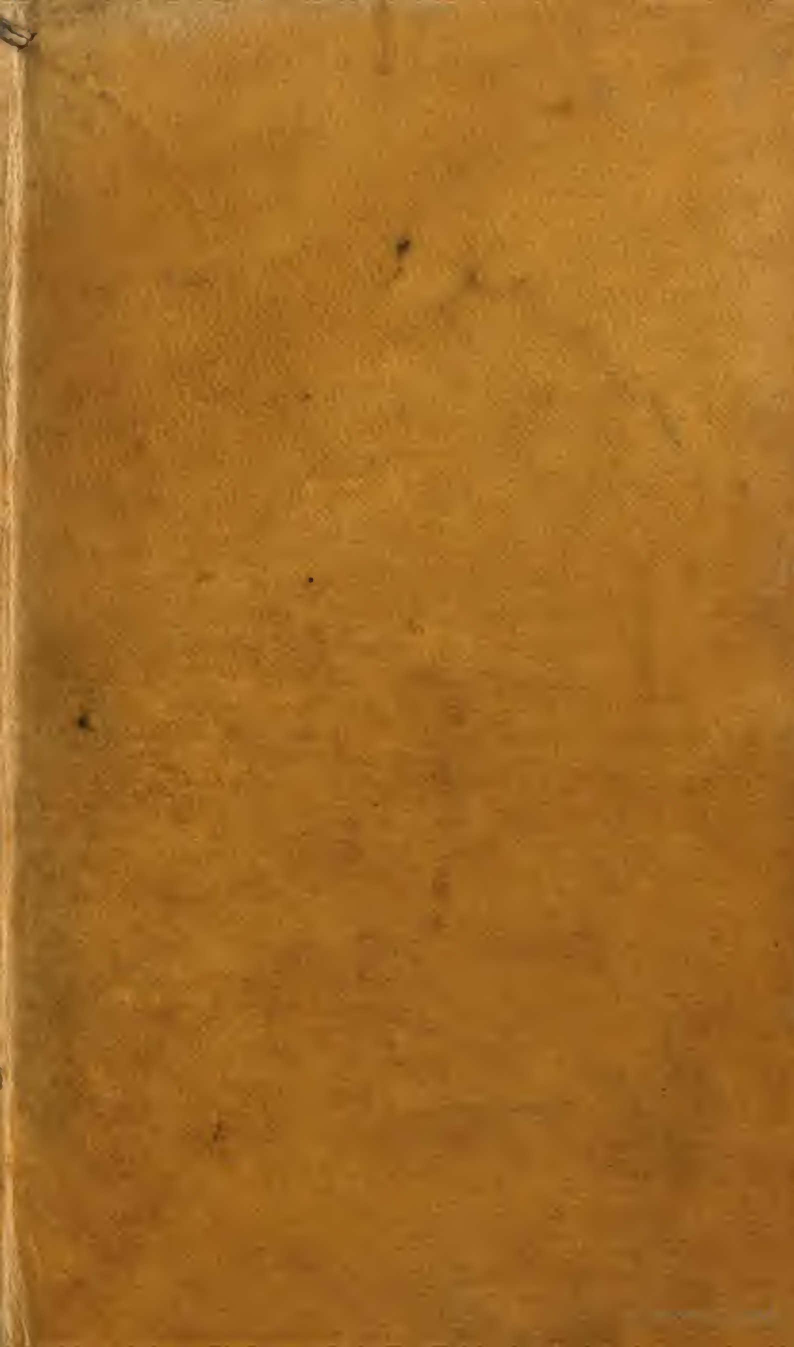



NAZIONALE
BIBLIOTECA
VITT. EMANUELE
8
29 G
10
ROMA

SERMONS
SUR
TOUS LES SUJETS
DE
LA MORALE
CHRETIENNE.

QUATRIÉME PARTIE.

Contenant
LES SERMONS SUR TOUS
les Dimanches de l'Année.

TOME SECOND.

Par le Reverend Pere *** de la Compagnie
de JESUS.

Omnia facio propter Evangelium
ut particeps ejus efficiar. 1. C. 9.23.

A PARIS,
Chez JEAN BOUDOT, Libraire de l'Academie
Royale des Sciences, ruë S. Jacques, au Soleil
d'or, prés la Fontaine Saint Severin.

M. DCC.
AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.





TABLE

DES SUJETS QUI SONT contenus dans ce II. Tome.



XV. SERMON,

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE CARESME.

De la solitude du cœur, & de la fuite du monde.

Ductus est Jesus in desertum à spiritu. *Matth.* 4.

Jesus fut conduit par l'esprit dans le desert. S. Matth. c. 4.



COMME toutes les actions du Fils de Dieu sont autant d'instructions pour la conduite de nôtre vie, & autant d'exemples que nous avons devant les yeux pour nous former sur ce glorieux modele, il est sans doute de nôtre interêt, Messieurs,

de sçavoir les causes de sa retraite, & les motifs qui le porterent à fuir la compagnie des hommes, pour passer quarante jours dans un desert. On a là dessus diverses pensées : C'est disent les uns, qu'il a voulu établir le jeûne & la penitence dans son Eglise, laquelle dés le temps des Apôtres, a consacré en memoire de cette retraite, quarante jours de jeûne public & solemnel. C'est, selon les autres, qu'il a voulu jetter les fondemens de la vie solitaire, & santifier les deserts, peuplez dans la suite par tant de Saints Anachoretes, lesquels y ont mené une vie toute celeste ; c'est enfin, disent les autres, qu'il a voulu nous apprendre par là, à chercher la retraite, à aimer la priere, & à converser avec Dieu, avant que de converser avec les hommes.

Quoy que ces raisons soient toutes bien fondées, je m'arrête cependant à celle qui me semble la plus importante, & dont j'espere que nous retirerons le plus de fruit, & le plus d'instruction ; sçavoir que le saint Esprit, dont le Sauveur étoit rempli, & qui peu de temps auparavant étoit descendu sur lui, sous la figure d'une colombe, ne le conduit, & ne le pousse dans ce desert, qu'afin de le disposer, & de le preparer à cette grande affaire du salut du monde, pour laquelle il étoit venu sur la terre. En effet c'est là qu'il en prend toutes les mesures, qu'il en concerte le projet, qu'il traite avec son Pere de tout le détail de cette entreprise, & de tout ce qui en regarde l'execution ; mais comme il est la sagesse même, qui n'avoit pas besoin

ni de temps, ni d'une plus serieuse meditation pour trouver les ouvertures & les moyens d'y réüssir ; il n'y pense, & ne s'y applique de la sorte, que pour nous apprendre nous-mêmes à y penser, & les précautions que nous devons apporter pour y penser avec fruit. Or la plus necessaire & la plus infaillible de ces précautions, est la fuite & la separation du monde : Separation sinon de corps pour toujours, comme est celle de ceux qui embrassent la vie religieuse, du moins toujours de cœur & d'esprit, & souvent même d'effet & de corps ; puisque le monde étant si opposé à Dieu, dans son esprit, dans ses maximes, & dans sa conduite, il est impossible d'y faire son salut sans cette séparation & cette retraite. C'est cette grande & importante verité que je tâcheray de vous faire voir, aprés avoir imploré les lumieres du saint Esprit, qui conduisit le Sauveur du monde dans ce desert. Adressons-nous pour ce sujet à la glorieuse Vierge, & luy disons : *Ave Maria.*

QUoy que Dieu n'ait imposé à personne l'obligation d'embrasser la vie religieuse ; on ne peut nier toutesfois, Messieurs, qu'il n'y ait obligation de fuir le monde, puisqu'il est l'objet des maledictions & des anathemes du Sauveur, & que celui qui l'aime est l'ennemi declaré de Dieu. Mais comme cette obligation ne se doit pas entendre d'une séparation effective, & d'une entiere privation de tout commerce, de toute compagnie, & de tout ce qui a absolument ra-

port au monde ; & que cette retraite & cette solitude qu'il faut chercher, ne consiste pas à vivre seul, hors des Villes, & éloigné de tout emploi, & de toutes sortes d'affaires; Je crois que pour ne point se méprendre sur la maniere de vie qu'un Chrêtien doit mener dans le monde, il est necessaire de sçavoir d'abord ce qu'on entend par fuir le monde, quel est ce monde qu'il faut fuir, aussi bien que cette solitude qu'il faut chercher. Car comme on nous fait des peintures differentes de l'une & de l'autre, & qu'on auroit de la peine à décider à quoy précisement l'on est obligé, je suis d'avis de démêler un peu cette matiere, pour voir nettement, & sans equivoque, quel est le devoir d'un Chrêtien sur ce point assez important, pour meriter nôtre attention.

Ce monde en effet, Chrêtiens, a comme diverses faces par où on le peut considerer; ce qui donne lieu d'en faire divers caracteres selon ces differens regards. C'est, disent les uns, cette Babylone, que saint Jean vit dans son Apocalypse, laquelle portoit dans ses mains un vase d'or plein des abominations & des impuretez de sa fornication ; ou pour parler sans enigme, c'est l'empire du scandale, l'école du libertinage, un goufre de débordemens & de débauches, un abîme de toutes sortes de vices & de crimes : Telle est l'idée que S. Cyprien, S. Jerôme, & les premiers Peres de l'Eglise nous en ont donnée; mais on n'a pas coutume maintenant de dépeindre le monde avec des couleurs si noires; puisque tous ceux qui y vivent ne sont pas

du nombre de ces abominables, dont parle S. Paul, qui vivoient dans les tenebres du Paganiſme; & s'il s'y trouve encore des pecheurs de ce caractere, il eſt tout evident qu'y ayant un precepte exprés de les fuir, on ne peut dire d'un ton aſſez haut & aſſez ferme, avec le Prophete, *egredimini de Babilone.* Sortez au plutôt de cette Babylone. *Jerem. c. 48.*

Le monde ſe preſente donc à nous aujourd'hui avec des traits moins odieux. C'eſt une aſſemblée de gens, dont les uns oiſifs, plongez dans la moleſſe & dans l'indolence, n'ont pas de plus grande affaire que de n'en point avoir du tout; & les autres ſenſuels & voluptueux, à qui le jeu, la table, les compagnies; en un mot, à qui tout plaiſir, de quelque genre qu'il ſoit, tient lieu de ſouverain bien, & qui ſe font enfin une occupation de rafiner ſur toutes ſortes de divertiſſemens. Cette idée du monde, bien loin de nous en donner de l'horreur, nous le repreſente par l'endroit le moins criminel, & le plus capable au contraire de nous y engager. On ne peut cependant ſuivre ce parti, non plus que celui que nous venons de décrire un peu plus haut, ſans ſe mettre en evident danger de ſe perdre; & par conſequent il n'y a nul doute qu'il n'y ait une obligation de ſe ſeparer de ce monde preſqu'auſſi corrompu, quoique plus agreable que le premier. Mais comme ce n'eſt encore qu'une partie des hommes qui vivent de la ſorte, & qu'on ne laiſſe pas de ſe perdre dans le monde, quoy qu'on ne ſoit pas de ce nombre; ce qu'il faut entendre par ce monde, que Jeſus-Chriſt

fuit aujourd'hui, & que nous devons fuir à son exemple, est l'esprit du monde ; ce sont ses maximes, ses vûës, c'est sa conduite, qui est de raporter tout à ses interêts, de s'avancer, de se faire valoir, de chercher ses commoditez & son plaisir par tout, & de mettre pour cela toutes sortes de moyens en œuvre sans s'embarrasser si la conscience & le salut y sont interressez. Or comme ce monde, & cet esprit du monde se trouvent par tout, dans tous les états, & dans toutes les conditions, je dis que c'est là ce qu'un Chrétien est obligé de fuir ; & que l'éloignement de ces maximes & de cet esprit du monde, s'appelle separation, vie retirée, & solitude de cœur, parce qu'on doit vivre dans le monde, comme si l'on en étoit entierement separé.

Ce qui étant ainsi expliqué, je dis, Messieurs, que cette separation qui consiste à renoncer à l'esprit du monde, & à tout commerce avec ceux qui en suivent les maximes, est indispensable à un Chrêtien qui veut pourvoir à la seureté de son salut ; & cela pour deux raisons principales, qui feront tout le partage de ce discours. La premiere est prise de la difficulté qu'il y a de demeurer dans le monde sans s'y pervertir, & c'est ce qui oblige les ames encore innocentes de s'en separer, de la maniere que nous l'avons expliqué, de peur d'estre infectées de la corruption qu'on y respire, & qui est inévitable autrement. La seconde est aussi prise de la difficulté encore plus grande de se convertir à Dieu, pour mener une vie Chrêtienne : quand on a une fois pris les maximes de ce

monde pervers & reprouvé de Dieu, sans rompre tout commerce avec lui par la retraite ; & ce point regarde les pecheurs attachez à ce monde depuis long-temps. Donnez-moy, s'il vous plaît, une favorable attention, pendant que je vous developerai ces deux importantes verités.

PREMIERE PARTIE.

JE me sers pour vous convaincre de la premiere, des paroles du grand S. Augustin, dont l'exemple & l'authorité sont de pareil poids en cette matiere. Sçavoir que le monde agit sur ceux qui y demeurent en trois manieres capables d'ébranler les plus fermes, & de corrompre les plus Saints : *Exemplo inficit*, dit-il, *errore decipit*, *præcepto deficit* ; il les corrompt par le mauvais exemple qu'il leur met devant les yeux, & qui fait une vive impression sur leur cœur. Il les seduit par l'erreur & par les fausses maximes qu'il leur inspire insensiblement ; il leur prescrit des loix contraires à celles de Dieu, & les porte à violer celles de l'Evangile qui leur sont opposées.

Je n'ay, Messieurs, qu'à vous expliquer ces paroles, qui contiennent les plus fortes preuves de la premiere verité que j'ay avancée, qu'il est facile & presque inévitable de se pervertir dans le monde.

Car premierement comment y demeurer, & ne pas faire comme les autres ? & comment suivre l'exemple des autres, & ne se pas pervertir ? ne m'avoüerez-vous pas que l'un & l'autre est également difficile ; & c'est ce que S. Augustin appelle la corruption du

mauvais exemple, *exemplo inficit.* En effet l'experience ne nous fait-elle pas voir tous les jours, que le commerce qu'on a avec les gens du monde nous remplît l'esprit, non seulement des images de leurs personnes, mais encore des idées de leurs passions, & en fait naître de semblables en nous; cette contagion est comme attachée à tous les objets qui nous environnent; en sorte que de quelque côté que l'on jette les yeux, on ne voit que ce qui est capable de corrompre le cœur, & de le soüiller par un attachement presque inévitable: car enfin tout ce qui se présente à nos sens, peut donner la mort à nôtre ame; & il n'y a personne qui ne puisse dire en un sens moral, ce que le premier de tous les réprouvez disoit à la naissance des siecles,

Genes. 4. *Omnis qui me invenerit occidet me.* Tous ceux que je trouverai en mon chemin, me poursuivront pour m'ôter la vie, je rencontrerai des pieges à chaque pas, des embusches dans tous les lieux, des dangers dans toutes les conditions, & des precipices par tout.

Or qui poura se conserver parmi tant d'occasions présentes, & tant d'exemples pernicieux? qui poura se conserver, en demeurant dans un sejour, dans lequel, comme dit saint Ambroise, la mort entre par tout les sens, & où l'on ne peut ni rien voir, ni rien entendre, qui ne soit un poison qui s'insinuë aussi-tôt jusque dans le cœur. *Ubi respexit oculus, & mentis sensum avertit? ubi audivit auris, & intentionem cordis inflexit?* Non, ce n'est pas connoître le fond de la foiblesse & de la corruption des hommes, que de croire

qu'on puisse demeurer en assûrance dans un lieu si dangereux ; car on ne le peut sans y voir ce que font ceux qui sont de même rang, de même naissance, & de même profession que nous ; or voir ce qu'ils font sans estre émeu, ébranlé, & comme entraîné par ce torrent de l'exemple, c'est ce que je tiens pour moralement impossible, parce qu'il faudroit pour cela livrer un combat continuel, & dont l'inconstance de l'homme n'est pas capable.

Que si les Saints, qui ne voyent le monde que pour le santifier, courent eux-mêmes hazard d'être pervertis, par l'exemple des autres, hé ! que doit-on attendre de ceux qui n'ont pas, à beaucoup prés, un aussi grand fond de vertu, qui ne songent qu'à y passer le temps, & à y prendre leurs divertissemens ? peut-on croire qu'ils y soient en sûreté ? que ne fera point cet exemple fortifié de leur foiblesse, & peut-être du penchant qu'ils ont déja au mal ? n'est-ce pas, comme si une personne déja mal saine, & susceptible de toutes les impressions de l'air, ne craignoit point de demeurer dans une Ville pestiferée ; n'est-ce pas même l'excuse ou le pretexte que ces personnes apportent elles-mêmes, quand on leur reproche leur facilité à se laisser aller aux divertissemens dangereux ; le moyen de se défendre des sollicitations si pressantes ? peut-on vivre dans le monde, & ne pas vivre comme le monde ? ce seroit s'eriger en censeur que de le contredire, & s'attirer les railleries, & le mépris de tous ceux que l'on refuseroit d'imi-

ter : c'eſt donc , ajoutent-ils , un mal neceſſaire , & dont il eſt impoſſible de ſe garantir: Oüy ils raiſonnent juſte , mais s'il eſt impoſſible de voir le monde ſans s'y attacher, ſans l'aimer , ſans ſuivre ſon exemple, s'il eſt impoſſible d'y entretenir commerce , ſans s'expoſer au peril de ſe pervertir , & de devenir ennemis de Dieu ; c'eſt donc auſſi raiſonner plus juſte , & plus chrêtiennement , d'inferer de là que c'eſt une neceſſité & une obligation de s'en ſéparer , de rompre avec lui , & de penſer à la retraite & à la ſolitude.

Que ſi le deſir de nôtre ſalut ne nous porte pas juſqu'à faire un divorce effectif , en renonçant à nos biens & à nôtre liberté , afin de ſuivre le Fils de Dieu par la pratique des conſeils Evangeliques , peut-on du moins ſe diſpenſer d'une ſéparation interieure, par laquelle l'ame perſuadée de ſa foibleſſe , & convaincuë des forces de ſes ennemis , évite le peril, de crainte d'y trouver ſa perte : Et je parle d'une ſéparation & d'une retraite, qui conſiſte non-ſeulement dans l'éloignement du peché , mais encore des occaſions qui y conduiſent ; je parle d'une fuite du monde , & d'une ſolitude , par laquelle en s'éloignant des compagnies , & des divertiſſemens trop mondains , l'on faſſe de ſerieuſes reflexions ſur les verités de l'autre vie , & où l'on s'applique à la priere , & aux bonnes œuvres , ſans ſe partager entre Dieu & le monde , comme font quelques-uns , qui ne contentent ni l'un ni l'autre , parce qu'il eſt impoſſible d'être au ſervice de ces deux maîtres tout à la fois.

C'eſt la raiſon que Moyſe alleguoit à Pharaon pour l'obliger de laiſſer aller le peuple d'Iſraël dans le deſert, afin d'offrir un ſacrifice au vray Dieu ; nous ne pouvons le faire en demeurant parmi vous, lui diſoit-il ; parce que les animaux qui nous doivent ſervir de victimes ſont les Dieux mêmes, que tout vôtre peuple adore, lequel ne ſoufrira jamais que nous les immolions à une autre divinité. Il faut donc que vous nous laiſſiez ſortir, il faut que nous nous éloignons neceſſairement de vos peuples idolatres, pour rendre à nôtre Dieu, le culte qui lui eſt dû. Dans une conjoncture toute ſemblable, quand on prétend demeurer dans le monde, & y ſervir Dieu ; un Chrêtien y doit faire un continuel ſacrifice, comme l'aſſûre ſaint Paul ; mais par malheur la victime de ce ſacrifice eſt l'idole que le monde adore, il faut y ſacrifier les plaiſirs des ſens, par la mortification du corps, & le monde adore tout ce qui le flâte ; il faut immoler ſes interêts, par un détachement des choſes de la terre, & c'eſt la grande Divinité que le monde reconnoît ; il y faut ſacrifier ſon honneur, par une humilité chrêtienne, qui nous fait renoncer au faſte, aux grandeurs, & à l'ambition, & c'eſt ce que l'Apôtre appelle le Dieu du ſiecle. Or il eſt impoſſible d'immoler aux yeux de l'Egypte, les Dieux mêmes que l'Egypte adore ; je veux dire qu'on ne peut renoncer en demeurant dans le monde, aux choſes que le monde eſtime, & dont il fait ſes Idoles ; parce que ce ſeroit s'attirer ſa perſecution, que de prendre le contrepied de ſon procedé,

ce seroit se mettre en danger de se voir entraîné par la foule, & par le torrent, contre lequel il est tres-difficile de se roidir, rien n'estant plus capable de nous séduire, & de nous pervertir, que les exemples & les railleries du monde, à moins qu'on ne s'en sépare pour être à couvert de ses censures & de ses persecutions.

Que si l'exemple du monde est si pernicieux, les maximes qu'il nous inspire ne le sont pas moins, & c'est la seconde chose, dit saint Augustin, qui nous oblige à cette séparation, *errore decipit*. En effet, ceux qui l'ont le mieux connu nous le representent comme un grand feu, embrasé de cette triple concupiscence qui y regne, & dont les flammes envelopent, brûlent & consument presque tous ceux qui y vivent. *Quidquid est in mundo concupiscentia est oculorum concupiscentia carnis, & superbia vitæ.* Ce sont comme les elemens dont le monde est composé, & qui se trouvent par consequent par tout, ou plutôt ce sont les premiers élemens, c'est à dire les premiers principes qu'on y apprend, les premieres maximes qu'il inspire, les premieres leçons qu'il fait à ceux qui le pratiquent, & qui ont commerce avec lui, & les premiers sentimens enfin que l'on y prend, & que l'on y succe, pour ainsi dire, avec le laict: or comme l'on n'y voit, & que l'on ni estime que l'éclat, que la grandeur, & que les richesses, qu'on n'y parle que de ceux qui s'y distinguent des autres par l'opulence, ou par l'heureux succés de leurs entreprises; & que la pluspart des hommes ne

1. Joan. 2.

pensent qu'à cela seul, on en prend insensiblement l'esprit; c'est à dire qu'on se fait à ses manieres, qu'on ne se remplit que de fausses idées des choses de la terre, ausquelles le cœur s'attache, & qu'on ne tourne ensuite toutes ses pensées, tous ses desirs, toutes ses esperances, & toutes ses affections que de ce côté là.

C'est ce que j'appelle, avec saint Augustin, l'erreur où est le monde, & dont le monde trompe & séduit non-seulement ceux, qui le suivent par une profession ouverte & declarée, mais encore tous ceux qui le voyent, & qui y demeurent, *errore decipit.* Vous diriez qu'un vaste & obscur nüage répand des tenebres par tout, pour nous ôter la lumiere de la verité, en ne nous laissant voir que la vanité, ce que le saint Esprit a encore exprimé plus heureusement par la bouche du Sage, lors qu'il appelle le monde une illusion, & un ensorcelement qui nous fait prendre une chose pour une autre, *Fascinatio nugacitatis obscurat bona, & inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum terrena cogitantem*: comme qui diroit un charme malheureux qui nous ébloüit tellement, que nous ne pensons qu'aux choses de cette vie, & que je ne puis assez vous faire concevoir, si je n'y ajoûte le terme dont se sert le Prophete Isaye, que c'est un esprit de vertige qui est comme répandu sur tous les hommes: *Miscuit spiritum vertiginis*, qui les enyvrant des douceurs du monde, les empêche de faire un juste discernement de ce qu'on y voit, pour démêler le bien d'avec le mal.

Sapient. 4.

Isaye 19.

Mais ce qu'il y a de plus funeste, c'est que ces maximes, ces fausses idées, ces erreurs & ces tenebres étant répanduës par tout le monde, envelopent tous ceux qui y vivent, de sorte que ceux-là passent pour des personnes grossieres qui n'en sçavent pas les maximes, qui n'en ont pas les manieres, & qui ne prennent pas part à ses plaisirs. Aussi tous en prennent-ils & l'esprit & les sentimens à force d'y demeurer, comme quand une personne arrive dans un païs étranger; le vivre, les habits, le langage, les humeurs, les coutumes, & les manieres des gens du Païs le choquent d'abord; mais avec le temps tout cela ne luy semble plus si étrange; l'œil s'y accoûtume, & l'esprit s'y fait; il en prend l'air peu à peu, & aprés quelques années il s'y habituë tellement, qu'on ne le distingue plus des naturels du païs. C'est ce qui arrive à ceux qui commencent à entrer dans le commerce du monde; quelques principes de pieté, qu'une bonne education leur ait fortement imprimez, quelques bonnes inclinations qu'ils ayent receu de la nature, & quelque soin qu'on ait pris de les former à la vertu, ils se corrompent peu à peu, & deviennent entierement semblables à ceux qu'ils y frequentent.

Je veux que ce soit le plus beau naturel du monde, secondé des instructions, des exemples, & des avertissemens necessaires, je vous accorderay encore, qu'avec tous ces avantages, d'une heureuse naissance, il se défendra quelque temps des impressions de ce monde pervers, & que ces sentimens de-

pieté ne seront pas si-tôt étoufez par les passions, que la ferveur de l'âge a coutume d'exciter ; mais quand il ne verra presque jamais la pratique des principes qu'il a receus de ses Maîtres, & qu'on ne lui parlera que de se pousser, & de se faire valoir parmi ses semblables ; qn'il n'entendra loüer que la bravoure, les emplois honorables, les établissemens avantageux ; quand il verra les personnes de pieté & de vertu traitées d'esprit foibles, quelle résolution assez forte, quel naturel assez constant, & quelle pieté assez affermie pour ne pas donner dans les sentimens des autres ? pour ne pas estimer ce que tout le monde adore ? & ne pas rechercher ce que chacun poursuit avec ardeur ? ne fera-t'il pas enfin comme ces Israëlites, lesquels étant mélez avec les Assyriens, aprés y avoir quelque temps gemi & soupiré, perdirent peu à peu le desir & le souvenir de leur chere patrie, apprirent le langage de ceux avec qui ils vivoient, & en prirent enfin toutes les manieres, comme si ce n'eut été qu'un même peuple, & qu'ils eussent toujours vêcu sous les mêmes loix.

De sorte que tout ce que la bonne education peut faire, c'est peut-être de préserver des plus grands desordres, des injustices, des violences, & de ces débauches brutales, où se plongent les mondains les plus corrompus ; parce que ces crimes ont quelque chose d'odieux, & de honteux tout à la fois, & qu'un homme bien né sçait trop bien ménager sa reputation, pour s'y laisser aller ; mais il y a d'autres maximes, qui

pour n'être pas si criminelles, ne sont pas pour cela chrétiennes, & qui ne sont que trop capables de perdre les hommes, comme le luxe, l'ambition, le jeu & tant d'autres qui les entretiennent dans une erreur, en quelque façon plus dangereuse que celle des plus déterminez dans le vice; parce qu'il est plus difficile de les desabuser de la pensée qu'ils ont, qu'en cela ils ne font point de mal, comme si ce n'en étoit pas un assez grand, que de ne point faire de bien, & de faire consister tout leur bonheur, & tout leur merite dans ces vertus civiles & politiques, qui font à la verité un honnête homme, mais non pas un veritable Chrêtien. Ne pouvant donc accorder les maximes du Christianisme avec celles du monde, il faut necessairement s'en separer, pour ne point donner dans ses erreurs, & ne le point suivre dans ses égaremens; l'esprit du Christianisme est un esprit de solitude & de retraite qui est dans le monde, mais qui n'est point de ce monde; car comme disoient d'abord les Israëlites, lors qu'ils furent menez captifs en Babylone, *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena*? Comment vaquer aux exercices de pieté & du salut, parmi tant d'obstacles? comment conserver la paix du cœur parmi tant d'agitations? comment pratiquer cette mortification des sens parmi tant de divertissemens? ou trouver ce temps & ce loisir de penser à Dieu parmi ces interruptions continuelles? comment se conduire par les maximes de l'Evangile, parmi tant de maximes contraires? mais comment accorder les

Psalm. 136.

Commandemens d'un Dieu avec les loix de ce monde ?

C'est le troisiéme desordre qui s'y rencontre, & qui montre combien il est malaisé de ne s'y pas pervertir; *precepto deficit*: car si l'on ne peut absolument être sauvé sans l'exacte & l'entiere observation des Commandemens de Dieu, & s'il suffit d'en violer un seul, & une seule fois pour perdre son amitié & sa grace, & se mettre en état de damnation; jugez s'il est difficile de vivre innocent, parmi ce qu'on appelle le monde, qui porte les hommes sans cesse à les violer, qui en suggere les moyens, qui nous met à tout momens dans des occasions de le faire d'autant plus dangereuses, qu'il est plus difficile d'y resister; parce qu'outre les exemples puissans & les maximes contraires à celles de l'Evangile, il y a encore mille rencontres dans le monde, où les pechez semblent perdre ce nom odieux, qui en donne tant d'horreur aux personnes qui ont encore quelque crainte de Dieu, à cause qu'ils n'ont rien de honteux dans l'idée des hommes; quoy qu'ils ne laissent pas d'être grands devant Dieu. Comme les omissions des obligations chrêtiennes, par exemple d'assister les pauvres dans le pressant besoin qu'ils ont de nôtre secours, pendant qu'on fait des profusions en des festins, & en des meubles superflus; d'autres dont on fait gloire, comme de sçavoir tirer raison d'une injure & d'un affront, & couvrir une vengeance du nom de justice; d'autres qu'on commet sans scrupule & sans rougir, parce que la coûtume les a authori-

fez, comme le jeu & les folles dépenses; d'autres qu'on regarde comme des bagatelles, comme sont les immodesties dans les habits, ces discours enjoüez, & ces libertez à qui l'on donne le nom de galenterie; d'autres qu'on se croit permis, comme d'appuyer un ami de son credit & de son authorité dans une chose injuste; d'autres dont on se met comme en possession, à raison de sa naissance, de sa charge, & de son emploi, & d'autres enfin qu'on se persuade être necessaires; parce qu'il faut de grands efforts & de grandes violences pour s'en garentir, comme sont les fortes habitudes que l'on a contractées, *præcepto deficit*: Ainsi il est mal-aisé de ne se pas pervertir dans le monde; parce que quand on auroit assez de force pour resister au torrent de ses exemples, quand on pouroit ne se point entêter de ses maximes, & ne pas donner dans ces erreurs; ce seroit toujours une chose moralement impossible de se tenir ferme dans un lieu si glissant, de ne point violer des preceptes, dont on justifie l'infraction, ou qu'on excuse sur la necessité, ou dont enfin on ne veut ni connoître, ni penetrer toutes les suites, de crainte d'être obligez d'y apporter le remede.

Lors donc, Chrêtiens, que l'on prêche contre le monde, qu'on represente les desordres qui s'y commettent, & les dangers qu'il y a de s'y perdre, ne vous imaginez pas qu'on n'en veüille qu'à ces crimes énormes, à ces haines furieuses, à ces vengeances cruelles, à ces médisances envenimées, à cette avarice insatiable, à cette ambition déreglée, & à

ces débauches monstrueuses qui se voyent dans le monde ; il y a un monde moins criminel, mais qui n'est pas innocent pour cela ; c'est la reflexion de saint Chrysostome sur les invectives presque continuelles que le Sauveur du monde fait dans l'Evangile, contre les Scribes & les Pharisiens, que nous nous figurons peut-être comme des monstres & comme des gens soüillez de toutes sortes de vices ; & cependant c'étoient les honnêtes gens de leur temps, les personnes les plus considerables de la Ville, & ceux qui servoient de modele aux autres ; & nous ne voyons pas même que le Sauveur leur reproche d'autres crimes que l'ambition, le desir de tenir par tout le premier rang, d'affecter une pieté apparente, & de vouloir être regardez sur le pied de gens de bien ; mais comme le Fils de Dieu étoit venu pour desabuser les hommes, & pour dissiper les tenebres où ils vivoient, il découvroit le mal le plus caché, & le plus difficile à guerir ; il voyoit que la plus grande partie des hommes trompez par une apparence de Religion, negligeoient leurs plus importans devoirs, & se contentoient des vertus civiles qui font les honnêtes gens, & qui attirent l'estime des hommes. C'est pourquoy il décrie, il réprouve, il condamne la pieté apparente des Pharisiens, & sous ce nom l'innocence & la vertu prétenduë de ce monde que je vous dépeint ; vertu qui va bien à empêcher qu'on ne se plonge dans le vice, mais qui ne conduit pas jusqu'à la pratique des vertus que prescrit l'Evangile ; de l'humilité chrétien-

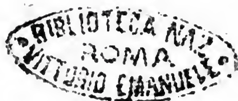
ne, de la mortification des ſens, du détachement des biens de la terre, & des autres qui ſont de veritables preceptes; l'on en obſerve à la verité quelques-uns, puiſqu'on garde dans le monde des meſures de bien-ſeance, & qu'on y a ſoin de ſa reputation; mais on ne les obſerve pas tous, puiſqu'on ne pratique point les vertus qui ſont commandées, & abſolument neceſſaires pour faire ſon ſalut. Et c'eſt ce que ſaint Auguſtin entend par ces paroles, *præcepto deficit.* D'où je conclus encore une fois, que ſi nous voulons vivre en Chrêtiens, nous devons mettre une ſeparation entre le monde & nous, pour pouvoir dire, que ſi nous y vivons, nous ne vivons pas comme lui; que nos mœurs, nos maximes, & nos manieres nous en éloignent, & qu'ayant renoncé à ſes pompes, & à toutes ſes vanitez dans le baptéme, nous tâchons de garder nôtre promeſſe, & de nous acquiter des eſſentiels devoirs du chriſtianiſme. Declarons-nous donc promptement contre un ennemi ſi terrible: éloignons-nous des lieux & des aſſemblées, où non-ſeulement l'on eſt dans un danger evident de ſe pervertir, mais encore dans une plus grande difficulté de rentrer dans ſon devoir, & de ſe convertir. C'eſt le ſujet de ma ſeconde Partie.

SECONDE PARTIE.

QUoique la converſion d'un pecheur, & le retour d'une vie libertine & dereglée à une plus ſainte & plus reguliere, ſoit l'ouvrage de la grace; & comme parle l'Ecriture, le changement de la main toute puiſſante du Seigneur. C'eſt cependant une verité qui

Pſal. 76.

ne ſouffre point de conteſtation que de nôtre part, il faut cooperer à ce grand ouvrage, en ſuivant les lumieres & les mouvemens de cette grace, qui faute de cela, demeure ſans effet, & ne ſervira que pour juſtifier la juſte vengeance que Dieu prendra de ces malheureux. J'avouë donc, Chrêtiens, que Dieu éclaire les gens du monde dans leurs tenebres, & qu'il les touche ſouvent au milieu même de leurs deſordres; qu'il leur découvre le déplorable état de leur conſcience; mais je ſoûtiens qu'à moins de quitter le monde, ou par un renoncement entier, qui êſt le plus ſur & le plus parfait; ou du moins par un éloignement d'eſprit & de cœur, qui êſt le plus difficile, & le plus rare, il eſt auſſi mal-aiſé de ſe convertir dans le monde, qu'il eſt facile & ordinaire de s'y pervertir: ſoit que nous conſiderions cette converſion dans ſa cauſe & dans ſon principe, qui êſt la voix de Dieu, qui appelle l'homme, & que cet homme n'entend qu'imparfaitement parmi le bruit & l'embarras du monde, ſoit dans ſon effet, qui eſt d'éloigner l'homme des dangers & des occaſions du crime, qu'il ne peut éviter que par cette retraite; ſoit enfin que nous enviſagions cette converſion dans ſes ſuites, qui ſont les fruits de penitence, & les exercices de pieté; car ce n'eſt pas un veritable changement, ſi l'on ne paſſe d'un terme à un autre, & d'une vie criminelle à une vertueuſe, & plus digne d'un Chrêtien. Examinons donc les raiſons qui rendent ce changement ſi difficile, & voyons, ſi ſans quitter le monde d'une façon ou d'autre, l'on peut ſe flatter de ſa conver-



sion, qui est absolument necessaire pour le salut.

Premierement, Messieurs, il faut écouter la voix de Dieu, & suivre le mouvement de la grace pour faire une parfaite conversion, car c'en est la premiere démarche ; mais Dieu n'agit pas tout seul. Je veux qu'il nous appelle du milieu des tenebres, comme il appella Moyse, *Vocavit eum de medio caliginis.* Exod. 24. Est-ce assez que cette voix frappe l'oreille de nôtre cœur, si l'on ne s'y rend attentif ? & si l'on ne conçoit ce que Dieu veut, & ce qu'il demande de nous ? Or cette voix est étoufée parmi le tumulte & le grand bruit du monde, & à moins qu'on ne quitte pour un temps la pensée des affaires & des divertissemens, & qu'on ne cherche la solitude & la retraite, on en demeure là ; cette voix passe, & l'on ne pense plus à sa conversion : sauvez-vous de la foule & du bruit, dit Dieu par son Prophete, & cherchez le Seigneur dans la solitude ; c'est là qu'il parle au cœur, c'est là qu'il nous instruit de la vanité des choses de la terre, de l'estime qu'il faut faire de celles du Ciel ; c'est là qu'il nous fait considerer attentivement cette grande affaire de nôtre salut, & combien nous nous en sommes éloignez jusqu'à present ; c'est là enfin qu'il ôte ce voile qui cache les choses de l'autre vie, & qui nous empesche de voir la vanité de celle-ci.

Or comme il ne suffit pas de penser legerement à ces veritez, mais qu'il faut encore les approfondir, comment les examiner, les comprendre, & y faire reflexion comme il

faut, si on ne s'éloigne de l'embarras du monde, & si l'on ne se retire dans la solitude? ou tout le temps soit à soi, où l'attention que l'on doit apporter à ces grandes veritez, ne soit point divertie; puisque sans cela, les vanitez, les divertissemens, les bagatelles, les interêts, & les passions emporteront necessairement tout le temps; puisque sans cela les lumieres de la grace seront offusquées par tout ce qui passera devant les yeux, & que l'application que l'on doit donner à la voix de Dieu, sera détournée par le tumulte & par d'autres soins; mais sur tout comment connoître sans cette retraite, l'état de nôtre conscience, les tenebres dõt le monde est couvert, s'opposant toujours à la lumiere de la grace, qui ne peut nous éclairer dans un lieu si sombre? car il est à peu prés du cœur du mondain comme d'un lieu obscur, où la lumiere du Soleil ne peut avoir d'accés; on ne voit point les ordures dont il est rempli; mais si l'on y fait des ouvertures par où la lumiere puisse entrer, alors on y découvre jusqu'aux atomes qui voltigent, & jusqu'à la poussiere qui couvre tout; c'est ce qui arrive à un pecheur, qui veut penser à sa conscience, & à sa conversion dans le monde; les lumieres de la grace ne trouvent point d'accés dans son cœur, les pechez les plus enormes ne paroissent qu'à peine durant cette épaisse nuit; si quelque rayon s'échappe & penetre jusque dans son interieur, il est aussi-tôt offusqué par mille autres objets, par mille autres affaires, par mille autres soins, tant il est vray que sans la fuitte &

l'éloignement du monde, on ne peut même prendre de mesures ni de pensées serieuses pour sa conversion.

Que s'il est si difficile d'écouter seulement la voix de Dieu parmi ce tumulte, peut-on la suivre & lui obeïr sans s'en separer d'une maniere ou d'autre, qui est la seconde chose que demande une veritable conversion ; puisque c'est par là qu'il faut commencer, par executer la resolution qu'on a prise de quitter les occasions, les lieux & les personnes, & tout ce qui nous portoit au desordre ; comme un saint Pierre, qui pour pleurer son crime, commença sa penitence par se retirer & sortir du lieu qui lui avoit été si funeste : or c'est du commerce du monde que naissent les pechez qui nous separe de Dieu ; c'est là où a pris naissance cette passion violente que l'on a pour les divertissemens & pour les plaisirs ; c'est là que s'est formé cet attachement aux biens de la terre, qui nous font perdre l'esperance & le souvenir de ceux du Ciel ; c'est là que s'est fomenté cette negligence de tout ce qui regarde le salut, cette dissipation d'esprit, & cet oubli de Dieu ; c'est enfin là que ce sont forgées les chaînes qui nous ont si long-temps tenu dans un esclavage honteux ; & vous croyez que demeurant dans ce lieu, dans ces occasions, parmi ces mêmes compagnies, vous renoncerez à ces divertissemens, & à ces plaisirs ? que vous romprez les liens & les chaînes qui vous ont retenu si long-temps ? que vous vous mettrez en liberté sans sortir de prison ? en un mot que vous quitterez cette maniere

cette maniere de vie ſans vous éloigner du commerce du monde. Ah! c'eſt vous abuſer vous-mêmes, c'eſt prendre le change, & regarder comme une veritable converſion quelques bons ſentimens que Dieu vous a inſpirez, ou quelques efforts languiſſans que vous avez faits pour vous abſtenir du crime. C'eſt faire comme un homme aſſoupi, qu'un bruit extraordinaire réveille, mais qui au lieu de quitter le lict, & de ſe lever, y demeure, & ne fait qu'un foible effort, qui ne l'empeſche pas de ſe r'endormir comme auparavant.

Celuy donc qui veut ſe convertir tout de bon, & penſer ſerieuſement à ſon ſalut, doit agir, doit s'évertuer, & commencer par ſe retirer de la voye de perdition; parce que la converſion & le monde ſont deux termes oppoſez; l'on ne peut faire la moindre démarche vers l'on, qu'on ne s'éloigne en même temps de l'autre. Car enfin quand on vous parle de ſéparation, & de l'éloignement du monde, je vous ay déja dit qu'on n'entend pas par là, qu'on ſoit obligé de ſe renfermer dans un Cloiſtre, ou de ſe retirer dans une ſolitude, où l'on ne voye perſonne; mais pour entendre ce que c'eſt que cette ſéparation, à quoy nous ſommes obligez, il faut ſuppoſer avec ſaint Auguſtin, que comme ce n'eſt que par l'amour & par l'affection que nous nous approchons d'un objet, & que nous nous y uniſſons, auſſi c'eſt par la haine que nous nous en ſéparons; or pour être à Dieu & faire une veritable converſion, nous ſommes à la verité indiſpenſablement obligez de nous

vous écoutez encore le monde ? car c'eſt le monde qui raiſonne ainſi : c'eſt lui qui s'ingere de juger & de condamner vos actions: Si vous y êtes encore attachez , ces reproches , je n'en doute pas , vous ſeront ſenſibles , auſſi ne ſerez-vous pas convertis. Pour que la converſion ſoit ſincere , il faut fuir le monde , laiſſer parler le monde , ſans ſe mettre jamais en peine ni de ſes loüanges , ni de ſes mépris , ni de ſes promeſſes , ni de ſes menaces. Que peut le monde contre un Chrêtien, qui doit s'élever au deſſus de tout ce que le monde peut dire , penſer , ou faire ? Fuyons donc le monde , ou du moins apprenons à le mépriſer , & à le haïr ; parce qu'aprés l'éloignement du danger , & la fuite des occaſions , une veritable converſion demande encore une pratique conſtante des bonnes œuvres , & des exercices de pieté.

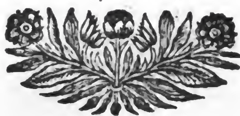
Or je ne crains point de dire , que quand les mouvemens de la grace auroient fait une aſſez forte impreſſion ſur un cœur , pour ne pas ſuccomber dans les rencontres qui ſe preſentent , & qu'il ne cherche plus ; cependant ſans la retraite , & ſans la fuite du monde , au ſens que je l'ay expliqué , ce cœur ne poura s'addonner comme il faut , aux ſaintes actions, à quoi tout Chrêtien, & particulierement un Chrêtien penitent & converti, eſt obligé ; ou du moins tous ces exercices de pieté , qu'il fera paroître quelque fois , n'auront jamais rien de ſolide , & ne produiront point de changement veritable dans les mœurs.

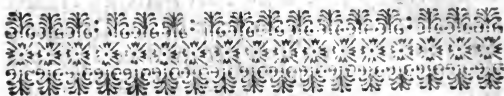
En effet , Chrêtiens , c'eſt une illuſion dangereuſe de la pluſpart des gens du monde ,

lors qu'ils s'imaginent que pour se convertir, il suffit de ne plus faire le mal, sans se mettre en peine d'expier celui qu'ils ont déja fait. C'est, dis-je, une tres-grande erreur & une tres-grande illusion, puisqu'il faut reparer le passé, par des peines volontaires, ou du moins par de bonnes œuvres, qui sont d'elles-mêmes satisfactoires, par une vertu que les merites du sang du Sauveur y ont attachée: Or c'est de là que naît une étrange difficulté de faire une entiere conversion en demeurant dans le monde; c'est-à-dire dans le même flux & reflux d'occupations, de visites, & d'affaires; car s'il est si difficile de s'y abstenir de faire le mal, quels plus grands obstacles n'y trouvera-t-on pas à y faire le bien? S'il faut rachepter ses pechez par l'aumône, si l'on doit les expier par les austeritez & par la mortification, si l'on est obligé de réparer le scandale que l'on a donné par une conduite de vie toute édifiante; ou en trouver le temps & la commodité dans le monde, sans se soustraire aux occupations qui nous en dérobent le temps & le loisir? Comment entretenir cette ferveur, & cette prompte volonté à faire le bien, dans une continuelle dissipation d'esprit, qui nous en ôte jusqu'à la pensée? Comment s'adonner à la priere? & à la devotion parmi tant d'autres soins, que le monde fait naître, & qu'il entretient? D'où il faut conclure qu'il faut donc s'en séparer, si l'on veut veritablement servir Dieu; puisqu'il est aussi rare & aussi difficile d'y faire une veritable & une sincere conversion, qu'il est aisé & ordinaire de s'y pervertir.

Que conclure donc, si l'état de vôtre condition vous retient dans ce monde, l'interest de vôtre salut, & les devoirs de vôtre Religion vous en devant séparer? usez du monde comme n'en étant pas, ainsi que dit l'Apôtre; car ce ne sont pas deux choses incompatibles, elles peuvent parfaitement s'accorder par la distinction que nous avons déja apportée, vous avez une famille à gouverner, des enfans à conduire & à élever, un employ que vous ne pouvez abandonner, parce que Dieu vous y a engagez; ces raisons vous obligent d'y demeurer, à la bonne heure, aussi ne vous fait-on pas un precepte de le quitter, pour embrasser l'état Religieux; mais comme vous étes Chrêtiens, & que vous avez un autre établissement à faire, & pour vous, & pour les vôtres, que vous avez d'autres interests plus grands & plus pressans à ménager, & d'autres biens à acquerir; il faut vous séparer du monde, dans un autre sens, c'est-à-dire, mener une vie retirée, ne point entrer dans le commerce du grand monde, ne point avoir l'esprit du monde, & renoncer entierement aux vanitez, aux plaisirs, aux divertissemens, & aux maximes du monde, pour se faire une retraite au milieu du monde même. Et c'est ici où je ne puis assez loüer la sainte coûtume des retraites qui a commencé depuis quelques années, & qui est déja établies en plusieurs Villes de France. On voit des personnes de tout sexe & de toute qualité, choisir un lieu écarté, un sainte solitude; où débarassez de tout autre soin, & de toute autre occupation, ils ne s'occupent *Conclusion.*

pendant huit jours qu'à penser à la grande & unique affaire de leur salut. C'est là où sans obstacle & sans trouble, ils considerent à loisir les grandes veritez de nôtre Religion, où ils pleurent leurs pechez passez, où ils en cherchent avec sincerité le remede, où ils choisissent à loisir un état de vie, s'ils sont encore libres, & où ils reglent ceux où ils sont déja engagez. On voit déja les fruits de cette sainte pratique, par une reformation generale de la conduite de quantité de Chrêtiens, qui par une vie plus reguliere, marquent qu'ils sont veritablement à Dieu, & qu'ils veulent éviter avec soin tout ce qui les pouroit pervertir dans le monde. C'est là, Messieurs, ce qu'il vous seroit aisé de faire de temps en temps, afin de vous séparer du monde, & de penser serieusement ensuite à cette grande & importante affaire: qui est d'acquerir le Ciel, & un bonheur éternel, que je vous souhaite, &c.





XVI SERMON,

POUR

LE SECOND DIMANCHE

DE CARESME.

Du Ciel, & du bonheur dont on y joüit.

Domine, bonum est nos hîc esse, faciamus hic tria Tabernacula: *Matth.* 17.

Seigneur, nous sommes bien ici, faisons-y, s'il vous plaist, trois demeures: S. Matth. c. 17.



Uel souhait plus saint en apparence & plus digne d'un Apôtre, que celui que saint Pierre témoigne en l'Evangile de ce jour, de demeurer avec le Sauveur sur le Thabor? Cependant l'Evangile remarque que la gloire du Corps

Corps transfiguré de ce cher Maître, frappe tellement l'eſprit & les yeux de ce Diſciple, qu'il oublie ce qu'il eſt, & qu'il ne ſçait pas trop bien ni ce qu'il dit, ni ce qu'il deſire; parce que c'eſtoit confondre l'état de cette vie avec celui de l'autre, prevenir le temps, en voulant joüir du repos avant que d'avoir travaillé, recevoir la couronne avant le combat & la victoire, & enfin demander le prix & la recompenſe, avant que d'avoir rien fait pour les meriter.

Pardonnons, Chrêtiens, à cet Apôtre le tranſport de joye auquel il s'abandonne; peut-être que le même amour, qui l'avoit porté dans une autre rencontre à détourner le Fils de Dieu de ſoufrir les douleurs & les ignominies de ſa Paſſion, lui fit en celle-ci prendre part à ſon bonheur & à ſa gloire, & qu'il ne pût s'empêcher d'en marquer ſa joye. *Domine, bonum eſt nos hic eſſe.* Mais tirons de là avec S. Chryſoſtome, & pluſieurs autres ſaints Peres, une inſtruction importante; ſçavoir que le Sauveur du Monde voulut dans ce Myſtere découvrir à ſaint Pierre, & aux deux autres Diſciples, un rayon de la gloire qui leur eſtoit préparée dans le Ciel, pour les diſpoſer aux ſouffrances, qui ſont le moyen de l'acquerir, & pour nous apprendre en leurs perſonnes, que ſi les peines & les travaux ſont neceſſairement attachez à la vie chrêtienne, ils ſont auſſi infiniment adoucies par la vûë & par la penſée de la gloire qui en ſera le prix. C'eſt ce qui me fait conſiderer le Thabor, non ſeulement comme une image du Paradis, mais encore comme une école,

où ce divin Maître nous enseigne la voye qui y conduit, en parlant de ses souffrances, & de l'excés des tourmens qu'il devoit endurer pour nous le meriter. Ce sera aprés avoir demandé les lumieres au S. Esprit par l'entremise de Marie. *Ave Maria.*

CE ne sera, Messieurs, que dans le Ciel, où nous posséderons un bien infini, & où nous pourrons dire veritablement ces paroles du Prince des Apôtres sur le Thabor, *Bonum est nos hic esse.* Car Dieu, qui n'a rien épargné pour rendre les predestinez parfaitement heureux, leur a destiné pour le lieu de leur demeure, cet heureux sejour, que les saints Peres appellent le Temple de la Divinité, le Trône de sa gloire, & le theatre des profusions de sa bonté; mais sur tout le Royaume éternel; car c'est le nom le plus ordinaire que lui donne le Texte sacré, afin de nous donner quelque idée du Paradis, par ce qu'il y a sur la terre de plus grand, & de plus capable de remplir les desirs les plus ambitieux.

C'est donc à cette idée que je m'arrête, Chrêtiens, conformement à la pensée de saint Augustin, qui nous assure que Dieu a voulu particulierement proposer aux hommes le Ciel, sous le titre d'un Royaume; parce que comme tous les biens de la terre sont renfermez dans la royauté, les honneurs, les richesses, & les plaisirs, il semble aussi que Dieu n'ait rien trouvé de plus propre pour picquer nôtre ambition, & pour animer nôtre courage à le meriter & à l'acquerir par les

travaux d'une vie laborieuse, je suivray donc le dessein du Fils de Dieu même, qui en même temps qu'il fait voir à ses Apôtres un petit éclat de la magnificence de ce Royaume sur le Thabor, leur parle de sa mort, & des soufrances par lesquelles il le doit meriter. Si je vous fais entendre que ce Royaume vous est tellement destiné, que vous ne le posséderez jamais qu'à titre de merite & de recompense. C'est donc un Royaume où tous les biens se trouvent, & dont la possession nous rendra parfaitement heureux, ce sera la premiere Partie de ce discours. C'est un Royaume qui est en même temps un heritage & une conqueste, puisqu'il ne se donne que comme le prix de nos merites, & la recompense de nos travaux; ce sera la seconde, & tout le sujet de vôtre attention.

Premiere Partie.

N'Attendez pas, Messieurs, que je vous fasse icy une description étudiée de la grandeur & de la magnificence de ce Royaume, qui doit être le sejour des Bienheureux; ce seroit peu de chose, si l'artifice de l'éloquence, qui exagere tout, & qui ne fait que des portraits flatez des choses d'ici-bas, pouvoit vous le representer au naturel; & vous-mêmes vous auriez sujet d'en faire peu d'état, si en ramassant tout ce qu'il y a de rare & d'exquis, & tout ce que l'esprit de l'homme peut imaginer sur la terre, vous pouviez vous en former une idée aprochante le moins du monde de la verité. Aussi cette heureuse demeure n'est-elle pas seulement appellée un Royaume, mais le Royaume des

Cieux : *Regnum Cœlorum.* Pour nous faire juger de là, qu'autant que le Ciel est au dessus de la terre, autant sa magnificence & sa beauté surpasse tout l'éclat qui nous éblouït ici bas, toute la grandeur & toute la pompe que nous y admirons, & toute la beauté qui nous charme ; puisque tout cela ne peut être qu'un leger crayon de la gloire de ce lieu, où Dieu même a voulu faire éclater sa grandeur, & la profusion de ses richesses. Ce qui fait que le Prophete Royal n'en parle qu'avec étonnement : *Gloriosa dicta sunt de te Civitas Dei.* Celeste demeure ! Royaume éternel ! Chef-d'œuvre de la magnificence de Dieu ! que de choses surprenantes n'a-t-on point dites de ta situation & de ta grandeur ? mais qu'est-ce que tout ce qu'on en peut dire ? qu'est-ce que tout ce qu'on en peut penser ? on n'en parle que par des expressions humaines, & ce Royaume est l'ouvrage de la puissance divine. Enfin au témoignage même de l'Apôtre, ni l'œil n'a vû, ni l'oreille entendu, ni l'esprit même n'a jamais rien compris qui approche de ce Royaume, ou qui puisse seulement entrer avec lui en quelque sorte de comparaison.

Passim in Evangelio.

Psal. 86.

C'est pourquoi, pour ne point affoiblir par mes discours, ce qui est au dessus de mes pensées, je me contente de dire que la possession de ce Royaume nous rendra parfaitement heureux ; puisque l'Écriture nous assure, que les trois choses necessaires pour rendre un homme content, s'y trouveront réünis dans le plus parfait degré d'excellence, sçavoir l'abondance de tous les biens ; car c'est

Psal. 111. un Royaume riche : *Gloria & divitiæ in domo ejus :* une joye & une paix inalterable, qui naîtra de la possession du souverain bien ; car, comme dit le même saint Paul, c'est en cela, à proprement parler, que consiste le bonheur de ce Royaume : *Regnum Dei gaudium & pax :* & enfin l'assurance de ne perdre jamais ce bien que l'on possede. Car c'est un Royaume éternel, qui n'aura jamais de fin : *Regni ejus non erit finis.* Dévelopons, s'il vous plaît ceci, & lui donnons une plus juste étenduë.

Ad Rom. 14.

Luc. 4.

Il y aura en premier lieu dans ce Roïaume une abondance de tous les biens qui seront capables de satisfaire nos desirs, quelques vastes & quelqu'infinis qu'ils puissent être ; puisque les Bienheureux seront autant de Rois, qui posséderont le même Royaume sans division, sans partage, & sans jalousie : *Possidete paratum vobis Regnum*, dit le Sauveur du monde lui-même. Tout ce que les Rois de la terre peuvent faire pour rendre une personne heureuse, c'est de l'associer au gouvernement de leur Etat, ou de luy en donner les premieres charges ; & même les dons les plus magnifiques qui ayent jamais été faits, ou promis, n'ont pas passé la moitié de leur Royaume ; ainsi que l'Ecriture raporte de la promesse du grand Assuerus à la Reine Esther, & de celle que le Roy Herode fit à Herodias ; c'est le dernier excés où peut aller leur liberalité, & le plus haut point où elle soit encore parvenuë ; mais Dieu ne se contente pas de partager son Royaume avec nous, il nous le donne tout entier, & sans reserve : *Vocavit vos*

Math. 25.

1. ad Thessalon.

in suum regnum & gloriam, dit l'Apôtre, il nous a appellez à la possession de son Royaume & de sa gloire ; & il a mis toute sa grandeur à nous faire grands ; comme si un Monarque n'avoit aucun sujet qui ne fût Roy ; ne seroit-ce pas le Souverain le plus glorieux qui se pût imaginer, & en même temps ses sujets ne seroient-ils pas les plus nobles sujets du monde, d'avoir tous le titre de Roy, & les avantages de la royauté. C'est ce qui ne se peut faire ici bas, où le Trône ne soufre point de compagnon, & où les hommes partagent même un point de terre, aprés l'avoir souvent couvert du sang de leurs ennemis, & de leurs propres vassaux.

Mais dans le Ciel, quoique l'espace soit assez grand pour faire tous les Saints de grands Rois, quoi que ses richesses soient assez amples pour les rendre tous contens ; ils possederont cependant ce Royaume tout entier, tout grand & tout vaste qu'il est ; & ils le possederont comme leur bien, c'est-à-dire ; qu'il leur apartiendra en propre, & qu'ils en disposeront comme d'une chose qui sera entierement à eux. Car c'est pour cette raison que l'Apôtre nous apelle les heritiers de Dieu, & les coheritiers du Sauveur du monde ; parce que comme les biens que nous possedons par heritage, sont les mêmes qu'ont eûs nos peres, que nous entrons dans la possession des mêmes maisons, des mêmes terres, & des mêmes Charges ; de même étans les heritiers de Dieu, en qualité de ses enfans adoptifs, nous possederons tous le même

Royaume, les mêmes biens, comme un fond qui nous apartiendra.

Mais parce que tout ce que l'on pouroit posseder, dans le Ciel même, hors de Dieu, ne seroit pas capable de contenter nôtre cœur, qui n'est fait que pour lui, & qu'il peut seul remplir; il s'y veut bien encore donner à nous, & nous le posséderons, lui qui fait toutes les richesses & toute la felicité de son Royaume. Que si vous me demandez ce que c'est que posseder Dieu; je vous répondrai que c'est posseder tout le bien réüni & ramassé ensemble, selon la promesse que Dieu même fit un jour à Moyse; *Ostendam omne bonum tibi.* Moyse, je te ferai voir tout le bien, & afin que ton esprit ne se partage point en differens objets, tu l'auras tout à la fois. La raison en est, dit S. Augustin, que Dieu est le bien même par essence, dépoüillé de toutes les differences qui le retressissent, & qui le déterminent à une espece particuliere de bien: *Tolle hoc, & istud & bonum est Deus.* De sorte que quand nous possederions une infinité de biens, tous infinis dans leur genre, tous infiniment aimables dans leur perfection singuliere, ils seroient toûjours infiniment au dessous de cet unique bien, qui les renferme, & qui les surpasse tous.

Exod. 33.

1. *de Trinit.* c. 3.

C'est donc tout le bien que possedent les Bienheureux dans le Ciel, en y possedant Dieu. Et de là vient qu'ils sont dans une affluance de biens, qu'ils ne peuvent eux-mêmes comprendre; puis qu'en possedant Dieu, ils auront la source du bien dans eux-mêmes, & que Dieu leur sera toutes choses, pour

les faire joüir tout à la fois de tous les biens qu'il a répandus dans tout le reste de l'Univers. Que cet heritage est ample! mon cher Auditeur, que ce Royaume est riche, & que les biens qu'on y possede sont grands! Dieu est à moi, poura dire chaque Saint en particulier, & je le possede tout entier: ç'a donc mon cœur! que peux-tu desirer davantage? Pense quels sont les biens pour lesquels tu es le plus passionné: regarde, souhaite, & tu les auras en possedant Dieu, qui en est la source: O que celui-là est avare! s'écrioit sainte Therese sur ce sujet, à qui Dieu ne suffit pas; Quoi donc seroit-il possible que ce qui est suffisant à luy-même, pour être parfaitement heureux, ne seroit pas assez pour faire nôtre souverain bonheur?

Mais encore, Chrêtiens, que souhaiteriez-vous pour être heureux? Donnez l'essort à vôtre imagination, & la liberté à tous vos desirs: Je voudrois, dites-vous, avoir des trésors immenses, je voudrois être assis sur un Trône, & voir tous les peuples fléchir le genoüil devant moi, je voudrois nager dans les plaisirs, & enfin ce que Salomon n'a pû obtenir avec tout cela, je voudrois être content: & bien vous le serez, & vous aurez ce que vous pouvez souhaiter; & encore davantage, dit saint Augustin, *Quidquid hic quærebas, quidquid pro magno habebas, illic erit.* Car à la reserve de la Divinité, que Dieu ne peut pas communiquer à une creature, vous aurez tout le reste; toute sa puissance sera vôtre heritage, *introibo in potentias Domini.* *Psal. 70.*
Vous serez assis sur le même Trône avec

lui, *qui vicerit, dabo ei sedere mecum in Trono meo.* Vous serez comme abîmé dans ce
Psal. 35. torrent de délices, *torrente voluptatis tuæ potabis eos.* Mais par dessus tout cela, vous serez content : ce que vous ne seriez jamais avec tout cela sans la possession de Dieu même. *Satiabor cum apparuerit gloria tua*, s'écrie le Prophete Roi, il n'y aura, mon Dieu, que vôtre gloire qui sera capable de rassasier le cœur, qui est un abîme qui ne peut être
Psal. 16. rempli ni satisfait que de vous ! *Satiabor cum apparuerit gloria tua.* Sur la terre on a tenté jusqu'à l'impossible pour le contenter ; on a dépoüillé tous les Elemens pour l'enrichir ; les Rois & les Souverains ont jetté dans cet abîme des richesses immenses, & des trésors infinis ; toutes les parties du monde se sont mises en frais, pour lui envoyer leurs tributs ; les Mers ont porté des Flotes chargées d'or & d'argent ; les Royaumes & les Empires y sont entrez tous entiers ; cependant il est toûjours demeuré aussi insatiable, & aussi vuide qu'auparavant ; tout cela n'a servi qu'à enflâmer sa cupidité, & à rendre ses desirs plus vastes, & plus étendûs ; mais alors ils seront enfin remplis, sans qu'il puisse même former un seul souhait : *Satiabor cum apparuerit gloria tua.*

Mais si ce Royaume est si riche & si abondant, c'est en second lieu un Royaume de paix, & où la joye est continüelle, & inexplicable : Car c'est un autre avantage qui se trouve dans le Ciel, & qui est comme une suite nécessaire de la possession du souverain
Ad Rom. 14. bien : *Regnum Dei gaudium & pax.* En effet,

ſi la joye naît des actions propres de chaque puiſſance de l'ame à l'égard de quelque excellent objet, quelle ſera la joye qui ſe trouvera dans cet heureux ſejour? où l'entendement verra Dieu, où la volonté l'embraſſera étroitement, comme celui qui eſt l'unique objet de ſes deſirs, & où ces deux puiſſances propres de l'homme joüiront de ce bien infini ſans ennui, ſans dégoût, ſans pouvoir jamais s'en diſtraire un ſeul moment.

Car pour ce qui eſt de l'entendement qui éleve l'homme au deſſus de tous les animaux, & qui d'une part, épure & ſpiritualiſe les choſes les plus materielles, & de l'autre, par ſes propres lumieres penetre les choſes les plus dégagées des ſens; cet entendement, dis-je, aura beſoin d'être élevé lui-même par la lumiere de gloire, pour contempler la Majeſté de Dieu, qui ſera l'objet de ſon bonheur; & par cette élevation étant comme étendu, & rendu capable de ſoûtenir la preſence de la Divinité, il verra Dieu tel qu'il eſt, non plus par une vûë abſtraite, dans les images qui en portent quelques traits, ni par de longs raiſonnemens, pour s'en former une plus juſte idée, mais ſans voile, ſans ombre, & à découvert; & cette vûë nous rendra ſemblable à Dieu, dit le Diſciple bien-aimé: *Similes ei erimus, quia videbimus eum ſicuti eſt.* Parce que ſi cette faculté de l'âme devient en quelque maniere toutes choſes en les connoiſſant, en les attirant à ſoi, & en s'en formant une image, *Intellectus intelligendo fit omnia*, comme diſent les Philoſophes, en voyant Dieu, elle ſera donc ſemblable à Dieu; &

1. Ioan. 3.

1. ad Corinth. 3. comme parle l'Apôtre, elle sera en quelque maniere transformée en Dieu même.

Ce n'est pas que je veüille soûtenir ici, ce qu'ont avancé quelques Theologiens, refutées par le docte Gerson, que Dieu venant à s'emparer de l'ame des Bienheureux, l'occupoit tellement par sa presence, qu'il la faisoit passer de l'être créé dans l'être de Dieu même. C'est une erreur, je le sçai bien, & pour nous rendre heureux, il n'est pas necessaire de nous détruire; mais ce que je veux dire, est, que l'entendement élevé & fortifié par la lumiere de gloire, produira en lui-même une vive image de Dieu, comme nous faisons de toutes les choses que nous connoissons; qu'il exprimera tous les traits de sa ressemblance, & en deviendra lui-même par ce moyen, une image vivante; de maniere qu'une éponge dans la Mer n'est pas plus imbibée des eaux qui l'entourent, un cristal n'est pas plus pénétré des rayons du Soleil qui l'éclaire, ni un fer rouge n'est pas plus semblable au feu, qui le penetre tout entier, que l'ame d'un Bienheureux sera remplie, & pénétrée de Dieu même: *Similes ei erimus, quia videbimus eum sicuti est.* Maintenant les Justes par la grace, ne sont que des ébauches, & que des essais de cette ressemblance; & comme parle un Apôtre, ils ne sont que les commencemens d'une creature, sur laquelle Dieu a tracé quelques vestiges de ses perfections, *ut* Jacobi 1. *simus initium aliquod creaturæ ejus.* Mais dans la gloire, ils en seront des images achevées, parce qu'ils en porteront les plus beaux traits, & les plus vifs caracteres, par les im-

pressions d'une ressemblance entiere & parfaite : *Similes ei erimus, quia videbimus eum sicuti est.*

Ce ne sera pas neanmoins l'entendement seul qui joüira de Dieu, comme de son objet propre ; la volonté l'aimera, & l'embrassera inséparablement, comme son souverain bien ; en sorte que si la claire vûë de Dieu nous le fait exprimer en nous-mêmes, l'amour qui nous enflâmera, nous fera faire un transport de nous-mêmes en Dieu, pour en être possedez comme nous le possedons ; ainsi l'on peut dire que l'essence divine est comme un grand miroir ardent, aux ardeurs duquel cette ame glorifiée & bienheureuse n'aura pas plûtost esté exposée qu'elle en sera toute embrasée, & qu'elle se sentira penetrée d'un si grand feu, qu'elle semblera se fondre & s'abîmer toute en Dieu : elle l'embrassera, elle s'y attachera, elle s'y perdra & s'y retrouvera heureusement tout à la fois. De sorte, Chrêtiens, que voila tout nôtre emploi & toute nôtre occupation durant l'Eternité, dit saint Augustin, nous verrons Dieu, & nous l'aimerons. *Videbimus & mirabimur, mirabimur & amabimus.* Voir Dieu ! l'objet le plus aimable qui puisse être ! cette beauté premiere, cette bonté necessaire, qui nous ravira éternellement, sans qu'on puisse s'en défendre ; aimer sans dégoût celui qui est capable de contenter tous nos desirs. O ! si je pouvois vous exprimer ce que c'est que de voir, & que d'aimer Dieu ? ô ! si vous-mêmes vous pouviez vous en former une juste idée ! avec quelle passion ne soûpire-

riez-vous point aprés cet heureux sejour ? & qu'elle impression cette esperance si charmante ne feroit-elle point sur vôtre cœur ?

Un jour le même saint Augustin préchant devant un grand Peuple, & lui ayant dépeint en termes étudiez la vie la plus heureuse, & la plus délicieuse qu'il se pût imaginer, leur demanda ensuite s'ils voudroient être heureux éternellement de la sorte, à condition de ne voir jamais Dieu. Ce peuple qui d'abord avoit témoigné un grand desir de ce bonheur, dont on lui venoit de faire une si charmante peinture, ayant fait reflexion sur la condition qu'on leur demandoit, refusa absolument cette sorte de felicité; & l'on entendit dans tout l'auditoire une confusion de voix, les uns disoient que sans la vûë de Dieu ils seroient miserables avec toutes leurs délices; & les autres assûroient que la vûë seule de Dieu leur donneroit plus de joye en un seul moment, que tous les plaisirs imaginables ne pouroient leur en faire goûter dans la durée de tous les siécles.

Ils avoient bien raison, Messieurs; aussi puis-je dire que de cette vûë, & de cet amour de Dieu naîtra cette joye inexplicable qui se trouvera dans ce Royaume de paix : car une ame n'y sera pas plûtôt entrée, que Dieu la plongera comme dans un
Matth. 25. ocean de délices : *Intra in gaudium Domini tui* : Entre, ame sainte, dans la joye de ton Seigneur & de ton Dieu. La joye n'entrera pas dans ce cœur, mais ce cœur entrera dans cette joye, & s'y plongera comme dans une

abîme; ou bien si cette joye entre dans le cœur, aprés que Dieu l'aura élargi, & rendu capable de la contenir, je m'imagine qu'il en sera comme de la Mer, qui ne regorge point, quoi qu'elle reçoive dans son sein tous les Fleuves; parce qu'en même tems qu'elle les reçoit d'un côté, elle s'en décharge de l'autre; de même il y aura comme un flux & reflux continüel de délices, de Dieu dans cette ame, & de cette ame dans Dieu; ce qui empêchera que cette joye ne tarisse, ou que les Bienheureux ne s'en dégoûtent; parce que Dieu les faisant passer par son cœur, avant que de les verser dans celui des Bienheureux, il leur donnera toûjours une nouvelle douceur, qui fera qu'elles paroîtront toûjours nouvelles, & toûjours entieres: *Intra in gaudium Domini tui*, entre dans la joye de ton Dieu.

Autre, Messieurs, est la joye des hommes, autre celle des bêtes, autre celles des Anges, & chaque creature a sa joye proportionnée à la condition de son être: mais la joye que Dieu prépare à une ame bienheureuse, est la joye de Dieu même, *intra in gaudium Domini tui.* Or combien faut-il que Dieu étende ce cœur, pour le rendre capable de la joye qu'il goûte lui-même? Je ne m'étonne donc plus si l'Apôtre nous assure, que ni l'œil n'a vû, ni l'oreille entendu, ni le cœur compris la grandeur de ce bonheur. *Nec in cor hominis ascendit.* Cet esprit de l'homme, tout perçant qu'il puisse être, se trouve au bout de toutes ses pensées; son cœur, tout insatiable qu'il est, trouve que

1. ad Corinth. 2.

ce bien eſt encore plus grand que ſes deſirs, & ne peut atteindre juſques-là, *nec in cor hominis aſcendit.* Remarquez bien cette parole; afin d'aimer toutes les autres choſes du monde, il faut que le cœur s'abaiſſe & qu'il deſcende, parce qu'elles ſont infiniment au deſſous de luy; mais pour la gloire qu'il eſpere, & la joye que Dieu lui prépare, il faut qu'il monte, & qu'il s'éleve, *nec in cor hominis aſcendit*: & il a beau même monter, s'élever & s'étendre, elle eſt encore infiniment au deſſus.

Mais ce qui mettra le comble à ce bonheur, eſt en troiſiéme lieu, que ce Royaume du Ciel, eſt un Royaume éternel, dont la durée s'étend dans tous les ſiecles, & qui eſt en ce point, auſſi bien que dans tous les autres, bien different de ceux de la terre, leſquels ont leurs accroiſſemens, leurs périodes, & leur décadence; mais dans le Ciel, on y joüira éternellement du bien qu'on y poſſede; & ce bien ſera hors des atteintes & des revolutions des tems; une poſſeſſion tranquille, qui ne ſera plus ſujette ni à l'empire de la fortune, ni à tous ces accidens qui nous menacent, ni à toutes ces miſeres qui nous accablent, ni à toutes ces inquietudes enfin qui nous traverſent ici-bas; ce qui fait que les Saints joüiſſent d'un repos & d'une paix inaltérable, dans l'aſſurance de ne perdre jamais leur bonheur.

Je ſuis à couvert de tous les dangers, & de tous les malheurs, dira un Bienheureux; & puis jettant les yeux ſur les hazards qu'il a courus, ſur les combats où il s'eſt trouvé

aux priſes avec le Démon, la chair, & le monde; ſur les travaux qu'il a ſoufers, & dont il ſe voit délivré pour jamais; cette penſée lui fera goûter de plus en plus ſon bonheur, par une reflexion actuelle ſur le bien dont il joüit. Nous experimentons nous-mêmes combien il eſt doux d'avoir échapé quelque grand peril, & de ſe ſouvenir des fâcheuſes rencontres où nous nous ſommes trouvez. Comme un Pilote arrivé au port aprés avoir eſſuyé toute la rage de l'Ocean, & s'être vû mille fois à deux doigts de la mort; comme un ſoldat qui ſe voit couronné, aprés s'être vû ſur la bréche, & s'être trouvé à l'aſſaut d'une Ville; comme les Iſraëlites ſortis de la ſervitude de l'Egypte, leſquels conſideroient avec un certain étonnement mêlé de joye, les chariots de Pharaon, & l'attirail de ſon Armée, qui flotoit ſur le rivage de la Mer rouge; comme Loth qui ſe vit délivré de l'embraſement, qui avoit reduit en cendres les Villes de Sodome & de Gommorrhe. Et cependant, Meſſieurs, ce ſoldat qui a échapé tant de dangers, peut y demeurer dans une autre rencontre; ce Pilote qui s'eſt ſauvé tout degoûtant du naufrage, peut être enſeveli une autre fois au milieu des flots: Loth pouvoit être envelopé dans un autre incendie, & les Iſraëlites n'étoient pas encore arrivez à la terre promiſe, car il y avoit encore bien du chemin à faire, & bien des ennemis à combattre.

Mais dans le Ciel plus de crainte, plus de danger, rien qui les puiſſe faire déchoir de cet heureux état; point de paſſions au de-

dans, point d'occaſions ni d'ennemis au dehors, point de puiſſance dans l'Univers qui le leur puiſſe ravir. Ils verront alors l'Enfer ſous leurs pieds, & ce leur ſera un ſpectacle de joye; parce qu'ils le verront fermé pour eux pour jamais; & je puis dire qu'ils ne recevront pas moins de joye pour avoir évité un malheur infini, que de ſe voir en poſſeſſion d'un infini bonheur.

Outre que ce Royaume étant éternel, tous les biens qui s'y trouvent ſeront de même nature: c'eſt pourquoi cette aſſurance de ne les perdre jamais, non ſeulement donne aux Bienheureux une certaine ſecurité, qui eſt comme l'achevement & la perfection de leur bonheur; mais encore elle leur fait goûter à chaque inſtant, tous les biens qu'ils auront durant toute l'éternité; parce qu'ils font ſans ceſſe cette reflexion, c'eſt pour jamais que je ſerai heureux de la ſorte; & ainſi portant leur vûë ſur des milliers de ſiecles multipliez à l'infini, & puis ramaſſant par la force de leur eſprit, cette durée infinie en chaque moment, cette penſée, & cette reflexion leur rendra preſens tous les plaiſirs de l'avenir.

De ſorte, Chrêtiens, que d'être dans le lieu le plus délicieux qui ſoit au monde, demeurer avec la plus charmante compagnie qu'on puiſſe s'imaginer, être dans l'abondance de tous les biens que le cœur peut ſouhaiter, être rempli & comme inondé d'un torrent de plaiſirs, c'eſt quelque choſe de grand, & capable de flater nos deſirs; mais ce n'eſt que la beatitude accidentelle: Voir, & aimer Dieu, & joüir de ce divin objet, qui ſeul peut nous

rendre

rendre heureux, c'eſt quelque choſe de plus, c'eſt l'eſſence de la beatitude même, comme on l'appelle; mais poſſeder tout cela pour jamais, être bienheureux de la ſorte une éternité toute entiere : ah! voila le grand mot qui met le comble à leur bonheur, qui ajoûte un ſurcroît infini à toutes leurs joyes, & qui fait comme une nouvelle felicité au milieu du Paradis même. O éternité! qui eſt toûjours dans la penſée des Saints comme le ſceau de leur bonheur, que n'es-tu ſans ceſſe dans la nôtre pour adoucir du moins les maux de cette vie? Car il n'y a rien qui ne nous ſemblât doux dans l'eſperance d'une éternité de gloire qui nous attend : Eternité! que Tertullien appelle le revenu de Dieu, & qui lui fait joüir de tout ſon bonheur à la fois : *Cenſus Divinitatis æternitas.* A qui tient-il que vous ne ſoyez auſſi le nôtre maintenant? puiſque vous êtes un bien dont nous pouvons acquerir le fond à tous les momens de cette vie? Mais, ô Royaume éternel! l'objet de nos vœux, & de nos deſirs! Quel bonheur ne renfermez-vous point? puiſqu'aprés avoir épuiſé toutes nos penſées & toutes nos paroles, nous n'avons encore rien dit : c'eſt pourtant à peu prés ce que nous en pouvons dire en general, & tout ce que nous en pouvons concevoir ici-bas : c'eſt un Royaume où ſe trouve l'abondance de tous les biens que nous poſſederons parfaitement, en poſſedant Dieu : c'eſt un Royaume de paix, où la joye & les délices ſont inexplicables; parce que toutes nos puiſſances y joüiront de leur ſouverain bien :

c'eſt enfin un Royaume éternel, où nous ſerons dans l'aſſurance de ne perdre jamais le bonheur que nous poſſederons.

Certes toute imparfaite & toute groſſiere que ſoit cette idée que je me ſuis formée du Royaume du Ciel, je m'aperçois que vous le ſouhaitez de toute l'ardeur de vos deſirs, & que la ſeule eſperance de le poſſeder un jour, vous donne déja une joye qui ſurpaſſe toutes les joyes que le monde peut inſpirer : Mais ſçavez-vous bien que ce bonheur ne ſe donne pas pour rien, & que cette gloire ne s'acquiert qu'à titre de recompenſe; que ce Royaume eſt une place de conquête, qui ne s'emporte que par force ; & enfin que c'eſt un prix qui ne s'accorde qu'au merite, C'eſt la ſeconde conſideration, & la ſeconde Partie de ce Diſcours, qui aprés avoir excité nos deſirs froids & languiſſans pour un ſi grand bien, doit animer enſuite nôtre courage pour l'acquerir.

SECONDE PARTIE.

C'Eſt, Meſſieurs, une remarque que vous pourez faire plus à loiſir, que toutes les fois que le Texte ſacré parle de ce Royaume, de cet incomprehenſible bonheur, qui nous eſt préparé aprés cette vie, il y a toujours quelque parole qui nous fait connoître que c'eſt comme un prix, & comme une recompenſe qu'on nous le donne, ou qu'on nous le promet : or la recompenſe préſupoſe neceſſairement le travail ; & ſoit que Dieu nous ait deſtiné cette gloire devant ou aprés nos merites (ce qui eſt une queſtion qui partage toute la Theologie) tous ſont d'accord

cependant qu'il ne la donnera jamais, du moins aux adultes, qu'à ceux qui l'auront meritée par leurs bonnes actions; parce que c'est une recompense, qui de sa nature les présupôse necessairement & indispensablement. Et c'est pour cela que le Fils de Dieu nous propose le Ciel tantôt comme un champ, & comme une moisson, où il envoye des ouvriers pour travailler; mais à condition qu'à la fin de la journée, c'est-à-dire, aprés le temps de cette vie, nul ne sera recompensé qu'aprés avoir travaillé, & même à proportion de son travail: tantôt comme un trésor caché, il faut foüir long-tems, bien peiner, & bien chercher avant que d'en faire la découverte; mais sur tout, comme nous avons dit, il nous le destine comme un Royaume dont il faut faire la conquête: il y a des assauts à soûtenir, des combats à donner, & des ennemis à vaincre: *Regnum Cœlorum vim patitur, & violenti rapiunt illud.* Mais sous quelque figure, & sous quelque simbole qu'il nous le represente, il est toujours une recompense de nos merites. **Matth. 11.**

Or toute recompense, comme vous sçavez, doit avoir deux conditions: la premiere, qu'on ne la puisse exiger par nul autre droit; parce qu'elle doit entierement dépendre de la volonté de celui qui la propose: & la seconde, que l'ayant une fois meritée sous ce titre, elle fonde un droit & une prétention legitime dont on ne peut être frustré sans injustice. Ce sont, Chrêtiens, les deux caracteres particuliers de la promesse qui

nous est faite du Royaume du Ciel, comme la recompense & le prix de nos travaux.

Car premierement, Dieu l'ayant fait pour l'homme, il nous apartenoit dans l'état d'innocence, à titre de fondation; ou, si vous voulez, comme un present de la bonté du Createur: mais aprés avoir perdu ce droit, par la desobéissance de nos premiers peres; ce Royaume nous a été acquis & rendu par un Dieu, qui l'a voulu acheter au prix de sa vie & de tout son sang, afin de nous le laisser ensuite à titre d'heritage; mais pour rentrer dans le premier droit, & être legitimes possesseurs du second, ce même Dieu y a voulu mettre une condition indispensable, qui est de l'acquerir & de le meriter par nos bonnes actions; comme si cette heureuse possession n'estoit pas assez glorieuse pour nous, si nous ne contribuïons à en faire la conquête. Ainsi le Ciel, qui est le trône de la gloire de Dieu, est en même temps le theatre de la nôtre, en le possedant comme le juste prix de nos merites; & c'est le sentiment de plusieurs Docteurs, que dans cet heureux sejour chacun portera les marques de son courage; les Martyrs, par exemple, les instrumens de leurs suplices; & le Disciple bien-aimé aprés nous avoir fait la peinture de cette admirable Cité, & de la multitude prodigieuse de ses habitans, qui sont autant de Princes & de Rois, se contente de dire, pour tout apareil de leur triomphe, qu'ils auront tous des palmes dans leurs mains, *Et palmæ in manibus eorum.* Pour nous faire entendre par ce symbole, que per-

Apocal. 7.

ſonne n'y entrera qu'en qualité de victorieux; & que quoi que tous ne ſoient pas Martyrs, tous cependant auront des palmes en la main pour marques de leurs combats, de leurs victoires & de leurs triomphes, & que s'il y a des ordres, des rangs, & des Trônes differens, c'eſt le merite qui les donne, & la differance des recompenſes qui les fait.

Ainſi, mon cher Auditeur, tranſportez-vous aujourd'hui d'eſprit & de penſée en cet heureux ſejour, conſiderez ce jeune enfant qui a mieux aimé perdre la vie, que la foi, & que l'innocence: Voyez-vous cette autre qui a triomphé de tous les charmes du monde, & de la foibleſſe de ſon ſexe, *Vicit ſexum & ſeculum*, comme parle ſaint Auguſtin Jettez les yeux ſur tant de perſonnes de même rang, de même âge, de même profeſſion que vous, leſquels ont emporté le Ciel par leurs vertus, & par leurs genereuſes actions; *Tu non poteris quod iſti, & iſte?* Comme la continence ſembloit dire à ſaint Auguſtin lui-même, Pourquoi ne pouriez-vous pas ce que celui-là a entrepris, & dont cet autre auſſi foible que vous, eſt venu ſi courageuſement à bout? Voila une multitude de Vierges, de Martyrs & de Saints, de tout âge, de tout ſexe, & de toute condition, leſquels font un gros, & comme une nüée de témoins, dit l'Apôtre; *Talem habentes impoſitam nubem teſtium:* & le témoignage qu'ils porteront un jour contre vous vous accablera de reproches, ſi vous n'avez pas le courage de les imiter.

Eadem habet Beda, ſerm. 18. de Sanct.

L. 8. Confeſſ. c. 9.

ad Hebr. 12.

Que, ſi leur exemple n'a pas aſſez de force

pour nous porter à les ſuivre, élevons les yeux de nôtre ame juſqu'à la conſideration de la recompenſe dont ils joüiſſent: Jeſus-Chriſt nous la propoſe & nous la fait entendre par ce langage, plus puiſſant que toutes les paroles; que pour arriver à ce terme il faut les ſuivre, & combatre comme eux, ſi nous voulons avoir part à leurs couronnes. Or, ſi cela eſt, comme on n'en peut douter; ſoufrez, mon cher Auditeur, que je vous demande à quel droit vous prétendez avoir le Ciel, poſſeder cette gloire, & joüir de ce bonheur? Il faut l'obtenir à titre de recompenſe, ou n'y prétendre jamais, cela eſt inconteſtable: ç'a donc, faites un peu vous-méme la liſte de toutes les actions que vous faites pour le meriter; je parle de celles, en vertu deſquelles la plûpart des Chrêtiens y prétendent: Helas! j'y trouve peut-être une Meſſe entenduë les jours d'obligation avec mille diſtractions: un Sermon, où l'on vient ſouvent plûtôt pour voir, & pour être vû, que pour profiter de la celeſte manne de la parole qu'on y prêche, quelque legere aumône; & enfin quelques prieres faites à la hâte le ſoir & le matin. En verité eſt-ce là tout ce que vous voulez faire pour meriter cette recompenſe? Vous-mêmes eſtimez-vous ſi peu cette gloire, à laquelle vous aſpirez? & n'êtes-vous point honteux de la mettre à ſi bas prix? Mais puis-je dire, en voyant le peu que vous faites, que vous voulez l'avoir à quelque prix que ce ſoit? Hé quoi le Sauveur du monde, à qui cette gloire apartenoit par tous les droits imaginables, ne l'a

point voulu posseder qu'à ce titre de recompense, & de merite : *Qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem.* Et certes par combien de travaux, par combien de sueurs & de soufrances l'a-t-il voulu meriter ? Vous le sçavez assez, que ne tirez-vous donc hardiment cette consequence, puis-je croire que ce qui a été le prix de tant de soufrances, & de tant de travaux d'un Dieu, que ce qu'il a merité par tant de torrens de sang, que ce qui a été la recompense de tant de douleurs, d'outrages & de tourmens qu'il a endurez pour l'obtenir, me soit donné pour rien ? En verité seriez-vous assez presomptueux pour vous y attendre? *Non coronabitur nisi legitimè qui certaverit.* C'est un ordre établi de Dieu, que personne n'obtiendra la couronne, s'il n'a courageusement combatu, & s'il n'est sorti victorieux du combat.

Ad Hebr. 12.

2. ad Tim. 2.

Si donc cette gloire ne s'emporte que par le merite, avec quelle apparence de justice y pourons-nous prétendre ? & avec quelle hardiesse la demanderons-nous un jour en voyant un Dieu couvert de playes, & nous qui n'aurons pas sur nôtre corps la moindre marque de nôtre courage ? D'ailleurs, quand je considere ce qu'ont fait tant de Saints, afin de meriter cette même gloire, & ce même bonheur ; quand je pense à ces solitudes affreuses, où ont vécu tant de saints Anachoretes, séparez du monde, & de tout commerce des hommes : Quand je me souviens de ces grotes où tant de Penitens ont passez leurs jours, comme des cadavres vivans renfermez dans des sepulchres: quand je

lis les combats des Martyrs, & les persecutions de l'Eglise naissante, qui semble n'avoir été cimentée qu'avec son propre sang; ou que je considere les austeritez de tant de saints Religieux, austeritez qui me font frémir d'horreur quand j'y pense, ou que j'en entend faire le recit, comme parle saint Ephrem. *Vita illorum mihi horrorem incutit.* Sçavez-vous bien, Chrêtiens, quelle est la reflexion que vous & moi nous devons faire? Le Ciel est-il à meilleur marché qu'il n'estoit alors? L'Eternité bienheureuse est-elle diminuée de prix? ou la récompense que nous attendons est-elle autre que celle qu'ils esperoient? Non certes; mais c'est que nous ne connoissons pas si bien ce que vaut le Ciel qu'ils le connoissoient: car quand un homme soufriroit lui seul tous les travaux, tous les suplices, & tous les martyrs imaginables pour l'acquerir, il seroit toûjours vrai de dire avec l'Apôtre, *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam*, qu'il n'y a point de proportion entre la peine & la recompense: C'est un poids éternel de gloire, ajoûte-t-il. *Momentaneum & leve tribulationis æternum gloriæ pondus operatur.* Et par consequent tout ce que nous pourons faire pour l'obtenir sera toujours leger, & ce poids immense l'emportera avec plus d'avantage, que si l'on mettoit toute la masse de la terre d'un côté, & de l'autre un grain de poussiere, qui seroit le joüet des vents, selon l'expression de ce méme Apôtre, *supramodum in sublimitate*: C'est-à-dire, comme l'explique saint Thomas, *Supra omnem mensuram.* C'est une

De Vit. & exerc. Monach. serm. 1.

Ad Rom. 8.

2. ad Corinth. 4.

Ibidem.

recompense à la verité, mais en laquelle Dieu semble n'avoir gardé ni mesure, ni proportion; *Supra omnem comprehensionem mentis*, comme traduit saint Anselme: ce prix & cette recompense est au dessus de toutes nos conceptions, & de tous les effets de nôtre esprit, qui n'y peut même remarquer aucun raport. *Supra omnem excellentiam*, comme dit saint Chrysostome, c'est une recompense, ou plûtôt c'est la recompense par excellence; & Dieu qui a voulu garder des regles & des loix dans tout le reste de ses ouvrages, a ici passé toutes les mesures; parce que, comme dit un Prophete, c'est en cela seul qu'il a voulu paroître magnifique; *Isaie 33.*
Solum modò ibi magnificus est Deminus noster. Comme si tout le reste devoit être compté pour rien, & que ce ne fût que pour cela seul qu'il a épuisé tous les trésors de ses richesses, qu'il a employé tous les efforts de sa puissance, & qu'il a étalé toutes les profusions de sa bonté; & par consequent, quoi que cette gloire soit effectivement une recompense, on peut dire neanmoins en ce sens, qu'elle se donne pour rien, *Pro nihilo* *Psal. 105.*
habuerant terram desiderabilem. Parce qu'aprés avoir tout fait, tout donné, tout quitté, tout soufert, c'est encore pour rien que nous l'aurons; puisque cette recompense surpasse tout ce que nous pourons faire, & tout ce que nous pourons soufrir pour la meriter.

Cependant, Chrêtiens, quelque infinie que soit cette recompense, étant recompense, je dis que nous avons droit d'y prétendre, parce que quand on execute la chose, pour la-

quelle une recompenſe eſt promiſe, on eſt fondé en droit de la demander. C'eſt pourquoi l'Apôtre l'apelle une couronne de Juſtice, qui lui eſt dûë, *De reliquo repoſita eſt mihi corona Juſtitiæ, quam reddet mihi juſtus Judex.*

2. ad Timoth. 4.

Auſſi eſt-ce une verité orthodoxe, que nous meritons ce Royaume de gloire à titre de recompenſe, par un merite même de condignité, qui eſt renfermé dans toutes les bonnes actions que nous faiſons en état de grace; de maniere que quelque recompenſe que Dieu nous pût donner, quand il nous donneroit l'empire de tout le monde, toutes les richeſſes de la nature, & tout ce que nous pourons imaginer de grand; à moins qu'il ne ſe donne lui-même avec tout ſon Royaume, tout le reſte ne peut être le prix de nos travaux.

Quel avantage, mon cher Auditeur! je ne ſçai ſi jamais vous y avez bien fait reflexion comme il faut, de pouvoir à chaques prieres que vous faites, à chaque aumône que vous donnez, à chaque action de charité que vous pratiquez, de pouvoir, dis-je, acquerir ce Royaume, & meriter cette gloire qui vous eſt dûë par juſtice, & que l'on ne peut plus vous refuſer, depuis qu'elle eſt propoſée comme le prix & la recompenſe de vos peines.

Ah que cette penſé eſt capable d'adoucir les travaux de cette vie! de dire que ſi je ſoufre patiemment cette injure, ſi j'accepte pour Dieu cette Croix, & cette affliction de bon cœur, il y a un bonheur infini qui m'attend, & qui m'eſt dû. Au contraire dans

les plaintes & dans les murmures qui nous échapent, pensez, pensez un peu que voilà une gloire immortelle que vous perdez, faute d'un peu de patience, d'un peu de courage. Vous qui avez de la peine à vous contraindre, & à vous assujettir à tant de préceptes, & à tant de conseils de l'Evangile, à tant de pratiques de devotion qui vous gênent, vous qui ne pouvez visiter des malades dans un Hôpital, ni des prisonniers dans un cachot : ah ! levez un peu les yeux au Ciel, voyez quelle est la couronne & la recompense qui vous y est préparée, toutes les richesses de mille & mille mondes fonduës ensemble, peuvent-elles l'égaler ? & si vous aviez pensé à cela une bonne fois, mais pensé serieusement, trouveriez-vous la moindre difficulté à ce qui vous fait aujourd'hui tant de peine ? *Peto à te nate, ut aspicias cœlum*, disoit autrefois une genereuse mere à son fils pour l'encourager à souffrir le martyre : ô ! mon fils, je ne veux qu'une seule chose de vous, regardez le Ciel, regardez ce Royaume éternel, qui vous attend, & vous ne plaindrez plus le peu que vous endurez pour l'acquerir ; & c'est là cette même pensée dont nous devons nous animer parmi les souffrances, & les travaux qui sont inséparables de la vie Chrêtienne, parmi tant de miseres & tant de disgraces de la fortune, parmi tant de chagrins, & tant de déplaisirs : *Peto à te nate, ut aspicias Cœlum.* Courage, mon cher Auditeur, levez les yeux au Ciel, élevez-y vôtre cœur : si le chemin qui vous y conduit vous semble rude, & fâcheux, regardez le

2. Macab. 7.

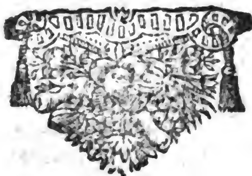
bonheur qui vous attend au terme, le prix est au bout de la carriere, & la couronne vous est préparée aprés le combat. Quand il faudroit une éternité de travail, pour joüir un moment de cette gloire, vous ne l'auriez pas encore achetée ce qu'elle vaut : & que sera-ce donc, s'il ne faut qu'un moment de peine pour vous assurer ce Royaume éternel? *Peto à te nate, ut aspicias Cœlum.* C'est la recompense, vous le sçavez, qui fait entreprendre les choses les plus hazardeuses, & les plus difficiles : un soldat monte à l'assaut à travers la gresle des coups, un artisan travaille jour & nuit ; un Marchand court les terres, & les mers ; & cela pour une petite recompense, qui leur échappé souvent des mains, pour un petit interest, ou pour une vaine gloire dont ils sont entêtez ; & aprés qu'ils l'ont achetée si cher, il se trouve qu'ils n'ont embrassé qu'une image creuse, au lieu d'un bien solide, & effectif. *Et hi, ut corruptibilem coronam accipiant*, dit l'Apôtre, & nous, pour une recompense si juste, pour une recompense si certaine, fondée sur la parole, & sur la promesse de Dieu même, nous ne ferons rien, ou nous plaindrons le peu que nous faisons? *Nos autem ut incorruptam.*

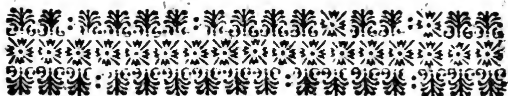
2. ad Corinth. 9.

Conclusion. Afin que cette derniere pensée, qui servira de conclusion à tout ce discours, fasse encore plus d'impression sur vôtre esprit, representez-vous d'un côté le Royaume du monde le plus florissant, dont la joüissance ne dureroit qu'un moment ; & de l'autre une mediocre fortune, tranquille & aisée, mais pour un siecle tout entier ; y a-t-il, à vôtre

avis, un homme de bon ſens, qui ne dût preferer cette mediocre fortune pour cent ans à la poſſeſſion de ce Royaume, dont on ne joüiroit qu'un moment ? parce que le peu de durée de celui-ci détruiſant, & aneantiſſant toute ſa grandeur, ne la feroit regarder que comme une ridicule vanité. Paſſez encore plus avant, & changez de ſiſtême ; mettez d'un côté la joüiſſance d'un Royaume avec toutes ſes richeſſes, ſa puiſſance, & tous ſes plaiſirs, pour un ſiecle entier ; & de l'autre une bagatelle de peu de durée; quel jugement feriez-vous d'un homme qui la prefereroit à tant de grandeurs, & à tant de délices ? Helas ! Chrêtiens, la folie de la plûpart des hommes va bien à un autre excés, ils renoncent au Royaume du Ciel, à la poſſeſſion de ces biens infinis, & du bonheur éternel qui les attend, pour les plaiſirs de cette vie, laquelle en comparaiſon de l'éternité, eſt mille fois moins qu'un moment à l'égard de tout un ſiecle. Et ce n'eſt pas encore le comble de leur imprudence, de leur folie, ou de leur inſenſibilité ; car je ne ſçai de quel nom l'appeller ; ils quittent l'un pour s'attacher à l'autre avec un enteſtement ſi furieux, qu'il faut qu'ils ſe faſſent violence pour penſer ſeulement au Ciel, où eſt leur patrie, leur royaume, & tout leur bonheur. N'eſt-ce pas un enchantement étrange, & une prodigieuſe illuſion ? Et faudroit-il d'autre preuve de l'aveuglement des hommes ? O Ciel ! Paradis! Royaume éternel ! faut-il qu'on te ſouhaite ſi peu, que l'on pleigne le peu de violence qu'il ſe faut faire pour t'acquerir ? Faut-il qu'un

Dieu tout-puissant, tout riche, & tout magnifique qu'il est, ne puisse attirer nôtre cœur, qui n'est fait que pour luy? Faut-il qu'une si ample recompense ne soit pas assez puissante pour nous animer à souffrir quelque chose pour la meriter? Certes puisqu'un si grand bien se donne pour recompense, qui sera le lâche, qui ne fera quelque effort pour l'acquerir, & pour le meriter? J'oserois répondre de vous, Chrêtiens, qu'à l'instant que je vous parle, vous en prenez la resolution: il n'y a plus qu'à l'executer pour meriter cette couronne de gloire dans l'Eternité bienheureuse, &c.





DIX-SEPTIE'ME SERMON, POUR LE TROISIE'ME DIMANCHE DE CARESME.

De la Médisance.

Erat Jesus ejiciens Dæmonium, & illud erat mutum, *Luc.* 11.

Jesus chassoit un Demon, & ce Demon étoit muet: S. Luc, c. 11.



C'Est, Messieurs, une verité fondée sur l'Ecriture, & sur le sentiment des Peres, que chaque vice a son demon, qui porte les hommes & qui les sollicite à le commettre. Ce qui fait qu'on donne quelquefois aux demons le nom de ces vices, & que l'on dit, par exemple, qu'une personne est possedée du demon d'avarice, du demon

d'impureté, du demon de vangeance, ou d'orgueil; en un mot de tous les autres vices qui par leurs differens effets font voir les differens moyens que ces malheureux esprits mettent en œuvre pour nous tenter, & pour nous perdre. Or ce Demon müet de nôtre Evangile est un Demon qui nous fait taire lorsque nous sommes obligez de parler, au lieu qu'il y en a d'autres qui nous font parler, lorsqu'il faut garder un profond silence.

A la verité les pechez qui se commettent par la langue sont infinis, selon le sentiment de saint Jacques, qui l'appelle *universitas iniquitatis*, comme qui diroit l'instrument de tous les maux; mais je ne sçai si l'on en commet moins par le silence qu'on garde dans les occasions, où le devoir, la conscience, la justice, le zele & la charité nous obligent de parler. Je ne m'étendrai pas sur toutes ces occasions en particulier, mon dessein n'étant aujourd'hui que de m'arrêter à une seule, mais infiniment délicate, mais d'un exemple pernicieux, mais si ordinaire dans la vie, qu'il semble qu'on ne la puisse éviter. C'est, Messieurs, de se taire lorsqu'on parle mal du prochain, & d'écoûter la médisance lorsqu'il faudroit s'opposer à celui qui la fait. Le détracteur, celui qui est possedé du demon même de la médisance commence le desordre; & même, selon nôtre Evangile, il se joint avec sept autres demons plus déterminez que lui, pour enlever tout le bien, tout l'honneur, & toute la reputation de celui qu'il attaque.

Jacob. 3.

Mais ceux qui le souffrent médire, qui y prennent plaisir, qui l'excitent, ou qui luy applaudissent, ceux qui pouroient dire assez de bien pour excuser, ou pour défendre celui dont on parle; Enfin ceux qui croyent n'avoir rien fait contre la charité, parce qu'ils n'ont rien dit, sont autant de demons müets, qui prêtent main-forte au premier, & qui sont complices de tout le desordre, & de tout le ravage que cause la médisance; puisque si personne n'écoutoit médire, il ne se trouveroit bien-tôt plus de médisans: ce vice étant d'ailleurs un vice décrié parmi ceux qui n'ayant pas tout-à-fait renoncé au Christianisme, conservent assez de conscience pour ne point vouloir entendre blesser la reputation de ceux, que la foi doit faire regarder comme leurs freres: mais helas qu'il y en a peu de ceux-là! Ce qui fait que saint Paulin appelle la médisance, *extremum diaboli laqueum*, le dernier piege du Demon, où l'on tombe insensiblement aprés avoir évité tous les autres. C'est, Chrêtiens, ce piege si dangereux que nous tend ce Demon müet, que je veux tâcher de vous découvrir aujourd'hui. Demandons pour ce sujet les lumieres du S. Esprit, par l'intercession ordinaire de la glorieuse Vierge. *Ave Maria.*

EST-il donc vrai, Chrêtiens, qu'écouter la médisance, n'est pas un moindre peché, que de la faire? Oüi, si nous en croïons tous les Docteurs, qui les confondent ensemble, & qui regardent les uns comme les autheurs du crime, & les autres comme les complices,

qui tous contribuent également à la perte & à la ruine du prochain, en lui ravissant ce qu'il a de plus précieux, qui est sa reputation. De maniere que si la médisance est une espece de larcin, comme on l'appelle ordinairement, il faut dire que l'un est le voleur, & l'autre le receleur, qui partagent ensuite également la dépoüille : si c'est un meurtre & un assassinat, nom qui exprime le mieux sa malice & sa cruauté ; il faut ajoûter que l'un fait le coup, pendant que l'autre arrête, & retient celui qu'on frape, & l'empêche d'échapper. Enfin si c'est un incendie, ainsi qu'en parle l'Apôtre saint Jacques, ne faut-il pas dire, que l'un met le feu, & l'autre souffle pour l'allumer, ou du moins qu'il est spectateur de l'embrasement, sans s'empresser pour l'éteindre, & sans appeller au secours : la Justice des hommes fait également le procés à ces deux sortes de criminels, & les punit comme coupables du même vol, du même meurtre & du même incendie ; celle de Dieu met-elle davantage de distinction, à l'égard de la médisance ; souvent même il y a des circonstances qui marquent un plus grand fond de malignité dans celui qui entend médire, & qui le rendent plus criminel.

C'est pourquoi, Messieurs, comme d'un côté l'on ne peut séparer l'un de l'autre, & d'ailleurs que j'ai dessein de ne parler qu'à ceux qui écoûtent la médisance, aprés avoir representé dans un autre Discours, le desordre que causent ceux qui médisent ; souffrez que je vous fasse juger du second par le premier, & qu'en les comparant tous deux, je

vous fasse concevoir l'énormité de celui que vous apprehendez le moins, & contre lequel vous êtes le moins en garde; en vous faisant voir qu'écouter la médisance n'est pas un moindre peché contre la justice & contre la charité que nous devons au prochain, que médire soi-même: car la justice doit empêcher le tort qu'on fait au prochain, lors qu'on en dit du mal en nôtre presence, ce sera mon premier Point: la charité nous doit exciter à le défendre, & à lui rendre ce bon office, puisque nous le pouvons, & que c'est peut-être la seule chose en quoi nous pouvons davantage l'obliger, ce sera le second: c'est tout le partage de ce discours.

PREMIERE PARTIE.

IL est sans doute de la justice, Messieurs, de ne pas écouter la médisance; & je crois que quand je dis l'écouter, vous entendez assez que c'est y prêter l'oreille volontiers, & satisfaire cette curiosité inquiete que nous avons, d'apprendre les vices & les défauts d'autrui: c'est ce que je crois devoir supposer d'abord; parce que nous ne sommes pas maîtres de nos oreilles, comme nous le sommes de nôtre langue; souvent on entend malgré qu'on en ait, ce qui nous fâche, & ce qu'on souhaiteroit ne pas sçavoir. Il arrive même assez ordinairement, que ne pouvant pas deviner ce qu'on nous veut dire, ni de quoi on nous veut parler, on a plûtôt entendu le mal, que l'on n'a fait reflexion sur la malice de celui qui le dit, ni sur le tort qu'on fait à la reputation de celui contre lequel on le dit. Le peché n'est donc pas d'entendre sim-

plement ce qu'on n'a point prévû, & à quoi l'on n'a point donné d'occasion, mais il consiste dans le consentement qu'on donne à la médisance en souffrant le détracteur, & en marquant par l'attention qu'on lui donne, qu'on approuve & qu'on est bien-aise d'apprendre ce qu'il dit.

Or je dis que l'injustice est égale en tous les deux, parce que c'est consentir au tort que l'on fait à celui dont on ternit la reputation : car si médiré c'est ravir l'honneur du prochain, n'est-ce pas dans l'esprit de celui qui écoute la médisance que subsistoit cet honneur ? Vous avez conçû une opinion avantageuse d'une personne, c'est un bien qu'il possede, & que peut-être il s'est aquis par sa vertu, & par ses belles actions : vous souffrez qu'on le lui ôte ; vous le dépoüillez donc de ce bien, en perdant l'estime que vous en aviez ? & par consequent si celui qui l'attaque commet une injustice, n'est-ce pas par vôtre moyen qu'elle se commet ? puisque c'est dans vous, & par vous-même qu'il possedoit cette gloire ? Si ce détracteur pensoit seulement d'un autre un mal qu'il auroit vû, ou qu'il a appris par quelqu'autre voïe, sans le reveler à personne, ce ne seroit pas une médisanee, mais tout au plus ce seroit un jugement temeraire, mais ce jugement temeraire devient médisance, lorsqu'il vous fait connoître ses sentimens, & que vous les écoûtez avec tranquilité sans vous y opposer ; vous achevez donc cette médisance en quelque maniere, & vous lui donnez sa derniere malice en l'écoutant, & c'est de là

qu'on infere que le peché n'eſt pas moindre dans celui qui écoûte la médiſance, que dans celui qui la fait, puiſque l'injuſtice eſt commune, & que tous les deux y concourent de concert, comme à un ouvrage d'iniquité, qui eſt par indivis de tous les deux.

Il ſemble que celui qui l'écoute y a même plus de part, parce qu'il y apporte plus de ſang froid, & qu'il paroît plus inſenſible au mal du prochain, dont il ſe fait une eſpèce de divertiſſement; n'étant pas pouſſé à écoûter le mal, par les mêmes paſſions qui animent & qui aveuglent celui qui médit; de ſorte que l'injuſtice eſt, pour ainſi dire, toute pure de ſon côté, & n'a point d'autre ſource que ſa mauvaiſe volonté, qui ſe fait un plaiſir cruel & malin du malheur d'autrui. Ceci paroîtra plus ſenſible par un exemple. Imaginez-vous donc un furieux qui pourſuit l'épée à la main un homme dont il croit avoir été offenſé. Si au lieu de vous oppoſer au deſſein qu'a cet emporté de percer ſon ennemi, vous facilitez au contraire l'execution du meurtre qu'il veut faire, & ſi pouvant l'adoucir d'une parole, & prevenir ce malheur, ſans courir vous-même aucun riſque, vous refuſiez d'arrêter ce furieux & de le retenir, ne ſeriez-vous pas auſſi coupable que lui, du meurtre qu'il auroit executé.

Ajoûtons que l'effet de la médiſance eſt tout entier dans celui qui l'écoute, car ne voyez-vous pas que c'eſt lui qui prend tout le venin qu'elle inſpire? Que c'eſt lui qui changeant les ſentimens d'eſtime qu'il avoit pour celui que l'on décrie, en conçoit toute

une autre idée, & pert toute la bonne opinion qu'il en avoit, que c'est lui qui lui ôte cette vie, qui nous est si chere, & pour laquelle tous les hommes sont si passionnez, que c'est lui qui s'en forme ensuite tout un autre jugement, le plus souvent injuste & temeraire: en un mot tout le mal que la médisance est capable de produire, est-il ailleurs que dans l'esprit de ceux qui l'écoutent, ou elle détruit celui de qui on parle mal, en le rendant suspect, méprisable, ou criminel? Ceux qui médisent sont-ils autre chose que des accusateurs, & le plus souvent des faux témoins, qui chargent une personne, laquelle peut être innocente, au lieu que celui qui les écoute, s'en fait le Juge; car c'est à ce tribunal secret que les médisans en appellent: Si donc vous les écoutez favorablement, non seulement vous consentez à leur passion, mais vous prononcez contre l'accusé, sans l'écouter en ses défenses, & vous commettez la plus visible de toutes les injustices, qui est de condamner sans entendre.

Ajoûtez que si c'est encore la derniere des injustices dans un Juge de se laisser ou gagner, ou corompre, ou prévenir en faveur d'une des parties, personne n'est plus condamnable que celui qui écoute la médisance; car ne commet-il pas la même injustice? puisqu'en recevant un calomniateur, & en lui sçachant bon gré de ce qu'il lui apprend, il est déja à demi gagné par la curiosité, & prévenu par l'inclination naturelle de connoître des affaires d'autrui, & de s'en ren-

dre le Juge : ainsi disposé il croit facilement ce qu'on lui dit, sur la foi de celui qui médit de son frere, sans examiner les preuves de ce qu'il avance: que s'il ne prononce pas toujours publiquement l'Arrêt de condamnation, n'est-ce pas assez qu'il croïe coupable celui que l'on charge; puisque c'est ce seul jugement que cherche & prétend la médisance? Son silence n'est-il pas en cette occasion une marque de son consentement, & de son approbation? Or qui est à vôtre avis le plus injuste, ou celui qui accuse faussement, & sans preuves, ou celui qui condamne legerement & sans examen, ou celui qui condamne sur le raport d'un accusateur interessé? Quelle est donc l'injustice que vous commettez, puis qu'en écoutant la médisance, ou par le plaisir, ou par l'interest que vous y prenez, vous participez également au peché du détracteur.

C'est cependant à quoi peu de personnes font reflexion, lorsque par une vaine curiosité, ils prennent tant de plaisir à écouter les discours qui blessent & qui flétrissent l'honneur & la reputation du prochain, on se fait un point de conscience de raporter aux autres les médisances qu'on a entenduës; car l'injustice est alors toute visible, & on a conçû trop d'horreur d'un crime qui est en abomination devant Dieu & devant les hommes, pour n'en être pas allarmé : mais on ne fait guere de scrupule de les écouter; on s'imagine que s'il y a du mal dans un entretien de cette nature, c'est uniquement sur le compte de celui qui l'a ouvert, que tout le crime est pour celui qui parle, & le divertissement pour

ceux qui l'écoutent. Aussi voyons-nous que mille gens sur ce faux principe se font un plaisir d'entendre tout ce qu'il y a à redire dans les personnes du plus grand merite : les autres entretiens, soit de pieté, ou de science, ne les touchent jamais tant qu'un conte agreable de galanterie, ou que l'histoire d'un commerce secret qu'on a découvert depuis peu : Voila ce qu'on écoute avec attention, on se récrie pour marquer le plaisir qu'on y prend, on est bien aise de sçavoir le détail & l'issuë de l'intrigue, & la maniere dont elle a été découverte. Le détracteur qui voit que la conversation languit, & ne divertît point, si elle ne roule un peu sur la médisance, sçait le moyen de l'y tourner, & de rendre par là les esprits attentifs, sans que ceux qui l'écoutent s'aperçoivent du poison qui leur est préparé, & sans qu'ils s'imaginent cooperer à l'injure & à l'injustice qui est faite au prochain.

En second lieu, non seulement ils y cooperent, mais il est certain qu'ils en sont la cause, en excitant, & en animant le détracteur ; mais ils ne parlent pas, j'en conviens, mais comptez-vous pour rien le plaisir qu'ils marquent à l'écouter, & l'attention qu'ils apportent à ce qu'il dit ? Si selon le conseil du Sage, l'on entouroit ses oreilles d'épines, c'est-à-dire, si l'on recevoit mal un calomniateur, & si on lui faisoit mauvais visage, si l'on prenoit le parti de celui qui est si mal traité, en faisant entendre à celui qui en parle si desobligeamment, qu'il est mal informé, la médisance ne tom-

beroit

beroit-elle pas ? & n'étant relevée de perſonne, n'en demeureroit-elle pas là ? & ne mouroit-elle pas dans la bouche de celui qui l'a faite ? Mais l'ardeur qu'on marque à écouter, excite celui qui parle, lui fait appliquer ſon eſprit à donner toutes les couleurs de vrai-ſemblance à ce qu'il raconte, à enrichir ſon ſujet de tous les incidens qui peuvent le rendre agreable, & propre à divertir ceux qui ne cherchent autre choſe dans la converſation, ſans ſe mettre en peine, aux dépens de qui ils ſe divertiſſent : Or ſi celui qui excite ou qui pouſſe un autre à commettre un vol, ou un meurtre, eſt coupable du même crime & de la même injuſtice, que celui qui fait le coup, & qui execute le conſeil qu'on lui a ſuggeré : Pourez-vous vous juſtifier d'une médiſance, ou d'uue calomnie, à qui vous avez donné lieu par vôtre attention? Non, tous ces tours fins & délicats que le détracteur a cherché pour déguiſer la médiſance, & pour adoucir la peine que vous euſſiez eu à l'écouter, ne vous diſculperont point non plus que celui qui ſe ſert de ces artifices pour la faire recevoir.

De plus, comme lorſqu'on a une fois donné l'entrée au mal par une injuſte permiſſion, il va ſouvent plus loin qu'on n'a d'abord prétendu, non ſeulement on eſt cauſe de la médiſance par ce ſilence attentif, & par la joye que l'on témoigne à l'écouter ; mais encore davantage par l'approbation, & par les éloges que l'on donne à celui qui médit, & par l'applaudiſſement de toute la compagnie, qui n'eſt jamais plus ſatisfaite que lorſque le

fait qu'on raporte, est revêtu de toutes les apparences de la verité, & raconté plus agreablement; cette approbation ne donne-t-elle pas sujet ensuite de continüer? n'excite-t-elle pas chacun de raconter à son tour quelque chose d'aussi divertissant, & quelquefois même de feindre & d'embellir leur narration de mille traits piquans, qui n'ont point d'autre fondement que l'imagination de ceux qui les avancent? Or qui est à vôtre avis la cause d'une conversation si criminelle? n'est-ce pas ceux qui écoutent, & n'ont-ils pas la même part à la médisance, que ceux qui portent les autres à quelque méchante action? Et dans quelle illusion sont donc ceux qui se croyent bien disculpez, parce qu'ils n'ont rien dit, ni rien ajoûté au desavantage d'un absent, dont on a terni en leur presence la reputation; Quoi donc si vôtre langue n'a point lancé de traits qui l'ait pû percer, n'en avez-vous pas porté par celle des autres, en les animant par vos cris, par vos loüanges, par vos applaudissemens, par vôtre silence, & par vôtre application à les écouter?

Mais on ne s'en tient pas encore là, en écoutant médire, on ne demeure pas toujours müet, il faut bien de son côté fournir à la conversation, & dire quelque chose; médire comme les autres, un secret remords en empêche; mais on excite ceux qui ont commencé, à continuer, tantôt en feignant de douter de la verité de ce qu'on nous raporte, tantôt en s'informant d'où l'on peut avoir apris une intrigue si secrette, tantôt en pre-

nant foiblement le parti de celui qu'on offense, mais d'une maniere qui force le médisant à poursuivre son discours, & tantôt en marquant une surprise maligne, dont on ne paroît frappé que pour engager à développer le mystere tout entier, à en déclarer les complices & les témoins; & qu'est-ce que tout cela, je vous prie, n'est-ce pas afiler l'épée qui perce, & le rasoir qui coupe & qui tranche, pour faire la playe plus cruelle & plus profonde ? *Lingua eorum gladius acutus.* Psal. 56.

Et vous demandez aprés cela quel mal c'est que d'écoûter la médisance ? je vous répond que le mal est souvent plus grand que de la faire : Ce qui a donné sujet à un sçavant Autheur d'en expliquer la malice par cette comparaison, qui vous la rendra plus sensible : Ne vous êtes-vous jamais trouvé à la dissection que l'on fait quelquefois d'un corps humain, pour apprendre la situation des parties interieures, leur figure, leur raport, leurs fonctions, & l'usage de toutes les veines, de tous les muscles, & de toutes les arteres; il y a toujours un Chirurgien qui fait cette anatomie, le rasoir à la main, il y a des Medecins qui president à l'operation, qui montrent au doigt, & qui expliquent chaque chose en détail, & il y a des spectateurs qui regardent attentivement, qui interrogent, & qui instruisent, en sorte que rien n'échape; vous faites je m'assure l'application de cette similitude? on fait devant vous une espece d'anatomie, non pas d'un homme mort, mais d'un homme tout vivant; la mé-

disance découvre ses vices, ses defauts, ses airs, ses manieres; elle coupe, elle tranche de tous côtez, ceux qui l'excitent par leurs ris & par leurs applaudissemens assistent & sont presens à cette cruelle operation: les uns appuïent sur ce que l'autre a passé legerement; ils font remarquer des choses à quoi l'on n'eût peut-être pas fait reflexion; les autres qui ne faisoient qu'écouter, pour ne pas faire toujours un personnage müet, demandent ensuite, interrogent, admirent, se récrient; & comme c'est en leur faveur que se fait cette operation cruelle & injuste, ils y ont aussi la meilleure part.

Parce qu'en troisiéme lieu, ils rendent le mal plus grand, en rendant la médisance plus sensible à celui dont on la fait. Car qu'un avanturier, qu'un homme peu discret lâche quelque parole au desavantage, & contre l'honneur de quelqu'un, si les autres avoient soin de ménager la reputation de la personne absente, la médisance ne passeroit pas plus loin; un autre discours qu'on jetteroit à propos, feroit qu'on n'y penseroit plus, & celui dont on a mal parlé seroit en quelque maniere dédommagé du tort qu'on lui a fait, en apprenant que personne ne s'est arrêté à écouter le détracteur, il regarderoit ce peu d'attention qu'on y auroit fait, comme un mépris de ce qu'on a avancé, ou comme une justice qu'on a renduë à son merite, de n'avoir pas seulement voulu écouter ce qu'on a dit au préjudice de sa gloire; il se croiroit même bien vangé de l'affront qu'on lui auroit voulu faire; il concevroit enfin une esti-

me particuliere de la probité de ceux qui auroient fermé la bouche au détracteur, par un accueil ſi froid ; mais d'apprendre qu'on l'a tourné en ridicule en bonne compagnie, qu'on a raillé, qu'on a applaudi, qu'on a donné une favorable attention à tout ce qu'un médiſant a voulu dire contre lui, ſans qu'on ſe ſoit mis en peine de l'excuſer, ou de le défendre. Ah ! voila ce qui rend la médiſance ſenſible; car il ne faut point douter que celui dont on détracte, ne reçoive du moins autant de chagrin de ce que l'on croit du mal de lui que de ce qu'on en dit. Il ne ſe mettroit pas même tant en peine des invectives d'un ennemi, s'il étoit aſſuré que perſonne n'y ajoûte foi. Mais de voir que cet ennemi a été bien reçû, qu'on l'a écouté avec plaiſir, c'eſt ce qui l'offenſe vivement, & ce qui excite ces ſentimens de vangeance, qui éclatent ſouvent par de funeſtes effets. Ce ſont donc ceux qui écoutent la médiſance, & qui la croïent, qui cauſent ce deſordre, en cauſant ce déplaiſir à celui qu'on a tourné en ridicule : d'où il s'enſuit que tout ce que la détraction & la calomnie ont de cruel, de ſenſible, & de chagrinant, vient du côté de ceux qui l'écoutent, & c'eſt ce qui nous oblige à ne pas moins apporter de précaution à fuir les médiſans, qu'à nous éloigner de la médiſance même.

On ne peut pas toujours à la verité les éviter ; mais quand on ſe trouve dans une converſation, où le diſcours commence à tourner ſur le chapitre de quelqu'un, ne devroit-on pas ſçavoir à quoi la conſcience

oblige, en ces occasions fâcheuses & délicates tout ensemble : j'avoüe qu'on y est souvent assez embarrassé ; car enfin on a d'un côté son honneur à ménager, & de l'autre l'honneur du prochain ; ce sont deux écueils dont on ne peut guere éviter l'un, sans donner dans l'autre ; si l'on entreprend le médisant, & si l'on prend la liberté de lui remontrer son devoir, il y a sans doute des mesures à garder, il faut de la prudence & de l'adresse pour ne pas choquer l'un, en voulant défendre l'autre ; & pour vouloir ménager la reputation d'autrui, il n'est pas necessaire de risquer la sienne, en passant pour une personne malhonnête, qui ne sçait pas vivre, qui brusque les gens, & qui aigrit plûtôt le mal, qu'elle ne le guerit, par un remede ou trop violent, ou donné à contre-temps. D'un autre côté un Chrétien ne doit pas souffrir qu'on se joüe, & qu'on se raille ainsi du prochain ; car alors la conscience sent bien qu'on se rend complice de l'injure qu'on lui fait ; quel parti y a-t-il donc à prendre entre le danger de perdre sa propre réputation, & le soin avec lequel on doit empêcher la perte de celle des autres ; le voici, Chrétiens.

Comme il n'y a point de vertu sans la prudence qui la regle, jamais cette prudence n'est d'un plus grand secours que dans cette rencontre. On ne vous oblige donc pas d'attaquer l'un pour défendre l'autre ; ménagez tous les deux : Si c'est une personne au dessus de vous qui ouvre le discours, on peut doucement alleguer l'innocence de celui

qu'on accuse, ou compatir à son malheur, de le voir décrié pour une faute assez legere, sans qu'on ait égard aux vertus, & aux belles qualitez qui lui ont acquis tant d'honneur par le passé: n'en peut-on pas dire autant de bien que l'autre en dira de mal? ne peut-on pas marquer la peine qu'on a d'entendre ce discours, & témoigner qu'on n'y veut point prendre de part? Ne le peut-on pas même détourner adroitement? Si c'est une personne à peu prés égale qui veut faire le railleur & le mauvais plaisant, n'y a-t-il pas des manieres de le reprendre, & de l'arrêter, sans l'offenser, en opposant preuve contre preuve, ou quelqu'autre action qui détruise l'opinion qu'on pourroit prendre sur ce qu'on vient d'entendre? Quelque artifice dont se sert la médisance, on peut employer artifice contre artifice pour en empêcher l'effet; & si l'on veut entrer tant soit peu dans les interêts de celui qu'on blâme, ou qu'on censure, il n'y aura point de venin dont on ne trouve son contre-poison.

Mais si c'est une personne inférieure, qui s'émancipe, & qui se donne la liberté de médire en vôtre presence: la justice demande que vous vous serviez de vôtre authorité en cette occasion, & que vous entriez daus les sentimens du Prophete Royal, *Detrahentem secretò proximo suo hunc persequebar.* Je tenois pour ennemi, celui qui par une médisance envenimée outrageoit son prochain. Si c'est nôtre ami, qu'on offense, & dont on blesse la réputation, pourons-nous, sans violer les loix de l'amitié, souffrir qu'on l'attaque, sans *Psal.* 100.

nous mettre en devoir de le défendre? Si c'est nôtre ennemi, pouvons-nous avoir une plus belle occasion de lui rendre le bien pour le mal, & le forcer par là à quitter l'injuste haine qu'il a conçûë contre nous? Enfin si c'est une personne indifferente, nous en faisons un ami, en le prévenant & le gagnant par le meilleur office que nous puissions lui rendre. Mais tel qu'il puisse être, non seulement la justice demande que vous n'écoutiez point la médisance, mais de plus la charité chrêtienne vous le défend: C'est le second motif qui nous y oblige, & la seconde Partie de ce discours.

Seconde Partie.

C'Est, Messieurs, le premier & le plus noble effet de la charité, de cacher & de couvrir les pechez d'autrui, puisque le Prince des Apôtres semble avoir compris tous les autres dans celui-là seul, *Charitas operit multitudinem peccatorum*. Ce que le Sage avoit déja dit dans le même esprit, *Universa delicta operit Charitas*. C'est l'effet de cette vertu d'empêcher que les deffauts du prochain ne viennent à la connoissance des autres, & qu'ils n'éclatent au dehors: & c'est de là, d'où l'on infere la malice & l'énormité de la médisance, d'être si directement contraire au premier & au plus indispensable devoir de la charité; puisqu'elle a pour fin & pour but de faire connoître les défauts des autres, & tout ce qu'on a remarqué de mal dans leur conduite, & dans leur vie. D'où il s'ensuit que la même obligation que la loi de la charité chrêtienne nous impose de ne point

1. *Petri* 4.

Prov. 10.

publier les vices & les mauvaises actions d'autrui, nous engage aussi à ne les point écouter, parce que c'est à nous qu'on les découvre, & devant nous que la médisance les manifeste.

Ce qui me fait dire premierement, que jamais nous n'avons une plus belle & une plus facile occasion de marquer l'amour que nous portons au prochain, qu'en soûtenant ses interêts, lorsqu'on lui ôte sa reputation. Secondement, que jamais il n'y a plus de danger de violer cette charité, que quand on entend médire. Et enfin que c'est n'avoir nulle charité, que de paroître indifferent dans cette rencontre, & par consequent un peché d'omission dans le premier & le plus important de tous les préceptes que le Fils de Dieu lui-même nous a laissé. Faisons donc reflexion sur ces trois veritez si instructives & si necessaires pour conserver la charité.

Non, Chrêtiens, jamais occasion n'est plus heureuse pour marquer la charité que nous devons avoir pour le prochain ; car ce que les gens d'honneur se croyent alors obligez de faire par les loix de l'amitié, quand on blâme ou quand on censure les actions de leurs amis : un Chrêtien, dont le propre est d'aimer universellement tous les hommes, doit le pratiquer par une necessité indispensable. Cette grande maxime du Christianisme, de faire à l'égard des autres ce qu'il voudroit qu'on lui fist à lui-même, de regarder l'honneur du prochain comme son propre honneur, de soûtenir les interêts d'autrui comme les siens mêmes ; cette grande maxime,

dis-je, n'est pas seulement de conseil, elle est de precepte, elle est renfermée dans ces paroles : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Et certes peut-on rendre un service plus agreable, plus important, peut-on le rendre à moins de frais à celui qu'on est si étroitement obligé d'aimer ? Car enfin se dispenser de le secourir dans ses besoins, de lui donner de bons avis pour sa conduite, & enfin de lui rendre les assistances qui lui seroient necessaires en d'autres rencontres, nôtre peu d'autorité, nôtre peu de biens, nôtre peu d'adresse & d'industrie peuvent nous fournir une excuse assez legitime : Mais dans une occasion où il y va de sa reputation, de son honneur, rien ne nous peut excuser de le deffendre ; car enfin nous le pouvons sans risquer rien, sans peine, & sans dépense, il ne s'agit que d'arrêter la langue d'un médisant, qui va le perdre & le détruire dans l'esprit de ceux qui l'écoutent. Je vous demandé donc si ce n'est pas manquer au premier & au plus pressant de nos devoirs ?

Car pour quelle occasion vous reservez-vous à obliger vôtre prochain, si vous ne lui marquez pas vôtre charité en cette rencontre, qui est peut-être la seule que vous aurez jamais ? Que pouroit-on se promettre de vous, s'il vous falloit risquer quelque chose pour lui rendre service, si vous négligez de le faire, lorsqu'il ne vous en coûte que quelques paroles dites à propos, qu'un signe, qu'un geste, qu'une contenance, qui marque que vous ne prenez pas plaisir qu'on parle de lui en mauvaise part ? Ne convenez-vous pas

qu'en qualité de Chrêtien, vous devez défendre & secourir vôtre frere quand vous le pouvez, & quand il en a besoin ? Or vous pouvez satisfaire à ce devoir, en empêchant le tort & l'injure qu'on lui fait ; vous en avez le moyen, vous en sçavez la maniere, & vous auriez assez d'adresse pour cela, si c'étoit un ami, ou une personne en qui vous prissiez quelque interêt ; vous le devez donc à l'égard de tout le monde, puisque la charité chrêtienne vous oblige d'aimer tout le monde.

Ah ! si vous l'aviez, cette charité, elle vous feroit cacher la honte & l'infamie de vôtre prochain, lorsque les autres s'efforcent de la mettre devant les yeux; On ne pouroit parler de personne devant vous que vous n'eussiez toujours quelque chose à dire pour sa défense. Quel beau champ ne trouveriez-vous point, en vous jettant sur la malignité de la médisance, qui prend à tâche de noircir la reputation la mieux établie ? Vous remarqueriez bien-tôt quelque contradiction, en ce que l'on diroit au desavantage de vôtre frere, vous opposeriez au mal qu'on en dit, tout le bien que vous en sçavez; que si la chose étoit trop divulguée pour la cacher, ou trop criminelle pour la pouvoir excuser, vous vous efforceriez du moins de sauver l'intention, de diminuer la faute, de la faire passer pour une surprise, où tout autre auroit peut-être été bien embarrassé. Enfin vous vous efforceriez de trouver le moyen de le faire paroître moins criminel. Voilà ce que fait une charité veritable & sincere, *Universa delicta operit charitas.*

Mais parce qu'on n'a pas cette veritable charité pour le prochain, on laisse échaper cette occasion de lui rendre un service, qui lui seroit d'autant plus agreable, que son absence l'empêche de se défendre lui-même; & cette charité seroit d'autant plus pure, qu'elle seroit plus desinteressée; car attendriez-vous quelque chose alors de celui, qui ne sçaura jamais peut-être ce que vous faites pour lui, dans une conjoncture où vous vous déclarez en sa faveur, lorsque tous les autres l'abandonnent, ou le trahissent, dans une conjoncture qui lui est de consequence; puisqu'il y va de sa reputation; dans une conjoncture où souvent ceux-là mêmes qui sont les maîtres des biens & de la vie des autres ne peuvent pas le défendre. Ainsi c'est donc obliger le prochain dans son besoin, sans interêt, & sans autre vûë que de vous acquiter de vôtre devoir de Chrêtien, que de satisfaire à une obligation étroite & indispensable; & voila ce me semble ce que j'appelle aimer en quelque maniere son prochain comme soi-même, ainsi que nous prescrit le Fils de Dieu, puisque c'est faire pour lui ce que l'on feroit pour soi, & ce que l'on seroit ravis que tout autre fist, si l'on se trouvoit dans la même peine.

Mais si c'est une occasion si avantageuse de pratiquer la charité, en soûtenant les interêts du prochain, l'on peut dire aussi qu'il n'y en a point, où l'on soit plus souvent en danger de la violer, lorsqu'on n'est pas sur ses gardes; puisque les mêmes passions qui portent à médire, peuvent se satisfaire en

écoutant la médiſance : l'orgueil, par exemple, n'y paroît-il, pas parce que l'on eſt ſouvent ravi de voir rabaiſſer les autres, & que l'on ſe perſuade que c'eſt une eſpece de loüange pour ſoi, de voir qu'on les mépriſe, ou qu'on les blâme: l'envie, que ſaint Chryſoſtome appelle la mere de la détraction, parce que c'eſt d'elle qu'elle a coûtume de naître; l'envie, dis-je, ne ſe trouve-t-elle pas en quelque maniere ſoulagée, de voir qu'on enleve aux autres ce que nous regardions en eux d'un œil jaloux, & avec un dépit ſecret? & cela avec d'autant plus de joye, qu'on le fait moins paroître, & que nous ſemblons moins contribuer à leur faire perdre, ce qui fait l'objet de nôtre envie. Si la médiſance eſt comme les premieres armes que la haine met en main pour vanger une injure ou veritable, ou imaginaire, n'eſt-il pas ordinaire de ſentir de la joye de ſe voir vangé par les autres, & de prendre plaiſir à voir maltraiter une perſonne, à qui nous ne voulons guere de bien? Si c'eſt la premiere choſe par où le dépit & le mépris éclate, quand on eſt choqué contre quelqu'un, n'eſt-il pas naturel de reſſentir du plaiſir, & de le marquer quand on entend dire aux autres, ce qui ne ſeroit pas ſi bien reçû, ſi nous le diſions nous-mêmes? Si la médiſance eſt enfin ce que la nature ſemble avoir laiſſé aux ames les plus foibles & les plus lâches pour armes offenſives & défenſives: hé! ne ſe ſent-on pas porté à aider, & à donner du courage à ceux qui ſemblent prendre nos interêts, en blâmant & en condamnant ceux qui nous ont choqué?

Ajoûtez à cela la malignité de l'esprit humain, qui ressent je ne sçai quelle satisfaction à voir les autres humiliez : ce qui ne paroît jamais davantage que dans la médisance que l'on entend faire d'eux : Ce sont donc autant d'occasions de violer la charité, autant de tentations délicates, dont on a de la peine à se défendre, & contre lesquelles on doit se précautionner.

Car pour concevoir encore mieux combien ces occasions sont frequentes & dangereuses, vous n'avez qu'à faire reflexion sur les détours & les differentes manieres qu'employe la médisance pour faire son coup ; & inferer de là que ce sont autant de pieges que l'on tend à la charité de ceux qui l'écoutent, autant de traits que l'on vous porte à vous-mêmes, & qu'il est difficile d'éviter, & autant d'occasions où il y a danger d'être surpris ; parce que les écouter tranquillement, sans s'y opposer, & sans donner aucun signe qu'elles nous déplaisent, c'est y consentir : Que si le seul silence est criminel en toutes ces occasions, que sera-ce du plaisir qu'on y prend, de l'approbation qu'on y donne, & de l'aplaudissement que l'on fait paroître à un conte plaisament tourné ? Ah ! la charité ne doit pas être moins ingenieuse à repousser la médisance, il y a des manieres d'éluder ce que l'on dit, il y a des tons qui marquent qu'on desaprouve les choses, & il y a des moyens de faire une contrebaterie, pour détruire les efforts que fait un médisant pour nous perdre d'une maniere encore plus funeste, qu'il ne perd ceux dont il attaque la conduite en tant de façons.

Mais ce qui oblige d'étre plus ſur ſes gardes dans ſes fâcheuſes rencontres, eſt que rien n'eſt plus capable de nous éloigner nous-mêmes du prochain, & d'éteindre entierement la charité, à cauſe de l'impreſſion que la médiſance fait ſur nous quand nous y prêtons l'oreille; car enfin comme l'amour eſt toûjours fondé ſur l'eſtime, & ſur la bonne opinion que nous avons d'une perſonne; rien auſſi n'eſt plus propre pour nous faire perdre cette bonne opinion, que les défauts, les vices, & les imperfections que nous y remarquons: or lorſque la médiſance les découvre & les publie, ne nous les fait-elle pas connoître? ne diminüe-t-elle donc pas cette idée avantageuſe que nous nous étions formée de la vertu, de la capacité, & du merite de ceux que l'on déchire en nôtre preſence? n'y a-t-il pas ſujet de craindre qu'elle ne l'efface entierement? & certes ſi la médiſance eſt le poiſon de l'amitié, comme l'appelle un Ancien, pourquoi ne le ſera-t-elle pas auſſi de la charité? En effet, quoique cette charité ſoit fondée ſur Dieu, que l'on regarde en la perſonne du prochain, & que par conſequent ce prochain, quelque indigne qu'il ſoit, doive toujours nous paroître aimable. Cependant; comme nous n'agiſſons pas toujours ſi purement pour Dieu, que nous n'enviſagions que lui ſeul, ſans doute le merite & les perfections des perſonnes que nous cheriſſons nous facilitent cet amour: outre qu'il y a de l'ordre dans cette charité, & que nous devons preferer les plus vertueux, & ceux que Dieu cherit lui-même davanta-

ge, à tous les autres. Si donc le merite facilite cet amour, il est évident que le mal qu'on a découvert dans le prochain, & que l'on nous fait connoître, le diminuë, & qu'il affoiblit par consequent la charité, & cet amour particulier, que nous ressentions auparavant pour lui.

D'ailleurs n'est-il pas ordinaire de se laisser persuader à force d'entendre le mal que l'on dit des autres, puisque naturellement nous sommes portez à le croire plus facilement que le bien; comment donc la médisance ou la calomnie n'auroit-elle pas son effet sur nous, qui sommes si faciles & si foibles. Ainsi s'il faut tant de considerations, & tant de si puissans motifs pour allumer cette charité dans nôtre cœur, si elle est comme un flambeau sans cesse exposé aux vents, qui souflent de tous côtez pour l'éteindre: Si c'est ce que nous avons le plus de peine à conserver parmi tant d'autres sujets qui nous la peuvent faire perdre, ne devons-nous pas éviter l'occasion de toutes la plus dangereuse & la plus capable de l'étoufer, qui est la médisance, soit que nous la proferions, ou que nous ne nous opposions pas à ceux qui la proferent.

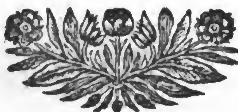
Conclusion. D'où je conclus, Chrêtiens, que le mal qui arrive au prochain par la médisance, ne lui étant pas moins préjudiciable du côté de celui qui l'écoûte, que du côté de celui qui la fait: les devoirs de la justice & de la charité nous imposent la même loi d'éviter l'un & l'autre: & que l'occasion étant plus ordinaire, plus dangereuse & plus inévitable d'écouter le mal que de le dire, nous ne devons

pas nous contenter, comme nous le conseille le Prophete Royal, de mettre une si sûre garde à nôtre langue, que jamais elle ne s'échappe; mais nous devons encore en mettre une à nos oreilles, qui sont beaucoup plus sujettes à être surprises. La langue répand le venin, mais les oreilles le prennent souvent sans qu'on y pense; il est toujours en nôtre pouvoir de reprimer l'une, & de l'empêcher de rien dire qui blesse le prochain; mais nous n'avons pas toujours le pouvoir d'empêcher les autres de parler. C'est pourquoi il y faut aporter plus de vigilance, & user d'une plus grande précaution: enfin le mal que l'on fait en semant une médisance est connu de tout le monde, la conscience en est plus facilement allarmée, & l'on conçoit aisément l'énormité de ce peché; mais il n'en est pas toujours de même quand on l'écoute; l'injustice n'en est pas si visible, quoi qu'elle ne soit pas moins griéve, & l'on ne croit pas violer la charité, du moins si ouvertement.

Pensons donc que le propre de la charité est de couvrir les défauts du prochain, & qu'ainsi nous devons entrer dans les sentimens du grand & religieux Empereur Constantin, pour pratiquer, à l'égard de tout le monde, ce qu'il disoit qu'il eût fait en particulier à l'égard des Ecclesiastiques; sçavoir que s'il en eût vû quelqu'un commettre un crime indigne de son caractere & de sa profession, il eût tâché de le couvrir de sa pourpre Imperiale. Oüi, Chrêtiens, il faut que la charité, que l'Ecriture apelle une robe précieuse, serve de voile au peché des autres; que si ce voile

eſt mince & tranſparent, c'eſt ſigne que la charité eſt foible elle-même, c'eſt un ſigne que cette robe eſt uſée, ou plûtôt qu'elle eſt rompuë, puiſqu'on voit au travers ce qu'elle devroit cacher aux yeux de tout le monde. Efforçons-nous donc de conſerver cette robe entiere & ſans rupture. Diſons comme le ſoldat de l'Evangile, lequel, lorſque ſes compagnons ſe préparerent à déchirer la robe de Jeſus-Chriſt attaché en Croix, pour en emporter chacun ſon morceau, s'écria auſſi-tôt, *non ſcindamus eam*, je vous prie, ne la déchirons pas : Non, Meſſieurs, ne ſouffrons point qu'on déchire en nôtre preſence cette robe que le Fils de Dieu nous a laiſſée. C'eſt la livrée de nôtre Maître, c'eſt l'habit que tous les Chrêtiens doivent porter ; C'eſt la marque qui les doit diſtinguer des autres Nations ; donnons-nous de garde de la laiſſer mettre en pieces par la détraction, *non ſcindamus eam.* Quel moyen plus facile & plus ſur pour marquer à nos freres que nous les cheriſſons veritablement, & pour meriter la recompenſe que Dieu deſtine à ceux qui reſpectent ces images : Je vous la ſouhaite, &c.

Joan. 19.





DIX-HUITIE'ME SERMON, POUR LE QUATRIE'ME DIMANCHE DE CARESME.

De l'Aumône.

Accepit Jesus panes, & cum gratias egisset, distribuit discumbentibus: *Joan. 6.*

Jesus prit les pains, & puis ayant rendu graces, il les distribua à ceux qui étoient assis: S. Jean, Chap. 6.



LE Fils de Dieu, Messieurs, qui a été durant tout le reste de sa vie le modele des Pauvres, fait aujourd'hui un miracle dans nôtre Evangile, pour donner exemple aux riches du monde. Il leve les yeux pour voir les besoins pressans de cette

multitude, qui l'avoit suivi dans le desert, *Cum sublevasset Jesus oculos:* Son cœur est touché & s'attendrit sur la necessité où elle est, comme il s'en exprime lui-même par un autre Evangeliste: *Misereor super turbam istam:* Mais sa charité ne se contente pas d'une compassion sterile, elle vient jusqu'aux effets, par cette multiplication miraculeuse de cinq pains, & de deux poissons, qui furent suffisans pour la nouriture de cinq mille hommes. C'est, Chrêtiens, l'exemple, la leçon & le precepte tout à la fois qu'il donne aux riches de la terre, d'ouvrir les yeux pour considerer les necessitez des pauvres, d'ouvrir le cœur pour être touchez de leurs miseres, & d'ouvrir les mains pour les secourir.

Que s'ils pratiquent la charité de la sorte, & s'ils se reglent sur cet exemple, j'ose dire que l'issuë n'en sera pas beaucoup differente; & que comme les Apôtres sont surpris de voir le pain se multiplier à mesure qu'ils le distribuent; de même bien loin que les biens des riches diminuent, pour en faire part aux pauvres, ils s'étonneront eux-mêmes de les voir multiplier au centuple dés cette vie, comme Dieu leur en fait la promesse. Encore n'est-ce là que le moindre avantage qui revient de l'aumône; les graces & les faveurs qui y sont attachez sont si amples, & en si grand nombre, que je ne puis concevoir que les hommes ayent de la foi, & de la confiance dans les promesses d'un Dieu, en voyant leur peu de charité envers les pauvres. Peut-on dire qu'ils veüillent tout de bon se sauver, puisqu'ils en négligent le plus

puissant moyen ? que cette matiere est importante. Mais afin de la bien penetrer, nous avons besoin des lumieres du S. Esprit, & de l'intercession de Marie pour les obtenir.

Ave Maria.

JE vous avoüe, Chrêtienne compagnie, que j'ai de la peine à accorder deux Oracles, qui semblent d'abord se contredire, quoique tous les deux soient sortis de la bouche de la verité même. Car d'un côté j'entend le Sage qui nous assure que les richesses sont la cause ou le moyen du salut de celui qui les possede, *Redemptio animæ viri, divitiæ suæ.* Que pouvoit-il dire de plus avantageux pour en inspirer le desir, & pour animer les hommes à les acquerir, à quoi certes leur propre inclination ne les porte déja que trop ? Mais d'ailleurs j'entends le Fils de Dieu, la Sagesse éternelle, qui met le salut d'un homme riche au nombre des choses presque impossibles, & qui ne nous repete rien plus souvent, ni plus fortement, que la difficulté qu'il y a d'entrer dans le Ciel, lorsqu'on possede les biens de ce monde, *Dives difficile intrabit in Regnum Cœlorum!* Comment resoudre cette difficulté, Messieurs ! comment accorder cette contradiction apparente ? on ne le peut faire que par le moyen de l'aumône qui fera le sujet de nôtre entretien.

Prov. 8.

Matth. 19.

Le Sage a eu raison d'assurer que les richesses ouvrent la porte du Ciel à ceux qui les possedent, & qu'elles sont l'instrument de leur salut; parce que lorsque la charité les répand sur les pauvres, elle en fait la ma-

tiere de toutes les bonnes œuvres ; mais aussi, c'est avec juste raison que les richesses, que l'injustice amasse & accumule, & que l'avarice retient, sont l'objet des maledictions que le Sauveur a fulminées contre les riches, & la cause de leur damnation, dont l'Arrêt est déja prononcé par avance, dit Tertullien, *Divites prædamnat*. C'est donc l'aumône qui concilie ces deux veritez, en faisant un saint usage des biens de la terre, & en changeant les maledictions du Fils de Dieu, en autant de benedictions qu'il leur donnera au grand jour du Jugement, en presence de tous les hommes, & en les mettant lui-même en possession de son Royaume, dont il sembloit les avoir exclus. Ce qui me donne lieu, Messieurs, d'avancer ces deux veritez, qui nous feront voir le pouvoir de l'aumône, & le merite de la charité envers les pauvres. Premiere verité. Elle rend non seulement licite, mais encore elle santifie la possession des biens de ce monde, qui sont d'ailleurs si préjudiciables au salut. Seconde verité. Elle nous assure les biens de l'autre vie, que nous pouvons facilement acquerir par le moyen de l'aumône & de la charité, à laquelle seule il semble que le Ciel soit promis. Deux motifs qui nous doivent porter à l'exercice d'une vertu si sainte, & si agreable aux yeux de Dieu, & qui feront le partage de ce Discours.

Lib. de Pœnit.

PREMIERE PARTIE.

ON ne se doit jamais lasser, Messieurs, de mettre devant les yeux des Chrêtiens les dangers qui sont comme inséparables des richesses ; puisqu'on ne peut nier qu'elles ne

ſoient le plus grand obſtacle à leur ſalut. Ce qui a obligé le Sauveur de ſe ſervir d'expreſſions fortes & extraordinaires, & qui paroîtroient outrées dans la bouche de tout autre que dans la ſienne, qui ne peut prononcer autre choſe que des Oracles. Je veux cependant aujuord'hui vous faire voir dans cette premiere Partie, comme par le moyen de l'aumône, on remedie à tous les deſordres que cauſent ces richeſſes ;& comme par le bon employ qu'on en peut faire, on peut en juſtifier la poſſeſſion, en écarter les dangers, en ſantifier l'uſage, & leur ôter enfin ces noms odieux d'injuſtes, de criminelles, & de tréſor d'iniquité que l'Ecriture leur donne. Dévelopons ceci, Chrêtiens, & apprenons à faire un antidote ſalutaire du poiſon le plus preſent, & le moyen de nous ſauver, de l'inſtrument le plus ordinaire de nôtre perte.

J'ai dit premierement, que l'aumône juſtifie la poſſeſſion des richeſſes, car je veux qu'on les ait acquiſes par des voyes legitimes; ou qu'on en joüiſſe comme d'un heritage qu'on a recueilli de ſes peres : ce que je ſuppoſe maintenant ; autrement je ne vous parlerois pas d'aumône, mais de reſtitution, ni d'un devoir de charité, mais d'une obligation de juſtice indiſpenſable, par où il faudroit commencer neceſſairement. Suppoſé, dis-je, qu'on les poſſede juſtement, la poſſeſſion ne laiſſe pas d'en devenir criminelle, par l'attachement que les riches y ont ordinairement; puiſque l'affection dereglée qu'on y a, le plaiſir de les poſſeder, la confianee qu'on y met, le deſir trop empreſſé de les

faire croître, & le soin immoderé de les conserver, est un état habituel de peché, pourquoi? parce que le détachement du cœur de ces sortes de biens est un precepte, qui oblige tous ceux qui en joüissent, & qui les possedent, sous peine de leur damnation éternelle : détachement, qui est cette pauvreté d'esprit dont parle l'Evangile, pour la distinguer de la pauvreté effective, & du renoncement réel à tous ses biens, lequel n'est que de conseil. C'est donc une maxime dont un Chrêtien ne peut disconvenir; mais détachement du cœur que tu es rare dans le monde! que tu es difficile! & qu'il est ordinaire de s'y tromper! parce que le cœur séduit & comme enchanté par ces richesses mêmes, a bien de la peine à renoncer à ce qui lui plaît, & à ce qui lui donne le moyen de satisfaire tous ses desirs: cependant ce détachement est necessaire, & quelquefois l'on s'en flate.

Mais par quelle preuve & par quelle marque se peut-on assurer qu'on s'en flate? par où peut-on connoître qu'on possede ses richesses avec justice, sans en être possedé, & qu'on ne viole point la loi, ni la condition sous laquelle il nous est permis d'en joüir? C'est, Chrêtiens, d'être prêts à les perdre, & à en faire un sacrifice à celui dont on les a receües: c'est par les liberalitez qu'en font les riches, quand ils donnent l'aumône de grand cœur: Car enfin ce n'est que par la séparation, par la perte, ou la privation, que l'on reconnoît si le cœur a de l'attachement à une chose; parce que l'on garde avec soin ce que l'on aime ardemment; ce n'est qu'avec une sensible douleur

douleur que l'on se sépare d'un ami, que l'on cherit ; & le chagrin que l'on reçoit de la perte d'une chose de prix, marque qu'en effet elle nous étoit précieuse. C'est donc par cette regle, que vous connoîtrez avec toute la certitude qu'on en peut avoir, si vous êtes attachez aux biens de la terre, & s'ils vous tiennent au cœur. Si la misere des temps, si la compassion que vous devez avoir pour vos semblables, si les promesses que le Fils de Dieu fait à ceux qui le soulageront en la personne des pauvres, si les menaces effroyantes qu'il fait à ceux qui l'auront rebuté, si enfin toutes les considerations que le Christianisme vous suggere, ne sont pas capables de vous porter à vous dépoüiller d'une partie de ces biens. Quelle marque plus évidente que vous y tenez fortement ? & comme parle l'Ecriture, qu'ils sont comme vôtre substance, dont vous ne pouvez soufrir la séparation sans douleur ? Mais au contraire, si vous donnez liberalement, & avec joye; ou plûtôt si vous rendez à Dieu une partie des biens, que vous en avez reçûs, si vous faites part aux pauvres de ces richesses, dont il vous a comblé ; marque évidente que vous les regardez comme des biens étrangers ; que vous ne vous considerez vous-mêmes que comme les œconomes, pour les distribuer par les ordres de Dieu ; que vous vous en servez, à la verité, mais que vous n'en joüissez pas, & que vous n'y établissez pas vôtre fin : ce qui fait proprement l'avarice, & qui rend idolâtres tous ceux qui les aiment d'un amour dereglé, selon

le sentiment du grand Apôtre.

Ainsi l'aumône justifie, & rend innocente la possession des richesses, qui sans cela n'est presque jamais sans crime; c'est elle qui fait voir que le cœur n'y est point attaché; elle leur ôte ce charme qui nous séduit, & qui nous en rend esclaves: Elle en corrige le venin qu'elles portent, & qu'elles inspirent, & par lequel elles donnent la mort à tous ceux qui les cherchent, & qui les aiment avec passion. L'on diroit même qu'elle les fait changer de nature, puisque leur propre effet est de nous élever le cœur par un orgueil secret, & de nous faire ensuite oublier celui dont nous les avons reçûës, comme dit le Texte sacré. Nous voyons à la verité ces deux effets dans la plûpart des riches du monde, à qui la possession de leurs biens inspire je ne sçai quel orgueil, qui fait qu'ils ne se mesurent plus au niveau des autres hommes; mais qu'ils se regardent infiniment au dessus, qu'ils les traitent avec hauteur, & qu'ils ne daignent pas s'abaisser jusqu'à eux. Or l'aumône remedie à ces desordres, en rabatant cet orgueil, que saint Augustin appelle le ver des richesses, *vermis divitiarum superbia.* C'est pourquoi l'Apôtre avertit son disciple Timothée, de porter les riches à faire l'aumône, pour guerir cet orgueil qui leur est si naturel, *Divitibus hujus sæculi præcipe non sublimè sapere; sed communicare.* Or quand la charité attendrit le cœur, il n'y a plus à craindre du côté de l'orgueil: elle inspire des sentimens de compassion, lesquels les abaissent jusqu'à regarder les plus

Serm. 5. de verb. Domi

1. ad Timoth. 6.

miferables comme leurs freres & leurs femblables, à les vifiter & à les fervir, comme ceux qui reprefente le Fils de Dieu même: ils vont les chercher jufque dans le fond d'un Hôpital; ils ne dédaignent pas de les confoler, & de leur rendre les plus bas offices; car ce font là les fentimens que la charité infpire; mais que j'aime mieux vous exprimer par les paroles de faint Jerôme, *Ifte quem defpicimus, nobis fimilis eft, de eodem nobifcum formatus eft luto, vulnera ejus exiftimemus propria, & omnis in alterum duritia, clementi in nofmet cogitatione frangetur.* Ah! celui que nous méprifions auparavant, & dont la prefence nous faifoit foûlever le cœur, eft nôtre femblable, tout ce qu'il foufre, nous le pouvons foufrir auffi bien que lui; il faut donc que nous regardions fes playes comme les nôtres, & que cette dureté de cœur, que nous avons pour nôtre prochain, s'amoliffe par la tendreffe que nous avons pour nous-mêmês; de maniere que la charité & l'aumône rendent humbles au milieu des richeffes, dont la nature eft de nous infpirer l'orgueil, en nous rendant infenfibles aux miferes d'autrui.

Que fi l'orgueil eft naturel aux perfonnes riches, l'oubli de Dieu ne l'eft pas moins; parce qu'ils mettent toute leur confiance dans ces fortes de biens, & qu'ils croyent n'avoir befoin que d'eux-mêmes. C'eft le reproche que Dieu fit autrefois à fon peuple, aprés l'avoir rendu puiffant fur la terre, & l'avoir comblé de biens, *Oblitus es Domini Creatoris* **Deuter. 21**
tui. Mais l'aumône les empêche de tomber dans ce defordre; puifqu'elle leur fait em-

ployer ces biens mêmes au service de ce Dieu; & comme parle l'Ecriture, à l'honorer de leur substance, en secourant les pauvres ; à lui en faire homage, comme d'une chose qui vient de lui, & qui lui doit retourner par le moyen de l'aumône, laquelle lui en fait un sacrifice d'honneur, de reconnoissance, & de propitiation. C'est ce que saint Chrysostome nous enseigne, sur ces paroles de l'Apôtre,
Ad Hebr. 13. *Talibus hostiis promeretur Deus.* Car comment peut-on mieux reconnoître Dieu pour l'auteur de tous les biens, que de lui en offrir une partie ? or c'est par l'aumône qu'on lui rend ce culte, & ce devoir, puisqu'il regarde le bien que l'on fait aux pauvres, & qu'il le reçoit comme s'il étoit fait à sa propre personne : ainsi donc comme les pauvres sont les images de Dieu, on ne peut oublier celui qu'ils representent, lorsqu'on leur donne pour l'amour de lui ; on se souvient de ce qu'on en a reçû, lorsqu'on le lui rend de bon cœur ; la foi qui nous oblige de le reconnoître sous l'image pitoyable d'un pauvre, éleve nôtre esprit jusqu'à lui ; & la charité nous lui fait offrir ce que les hommes estiment le plus. Enfin comme le Sauveur veut qu'on renonce à ces sortes de biens pour le suivre, il n'y a que deux manieres de le faire, sçavoir d'y renoncer entierement, en les abandonnant pour son amour, a quoi il n'apelle pas tout le monde ; ou bien de les communiquer, & d'en faire part aux pauvres par l'aumône, qui est le propre de ceux qui retiennent ces richesses, afin d'en rendre non seulement la possession juste & sainte, mais en second

lieu l'uſage & l'emploi qu'ils en font.

Car, Meſſieurs, ſans l'aumône à quoi peut-on juſtement & ſaintement employer ſes biens? à quoi les riches les emploient-ils communément? les uns les retiennent par avarice, comme un tréſor d'iniquité, dont, par un juſte châtiment de Dieu, ceux-là mêmes, qui ont eu tant de peine à l'amaſſer, ne joüiſſent point: & les autres, par un abus tout contraire, en ſont prodigues, en les conſumant au jeu, en débauches, & en parties de divertiſſement, comme s'ils n'étoient faits que pour en abuſer. En effet, un homme eſt-il riche, il faut auſſi-tôt le faire paroître par les grandes dépenſes qu'il fait en habits, en meubles, en train, & en d'autres ſuperfluitez criminelles; il croit ſe diſtinguer par là, & quelquefois cacher ſous la ſomptuoſité du luxe la baſſeſſe de ſa naiſſance; ou bien comme il ne peut s'élever par un veritable merite, & par les qualitez de l'eſprit, il eſpere y ſupléer par cet éclat, & par ces dehors pompeux.

Ne ſont-ce pas là, Meſſieurs, les deſordres qui naiſſent des richeſſes? mais qu'un Chrêtien doit corriger par la vûe & par la penſée des deſſeins que Dieu a eu lorſqu'il lui a fait part de ces biens: or ces deſſeins de Dieu, ſont, qu'ils en ſoûlagent les neceſſitez des pauvres; puiſque c'eſt l'ordre de ſa Providence, de donner aux uns pour ſubvenir aux autres, & que c'eſt de cette maniere qu'elle a pourvû à la nouriture des miſerables, en mettant entre les mains des riches le fond, qui doit ſervir à la ſubſiſtance de ceux qui ſont dans la ne-

cessité. D'où, Messieurs, il est facile d'inferer cette consequence toute visible & toute naturelle, que c'est l'aumône qui corrige l'abus & les dereglemens qui se rencontrent dans l'usage des richesses, aussi bien que dans leur possession : car n'étant point criminelles d'elles-mêmes, mais du nombre de ces choses qui sont indifferentes ; c'est le bon ou le mauvais emploi qu'on en fait, qui les rend bonnes ou mauvaises, & qui en fait la matiere ou des plus grands crimes, ou des plus grandes vertus. Or quel plus saint usage en peut-on faire, que celui pour lequel Dieu les a lui-même données ? qui est d'en soulager les miserables, puisque c'est une verité constante, & si solidement établie dans l'Evangile. Ainsi riches du monde ! s'écrie saint Chrysostome, sçachez que vous avez reçû ces biens de Dieu, non pour les employer à vos divertissemens, à vos plaisirs, ou à satisfaire vos passions, mais pour les partager avec les pauvres, soit que ces richesses soient acquises par vôtre travail, ou qu'une legitime succession les ait fait passer des mains de vos peres dans les vôtres. C'est toujours à cette condition ; & tout le droit que vous y avez est de bien régler l'emploi que vous en devez faire, soit pour vos besoins, soit pour ceux de vôtre prochain, puisque c'est la chose dont vous rendrez un jour le compte
Luc. 16. le plus rigoureux, & le plus exact, *Redde rationem villicationis tuæ.*

Je dis donc encore une fois, Messieurs, qu'il n'y a que l'aumône qui puisse justifier & rendre saint l'usage des richesses, parce

que vous ne pouvez legitimement en employer à vos usages, que ce qui vous est necessaire pour un honnête entretien, conforme à vôtre état & à vôtre condition, & réglé par la prudence chrêtiene ; & non pas pour entretenir vôtre luxe, & vôtre vanité, ou pour mener une vie molle & délicieuse. Ce qui vous reste aprés cela apartient aux pauvres, comme un bien que Dieu leur a donné, & dont il vous a fait le dispensateur ; & c'est sur cela qu'est fondée l'obligation de faire l'aumône.

Helas ! que les pauvres seroient soulagez, & que les riches feroient un saint usage de leurs richesses, si ce superflu leur étoit distribué ! Je n'en souhaiterois pas davantage pour attirer les benedictions du Ciel sur les uns, & pour pourvoir aux necessitez des autres. Par là on justifieroit pleinement la conduite de la Providence dans le partage inégal qu'elle a fait des biens de cette vie. Non, Dieu ne demande aux riches que ce qu'ils consument inutilement, & ce qui sera immanquablement la cause de leur perte : il ne demande que ce que cet ambitieux dépense pour s'élever ; que ce que cet avare met en reserve pour des besoins qui n'arriveront jamais ; que ce que ce prodigue hazarde au jeu, & employe en folles dépenses ; que ce que cette Dame met en habits, en bijoux, & en semblables vanitez ; il ne demande en un mot, que ce superflu dont j'aurois de quoi tirer tous les miserables de la necessité : & de cette maniere, Messieurs, l'aumône ne santifieroit-elle pas l'usage des richesses, & n'en retran-

cheroit-elle pas tous les abus qu'elles font commettre? aussi bien que tous les dangers qui les accompagnent, & à quoi elles nous exposent.

C'est un troisiéme avantage que l'aumône aporte aux persones riches, qui sont sans doute en peril de leur salut; parce que les biens qu'ils possedent leurs fournissent les moyens de commettre tous les crimes, & qu'il n'y a presque point de vertus chrêtiennes ausquelles elles n'ayent de l'opposition, & ne forment quelque obstacle. Prenez-y garde; Chrêtiens, par exemple, comment les riches peuvent-ils avoir la foi, qui nous sépare des choses presentes & perissables pour nous porter aux invisibles & éternelles, quand les richesses les tiennent attachez aux biens de ce monde? L'esperance chrêtienne, qui nous fait mettre nôtre confiance & nôtre appui en Dieu seul, n'est-elle pas si rare dans les riches, que cela surprend & étonne même le S. Esprit: *Quis est homo qui non speravit in pecunia & thesauris, quis est hic & laudabimus eum?* Comment les richesses s'accorderoient-elles avec la charité, qui ne se cherche point elle-même, au lieu que c'est comme l'instinct & le panchant des riches de n'aimer que soi, & de regarder les richesses comme le moyen d'avoir tous les autres biens, que l'on trouve aussi-tôt quand on a de l'argent? ne sont-elles pas contraires à la penitence, à la mortification, à la patience, & à toutes les vertus qui nous ouvrent le Ciel? puis qu'elles ne portent les riches qu'aux plaisirs, & que ce n'est que pour se procurer toutes

Ecclesiastic. 31.

les commoditez de la vie, qu'on les ſouhaite, & qu'on les amaſſe : ne ſont-elles pas enfin contraires à l'eſprit d'humilité, de recüeillement, d'abnegation de ſoi-même ? Quel moyen donc de ſe ſauver parmi tant d'écüeils, tant d'obſtacles, tant de dangers, & au dedans & au dehors, dont le plus grand eſt de ne connoître pas même le peril où l'on eſt, & de craindre d'en ſortir.

Ce moyen, Chrêtiens, eſt preſque unique, & ſans cela je tiens le ſalut des perſonnes riches pour deſeſperé : C'eſt l'aumône, qui d'un côté éloigne tous ces dangers, & rompt tous ces obſtacles; & de l'autre nous fait pratiquer les plus hautes vertus; puiſqu'on ne peut faire l'aumône pour Dieu, ſans la foi, ſans l'eſperance, ſans la charité ; & qu'au lieu que les richeſſes ſemblent avoir fait alliance avec tous les vices, l'aumône au contraire comprend & renferme l'exercice & la pratique de toutes les vertus. De là vient que quand un homme riche a le cœur dur, & eſt inſenſible aux miſeres des pauvres, on a tout ſujet de croire que c'eſt un homme abandonné de Dieu, & un reprouvé : Car que peut-on penſer autre choſe d'une perſonne qui eſt entourée de précipices, expoſée à mille perils, & qui n'ayant qu'un ſeul moyen de ſe ſauver, le néglige, ou le refuſe ? N'eſt-il pas ſûr de perir, à moins que Dieu ne lui change le cœur : ouvrez-vous donc, riches de la terre, ouvrez-vous une voye de ſalut au travers de tant de perils par l'aumône ?

Ne refuſez pas ce moyen, qu'on peut appeller unique : Car quel autre pouriez-vous

prendre que celui de la penitence, de la croix, de la mortification ? mais c'est par où la penitence vous fera commencer, c'est ce que la mortification vous inspirera d'abord, de renoncer à ces biens pour Dieu, ou de les employer à rachepter vos pechez par l'aumône:
Daniel. 4. *Peccata tua eleemosynis redime... Miserere*
Ecclesiast. 30. *animæ tuæ placens Deo.* Ne vous perdez donc pas vous-mêmes, de crainte de perdre une partie de vos biens: vos richesses vous seront-elles plus cheres que vôtre ame propre ? Hé de quel prix la pouvez-vous rachepter, si elle est une fois perduë ? dit le Sauveur du monde:
Matth. 18. *Quam dabit homo commutationem pro animâ suâ!* Vous la pouvez rachepter présentement d'une partie de vos biens, puisque le saint Esprit vous en assûre : *Redemptio animæ viri, divitiæ suæ.* Ne vous soyez donc pas encore une fois si cruel à vous-mêmes, en refusant d'être misericordieux envers les autres; ne vous refusez pas les derniers secours, en négligeant de les donner à vôtre prochain; & si la vûë de sa misere ne vous touche point, soyez du moins touché de la pensée de vôtre propre malheur, que vous ne pouvez éviter que par ce seul moyen ? Enfin ne perdez pas les biens infinis & éternels de l'autre vie, pour vous attacher avec trop d'ardeur & de passion aux biens de celle-ci. C'est, Messieurs, ce qui doit faire le sujet de cette seconde Partie, où j'ai à vous faire voir que l'aumône, aprés avoir santifié la possession & l'usage des biens de la terre, nous facilite & nous assûre la possession de ceux du Ciel.

SECONDE PARTIE.

IL n'est rien, Messieurs, dont un Chrêtien doive être plus convaincu que de cette seconde verité ; puisqu'il n'y en a point que le saint Esprit nous ait exprimée en des termes plus forts & plus décisifs ; jusques-là qu'il semble que l'Ecriture sainte ne soit remplie que des promesses que les Prophetes, & le Fils de Dieu même font aux personnes charitables, des recompenses que Dieu leur prépare, des graces que ces aumônes leurs attirent, des biens, en un mot, & des avantages temporels & éternels qu'elles leurs procurent. De maniere que dans cet amas de passages, qui en sont autant de preuves, de raisons, & de consequences qu'en tirent les saints Peres, ma peine seroit d'en faire le choix ; mais sans charger vôtre memoire de tant de citations, j'aime mieux vous faire voir les justes droits, que l'aumône faite d'une partie des biens qu'on possede en cette vie, nous donne sur les biens de l'autre, & que je raporte à trois principaux. Le premier est un droit de merite, Dieu s'étant engagé de donner le Ciel pour recompense de l'aumône : le second est un droit d'achat & d'acquêt, dont l'aumône est le prix : & enfin le dernier est un droit de reconnoissance, que nous pouvons attendre de la part de Dieu, puisque si quelqu'un a lieu d'esperer que Dieu lui fera part de ses biens, c'est sans doute celui, qui aura employé une partie des siens à le secourir lui-même en la personne des pauvres. Parcourons seulement ceci en peu de mots.

Oüi sans doute, Chrêtiens, l'aumône nous

assûre les biens du Ciel, & toutes les richesses de Dieu même; puisque c'est le moyen de les meriter, & quoi qu'il y ait d'autres voyes pour arriver à cet heureux séjour, & que chaque vertu y ait, pour ainsi dire, sa place marquée: C'est cependant plus particulierement à l'aumône qu'il le promet, & qu'il le donne: *Possidete paratum vobis regnum: Esurivi enim*, voici la raison qu'il en apporte, *Esurivi enim, & dedistis mihi manducare*, & le reste, où il ne parle que de la charité, dont on aura usé à son égard, de l'accueil qu'on lui aura fait, des visites dans lesquelles on l'aura consolé, des secours qu'on lui aura rendu dans ses besoins, & qu'on ne peut lui rendre que par l'aumône; voila ce dont il parlera uniquement en ce grand jour, auquel il rendra justice au merite de chacun.

Matth. 25.

Il n'y parlera, dis-je, que de l'aumône, soit parce que la charité étant la premiere & la plus excellente de toutes les vertus, & qui les renferme toutes; il a cru que ce seroit assez de nommer celle-ci, qui ne peut être sans les autres; ou bien parce que c'est par le moyen de l'aumône, que nous pratiquons les plus excellentes actions de charité; & celles qui sont d'un plus grand merite devant ses yeux. Car par l'aumône non seulement on sauve la vie du corps à un miserable, mais encore souvent la vie de l'ame, que la pauvreté met en danger; on arrête ses plaintes & ses impatiences dans sa misere, ses murmures contre la Providence, & quelquesfois son desespoir, quand il se voit abandonné de tout secours. On sauve l'honneur de tant de pau-

vres filles, que la necessité, où elles se voyent reduites, expose souvent à l'infamie; on épargne la confusion à tant de pauvres honteux, qui souffrent, & qui n'osent découvrir leurs besoins. Ah! que toutes ces charitez sont précieuses devant Dieu! & s'il promet qu'un verre d'eau donné pour son amour, ne sera pas sans recompense, que donnera-t-il à ceux qui auront pratiqué de si grandes actions par des aumônes faites si à propos? qui retirant les pauvres de l'abîme de la misere, les retire en même temps du précipice du peché, & du malheur éternel.

Quel plus saint & plus divin usage peut-on faire des richesses, que de les faire cooperer avec le Fils de Dieu au salut de ceux qu'il a racheptez au prix de son sang? Si donc la moindre action de vertu merite une éternité de recompense, faut-il s'étonner si le Sauveur la promet à l'aumône, qui de soi est si noble & si excellente? Quels tresors de merites ne peut-on point amasser, par ces charitez réïterées, & que l'on peut même rendre éternelles par de pieuses fondations, par lesquelles on laisse de quoi entretenir les pauvres? Ce qui est particulier à l'aumône; car les autres bonnes œuvres semblent passageres, & ne durent qu'autant que dure l'action même par laquelle on les exerce, comme la priere, le jeûne, & toutes les austeritez corporelles; mais l'on peut étendre sa charité dans les temps à venir, & les continuer même aprés la mort. Et voila ce qui doit faire l'esperance & la consolation des riches, parmi tant d'é-

cueils & de dangers, à quoi les richesses les exposent; de voir que tous ces obstacles ne viennent que d'eux-mêmes, & non pas de la nature de ces richesses, qui leur fourniront, s'ils veulent, les moyens de se faire riche dans le Ciel, par mille bonnes œuvres, qui ne se peuvent pratiquer que par leur secours; de sçavoir que par là ils peuvent suppléer aux vertus les plus austeres & les plus difficiles, qu'on n'exerce que par de grands efforts, & de grandes violences sur soi-même. Au lieu que s'ils veulent, ils auront sans grande peine, ce que les autres n'emportent que par de longs & de rudes travaux: Oüi, de ces biens perissables, inconstans, sujets aux revolutions des temps, & à l'empire de la fortune, il ne tient qu'à eux d'en amasser des trésors, qui ne leur pouront jamais être enlevez, où la main des voleurs ne peut avoir d'accés; que ni la tigne, qui s'attache aux vêtemens les plus precieux, ni la roüille qui consume l'or & l'argent, ne peuvent corrompre. C'est l'avis salutaire que leur donne le Sauveur, *Nolite thesaurizare in terra, ubi* Matth. 6. *ærugo & tinea demolitur, & ubi fures effodiunt, sed thesaurizate vobis thesauros in Cœlo.* Ainsi donc je ne prétends pas porter les riches à renoncer à leurs biens, je sçai bien que Dieu n'appelle pas tous les hommes à une si haute perfection, & que ce monde est composé de divers états, & de differentes conditions; mais je voudrois les exciter à se servir de leurs biens, pour en acquerir d'autres, qui ne periront jamais.

Je dis, Messieurs, acquerir, puisque c'est

par le moyen de l'aumône qu'on peut obtenir le Ciel, non ſeulement par droit de merite & de recompenſe, qui eſt dûë aux actions de charité, mais par droit d'achapt & d'acquêt. Car c'eſt le langage & le ſentiment de tous les Peres : *Eroga terram, ut emas Cœlum*, s'écrie S. Auguſtin tout ravi qu'il eſt, que Dieu donne ſes biens pour ſi peu de choſe : *Age illi gratias, qui rem tam precioſam, tam vili pretio te facit emere.* A quoi ſaint Chryſoſtome ajoûte, *Da nummum ut accipias regnum, da micam ut accipias totum.* Mais quels biens pouvons-nous donner pour un ſi ample heritage ? ce n'eſt pas le deſſein de Dieu de le vendre ce qu'il vaut ; mais par un effet de ſa bonté, il en diminüe le prix, & augmente la valeur de nos biens, lorſque nous traitons avec lui de cet acquêt : c'eſt-à-dire, qu'il fait monter nôtre aumône juſqu'à égaler le Ciel même, & toutes les richeſſes d'un Dieu ; il ne regarde pas à ce que nous donnons, mais à ce que nous pouvons lui donner ; en ſorte que les plus riches n'ont pas en cela plus d'avantage, que ceux qui ſont moins opulens ; puiſque nous voyons dans l'Evangile, que les deux deniers de la veuve, furent même preferez aux pieces d'or, que les autres offroient à Dieu.

Tract. de Miſericord.

Serm. 8. de Jejun.

De là, Meſſieurs, il s'enſuit que l'aumône nous aſſûre la poſſeſſion des biens de l'autre vie, puiſque rien ne nous appartient plus legitimement que ce que nous avons acheptê, & dont nous avons payé le prix ; & ce droit eſt fondé ſur la juſtice commutative, qui donne pour avoir, qui échange, & qui en-

tretient par ce commerce, la societé des hommes, de maniere que c'est un juste titre de demander ce qui nous a été vendu, & de le compter entre ses biens. Il est vrai qu'à proprement parler, il ne peut y avoir de justice exacte & rigoureuse entre Dieu & ses creatures, dont tout le bien lui appartient plus qu'à elles-mêmes; mais il semble qu'en faveur de l'aumône, & pour nous animer à la charité, il relâche sur ce point de son droit: puis qu'au sentiment de tous les Peres, il traite avec nous, afin de nous donner un droit plus constant, & qui étant comme fondé sur la justice, nous est aussi d'une plus grande consolation, *solatium grande*, comme parle saint Augustin au Traité qu'il a fait de l'Aumône, *Deum computat debitorem*.

Tract. de Eleemos.

Et pourquoi donc aimerez-vous mieux employer vôtre argent à achepter un morceau de terre, que d'en achepter tout le Ciel, que vous pouvez vous rendre propre par l'aumône? Choisirez-vous plûtôt de le mettre entre les mains des hommes pour le faire valoir, qu'entre les mains de Dieu, qui le fera croître au delà du centuple? Vous est-il plus avantageux de le mettre en dépôt dans la terre, que d'en faire Dieu même le dépositaire? N'est-il pas solvable pour en répondre? lui qui est le souverain de la Terre, & du Ciel; que si la terre le multiplie dans vos moissons, n'est-ce pas lui qui lui a donné cette fecondité? & puisqu'il s'oblige de vous le rendre dans le Ciel? pouvez-vous douter que ce ne soit en une espece de biens infini-

ment plus nobles & plus excellens ? Ferez-vous donc cet outrage à Dieu, que d'avoir plus de confiance aux hommes, à la terre, aux saisons, à la mer, & à toutes les creatures, qu'à lui-même, qui est l'autheur de tout cela ? Ah ! vous n'avez ni foi, ni esperance, ni religion, ni même un veritable amour pour vous-même, puisque vous négligez de si belles occasions de faire vôtre fortune pour une éternité.

Mais quand l'aumône ne meriteroit point une si ample recompense, & que Dieu ne se seroit point obligé par une espece de justice de nous donner les biens du Ciel, pour ceux de la terre ; la reconnoissance l'y engageroit, puisqu'il nous assûre que c'est lui-même qui reçoit le bien que nous faisons aux pauvres pour son amour : & comme Dieu agit toujours en Dieu, soit qu'il punisse nos crimes, soit qu'il recompense nos bonnes actions, certes puisqu'il veut bien nous marquer la reconnoissance qu'il aura du bien que nous lui ferons en la personne des pauvres ; il n'y gardera ni regle, ni mesure, ni proportion : C'est pourquoi il ne se contentera pas de nous rendre biens pour biens, ou de nous secourir pour le secours que nous lui aurons donné dans sa necessité : mais pour le reconnoître en Dieu, il nous rassasiera éternellement des délices du Ciel pour l'avoir nouri sur la terre, & lui avoir donné à manger ; il nous remplira d'un torrent de joye & de plaisirs pour un verre d'eau, que nous lui aurons presenté, lorsqu'il étoit pressé de la soif ; il nous recevra dans le Palais de la gloire, pour l'avoir

logé en ce monde, & avoir exercé le droit d'hospitalité à son égard; & enfin il nous donnera la possession de son Royaume, pour un peu d'argent que nous lui aurons donné dans ses besoins. Il promet à la verité de rendre jusqu'au centuple dans ce monde : mais dans l'autre c'est au dessus de toute mesure, *supra modum*, comme parle l'Apôtre, parce qu'il veut marquer sa reconnoissance.

Ainsi je ne vous dirai point, pour vous porter à faire l'aumône, qu'elle est le moyen de faire croître & de multiplier vos biens dés cette vie, en y attirant les benedictions du Ciel. Ce motif, quoi que peut-être le plus puissant sur l'esprit de la plûpart des hommes, est trop bas & trop interressé; j'aime mieux vous y porter non seulement par la reconnoissance que vous devez à Dieu, pour les biens que vous avez reçûs de lui; mais par la reconnoissance que Dieu même aura de vos aumônes, puisqu'il exercera envers vous la même charité, que vous aurez eu pour lui en la personne des pauvres; de sorte que comme vous avez été touché de compassion à la vûë de leurs miseres, il sera sensiblement touché des vôtres, & vous donnera par reconnoissance des secours tout particuliers pour sortir de l'état du peché, qui est l'unique obstacle au bonheur qu'il vous prépare.

Il pousse cette gratitude & cette reconnoissance encore plus loin; car comme par l'aumône l'on sauve & l'on conserve la vie du pauvre, qu'on le garentit de la mort du corps, & souvent de celle de l'ame, comme nous avons déja dit, il semble qu'en échange

il ait aussi donné à l'aumône le pouvoir de nous délivrer de la mort éternelle, & de nous procurer une vie éternellement heureuse dans le Ciel : *Eleemosyna est quæ à morte liberat, & facit invenire vitam æternam*, dit le même Texte sacré. Ne semble-t-il pas que Dieu, pour reconnoître le bien qu'on lui fait dans ses pauvres, prenne à tâche de rendre bienfait pour bienfait, vie pour vie, & salut pour salut ; & que si les biens qu'il rend sont differens, ils y ont cependant du raport, & marquent qu'il ne se peut laisser vaincre en liberalité. En effet, que ne devroit-on point attendre d'un grand Prince liberal & magnifique, que l'on auroit eu le bonheur de secourir dans un besoin pressant, où il se seroit trouvé, à qui l'on auroit sauvé la vie, qu'on auroit visité dans une prison, ou dans un hôpital, s'il avoit été reduit en cet état par quelque disgrace de fortune. Mais quelle reconnoissance le Fils de Dieu, qui est le plus grand & le plus liberal de tous les Monarques, ne témoignera-t-il point à celui qui l'aura tiré de la misere, visité, secouru, assisté dans tous ses besoins ? Car, Messieurs, il n'est point necessaire de vous repeter ici, qu'il soufre dans ses pauvres, tout impassible qu'il est, & que c'est lui que l'on assiste, que l'on visite, & que l'on console, il n'a donc garde de manquer de reconnoissance : & c'est pour cela, comme il dit lui-même, qu'il invitera les personnes charitables, de pendre possession de son Royaume, qu'il leur a préparé.

Tobiæ 12.

Conclusion.

Ainsi, Chrêtiens, aprés avoir vû que l'aumône santifie la possession & l'usage des

biens de la terre, & nous assûre ceux du Ciel : tirons-en cette consequence, que si nous voulons éviter les dangers qui sont presque inséparables des richesses, il faut en employer une partie à faire l'aumône, qui remedie à tous ces desordres, & qui santifie ces biens si pernicieux d'ailleurs, & si préjudiciables à nôtre bonheur éternel. Ah ! si nous avons à cœur nos propres interêts, nous ferons de l'instrument de nôtre perte, le moyen le plus infaillible de nôtre salut, en assistant les pauvres autant que nous pourons, *Fili quomodo potueris, ità esto misericors.* C'est encore ce que Tobie disoit à son fils : & comme, ajoûte saint Ambroise, secourons-les, quelquefois même au delà de ce que nous pouvons, *Necessitatem aliorum, quantum possumus, juvemus, interdum plusquam possumus:* Car en cela nous pouvons plus que nous ne croyons ; la charité qui est ingenieuse, nous fait chercher & trouver des ressources à quoi nous ne pensions pas, & que nous ne croyïons pas mêmes possibles, en imitant en quelque façon le miracle de nôtre Evangile ; ou l'empressement avec lequel on entreprend au delà de ses forces pour amasser des richesses ; jusque-là qu'on court risque de tout perdre, qu'on expose sa vie & ses biens au danger d'un naufrage, qu'on travaille plus qu'on ne peut, & qu'on trouve des moyens ausquels on n'eût jamais pensé. Ah ! faut-il que la charité cede en ce point à la cupidité ! & que nous ne fassions pas même tout ce que nous pouvons pour secourir les autres, en retranchant mille choses superfluës, au lieu que

Tobia 4.

Tom. 5. serm. 31.

nous devrions nous priver de ce qui nous seroit quelquefois même necessaire. N'alleguons point que les temps sont mauvais, c'est le plus ordinaire, mais le plus mauvais de tous les prétextes : car c'est ce qui nous oblige à faire l'aumône plus liberalement ; & ce qui est une condamnation plus visible de nôtre dureté ; puisque ni le luxe, ni le jeu, ni les foles dépenses ne diminuent point pour les mavais temps, & qu'il n'y a que l'aumône qui est la plus necessaire ; & dont on ne peut alors se dispenser, que l'on retranche. N'opposons point la justice à la charité, en alleguant ce que nous devons à nôtre état, à nôtre qualité, à nôtre emploi, à nôtre dignité, que nous sommes obligez de soûtenir ; parce que la charité est un de nos premiers devoirs, & que les autres n'en soufriront point, si nous sçavons régler nôtre dépense sur nos veritables besoins, & non pas sur nos besoins imaginaires, qui sont sans bornes & sans mesures, & qui rendent les richesses si dangereuses & si criminelles devant Dieu, au lieu que l'aumône les santifie, & nous donne ensuite une assurance certaine de posseder les biens du Ciel : que je vous souhaite, &c.



miracles les plus surprenans. Il penetroit ce Dieu-homme dans le fond de leurs cœurs, l'envie secrete qui leur faisoit mettre tout en œuvre, afin de le rendre odieux au peuple, que ses discours attiroient jusques dans les deserts ; & comme la gloire & la haute reputation qu'il s'étoit acquise, faisoit ombre à celle des Scribes & des Pharisiens, qui s'étoient déclarez contre lui, il leur vouloit faire entendre qu'au lieu d'être poussez par le motif d'une veritable charité à le reprendre de ses défauts, & à lui en faire une charitable correction, ils ne cherchoient qu'à le décrier, & à se faire un plaisir malin de la honte & du blâme, dont ils s'efforçoient de le charger.

Ce Sauveur donc sûr de son innocence, & incapable même de peché, par le merite & la dignité de sa personne, a bien voulu se soûmettre à leur censure, & a soufert qu'ils ayent porté contre lui un Arrêt de mort, pour des actions qui meritoient des éloges, & l'approbation du Ciel & de la Terre ; mais aujourd'hui, pour répondre à leurs injustes reproches, & à leurs fausses accusations, il les reprend eux-mêmes, & leur fait une correction charitable de leur infidelité, du refus qu'ils font d'écoûter sa parole, de se rendre à la verité reconnüe, & de la passion qui les empêchoit de le reconnoître pour leur veritable Messie. De maniere qu'il oppose un veritable zele à un zele faux & outré : une charité sincere à une envie déguisée sous le voile de la charité : & enfin il leur fait une juste réprimande, qui pouvoit les faire rentrer

dans eux-mêmes, s'ils l'eussent reçûe en bonne part : au lieu de l'accusation mal fondée qu'ils lui font sur des défauts supposez, & inventez uniquement pour le noircir.

C'est, Chrêtienne compagnie, à cette instruction du Fils de Dieu que je m'arrête, & que j'ai choisie parmi tant d'autres desseins, que me fournissoit l'Evangile de ce jour, pour vour entretenir d'un des plus importans devoirs du Christianisme, mais le moins connu, & qui est peut-être aujourd'hui le moins observé ; c'est la correction fraternelle, qui porte le nom même de charité, parce qu'elle en est un des effets, & qui outre le commandement general, que le Sauveur nous en a fait, contient un precepte special & tout particulier de contribüer par ce moyen au salut de mes freres, à les retirer de leurs desordres, & à les empêcher de retomber dans le peché. Mais comme ce précepte d'un côté est d'une obligation si étroite, & de l'autre qu'il est si difficile à mettre en pratique, à cause des précautions qu'il faut prendre, & des mesures qu'il y faut garder. Pour vous y porter j'ai besoin des lumieres du S. Esprit, que je lui demande par l'intercession de la glorieuse Vierge.

Ave Maria.

DIeu, Messieurs, qui porte une haine irreconcilable au peché, & qui ne peut s'empêcher de le haïr par tout où il se rencontre, conserve neanmoins une charité immense, & une tendresse pleine de compassion pour les pecheurs. C'est pourquoi comme il n'y

n'y a rien qu'il ne fasse pour détruire l'un, aussi n'y a-t-il rien qu'il ne mette en usage pour sauver les autres, & pour les remettre dans la voye du salut. Qu'est-il necessaire pour vous en convaincre de vous retracer ici tout ce qu'il a fait pour ce sujet ; sa naissance sur la terre, les travaux de sa vie, les douleurs de sa mort, tout son sang versé avec tant d'amour, toutes ses paroles, & toutes ses actions, tous les exemples qu'il nous a laissez, & tous les préceptes qu'il nous a donnez, ne publient-ils pas cette verité, & nous permettent-ils d'en douter ? Or voici le précepte à mon avis le plus capable de bannir le peché du monde, & de rapeller le pecheur de ses égaremens ; le plus propre pour arrêter le cours de l'un, & pour remettre l'autre dans la voye du Ciel, qu'il a quittée ; le plus efficace enfin pour le gagner à Dieu, comme parle l'Evangile, c'est de lui faire la correction, quand nous lui voyons commettre le peché, ou que nous sommes assurez qu'il l'a commis : Precepte que le Fils de Dieu nous a intimé lui-même en termes exprés : *Si peccaverit in te frater tuus, vade & corripe eum inter te, & ipsum solum.* *Matth.* 18.

Le malheur est, que cette correction, qui est une des actions de la plus excellente charité, que l'on puisse exercer envers le prochain, n'est guere moins difficile à faire, que de la recevoir des autres ; & par consequent autant que nôtre orgueil a de peine à soufrir la honte, & le deshonneur qu'il y a d'être repris, autant nôtre amour propre trouve-t-il de difficulté à se résoudre à les reprendre : La

crainte de leur déplaire, ou de s'attirer leur haine, que la verité a coûtume de faire naître, les égards & les ménagemens que l'on a pour les personnes que l'on trouve en faute, leur qualité, leur fierté, qui ne nous permet pas de les aborder, nôtre timidité naturelle, ou plûtôt nôtre lâcheté, & enfin le peu de zele que nous avons pour leur salut & pour le nôtre tout ensemble, sont autant d'obstacles qui nous empêchent d'accomplir un precepte formel, pressant, & auquel nous ne pouvons manquer sans nous rendre coupables du même peché, que nous refusons de reprendre: & comme parlent plusieurs Docteurs, de nous rendre complices de tous ceux qu'ils commettront, & ensuite comptables de tout le mal qui arrivera, faute d'y avoir apporté le remede qui étoit en nôtre pouvoir.

C'est pourquoi j'ai dessein de vous faire voir dans ce discours, Premierement, l'importance de ce précepte, par le fruit qui en réüssira s'il est observé comme le Fils de Dieu nous y oblige. En second lieu, qui sont ceux que ce précepte regarde: & enfin la maniere de l'observer, c'est-à-dire les mesures & les précautions qu'il faut prendre pour s'acquiter de cette obligation. En trois mots, de vous montrer qu'on doit faire cette correction; qui la doit faire, & comment on la doit faire. Ce sera le partage de ce discours, qui nous instruira d'une obligation également importante & negligée. Commençons.

LE precepte de corriger son frere, & de le reprendre de son peché, ne peut manquer d'être important, puisqu'il fait une partie du precepte de la charité, que le Fils de Dieu appelle son commandement par excellence : *Hoc est praceptum meum, ut diligatis invicem.* Et comme au sentiment de l'Apôtre, il a renfermé tous les autres commandemens de la Loi dans celui-là seul ; je puis ajoûter que ce seul acte de charité qu'on exerce à l'égard du prochain, renferme encore éminemment tous les autres ; puisqu'on le retire du plus grand de tous les maux, qui est le peché, qu'on lui procure le plus grand de tous les biens, qui est son bonheur éternel, qu'on l'assiste dans le plus pressant de tous ses besoins, qu'on lui donne le plus salutaire de tous les conseils, & qu'on lui rend enfin le plus considerable de tous les services : Aussi le Fils de Dieu a-t-il eu tellement à cœur cette action de charité, que quoi qu'elle fût comprise dans le precepte general qu'il nous en a fait, il a voulu la specifier encore plus en particulier, par ce commandement exprés, *Si peccaverit in te frater tuus, vade & corripe illum.*

PREMIERE PARTIE.

Joan. 15.

Matth. 18.

Il a défendu de juger temerairement de sa conduite, ou de le soupçonner de quelque mauvais dessein, lorsque ce qu'il fait n'est pas évidemment peché ; il a encore défendu plus expressement d'en dire du mal, ou de reveler aux autres le mal qu'on en sçait, lors qu'il est secret & caché; mais il a voulu qu'on le reprît de ses pechez, quand ils viennent à

nôtre connoissance, & qu'on l'avertît charitablement: Premierement, en particulier, pour lui épargner la confusion qu'il en recevroit en public; que s'il ne tire aucun profit de nos avertissemens, qu'on lui en fît une plus forte reprimande en presence d'un ou de deux témoins, pour lui faire davantage sentir sa faute; & enfin qu'on le déferât à toute l'Eglise, afin que cette salutaire confusion le fît rentrer dans lui-même. Que si tout cela étoit inutile, & qu'on ne vît aucun amandement, il a voulu qu'on le traitât d'infidele & de publicain, & que l'on rompît tout commerce avec lui. C'est le precepte qu'il nous a intimé de sa propre bouche, & qu'il a lui-même observé en differentes rencontres.

Plût à Dieu, Chrêtiens, que ce precepte fût aujourd'hui observé avec la même rigueur & la même liberté qu'il l'étoit dans les premiers siecles de l'Eglise, & même dans l'ancienne Loi! Le vice qui regne maintenant avec tant d'impunité, n'oseroit bien-tôt plus paroître; & au lieu qu'il se montre avec tant d'insolence, il deviendroit timide, ayant autant de censeurs & de Juges, qu'il trouveroit de spectateurs, dont il redouteroit le blâme & la reprehension. S'il se commettoit des meurtres & des adulteres, on trouveroit aussi-tôt un Nathan, pour avertir ceux qui seroient coupables de ces crimes: S'il y avoit quelque injuste usurpateur du bien d'autrui, un Elie s'éleveroit pour aller trouver Achab, & pour lui dire de la part de Dieu, *Occidisti, insuper & possedisti, venumdatus es ut faceres malum in conspectu Domini.* C'est injustement

3. Regum 21.

que vous possedez cet heritage, & vous êtes vendu à l'iniquité par cette dépredation si manifeste: S'il se trouvoit des libertins assez perdus de conscience pour entretenir publiquement un commerce scandaleux, quelque nouveau Jean Baptiste sortiroit du desert pour lui dire avec une liberté toute chrêtienne, *Non licet*, cela ne vous est pas permis, lui en dût-il coûter la vie, comme à ce glorieux Precurseur. Enfin si l'impieté, si la prophanation, si les débauches outrées osoient paroître au milieu du Christianisme, la charité susciteroit aussi-tôt de fervens Chrétiens, & les animeroit du même zele; qui embrasa autrefois le cœur des Ambroises & des Chrysostomes, & s'il se glissoit quelque corruption dans les mœurs, elle seroit du moins secrete, autrement nôtre siecle trouveroit des Salviens, & de semblables Predicateurs poussez d'un veritable esprit de Dieu, pour arrêter le mal dans sa source, & y aporter un prompt remede.

Mais aujourd'hui, autant que le vice est devenu effronté, autant la charité s'est-elle renduë timide: au lieu que si elle étoit sincere & veritable, elle seroit genereuse, & chasseroit la crainte, comme parle l'Apôtre dans un autre sens: mais cette crainte ne lui est pas moins opposée dans le sens que je l'entend; puisque si elle nous oblige, selon nôtre état & selon l'occasion, de pourvoir au salut de nôtre prochain; la timidité & cette lâche crainte la retient & l'arrête, en sorte qu'elle n'ose s'opposer au crime. Elle lui fait donc perdre jusqu'au nom même de

charité, laquelle doit avoir pour but le salut de son frere ; car à quelle occasion reservez-vous de la faire paroître, si elle n'ose agir ni se montrer en celle-ci, qui doit être le premier objet de vôtre zele ? vû que pour lever le plus grand obstacle qui se trouve à son salut, il ne vous en coûte qu'une parole, qu'un avertissement d'ami, qu'une correction charitable, qui sera capable de le retirer du précipice où il est tombé. Vous craignez de le choquer, de vous broüiller avec lui, & de n'avoir plus de part en sa confidence, & vous ne voyez pas que vous violez les plus saintes loix de l'amitié aussi bien que de la charité, par une trahison manifeste, qui est de le laisser perir faute d'un salutaire avis ; de l'exposer aux censures & aux railleries des autres, qui ont peut-être plus de droit que vous de le reprendre & de l'avertir, mais qui étant aussi lâches & aussi timides, commettent la même infidelité à son égard. Si cette personne que vous avertissez est raisonnable, elle se doit sentir obligée de vôtre liberté ; & si elle en profite, elle vous en marquera même sa reconnoissance. Que si elle prend vos avis en mauvaise part, aveuglée qu'elle est maintenant par sa passion, quand elle sera revenüe à soi, & qu'elle examinera vôtre procedé de sang froid, elle verra que vous avez agi en veritable ami, & elle vous sera redevable de son salut.

Je veux que celui qui reçoit ce bienfait soit ingrat, & méconnoissant du bien que vous lui faites, si vôtre charité est veritablement chrêtienne, vous ne devez pas laisser

pour cela de le secourir en cette occasion, & même avec plus de zele, & agir pour lui, contre lui-même. Comme un Medecin, qui n'a pas égard s'il choque un malade frenetique, par le remede un peu fâcheux qu'il lui ordonne, il n'a en vûë que de lui rendre la santé; il sçait bien que s'il s'attire presentement sa colere, il l'en remerciera lorsqu'il l'aura parfaitement gueri: & si le Medecin n'est pas assez heureux pour y réüssir, du moins il s'acquite de son devoir, & n'aura rien à se reprocher si son malade vient à perir. C'est la vûë & le motif que vous devez avoir dans la correction que vous êtes obligé de faire à vôtre frere.

On n'exige pas absolument de vous, que vous arrêtiez le cours de ses desordres, car souvent la violence du mal est plus forte que tous les remedes: mais, comme parle saint Bernard, *exigeris curam, non curationem.* On vous oblige seulement d'en prendre soin, & d'appliquer au mal ce remede souverain d'une reprehension charitable; si elle n'a pas son effet sur lui, elle l'aura à vôtre égard; puisque vous vous acquitez par là d'un devoir Chrêtien, d'un devoir de charité, qui vous engage envers vôtre prochain, *Mandavit unicuique de proximo suo.* Aussi le Fils de Dieu ne parle-t-il du succés de ce remede, que sous condition, *Si te audierit, lucratus eris fratrem tuum.* S'il vous écoute, s'il est sensible à son propre interêt, s'il sçait tirer le profit qu'il doit de vos charitables avertissemens, vous serez son veritable ami, son charitable Medecin, & en quelque maniere son

In libris de Considerat.

Ecclesiast. 17.

Matth. 18. sauveur, *lucratus eris fratrem tuum.* Mais quelle qu'en puisse être l'issuë, vous vous acquiterez d'un des plus importans devoirs de la charité ; & comme vous ne devez avoir rien plus à cœur, que de contribuer au salut de vôtre frere, il n'y a rien qui vous doive donner une plus juste crainte, que d'être cause de sa perte & de sa damnation ; soit en le portant au peché par vôtre mauvais exemple, soit en ne l'empêchant pas d'y tomber, faute de le reprendre & de l'avertir : Car c'est de l'une & de l'autre maniere que l'on s'attire cette terrible menace, que Dieu fait par son
Ezechiel. 33. Prophete, à ceux qui sont cause de la perte de leurs freres : *Ille quidem in suo peccato morietur, sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.*

Il perira par vôtre faute, & il moura dans son peché, dont vous deviez le retirer, puisque vous devez veiller sur lui, étant établi de Dieu pour cela ; mais vous répondrez de son ame au peril de la vôtre. Car comme
1. ad Corinth. 8. ajoûte l'Apôtre, *Peribit infirmus in tuâ scientiâ frater, pro quo Christus mortuus est.* C'est vôtre frere, & ce nom doit exciter vôtre charité pour le secourir dans le peril où il est. *Infirmus*, il est infirme, foible, sujet à commettre des fautes, comme le reste des hommes. *In tuâ scientiâ*, vous ne pouvez ignorer le danger où il est, & le besoin qu'il a de vôtre secours ; il ne faut qu'un bon mot, qu'un avertissement donné à propos, & vous le laissez perir faute de cet avis, vous êtes responsable de sa perte ; vous avez rendu les soins, les travaux, le sang & la mort d'un

Dieu inutiles à son égard : de quelle négligence n'êtes-vous donc point coupable ? quel compte n'avez-vous point à rendre à Dieu ? dont vous devez avoir à cœur les interêts, si vous l'aimez, & si vous avez quelque zele pour son service.

En second lieu, mon cher Auditeur, si vous avez la veritable charité, dont tout Chrêtien doit être animé, vous devez entrer dans les sentimens de Dieu même, & ces sentimens sont de haïr le peché, qu'il a uniquement en horreur, & vous efforcer de le détruire, & de mettre tout en œuvre, pour empêcher que ce Dieu de majesté ne soit offensé. C'est le service qu'il attend de vous : C'est pourquoi comme il vous défend de commettre le peché, il vous ordonne de reprendre, & de corriger celui, que vous sçaurez l'avoir commis; parce qu'il n'y a point de voye plus douce, plus sûre, plus efficace pour prévenir, ou pour en empêcher le progrés; & c'est particulierement en cette occasion, que vous devez marquer l'amour que vous devez à Dieu, & au Sauveur du monde, comme assûre saint Augustin, *Si amas Christum, corripe.* Si vous aimez veritablement celui, qui est venu pour détruire le peché, reprenez & corrigez hardiment ceux qui commettent le peché.

Pouvez-vous ignorer l'interêt qu'il y prend, & combien le peché le deshonore. Ah ! si vous le sçavez, pouvez-vous demeurer tranquille sur l'outrage qu'on lui fait ? Si vous aviez un ami, à qui vous seriez tout dévoüé, le jugeroit-on ainsi, & le feriez-vous paroître

F v

en soufrant qu'on ternît sa reputation en vôtre presence ? qu'on l'attaquât en sa propre personne, qu'on lui enlevât ses biens, qu'on mît le feu à sa maison, ou qu'on attentât sur sa vie, sans vous en remüer, sans crier au feu, sans vous mettre en devoir de le défendre ? Un serviteur passeroit-il pour zelé à soûtenir les interêts de son maître, en se montrant indifferent dans ces occasions ? Un enfant ne seroit-il pas dénaturé, sans affection, & sans pieté, s'il ne prenoit part à l'affront, ou à l'injure qu'on feroit à son pere ? Et vous, Chrêtiens, qui à raison de ce nom que vous portez, devez être un serviteur de Dieu, par une profession déclarée, qui êtes au nombre de ses enfans, par la regeneration que vous avez reçûë au baptême, vous qu'il daigne bien appeller son ami, & à qui la grace donne ce glorieux titre, vous soufrez qu'on le deshonore à vos yeux, qu'on l'outrage, qu'on viole ses loix, & ses ordres ? Vous en êtes le témoin & le spectateur, & vous pouvez demeurer tranquille, sans violer vous-même les loix de l'amitié ? sans vous rendre coupable d'une infidelité insigne, sans le desavoüer pour vôtre pere, ou plûtôt sans déchoir de la grace de l'adoption, à laquelle il vous a élevé ?

Si vous aviez un veritable zele pour ce divin Maître, pour cet ami si sincere, pour ce pere si charitable, demeureriez-vous les bras croisez, dans une rencontre où vous êtes obligé de le faire paroître ? Non, jamais cette parole du Sauveur ne fut plus veritable que dans cette conjoncture : *Qui non est me*,

Matth, 12,

cum, contra me eſt, celui qui ne ſe declare pas pour moi en cette occaſion, eſt déclaré contre moi, celui qui ne s'intereſſe pas pour ma défenſe, s'éleve contre moi, & je le regarde comme mon ennemi. Car enfin, mon cher Auditeur, ſi vous étiez vivement penetré de ce zele, vous vous oppoſeriez à la profanation de ces Temples, où vous voyez ſi ſouvent commettre des inſolences en preſence de ſes Autels ; vous vous adreſſeriez à ce blaſmemateur pour lui repreſenter l'outrage qu'il fait à ſon Dieu, & les juſtes châtimens que ſa juſtice en fera tôt ou tard : Vous iriez trouver cet homme ſcandaleux, & vous l'avertiriez charitablement de ſes deſordres, aprés avoir pris des meſures pour ce deſſein: Vous reprendriez cette femme mondaine de ſon luxe, de ces airs trop libres & trop enjoüez qu'elle ſe donne, & de ſes viſites ſuſpectes ; ou plûtôt, afin d'y remedier encore plus efficacement, vous en avertiriez ceux qui prennent le plus d'interêt dans ſa reputation, dont elle a elle-même ſi peu de ſoin.

Enfin, Meſſieurs, il faut joindre à l'interêt de Dieu, & à celui du prochain ; nôtre interêt propre; puiſque c'eſt ſur nôtre compte que les autres pechent, ſi nous manquons à les reprendre, & à leur faire la correction. *Si peccaverit in te frater tuus*, dit l'Evangile, en nous intimant ce precepte ; s'il a peché contre vous, c'eſt le ſens que quelques-uns donnent à ces paroles, mais ce n'eſt pas à mon avis ce que le Fils de Dieu veut dire : car ſi l'on n'étoit obligé à le reprendre, que quand il nous a offenſé, les hommes, qui

ne ſont que trop ſenſibles aux injures qu'on leur fait, ne manqueroient jamais à accomplir un commandement, qui favoriſe le panchant qu'ils ont à s'en reſſentir; leurs plaintes, leurs murmures, leurs reproches, & ſouvent leur colere & leur vangeance éclateroient dans ces occaſions plus qu'il ne ſeroit à propos, & ainſi peu de crimes demeureroient impunis, ſi l'offenſe ne regardoit que nous. C'eſt pourquoi les autres diſent que, *peccaverit in te*, veut dire en vôtre preſence, comme ſi c'étoit nous offenſer nous-mêmes, que d'offenſer à nos propres yeux, un Dieu que nous devons aimer, & dont nous devons prendre les interêts, au préjudice des nôtres propres. Et c'eſt pour cette raiſon que c'eſt pecher nous-mêmes que de le ſoufrir, & de ne pas faire tous nos efforts pour l'empêcher: mais le ſens le plus naturel, que les ſaints Peres & les Interpretes donnent à ces paroles, eſt, que l'on peche effectivement contre nous, quand on offenſe Dieu en nôtre preſence; parce que c'eſt une action capable de nous porter nous-mêmes au peché, ou par le mauvais exemple qu'on nous donne, ou par la connivence & la lâcheté que nous aportons à le reprendre, ou par le manque de charité que nous témoignons à ſecourir nôtre frere, & à lui aider à ſe relever de ſa chûte. C'eſt pour cela qu'il n'y a guere que les pechez ſecrets qui ſont hors de la vûë des hommes, leſquels ſoient purement perſonnels; parce que ceux qui ſe commettent en public, deviennent aſſez ordinairement publics, c'eſt-à-dire communs à ceux qui en

sont les témoins, lesquels y ont toujours quelque part, soit en les approuvant par flaterie, ou en les soufrant par lâcheté, ou en ne s'en mettant guere en peine par indolence, ce qui marque qu'on n'y prend aucun interêt.

C'est donc pour vôtre interêt propre que vous devez corriger vôtre frere, si vous voulez n'avoir point de part à son crime, & que Dieu ne vous demande point compte de tous ceux qui se commettront sur son exemple, aussi bien que de la perte de vôtre frere, dont vous êtes responsable.

Mais c'est ce qui fait voir l'importance de ce precepte, de sçavoir que nous y sommes tellement interessez, que Dieu nous en fera rendre compte, & que tel se croit bien à couvert des coups de sa vangeance, parce qu'il ne compte parmi ses pechez, que ceux qu'il a commis; sans prendre garde, comme faisoit le saint Roi Prophete, qu'il y a des pechez d'autrui, que Dieu met sur nôtre compte, & qui nous deviennent propres, pour ne les avoir pas empêchez lorsque nous le pouvions, & que c'est assez d'avoir manqué à cette obligation pour en être coupable: *Et ab alienis parce servo tuo.* Hé quoi donc mon Dieu! ne suis-je pas assez chargé du poids de mes propres iniquitez, sans m'accabler d'un nouveau fardeau, en me rendant responsable de celles des autres? Mais qu'est-ce que Dieu y ajoûte, sinon celles que vous n'avez pas empêchées & reprimées, par la correction que vous en deviez faire? elles se trouvent sur vôtre compte, quoi que peut-être vous n'ayez jamais fait reflexion sur cet article; parce que

vous êtes chargé du soin de vôtre frere; or ce soin regarde son salut, & tout ce qui y peut mettre obstacle : jusques-là que saint Thomas, & les autres Docteurs nous assurent, que celui qui néglige ce devoir de charité, est complice du même crime, qu'il ne s'est pas efforcé d'arrêter, & de tous ceux que cette personne commettra ensuite de cette connivence & de cette dissimulation.

Ah Dieu! Messieurs, qu'il y a de personnes criminelles devant Dieu, lesquelles se croyent bien disculpées devant les hommes, & peut-être innocentes au tribunal de leur conscience? & qu'il y a sujet de craindre que nous croyant justifiez de nos propres pechez, nous ne soyons condamnez pour ceux des autres, dont nous nous sommes rendus coupables pour ne les avoir pas repris & corrigez. Mais qui sont ceux que ce precepte regarde, & qui y sont obligez, puisque chacun s'en dispense, les uns sur un pretexte, & les autres sur un autre. C'est, Messieurs, la seconde chose que nous allons examiner dans cette seconde Partie.

Seconde Partie.

Ce n'est pas sans sujet, Chrêtiens, que je mets en question qui doit faire cette correction, & qui sont les personnes chargées de s'acquiter de ce devoir si important : parce que tout le monde rejette cette charge sur les autres, & prétend qu'elle ne le regarde point. Cela est bon, dira l'un, pour les Prelats & pour les Pasteurs : car comme ils sont établis de Dieu pour conduire les autres dans la voye du salut, c'est à eux de les retirer de

leur égarement, & par conſequent de reprendre leurs vices, de leur en donner de la crainte, & en un mot, de les corriger. Mais n'ont-ils pas ces Paſteurs leur excuſe toute prête, qu'ils ne ſont obligez de reprendre que les vices, dont ils ſont témoins, qui viennent à leur connoiſſance; qu'ils n'entrent pas dans vos maiſons, & qu'ils ne ſçavent pas ce qui ſe paſſe dans vos familles: qu'ils n'ont enfin inſpection que ſur les deſordres qui paroiſſent; outre qu'ils ſatisfont à cette obligation dans les tribunaux de la penitence, par les avis, & les charitables remontrances qu'ils font aux pecheurs qui s'en accuſent eux-mêmes.

C'eſt, me dira quelqu'autre, un devoir attaché aux perſonnes d'authorité, aux Juges, aux Magiſtrats, qui ont en main l'épée de la Juſtice, & qui s'en doivent ſervir contre les coupables, comme ſaint Paul ſemble l'inſinüer; mais je les entend, qui me répondent, que cela ne regarde que les crimes, qui ſont de leur reſſort, & que leur juriſdiction ne s'étend pas ſur toutes ſortes de pechez: & enfin qu'ils n'ont rien à voir ſur les deſordres particuliers, où l'Etat & le bien public ne ſont point intereſſez; auſſi renvoyent-ils cette connoiſſance aux Predicateurs, & aux Miniſtres de la parole de Dieu, leſquels ſont envoyez pour édifier & pour détruire, pour planter & pour arracher, ſelon le langage d'un Prophete. C'eſt donc leur devoir d'invectiver contre les vices, de corriger les abus d'une Ville, de remüer les conſciences, d'épouvanter les pecheurs, & de repreſenter à

tous les Chrêtiens leurs propres devoirs. Mais les personnes qui les chargent de cette commission, ne prennent pas garde, que quelque zele que les Predicateurs doivent avoir pour vôtre salut, ils ne peuvent passer les bornes de leur commission, qui est d'invectiver en general, & d'élever leur voix pour avertir les peuples d'être sur leurs gardes, & de n'attirer pas, par leurs crimes, la colere de Dieu sur leurs têtes, *Clama, ne cesses, exalta quasi tuba vocem tuam, & annuncia populo meo scelera eorum.* Mais qu'avancent-ils par là? vous sçavez qu'ils passeroient leur pouvoir, & meriteroient eux-mêmes une severe correction, s'ils censuroient dans la chaire de verité les vices des particuliers, s'ils designoient les personnes, ou s'ils les marquoient par des circonstances si propres des temps & des lieux, que tout le monde les reconnût, par la peinture & les caracteres qu'ils en feroient; l'on auroit sujet de les accuser de scandaliser les personnes, & non pas de les corriger, & bien-tôt on les obligeroit de se taire, ou de se tenir dans les termes de leur ministere.

Isaïe 58.

A qui sera-ce donc de remplir ce devoir si important de la correction du prochain! Voyons, Messieurs, qui de vous, ou de moi, des Pasteurs, ou du troupeau, des personnes constituées en dignité, ou des particuliers y sont obligez. Je dis, que ce devoir regarde tout le monde, chacun selon son état, & selon les occasions qui se presentent, *Mandavit illis, unicuique de proximo suo.* C'est une espece d'Apostolat, ou de Mission, que Dieu

Ecclesiastici 17.

donne avec la qualité de Chrêtien, laquelle oblige d'aimer ſon frere, de procurer ſon ſalut, & de contribüer à ſon bonheur éternel : Et comme il eſt impoſſible qu'une ſeule perſonne, ni même pluſieurs, puiſſent s'acquiter d'une obligation auſſi étendüe, que ſeroit celle de ſecourir tous ceux qui ont beſoin d'avis, de correction, ou de reprimande; cette charge eſt partagée entre tous les hommes; mais differemment, & avec quelque proportion : car les uns y ſont obligez par un droit propre & particulier, qui eſt attaché au rang qu'ils tiennent, & à la charge qu'ils exercent; & les autres par un droit commun, qui regarde en general tous les Chrêtiens. L'induction que j'en vais faire vous fera mieux comprendre ceci.

Il y a des perſonnes qui doivent faire la correction aux autres par un droit tout particulier. Par exemple, vous qui êtes pere, & le chef de vôtre famille, vous étes obligé de veiller ſur la conduite de vos enfans, & de vos domeſtiques : c'eſt à vous de les corriger, quand ils s'émancipent, & qu'ils manquent à leur devoir : Vos enfans prennent des libertez, qui peuvent avoir des ſuites fâcheuſes, & qui iront bien-tôt aux plus grands deſordres : Qui doit arrêter leurs premiers déreglemens, que vous? N'êtes-vous pas chargé de leur éducation, & par une ſuite neceſſaire, de leur faire la correction, qui en eſt une partie? Si un autre s'ingeroit de les châtier, quelque faute qu'ils euſſent commiſe, vous le trouveriez mauvais, & tout ce que vous pouriez ſoufrir, eſt qu'il vous en fît ſes plaintes;

& qu'il vous demandât justice du tort ou de l'insulte qu'on lui auroit fait : C'est donc vous que ce devoir regarde,& vous ne pouvez ignorer que l'authorité paternelle est la premiere, la plus ancienne,& la plus naturelle de toutes les loix. De plus, comme vous êtes le maître dans vôtre maison, & que rien ne s'y doit faire que par vos ordres, vous devez répondre de vos domestiques, ayant sur eux un droit tout different de celui des Magistrats, qui n'exercent pas leur jurisdiction ni leur pouvoir en toutes sortes d'occasions ; ainsi les débauches de vos serviteurs, leur négligence au service de Dieu, les juremens où ils s'emportent, les paroles libres & messeantes qu'ils apprennent à vos enfans ne sont pas portez aux tribunaux des Juges, & nul autre que vous ne peut reprimer ces vices, ni arrêter le cours de tous ces pechez ? puisque selon l'Apôtre, vous devez veiller sur eux, comme devant rendre compte à Dieu de leur salut ? Et si ce même Apôtre leur commande de vous écouter, & de vous obéir, ne vous oblige-t-il pas par le même precepte à leur faire la correction qu'ils meritent. De même c'est à cette Dame de reprendre la vanité, le luxe, & les libertez de sa fille, ou de lui en faire la juste reprimande,afin de la retirer du libertinage, auquel elle s'apperçoit qu'elle a du panchant, c'est un droit naturel qu'elle a sur elle: cette obligation la regarde donc personnellement ; & comme c'est son devoir d'empêcher le mal qu'elle pourroit commettre, ce l'est aussi d'y apporter le premier remede, aprés qu'il est commis.

Il y en a d'autres qui sont établis de Dieu pour cela, qui sont obligez de veiller sur ceux que Dieu a commis à leur conduite, & dont l'obligation qu'ils ont de reprendre les pechez qui viennent à leur connoissance, fait une partie de leur charge, ils sçavent qu'il y a dans telle maison, une personne qui n'observe pas le Carême sans juste raison, qui l'en puisse dispenser. Dans cette autre, qu'il y a un homme qui entretient un commerce criminel au scandale de tout le voisinage: dans celle-ci qu'il y a des inimitiez entre les plus proches, qui ne se voyent, & qui ne se parlent jamais; dans celle-là, qu'il y a une femme ou une fille qui fait parler d'elle, & qui est comme un piege tendu à tout ce qu'il y a de libertins dans une Ville: qui aura du zele pour empêcher ce desordre, sinon ceux que Dieu a chargez de la conduite des autres? S'ils doivent répondre de leur salut, ne répondront-ils pas de leurs crimes, qui en sont les obstacles? & si le desordre continüe, à qui Dieu s'en prendra-t-il, qu'à ceux qui sont établis pour y veiller? N'est-ce pas la menace que Dieu leur fait par le Prophete Ezechiel, & que nous avons déja raportée, *Ille quidem in suo peccato morietur, sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.* Celui qui commet le desordre, moura dans son peché; mais je demanderai compte de sa mort à celui qui est établi pour veiller sur lui, & qui ne l'en a point repris, ni averti, *De manu speculatoris.* *Ezechiel. 33.*

Il y en a d'autres, qui n'ont pas à la verité un droit si étendu, mais qui est neanmoins

suffisant pour les obliger indispensablement à ce devoir; c'est celui que donne l'amitié; vous avez un ami, & il y a long-temps que vous lui faites confidence de vos plus secrets interêts ; il a reciproquement de la confiance en vous ; vous avez donc une connoissance plus particuliere de ses débauches & de sa mauvaise conduite : vous sçavez les injustices qu'il commet, le danger où il est de se perdre, & la mauvaise reputation où il s'est déja mis. Je dis que c'est à vous de l'avertir & de lui remontrer charitablement son devoir; que l'amitié qui vous en donne le droit, & qui vous en facilite les moyens, vous en impose aussi l'obligation, ne violeriez-vous pas les droits de l'amitié si vous négligiez de lui donner un bon conseil, dans le desordre de ses affaires; si vous ne l'avertissiez pas du tort qu'on lui fait, ou des mauvais partis qu'on lui veut joüer ? & vous serez un fidele ami, en ne l'avertissant pas du tort qu'il se fait luimême par sa mauvaise vie ? & du malheur qu'il s'attirera infailliblement par ses vices & & par ses dereglemens ? Allez, vous le trahissez, & vous êtes son plus grand ennemi. Je ne parle point des autres droits particuliers, comme celui que donne la proximité du sang, des freres sur leurs freres, & des plus proches qui ont quelque interêt dans le mal qui peut arriver à ceux qui les touchent de prés, ni de la reconnoissance qu'on doit avoir pour des personnes qui nous ont rendu quelque service considerable : reconnoissance qu'on ne peut mieux marquer que dans cette occasion, où on leur rend le plus signalé servi-

ce que l'on puisse jamais rendre.

Je passe donc d'autres semblables droits, qui fondent autant d'obligations particulieres de s'acquiter de ce precepte, pour ne parler que du droit commun & general, que le precepte de la charité donne à tout le monde, & qui semble naturel dans les maux qui regardent la vie, la santé, les biens de fortune, lorsque le prochain courroit risque de les perdre si l'on ne l'avertissoit charitablement : par exemple, vous voyez un homme qui va tomber dans un précipice, & qui est déja sur le panchant, la charité ne vous oblige-t-elle pas de l'avertir, & si vous y manquez, n'êtes-vous pas cause de sa mort. En voila un autre prêt de prendre un poison mortel, qu'il ne connoît pas ; vous le sçavez, & vous le laissez faire, vous êtes coupable d'un homicide : Si cet autre passe par un lieu dangereux, où il y a du peril pour sa vie, l'humanité ne vous engage-t-elle pas à lui en donner avis ? & bien loin qu'il le trouve mauvais, il vous en remercie, & vous marque l'obligation qu'il vous a d'un avertissement donné si à propos : Il se trouve même peu de personnes qui manquent à ce devoir.

Or si la morale payenne, par un raisonnement juste, a tiré de là une consequence, qu'on est obligé d'avertir le prochain de ses défauts, comme étant un service important qu'on lui peut rendre ; Si ces mêmes avertissemens s'étendent jusqu'aux défauts exterieurs, qui n'ont point d'autre suite ; comme des taches qu'une personne auroit sur son visage sans le sçavoir, ou sur ses habits, sans

y prendre garde : dites-moi ce que la charité ne vous oblige point de faire, vous qui êtes responsables de la perte de vôtre frere, si vous n'avez fait tous vos efforts pour l'empêcher ? un Chrêtien doit-il même chercher des excuses ou des pretextes pour se dispenser d'un si juste devoir ? Il conçoit le danger où est son frere, quand il le voit commettre un peché grief : mais s'il le conçoit, a-t-il pour lui la charité que le Fils de Dieu demande, & dont il a fait le premier & le plus indispensable de ses preceptes ? & ne puis-je pas m'écrier ici encore une fois avec saint Paul : *Peribit infirmus in tuâ scientiâ frater, pro quo Christus mortuus est.* Quoi l'ame de vôtre frere va perir, pour laquelle un Dieu est mort, & vous êtes tranquille sur cette perte? Si elle ne vous touche point, vous n'avez point pour elle de charité, & si vous en avez, dans quelle autre rencontre la ferez-vous paroître, que dans celle où elle est le plus en danger, & où elle en a le plus de besoin ? ainsi ne me demandez plus qui est obligé de faire la correction, & qu'elles sont les personnes que ce devoir regarde ; puisque c'est vous-mêmes, par la même obligation que vous avez de l'aimer, de procurer son salut, & de le secourir dans ses plus pressans besoins : il ne reste donc plus que de sçavoir comment vous la devez faire, & c'est ce que je me presse de vous faire voir en peu de mots dans cette derniere Partie.

III. PARTIE. SI le precepte de la correction fraternelle impose une obligation si étroite, on ne peut

diſconvenir, Meſſieurs, qu'il ne ſoit difficile à obſerver; car la délicateſſe que les hommes ont à la ſoufrir, fait que la plûpart des Chrêtiens, ou ſe diſpenſent de la faire, ou la font avec ſi peu d'adreſſe & de circonſpection, qu'ils irritent le mal au lieu de le guerir. C'eſt pourquoi un ſaint Pere l'appelle, *artium omnium difficillimam*, l'art le plus difficile à pratiquer, & où il eſt le plus aiſé de tout gâter, faute de ſçavoir de quelle maniere il s'y faut prendre. Il y a donc des meſures à garder, & des précautions, que la prudence ſuggerera à quiconque a du zele pour l'honneur de ſon Dieu, & de la charité pour le ſalut de ſon prochain. Mais comme mon deſſein m'engage à vous donner quelques regles pour y réüſſir, il y en a à obſerver à l'égard de celui à qui l'on fait cette correction, puiſque c'eſt ſouvent un pecheur délicat ſur le point d'honneur, & qu'il faut ménager; il y a ſouvent des meſures à prendre à l'égard de celui qui la fait, peut-être n'eſt-il pas lui-même exempt de défaut; & enfin à l'égard de la correction même, il faut de la moderation, de la prudence, & des circonſtances, ſans quoi elle ſera inutile. Voyons donc les précautions qu'il faut garder dans une choſe auſſi neceſſaire; qu'elle eſt difficile à executer.

Greg. Nazian.

Premierement, du côté de celui à qui on l'a fait, comme c'eſt de là que vient la plus grande difficulté, c'eſt auſſi à quoi il faut plus d'égards & de ménagemens; c'eſt un malade fort ſenſible, qu'il faut guerir avec adreſſe, & diſpoſer à recevoir un remede fâcheux: &

l'Apôtre saint Paul, qui sçavoit si admirablément cet art, & qui l'a pratiqué en tant de rencontres, avec tant de fruit, nous donne pour premiere regle, de faire cette correction avec douceur, *Si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis.* Non, Chrêtiens, ce n'est pas avec le fer & le feu qu'on remedie aux blessures d'une ame, qui est dans le peché, & dans le dereglement: ce zele amer & violent, qui ne pardonne rien, & qui n'a ni compassion, ni condescendance, qui voudroit, comme le Prophete Elie, tüer & exterminer tous les coupables; ce zele, dis-je, envenime plûtôt une playe, qu'il ne la guerit: Pour retirer les pecheurs du vice, pour les corriger, & les empêcher de se perdre, il faut y apporter un zele doux, benin, prudent & circonspect, qui sçait prendre son temps, étudier l'occasion, ménager l'honneur de celui qu'on reprend, épargner sa confusion tant qu'on peut, l'instruire en un mot, & le reprendre sans l'offenser: *Ejusmodi instruite in spiritu lenitatis.*

Ad Galat. 6.

Ainsi je ne dis pas qu'il faille aller faire une severe reprimande à ce pecheur, dans la chaleur de son crime, & quand il est dans la fougue de sa passion; attendez qu'il soit revenu à lui, pour verser à propos le vin & l'huile dans la playe, comme fit le charitable Samarithain de l'Evangile, vous guerirez par ce moyen cet homme, dont la conscience est blessée, vous le ferez rentrer dans lui-même, & en lui representant ensuite sa faute, vous lui ferez prononcer sa propre condamnation,

tion : En un mot, il n'en faut jamais venir aux remedes violens, qu'aprés avoir tenté les voyes les plus douces, comme sont celles que suggere le Sauveur, d'aller trouver son frere, & l'avertir seul à seul, ensuite de prendre un ou deux témoins, & n'en venir à l'éclat, & à la rupture avec lui, qu'aprés que vous aurez inutilement tenté tous les autres expediens.

Que s'il faut avoir des égards pour celui à qui l'on fait la correction, afin de lui adoucir ce remede fâcheux, il y a des précautions qui regardent ceux qui la font; car ils ne doivent point s'y porter par passion, ni par emportement, qui seroit capable de tout gâter, & d'empoisonner le remede le plus salutaire. C'est pour cela que le pere de famille se doit bien donner de garde de reprendre & de corriger ses enfans, ou ses serviteurs, quand il se sent émeu de colere, de les punir par boutade & avec précipitation: c'est le moyen de les irriter eux-mêmes, au lieu de leur faire connoître leur faute, & de leur en faire commettre de plus lourdes & de plus criminelles: car quelque droit & quelque authorité que vous ayez sur ces personnes; si vous voulez que la correction leur soit utile, elle se doit faire sans emportement, autrement c'est une vangeance que vous en tirez, laquelle n'a pour but que vôtre satisfaction propre, & non pas l'amendement de la personne que vous corrigez. Que si même la punition publique que l'on fait des crimes pour être juste, doit être sans passion; & si l'on a droit de recuser les Juges dont on a sujet d'apprehender

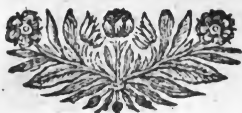
que le jugement ne soit pas équitable. La reprehension, que l'on peut appeller un jugement particulier, où l'on fait l'office de Juge, d'accusateur, & souvent même de témoin tout à la fois, doit se faire tranquilement, & avec un esprit de charité, comme n'ayant pour but que l'interêt de la personne que l'on corrige; aussi faut-il que celui qui la soufre, la reçoive comme un témoignage de vôtre affection, & non pas comme une marque de vôtre animosité contre lui, qui vous fait embrasser cette occasion de la lui faire ressentir. Mais ce n'est pas assez que celui qui fait la reprehension y soit poussé par un pur zele, & par un motif de charité, il faut deplus qu'il soit authorisé par le bon exemple qu'il donne, & par une opinion avantageuse qu'on a de sa probité, autrement, quoi de plus injuste, & même de plus ridicule, ou qui attire davantage la censure & le mépris de ceux que l'on prétend corriger, que d'avoir besoin nous-même de correction? de voir un homme violent & emporté donner à un autre des preceptes de moderation & de patience; un homme plongé dans la débauche, & qui est regardé dans le monde sur ce pied là, faire à ses amis des leçons de temperance; une femme mondaine apprendre aux autres la retenüe & la modestie? n'est-ce pas s'exposer à leur mépris, & leur donner droit de se rire de vos avis, de vos conseils, de vos reprimandes? & le moins que l'on puisse dire de ces sortes de personnes, est que la correction n'est jamais bien reçûë venant de leur part, & fait d'ordinaire plus de mal que de bien,

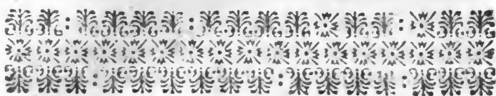
à moins qu'ils ne se corrigent eux-mémes, & qu'ils ne donnent des preuves qu'ils sont revenus de leurs desordres, & que Dieu leur a fait la grace de reconnoître le danger où ils ont été.

Enfin, Messieurs, cette correction, pour être utile, doit elle-même être assortie de plusieurs circonstances qui en font l'adoucissement. Car il faut l'accommoder à l'humeur & au naturel des personnes : & pour cela, connoître leur foible & leur panchant, afin de les prendre tantôt par leur interêt, tantôt par le soin de leur gloire, & de leur reputation, & tantôt par la consideration de leur état, ou de leur rang. Une reprehension trop forte peut revolter un pecheur, au lieu de le ramener à son devoir ; une autre faite à contre-temps n'aura nul effet ; si l'on parle avec hauteur à un homme fier, ce sera une pierre qui choquera rudement une autre, d'où sortiront des étincelles de feu. Si c'est une personne timide, il sera aisé de la prendre par ce foible, & de lui inspirer une juste crainte de sa conduite : Si c'est une personne d'authorité, il faut s'insinüer par adresse dans son esprit, & le porter à reconnoître sa faute, & à passer contre lui-même l'Arrêt de condamnation, comme fit le Prophete Nathan à l'égard de David, *Tu es ille vir*, ah ! 2. *Regum* 12
c'est vous-même, grand Roy, c'est vous-même, que vous avez par vôtre propre bouche condamné. Il y a des adresses que le zele & la charité fait trouver, quand nous avons veritablement en vûe le salut de nos freres.

Ce zele agit autrement avec une personne qui est au dessus de nous, autrement avec un égal, & un inferieur, il fera entendre à l'un que la fidelité qu'on lui doit, l'oblige de l'avertir du tort qu'il s'est fait par une telle action, & avec combien de douleur nous écoutons les discours desavantageux qu'on en tient: il se servira du droit de l'amitié pour dire à l'autre, qu'on ne peut lui dissimuler le chagrin qu'ont ses amis de l'emportement où il s'est laissé aller, ou du mauvais parti qu'il a pris sans leur conseil; on se servira du pouvoir qu'on a sur une personne qui nous est inferieure, pour lui dire que s'il ne change, ou si il continüe, nous n'aurons plus de commerce avec lui. Si c'est une personne d'un tel rang qu'il y auroit de l'indiscretion, ou de la temerité de l'avertir, ou de l'instruire de son devoir, du moins vous pouvez par vôtre maintien, ou par vôtre silence marquer que vous n'approuvez pas ses actions, non plus que les autres qui en sont scandalisez avec raison; & comme il y a de l'ordre dans la charité, il y en doit avoir dans la correction; aussi le Fils de Dieu nous l'a-t-il marqué lui-même, qui est d'avertir d'abord une personne secretement, comme je l'ay déja expliqué. Une correction de la sorte, faite à propos, avec prudence, avec charité, dans les circonstances qui la peuvent adoucir, ne manquera jamais d'avoir son effet; Dieu y attachera sa grace, & lui donnera le succés que vous en devez attendre, qui est le salut de vôtre frere, *Lucratus eris fratrem tuum.* Ainsi je finis
Matth. 18.
par cette même parole, qui en contient le

plus puiſſant motif, vous gagnerez vôtre frere, vous le retirerez du danger où il eſt de ſe perdre, & en cooperant à ſon ſalut, vous aſſurerez vous-même le vôtre. Car n'eſt-ce pas un puiſſant moyen de vous rendre favorable ce ſouverain Juge, que de lui rendre un ſervice qu'il a tellement à cœur? & ces ames que vous avez ſauvées ne diront-elles pas un jour à Dieu, ce que le peuple d'Iſraël dit autrefois en faveur de Jonathas, que ſon pere avoit condamné à mort, *Ergo ne Jonathas morietur, qui fecit ſalutem hanc magnam:* Non, juſte Juge, nous ne laiſſerons pas perir celui qui a ſauvé les autres, ſans doute leurs prieres obtiendront miſericorde pour vous, & Dieu même, en vûë de cette charité, que vous avez exercée envers vôtre frere, ne manquera pas de recompenſer éternellement ceux qui auront procuré aux autres la poſſeſſion de leur bonheur éternel. C'eſt, Chrêtiens, ce que vous en devez attendre, & ce que je vous ſouhaite, &c.





VINGTIÈME,

SERMON,

POUR LE DIMANCHE

DES RAMEAUX:

Des Souffrances.

Turbæ autem quæ præcedebant & quæ ſequebantur, clamabant dicentes, Hoſanna Filio David, *Matth.* 21.

Ceux qui alloient devant lui, & ceux qui le precedoient, crioient, Hoſanna, ſalut & gloire au Fils de David, S. Matth. Chap. 21.



QUEL ſpectacle, Meſſieurs, nous fait voir l'Evangile de ce jour? Jeſus dans l'honneur & dans l'éclat, aprés avoir toujours été l'exemple du dernier abaiſſement. Eſt-ce ce même Sauveur des hommes, que nous verrons dans quelques jours, char-

gé d'opprobres, qui entre aujourd'hui dans la ville de Jerusalem, parmi les cris de joye, & les acclamations d'une foule de peuple, qui vient au devant de lui ? Que veux dire, je vous prie, cette pompe, cette magnificence, & tout cet appareil ? n'est-ce point, dira quelqu'un, qu'il prétend par cet éclat, rendre son supplice plus celebre, en voulant être conduit avec pompe par les ruës de cette grande Ville, avant que d'y être traîné parmi les cris de ses ennemis, qui triompheront de sa mort. Ne seroit-ce point plûtôt qu'il veut faire voir, que le monde fait bien payer l'usure de ses pompes & de ses joyes ? En effet, Sauveur des hommes, vous triomphez aujourd'hui, mais dans six jours toute cette magnificence se changera en le triste appareil d'une mort honteuse. On vous donne aujourd'hui des fleurs pour l'ornement de cette pompe; mais dans quelques jours l'on vous en fera ressentir les épines; on vous presente des Rameaux en signe d'allegresse, mais la sepmaine ne se passera point, qu'on ne les change en foüets; on vous fait marcher sur des vêtemens, pour honorer vôtre triomphe, & dans peu de jours on vous dépoüillera des vôtres avec la derniere ignominie.

Je vous avouë, Chrêtiens, que tous ces sentimens sont dignes de nos reflexions; mais je crois, avec plusieurs saints Peres, que la veritable cause de ce triomphe fut le desir ardent que Jesus-Christ avoit de souffrir pour le salut des hommes, en marquant par cet appareil exterieur qu'il mettoit le haut point de sa gloire, dans la croix & dans les souf-

frances. D'où j'infere une verité bien avantageuse & bien consolante pour nous, que les croix & les afflictions, qui sont le sujet ordinaire de nos aversions, & de nos plus grandes tristesses, doivent être comptées entre les objets de joyes d'un Chrêtien; puisqu'elles sont la cause de son bonheur, comme nous
1. Iacob. c. 2. assure un Apôtre, *Omne gaudium existimate, cum in varias tentationes incideritis.* Mais pour être persuadez d'une verité si contraire aux sens, & même à l'opinion commune des hommes, nous avons besoin d'un secours particulier du saint Esprit, & à qui pourions-nous mieux nous adresser qu'à celle qui a eu le plus de part à la croix du Sauveur? & qui a été tout à la fois la plus affligée & la plus heureuse des creatures; C'est la glorieuse Vierge a qui nous dirons: *Ave Maria.*

QUelque aversion naturelle que nous ayons pour les souffrances, ce seroit assez, Messieurs, pour nous en inspirer de l'amour, de sçavoir qu'un Dieu y a mis le haut point de sa gloire; qu'il y est allé en triomphe, & qu'il en a fait le principal objet de sa joye & de ses desirs. Car comme la croix, quelque ignominieuse qu'elle fût du temps des Juifs, dés-la que le Sauveur y a voulu mourir, pour nôtre salut, a merité les adorations des Anges & des Hommes; de sorte, dit saint Augustin, que les plus grands Monarques ce sont depuis fait honneur de la porter sur le front; de même, quelques honteuses que puissent être les souffrances en elles-mêmes, à cause qu'elles sont la peine & les

ſuites du peché ; dés-la cependant que le Fils de Dieu les a priſes pour ſon partage, il les a conſacrées dans ſa perſonne, & leur a ôté toute la honte & toute l'ignominie qui y étoient attachées.

Or quoique cette ſeule conſideration dût ſuffire pour juſtifier ce que j'ai avancé, que tout le bonheur d'un Chrêtien en cette vie conſiſte à ſouffrir pour Dieu ; neanmoins comme la plûpart des Chrêtiens regardent aujourd'hui cette verité, toute conſtante qu'elle eſt, plûtôt comme un paradoxe, que comme une maxime de l'Evangile ; je prétend vous en convaincre par deux raiſons, ſur leſquelles nous ne ſçaurions jamais aſſez reflêchir. La premiere, que jamais nous ne recevons de plus grandes marques de l'amour que Dieu a pour nous, que dans les ſouffrances, qu'il nous envoye. Et la ſeconde, que jamais reciproquement nous ne témoignons davantage l'amour que nous portons à Dieu, qu'en recevant de bon cœur les croix & les ſouffrances qui nous viennent de ſa part. D'où il s'enſuit que comme le principe de nôtre bonheur vient de l'amour que Dieu a pour nous, & de l'amour que nous avons pour Dieu, les ſouffrances, qui ſont les preuves les plus certaines de l'un & de l'autre, ſeront auſſi les deux preuves les plus fortes de la verité que j'ai avancée, nous en ferons donc les deux Parties de ce diſcours. Commençons.

PREMIERE PARTIE.

DIeu nous aime, Meſſieurs, & je dis que c'eſt pour cela qu'il nous afflige, c'eſt en deux mots renfermer un grand myſtere,

que la raiſon humaine ne peut penetrer, que la nature combat, & que la Philoſophie n'a jamais pû goûter. Quoi cependant de plus conſtant dans les principes du Chriſtianiſme, & dans la conduite que Dieu garde à l'égard de ſes amis? ſoit que nous conſiderions le propre effet de l'amour, qui eſt de vouloir du bien à ceux que l'on aime, ſoit que nous enviſagions l'objet de cet amour même, qui eſt le bien que Dieu a mis en nous, & par lequel il nous rend aimables: car on peut dire que Dieu n'a guere donné de marque plus certaine de la grandeur de ſon amour envers les hommes que les afflictions qu'il leur envoye, & les occaſions de ſoufrir qu'il leur ménage.

Premierement, le propre de l'amour étant de vouloir du bien à la perſonne que l'on cherît, d'en éloigner tout ce qui lui peut nuire, & de lui procurer tous les avantages qui peuvent dépendre de nous; n'eſt-ce pas la marque du plus grand amour que Dieu nous porte, que de nous procurer le plus grand de tous les biens, qui eſt nôtre ſalut, & de détourner le plus grand de tous les maux, qui eſt un malheur éternel? or c'eſt ce que Dieu fait par le moyen des ſouffrances, puiſque c'eſt par là d'ordinaire, qu'il fait choix de ceux qu'il veut avoir pour amis, puiſque c'eſt par là qu'il les marque de ſon ſceau, puiſque c'eſt par là, qu'il leur imprime le caractere de ſes Elus, ſans autre raiſon du bien qu'il leur veut, que l'inclination bien-faiſante de ſon cœur; & par conſequent comme rien ne merite d'être appellé bien, que

ce qui nous conduit à nôtre ſouverain bonheur, & que rien n'y doit être compté au nombre des maux, que ce qui nous en éloigne ; il ne faut, comme parle ſaint Auguſtin, qu'avoir des yeux Chrêtiens, pour voir que les ſouffrances qui nous ſervent à acquerir ce ſouverain bien, & qui en levent les plus grands obſtacles, ſont les marques les plus ſingulieres de cet amour d'un Dieu.

En effet, que ſont les grandes richeſſes ? les charges ? les honneurs, les plaiſirs, tous les avantages d'une vie commode ? tout ce qui flatte les ſens, & tout cet attirail de fortune, à quoi nous donnons le nom de bien ? Sans doute ſi nous en jugeons par l'eſtime que le monde en fait, nous regarderons comme les plus heureux, ceux qui en poſſedent le plus, & peut-être que nous envierons même leur bon-heur ; mais ſi nous les regardons avec les yeux Chrêtiens, que ſaint Auguſtin demande, *adhibe Chriſtianos oculos*, tout cela nous paroîtra tel qu'il eſt veritablement ; c'eſt-à-dire autant d'écueils à l'innocence & à la vertu, autant d'attraits qui nous portent au vice, autant de charmes qui corrompent nôtre cœur, autant de liens qui nous attachent à la terre, autant de pieges qu'on nous tend ; en un mot, autant d'obſtacles à nôtre ſalut, & autant d'ennemis que nous avons à combattre, ſi nous voulons faire la conquête de cette terre promiſe, où eſt nôtre ſouverain bonheur.

D'un autre côté conſiderez la pauvreté, les maladies, les pertes de biens, les outrages, les opprobres, les perſecutions, tout ce

qu'il y a de plus contraire au sens, & tout ce que la nature corrompuë a le plus en horreur; je ne doute point, que si vous regardez tout cela avec des yeux charnels, que vous n'en ayez autant d'aversion que de mépris; mais avec les yeux de Chrêtien, vous y remarquerez ce qui est impenetrable à la chair & au sang, c'est-à-dire, autant de voyes qui nous conduisent à nôtre souverain bien, autant de secours que Dieu nous donne pour rompre les liens qui nous attachent aux choses de cette vie; & enfin autant de regards favorables du Pere des misericordes sur nous, qui a voulu nous faciliter par là, le chemin du Ciel, & nous faire meriter le bonheur qu'il nous a destiné de toute éternité. Il est donc évident que les croix & les souffrances sont autant de marques de son amour.

Delà vient que dans l'ordre de sa Providence, les afflictions entrent dans le dessein de nôtre predestination, & nous seront un jour comptées comme autant de témoignages de l'amour singulier qu'il a eu pour nous. Les gens du monde, & ces heureux du siecle, ne le croyent pas; parce que leurs yeux sont comme enchantez par l'éclat, par la pompe, & par ce dehors specieux du monde qui les trompe; les justes mêmes souvent n'y pensent pas, & s'ils ont assez de soumission aux ordres de cette providence, pour ne pas en murmurer; du moins élevent-ils quelquefois leur voix au Ciel pour y adresser leurs plaintes. Mais en prenant des yeux Chrêtiens, nous ne remarquerons dans cette conduite, qui nous semble si rigoureuse, que des traits

de l'amour que Dieu a pour nous, & dont nous le benirons nous-mêmes éternellement, dans la joüissance du bien, que ces souffrances nous auront procuré.

Et sans doute que l'Apôtre saint Paul, entre les grands secrets qu'il avoit apris dans le troisiéme Ciel, avoit eu l'intelligence de celui-ci, car autrement il n'auroit pas mis cette faveur entre les plus considerables que Dieu puisse faire à un homme en cette vie, & il n'auroit pas dit avec tant d'assurance, *Vobis datum est, non solum ut in ipsum credatis, sed etiam ut pro ipso patiamini*, comme s'il disoit, c'est un grand don, je l'avouë, que vous ayez reçû la foi, & même le fondement de tous les dons, & de tous les biens de la grace; mais en voulez-vous la consommation? mais souhaitez-vous de sçavoir celui qui releve tous les autres, & qui est le plus cher gage de l'amour de ce Dieu, *Vobis datum est, ut pro ipso patiamini.* C'est qu'outre la foi, qui vous est commune avec les autres, il a voulu que vous souffrissiez pour lui; parce que c'est là le gage le plus précieux de son amitié: Or à qui est-ce qu'il a fait cette faveur? *vobis*, c'est à vous, Apôtres, qu'il a fait les dépositaires de ses secrets; à vous, qu'il a traité d'amis, qu'il a établis comme les fondemens de son Eglise, & qu'il a choisis pour être les herauts de son Evangile: *Vobis datum est, non solum ut in ipsum credatis, sed etiam ut pro ipso patiamini.* Voila la plus grande grace, & la plus signalée faveur qu'il puisse faire à une creature, en cette vie; Jusque-là que saint Chrysostome estime

Ad Philipp. 1.

l'Apôtre saint Paul lui-même plus heureux & plus glorieux dans les chaînes & dans les fers, que quand il fut élevé jusqu'au troisiéme Ciel; & ce saint Docteur proteste que si on lui eût donné le choix, il eût mieux aimé être avec ce grand Apôtre dans les prisons, que d'être assis sur le plus haut Trône de l'empirée, parce que les souffrances sont un témoignage plus éclattant de l'amour de Dieu.

Ainsi, mon cher Auditeur, quand il vous arrive quelque disgrace, quelque revers de fortune, en un mot, quelque affliction, je ne sçai pas de quels yeux vous les regardez, ou quel usage vous en faites, mais je sçai bien que c'est une des plus grandes faveurs que Dieu vous puisse accorder: Cette perte de biens vous est sensible; je le juge par l'abbatement où je vous vois, & par les plaintes & par les murmures qui vous échappent; mais vous devez penser que Dieu, qui est un pere charitable, vous ôte par là, le moyen de vous perdre; soit par l'abus que vous eussiez fait de ces biens en toutes sortes de débauches; soit par l'attachement que vous y aviez, & qui vous ôtoit la pensée de ceux du Ciel. N'en accusez donc point l'injustice ni la cruauté de cet homme, qui vous a intenté ce procés, dont la perte vous a entierement ruiné; mais pensez que Dieu se sert de la haine ou de l'injustice de cette personne, pour vous marquer son amour, en vous obligeant par là, de mettre uniquement vôtre esperance en lui. Cette maladie qui vous attache à un lict, & qui vous fait tant souffrir depuis si long-

temps, vous paroît un des plus grands malheurs qui vous pouvoit arriver, tant par les douleurs qu'elle vous cause, que par l'obstacle qu'elle met à tous vos desseins. Mais que vos pensées, aussi bien que vos desseins, sont éloignez de ceux de Dieu ! puisqu'il se sert de cette maladie du corps, pour vous rendre la santé de l'ame ; & quand il n'y auroit aucun autre avantage dans les afflictions, que de nous donner le moyen d'expier nos pechez en cette vie, afin de nous épargner dans l'autre les tourmens que nous y souffririons infailliblement, pouroit-il nous donner une plus veritable marque de son amour, que de nous faire prévenir, par de si legeres peines, la severité de sa justice ? C'est dans ce sentiment que saint Augustin s'écrioit, *Hic ure hic seca, modo in æternùm parcas*, punissez-moi, mon Dieu ! en ce monde, pour me faire misericorde dans l'autre ; coupez, tranchez, je recevrai les plus rudes coups de vôtre colere, comme les marques les plus visibles de vôtre bonté ; les disgraces dont vous m'accablerez, me tiendront lieu d'autant de bienfaits, & tous les accidens qui viendront en foule fondre sur moi, seront autant de traits de vôtre amour. Souffrances, peines, contradictions, que vous êtes souhaitables à un Chrêtien ! puisque c'est par là que Dieu le met dans la voye de son salut, & qu'il donne les plus sensibles marques de son amitié aux Chrêtiens, pourvû que nôtre malice ne mette point d'obstacle aux effets de la misericorde de Dieu ; c'est par là qu'il assure plus certainement nôtre souverain bonheur.

L. de 50. Homil. Homil. 42.

Que si nous jugeons maintenant de cet amour, non plus par son principe, qui est la bonté de Dieu, par laquelle il nous veut ce bien; mais par son objet, qui est le bien même que Dieu a mis en nous; j'entens les dons, les vertus, les merites & les bonnes actions, par lesquelles nous nous attirons cet amour, par lesquelles nous en pouvons meriter l'accroissement, est-il mal-aisé de vous faire voir, que ceux qui sont les plus agreables à ce Dieu, sont ceux qui souffrent le plus, & qui témoignent le plus de patience dans leurs souffrances? puisque leur vertu en étant plus solide & plus éprouvée, elle merite aussi plus d'estime, plus de tendresse, plus d'égards, & plus de témoignages de cet amour.

Delà vient, Messieurs, qu'il y a peu de justes que Dieu n'ait éprouvez; & pour m'exprimer en termes de l'Ecriture, qu'il n'ait tenté de la sorte, comme pour voir si leur vertu étoit à l'épreuve; ainsi qu'il fit autrefois au saint Patriarche Abraham, en l'obligeant de lui sacrifier ce qu'il avoit de plus cher au
Gen. 22. monde, *Tentavit Deus Abraham.* L'Ange ne rendit-il pas cette raison au saint homme Tobie du fâcheux accident qui lui étoit arrivé, de perdre la vuë; accident qui lui ôtoit toute la joye qu'il pouvoit avoir au monde:
Tobie 12. *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te*, parce que vous étiez juste & agreable à Dieu, il falloit que l'affliction vous fît connoître; comme si sans cette épreuve rien n'eût été capable d'en donner des marques assûrées. L'affliction est donc une conviction pleine & entiere, une marque infail-

lible de la vertu : Et comme dit Caſſiodore, en parlant des playes que les Conquerants ont reçûës dans les combats, ç'en eſt une preuve évidente & inconteſtable, *Opinio virtutis inſuperabilis.* C'en eſt une preuve invincible, qu'ils en portent ſur eux-mêmes, & que perſonne ne peut deſavoüer. L. 8. *Variori* c. 10.

Et certes il ſemble par là, qu'aucune vertu n'eſt achevée, que lorſque l'affliction y a mis les derniers traits ; qu'elle n'eſt veritable & ſincere, comme nous apprenons de l'exemple de Job, que lorſque Dieu permet au Demon de l'éprouver, nous dépoüillant de nos richeſſes, & de nos honneurs, en nous couvrant de playes, & en nous accablant de miſeres. Juſqu'à ce que le Demon l'eût vû ſouffrir toutes ces peines à ce heros de la patience, il n'étoit point convaincu de ſon merite. Hé ! quelle merveille, diſoit-il à Dieu, qu'un homme que vous comblez de biens, ſoit fidele & conſtant à vôtre ſervice ? On eût dit, ſelon ſaint Gregoire, que Job étoit l'arbitre de ce combat qui ſe paſſoit entre Dieu & ce malin eſprit, & que la victoire dépendoit de la maniere dont Job ſe comporteroit ; car ſi dans le fort de ſes douleurs, il ſe fût laiſſé aller au murmure, au deſeſpoir, & aux blaſphêmes contre Dieu, cet eſprit de tenebres ſeroit demeuré victorieux, & n'auroit pas manqué d'inſulter à Dieu ; Je l'avois bien prévû, auroit-il dit alors, que ſi vous le touchiez par quelque ſenſible affliction, il ne ſeroit pas tel que vous le vantez ; mais auſſi, aprés avoir mis la vertu de Job, à cette rude & difficile épreuve, Dieu ferme la bou-

che à cet Ennemi de sa gloire, & de celle de ses Saints : il avoit vû ce grand homme rendre justice aux peuples avec toute l'équité imaginable, il l'avoit vû secourir les pauvres dans leurs miseres, consoler tous les affligez, & servir d'asile à tous les miserables ; tous ces témoignages de vertu lui sont suspects cependant, parce que la vanité s'y peut mêler, & faire entreprendre tout cela ; mais l'a-t-il vû benir Dieu dans ses souffrances ? être aussi fidele sur son fumier, qu'il l'étoit auparavant sur le Trône, & adorer au plus fort de ses douleurs, la main qui l'affligeoit. Voila la marque assurée de sa sainteté ; il faut se rendre aprés ce témoignage si certain, il n'a plus rien à repliquer, & il est pleinement convaincu que Job est veritablement Saint.

Et c'est, mon cher Auditeur, à cette pierre de touche qu'il faut que vous vous éprouviez vous-mêmes ; car à examiner les choses à fond, il y a souvent plus d'apparence que de solidité dans nôtre vertu, il y a bien du faux dans ce qui brille le plus, & les plus beaux dehors nous imposent souvent ; du moins il peut y avoir une illusion secrete, & par consequent un grand sujet de se défier de l'amour propre ; parce que dans tout cela, il y peut entrer un peu d'ostentation, & que les applaudissemens qu'on s'attire par ses bonnes actions nous poussent assez ordinairement à les entreprendre. Par exemple, l'on vous voit souvent dans l'Eglise, frequenter les Sacremens, entendre la parole de Dieu ; tout cela est bon, tout cela est saint ; mais s'y peut-on fier, & compter là-dessus ? non pas

encore, & quoi qu'il en faille toujours juger en bonne part, on n'eſt pas cependant aſſez bien fondé pour y aſſeoir un jugement certain : venons à la veritable épreuve ; on a fait de vous une médiſance, l'on vous a dit quelque parole qui vous offenſe, je vois auſſi-tôt le feu qui vous monte au viſage, vous ne pouvez vous empêcher de faire éclatter hautement vôtre reſſentiment. Voila ce que j'attendois pour vous connoître; vous n'avez qu'une vertu contrefaite, vous n'en avez que les apparences & les dehors. Voyez cette perſonne devote combien elle eſt charitable, combien de pauvres elle aſſiſte tous les jours, on la voit preſque toujours dans les Hôpitaux, elle ne parle que de Dieu, & elle paſſe en priere la plus grande partie de la journée ; tout cela eſt bien, & j'ai tout ſujet d'en former une opinion avantageuſe ; mais peut-on faire fond là-deſſus ? non, car cette perſonne qui conſole ſi ſouvent les malades, ne peut ſouffrir elle-même la moindre douleur ſans murmure, & ſans impatience. Certes cette vertu m'eſt bien ſuſpecte, & je n'oſerois dire ce que j'en penſe ?

J'en vois un autre plein de zele, qui fait profeſſion du Chriſtianiſme le plus ſevere ; qui n'a en la bouche que les maximes de la morale la plus étroite, & qui ſemble vouloir porter tout le monde à la plus haute perfection : mais voyons ſi la ſienne eſt du moins paſſable, venons à cette épreuve des ſouffrances, s'il lui arrive quelque humiliation, ſi quelque obſtacle s'oppoſe à ſes deſſeins, ſi quelque accident fâcheux lui ôte le

moyen d'executer ses entreprises ; je ne vois qu'emportemens, & n'entend que menaces, il ne conçoit que des desirs de vangeances, il se déchaîne contre tous ceux qu'il en soupçonne les autheurs : voila un faux zele, une fausse vertu, une sainteté qui n'est qu'en apparence. Le monde aujourd'hui est plein de ces sortes de personnes, qui semblent dévoüées au service de Dieu, qui approchent des Autels, & qui cependant sont bien éloignez de lui, par la disposition de leur cœur ; mais aussi aprés cette épreuve, on peut dire que leur vertu a l'approbation de Dieu même.

C'est le Prince des Apôtres qui se sert de cette consideration, comme de la plus forte, & de la plus puissante pour nous porter à

1. Petri 4. souffrir de bon cœur : *Si exprobramini in nomine Christi*, disoit-il aux premiers Chrêtiens, *beati eritis, quoniam quod est honoris, gloriæ, & virtutis Dei, & qui est ejus spiritus, super vos requiescit.* Que vous êtes heureux, mes freres, si vous souffrez quelque chose pour le nom du Sauveur ! parce que tout ce qu'il y a de veritable honneur, tout ce qu'il y peut avoir de gloire solide sur la terre, tout ce que le saint Esprit peut donner de graces, & de faveurs capables de rendre une personne considerable devant Dieu, vient, pour ainsi dire, fondre sur vous : si vous souffriez comme les criminels, qui portent la peine de leurs crimes, je vous plaindrois, continuë-t-il, & j'estimerois vôtre

Ibidem. supplice honteux : *Nemo vestrûm patiatur ut homicida aut fur, aut alienorum appetitor,*

Mais si vous souffrez pour être Chrêtien, ou ce qui en approche, & ce qui est presque la même chose, si vous souffrez, comme doit faire un Chrêtien, ah! n'en rougissez point: *Si autem ut Christianus, non erubescat.* Et pourquoi? *quoniam tempus est ut incipiat judicium à domo Dei*, parce que c'est le temps que doit commencer sur vous le Jugement de Dieu, c'est-à-dire, selon l'explication qu'en donnent les Interpretes, le jugement d'approbation qu'il fait de vous, le jugement de preference qu'il fait de vous sur tous les autres, par cette marque d'amour.

Et c'est dans ce sentiment que nous voyons que l'Eglise, dans la canonisation des Saints, aporte tant de précaution, fait tant d'enquêtes, d'examens, & de perquisitions, demande tant de preuves & de témoignages, & attend même que Dieu en découvre le merite par des miracles, & des signes extraordinaires; au lieu qu'à l'égard des Martyrs qui ont souffert pour Dieu, il ne faut que justifier qu'une personne est morte pour la foi, ou pour quelqu'autre vertu, & l'on ne doute point aussi-tôt qu'elle ne soit Sainte, & grande devant Dieu: j'en dis le même des souffrances, vous endurez pour Dieu, voila vôtre canonisation faite, & le Fils de Dieu n'attend pas vôtre mort pour cela, il l'a fait dés cette vie, *Beati qui lugent, beatì qui persecutionem patiuntur, beati eritis cum maledixerint vobis homines:* parce que ce jugement est fondé sur la vertu la plus sincere, la plus veritable, & la plus éprouvée, qui merite par consequent un plus grand amour: & qui nous rend les

Math. 5

plus parfaites images du Sauveur même, qui est le modele de nôtre perfection ; car saint Chrysostome nous apprend, qu'un veritable Chrêtien doit être sous la main de Dieu, qui le frappe par les afflictions & par les disgraces de cette vie, comme un marbre entre les mains d'un habile Sculpteur, qui a dessein d'en faire un chef-d'œuvre de son art : ce sçavant ouvrier frappe sur ce marbre, à force de coups, il ébauche d'abord la statuë qu'il veut faire, il en enleve de grands éclats, ensuite il repasse dessus à diverses reprises, & plus il y applique le ciseau, plus il avance son ouvrage, & lui donne à chaque coup quelque nouveau trait de perfection ; jusqu'à ce qu'enfin il y trouve l'image de ce qu'il veut representer, qui ne s'acheve qu'à force de couper, de retrancher & de polir.

De même, dit ce Saint, nous devons être autant d'images vivantes, & de statuës animées, qui representent un Homme-Dieu ; mais pour cela il faut que Dieu y applique le ciseau pour en retrancher tout ce qu'il y a de superflu, & qui cache cette image, tantôt par un procés qui vous enleve les biens de fortune, tantôt par une calomnie qui nous ravît l'honneur & la reputation, tantôt par une maladie qui nous prive de nos plaisirs & de nos divertissemens, tantôt par une persecution sous laquelle nous succombons, tantôt par la perte d'une personne, qui étoit toute nôtre esperance & tout nôtre appuy ; & ainsi à force de coups, de traverses & d'afflictions, il polît cette image, & acheve cette ressemblance, *Quos scivit & prædestinavit* Ad Rom. 8.

conformes fieri imagini Filii sui, dit l'Apôtre saint Paul. 1 Petri 4.

Et c'est dans cette pensée, Chrêtiens, que je pourois m'écrier avec le Prince des Apôtres, *Communicantes Christi passionibus gaudete.* Ah ! vous autres qui participez aux souffrances du Fils de Dieu, réjoüissez-vous & triomphez aujourd'hui avec lui ; est-ce dans l'honneur & dans vôtre reputation que l'on vous attaque ? plus on la déchire & plus vous êtes semblable à celui qui a voulu être soulé d'opprobres, comme dit son Prophete, *Saturabitur opprobriis.* Est-ce dans la perte de vos biens, que vous souffrez ? *gaudete.* Plus vous en êtes dépoüillez, plus vous ressemblez à celui qui n'avoit pas où reposer sa tête. Est-ce enfin dans les maladies, ou dans les douleurs du corps ? plus elles sont aiguës, plus vous avez de raport à cet homme de douleurs; puisque c'est imiter celui qui ne s'est fait semblable à nous, que pour nous rendre semblables à lui, & par ce moyen, nous rendre dignes de l'amour de son Pere, qui n'approuve, qui n'estime, & qui n'aime que ce qui a du rapport à ce Fils bien aimé. *Quos scivit & pradestinavit conformes fieri imagini Filii sui.* Thren. 3.

Ainsi, mon cher Auditeur, ne considerez plus les souffrances comme le châtiment de vos crimes, ni comme la voye qui conduit au Ciel, ni comme le moyen le plus assuré de vôtre predestination; pensez seulement que quand vous seriez le plus innocent de tous les hommes, ce vous seroit un honneur de souffrir, afin d'être semblables à vôtre Roi, à

vôtre modele, à vôtre Chef; si ce Fils de Dieu aprés avoir bu de ce calice d'amertume sur la croix, vous presentoit le reste de sa propre main, auriez-vous le front de le refuser? si aprés avoir été crucifié, il vous imprimoit sur les pieds & sur les mains les stigmates de sa Passion, ne vous en tiendriez-vous pas infiniment honoré? ne les recevriez-vous pas comme des gages de son amour? Or c'est ce qui vous arrive toutes les fois que vous souffrez quelque chose pour lui, & que vous acceptez ces souffrances de bon cœur: toutes ces peines sont des parcelles de sa Passion; cette parole piquante est une épine de sa couronne, cette persecution injuste est un cloud qui vous attache à sa croix, cette douleur est la pointe de la lance qui lui a percé le cœur, & lorsque vous endurez avec patience, vous pouvez dire avec l'Apôtre, *Christo confixus sum cruci*: c'est avec mon Sauveur, mon Maître & mon Dieu, que je suis attaché à la Croix. Et comme c'est là qu'il nous a témoigné l'excés de son amour, je dis aussi que nous ne pouvons reciproquement lui marquer davantage le nôtre, qu'en souffrant pour lui, & en recevant de bon cœur, & avec une soumission chrêtienne, les afflictions qu'il nous envoye. Nous l'allons voir dans cette seconde Partie.

Ad Galat. 2.

SECONDE PARTIE.

IL n'est pas difficile, Messieurs, de vous convaincre de cette seconde verité, puisque jamais on ne témoigne plus de generosité, plus de desinteressement, ni plus de fidelité au service de Dieu, que dans les souffran-

ces;

ces ; ce ſont les principales conditions qui marquent un grand & un parfait amour, conditions qui ſe trouvent réünies excellemment même dans l'amour que nous avons pour Dieu, quand nous recevons de bon cœur toutes les diſgraces qui nous arrivent de ſa part ; car cet amour eſt plus fort & plus genereux ; puiſqu'on ſouffre, pour lui plaire, tout ce qu'il y a de plus rigoureux & de plus rude; il eſt plus pur & plus deſintereſſé, puiſqu'on fait voir par là, que ce n'eſt point en vûë des biens de cette vie, ni par l'eſperance d'aucun interêt temporel qu'on l'aime & qu'on le ſert ; & enfin il eſt plus conſtant & plus fidele, puiſque les croix & les perſecutions ne ſont pas capables de nous détacher de ſon ſervice : parcourons en peu de mots, ces trois marques d'un veritable amour, leſquelles nous feront connoître quel eſt le nôtre, & quel doit être celui d'un veritable Chrêtien envers un Dieu, qui ne nous a jamais davantage témoigné le ſien, qu'en ſouffrant pour nous.

J'ai dit premierement, que c'eſt dans les afflictions que Dieu nous envoye, où nous pouvons mieux qu'en toutes occaſions, lui faire connoître la grandeur & l'excellence de l'amour que nous avons pour lui. Car ſi c'eſt le propre de l'amour en general, d'inſpirer du courage & de la generoſité (l'experience nous fait voir tous les jours qu'il n'y a rien qu'on n'entreprenne & qu'on ne faſſe pour ce qu'on aime avec ardeur) où le courage d'un Chrêtien peut-il éclater davantage, où la grandeur de ſon amour pour Dieu peut-

elle se mieux faire voir, que dans les souffrances ? Car enfin qui ne sçait pas que le veritable objet de la force & de la generosité sont les adversitez, les persecutions, & toutes les choses où il y a le plus à souffrir, & que c'est contre ces sortes d'ennemis qu'il faut déployer sa force & sa vertu ; puisque c'est en quoi le courage se signale davantage ? Car voila ce qui a fait les Heros parmi les Payens, & ce qui fait encore les grands hommes dans le Christianisme ; tout le reste peut passer pour une vertu ordinaire ; mais souffrir patiemment pour Dieu, c'est quelque chose de grand, c'est quelque chose au dessus du commun ; c'est en quoi la grace triomphe, & où la vertu se fait voir dans son plus beau jour ; c'est enfin ce qui merite l'admiration des Anges & des Hommes, comme
1. ad Corinth. 4. assûre saint Paul, *Spectaculum facti sumus mundo, Angelis, & hominibus.* D'où saint Chrysostome infere, que souffrir pour Dieu est quelque chose de plus grand & de plus admirable, que de faire des miracles, qui renverseroient toutes les loix de la nature.

La raison en est, que dans les miracles, les hommes ne sont que les instrumens de la puissance de Dieu, ne sont que les causes qui engagent Dieu par leur priere, & par leur intercession, à agir en faveur des hommes. C'est donc le doigt de Dieu qui fait ces prodiges, & non pas la puissance des hommes : mais quand un homme souffre pour Dieu, il agit, & y met du sien : son corps & ses membres y contribuënt, puisqu'ils en sont le sujet ;

ſon eſprit & ſon cœur y cooperent par la ſoumiſſion, & l'acceptation volontaire qu'il fait de ces peines, tous ſes ſens & toutes ſes puiſſances y ont part, puiſqu'elles y ſont toutes employées. De ſorte que les ſouffrances ſont, pour ainſi dire, les miracles que Dieu & les Anges admirent. Ils ne s'étonnent pas de voir des prodiges dans le monde, parce qu'il n'y en a point de ſi grands, qu'ils n'en puiſſent faire davantage; mais la merveille qui les ſurprend, eſt de voir un miracle de patience dans les afflictions les plus conſiderables & les plus fâcheuſes. Dans les autres miracles, nous agiſſons ſur un fond étranger, ſur la nature, dont on change l'ordre, ſur la mort, dont on force les loix, ſur les maladies, dont on arrête le cours, ſur les elemens & ſur les demons, qui obéïſſent à la voix d'un Saint. Mais en ſouffrant, c'eſt ſur nous-mêmes que nous agiſſons; c'eſt là que nous faiſons éclatter nôtre conſtance & nôtre fermeté; puiſque nous n'avons que nôtre propre courage, ſoûtenu de la grace, pour nous défendre, & pour ne point ſuccomber.

De maniere que comme ſaint Paul appelle la croix du Sauveur, la force & la vertu d'un Dieu, parce que c'eſt où il a davantage fait connoître ſon courage & ſa patience, *Virtus Dei*, de même c'eſt dans la croix que nous devons faire connoître nôtre fermeté, & la grandeur de nôtre amour: car ſi nous ſouffrons peu, & ſi nous ne pouvons pas beaucoup ſouffrir, nous n'avons que peu d'amour pour Dieu. Or nous ne ſouffrons rien, &

nous n'avons rien souffert jusqu'à present; concluons hardiment que cet amour pour Dieu ne s'est point encore allumé en nous; mais si nous souffrons beaucoup, & avec joye, si nous sommes prêts de tout souffrir pour sa querelle : nôtre amour est grand, puisqu'il est fort, *Fortis ut mors dilectio.* Il est ardent, puisque toutes les eaux des afflictions ne sont pas capables de l'éteindre, ainsi que parle l'Ecriture, *Aquæ multæ non poterunt extinguere charitatem.* Il est courageux comme celui de saint Paul, qui défie toutes les traverses, tous les accidens de cette vie, & toutes les persecutions que l'Enfer lui peut susciter : *Quis nos separabit à charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames?* & tout le reste. Cet Apôtre s'offre à tout endurer, parce qu'il aime beaucoup; son amour est donc genereux à proportion qu'il est grand: mais quel est le vôtre, Ame chrêtienne? si vous en jugez sur ce pied là, qu'il est foible, puisque la moindre secousse, la moindre traverse, le moindre revers de fortune, ébranle vôtre cœur! Vous n'aimez guere Dieu, & j'ose trancher le mot, vous ne l'aimez point du tout; puisque vôtre amour n'a pas le caractere d'un amour veritable, qui est non seulement d'être genereux.

Cantic. 8.

Ibidem.

Ad Rom. 8.

Mais en second lieu, d'être desinteressé; car c'est s'aimer soi-même, que de chercher son propre interêt, dans l'amour que l'on porte à un autre, & dans les services qu'on lui rend. En effet, Messieurs, il est peu de ces ames genereuses, qui soient vertueuses uniquement pour Dieu, quand l'honneur, ou

quelqu'autre avantage accompagne la vertu, & lui sert comme de theatre, elle a des charmes alors qui la font suivre ; mais quand elle est dépoüillée de cet ornement, & qu'il faut, pour ainsi dire, servir Dieu à nos dépens, c'est alors qu'on fait voir qu'on n'aime que lui seul, qu'on n'agit que pour lui plaire, & qu'on ne se propose que des motifs divins, & élevez au dessus des sens & de la raison : car qui n'aimeroit un Dieu lorsqu'il nous caresse, qu'il nous comble de biens & de prosperitez ? & qui ne le serviroit à ce prix ? Certes l'on a bien sujet de croire que cet amour est mercenaire, & propre de l'ancienne loi, où Dieu ne parloit que des benedictions de la terre, pour engager les hommes à son service ; mais aimer Dieu lorsqu'il ne nous presente que des croix pour recompense, vous m'avoüerez que c'est le desinteressement le plus parfait, & par une suite necessaire, le plus parfait amour que nous puissions lui témoigner.

Ce qui fait qu'au sentiment du grand Apôtre, les souffrances sont l'unique chose dont il est permis de se glorifier en cette vie, comme de la marque de l'amour le plus sincere, & le plus desinteressé, *Libenter gloriabor in* **2. ad Corinth. 12.** *infirmitatibus meis*, dit-il. Et quoi ! Messieurs, n'est-ce point contre l'humilité chrêtienne d'étaler ses travaux & ses persecutions, comme le plus bel endroit de sa vie : ainsi que fait cet Apôtre? non, parce que la gloire que l'on tire de toutes les autres choses, est vaine, & imaginaire : mais celle qui se tire des souffrances, est juste, solide, & veritable,

Ad Galat. 6. *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini.* Et c'est pour cela qu'il fait un long narré de ses traverses & de ses persecutions, c'est pour cela qu'il raconte ses voyages, ses chaînes, ses prisons, ses naufrages : c'est pour cela qu'il dit qu'il a été flagellé, lapidé, traîné de tribunal en tribunal ; c'est pour cela enfin qu'il montre les marques de ses souffrances, comme autant de titres d'honneur, *Stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.* Hé ! d'où vient, je vous prie, qu'un Apôtre si humble, si retenu à parler de lui-même, qu'un homme qui craint d'être reprouvé, aprés avoir converti tout le monde, qui s'estime le premier & le plus grand de tous les pecheurs, que cet Apôtre, dis-je, publie neanmoins si hautement ses souffrances pour Dieu, comme autant de conquêtes, & qu'il en fait lui-même trophée ? *Quæ infirmitatis meæ sunt, gloriabor.* C'est, encore une fois, parce que c'est l'unique chose dont il est permis de tirer de la gloire ; puisqu'il n'y a que cela qui soit veritablement glorieux, & qui marque un desinteressement parfait. D'où il s'ensuit, que comme il est permis de faire connoître publiquement que l'on aime Dieu, d'en donner des marques & des preuves, & que même il est impossible d'empêcher cet amour d'éclater, s'il est veritable. Il est consequemment permis de même de produire les témoignages de cet amour, qui sont les souffrances ; souffrances qui font voir qu'il est sans feinte, & qu'il est le plus desinteressé, aussi bien que le plus ardent : *Libenter gloriabor, mihi absit gloriari nisi in cruce Domini.* La vanité,

Ibidem.

2. ad Corinth. 11.

qui s'attache à toutes les bonnes œuvres & qui est comme un ver qui en corrompt tous le fruit, semble épargner les souffrances, parce que leur propre effet est de nous abaisser devant Dieu, de nous humilier sous la main de sa Justice, & que la confusion & l'humiliation sont elles-mêmes comptées parmi les afflictions que Dieu nous envoye, dans le dessein de faire crever cette enflûre de cœur, qui nous éleve dans la prosperité.

Outre que l'orgueil dans les souffrances est, pour ainsi dire, hors de son élement, il faudroit pervertir la nature de ce vice, aussi bien que l'usage, pour prétendre le nourrir d'opprobres, d'abbaissemens, & de douleurs, & c'est une chose extraordinaire & monstrueuse de voir un homme devenu plus superbe pour être tombé dans la pauvreté, pour se voir accablé de miseres, pour se voir abandonné, ou persecuté de tout le monde; c'est plûtôt ce qui nous fait rentrer dans nous-mêmes, & étoufer tous les sentimens de vanité, pour chercher uniquement nôtre gloire en Dieu, en souffrant pour lui, & en lui témoignant par là, l'amour le plus pur, le plus desinteressé, & qui n'étant point soûtenu des loüanges & des applaudissemens des hommes, n'a aussi uniquement que Dieu pour objet & pour motif.

Enfin, Messieurs, si dans les souffrances l'amour qu'on témoigne à Dieu, est plus genereux & plus desinteressé, je dis encore qu'il est plus fidele & plus constant, & que c'est particulierement à cette fidelité que l'on reconnoît le veritable amour. De sorte qu'au

lieu que l'on dit, que c'eſt dans nos diſgraces & dans nos adverſitez que nous éprouvons la fidelité de nos amis : tout au contraire c'eſt par la fidelité qu'on témoigne dans les ſouffrances, que l'on marque à Dieu qu'on l'aime veritablement ; & juſqu'à ce que que nous ayons paſſé par là, nous avous tout ſujet de tenir nôtre amour pour ſuſpect, parce qu'il y a tant de feinte, d'hypocriſie & de diſſimulation dans le monde, que ſouvent nous nous trompons les premiers avant que de tromper les autres : & ſi ce que nous diſions tantôt eſt vrai, que Dieu ſemble faire l'épreuve de ſes Saints, & de ſes plus grands amis par les ſouffrances, pour voir ſi leur vertu eſt ſincere, quoi qu'il penetre le fond de leur cœur : pouvons-nous nous-mêmes nous aſſûrer de nôtre fidelité, ſans avoir paſſé par cette épreuve ? depuis que l'Apôtre ſaint Jacques nous a appris que c'eſt proprement la patience qui fait la perfection d'un Chrêtien, & qu'avant cela, il n'y a rien en lui ſurquoi on puiſſe faire un fondement ſolide : *Patientia opus perfectum habet.*

Iacobi 1.

Mais auſſi aprés ces épreuves nous pouvons avec le Prophete Royal, dire au Seigneur, qui nous a éprouvé par cette voye, *Probaſti cor meum, igne me examinaſti, & non eſt inventa in me iniquitas.* Qu'attendez-vous d'avantage de moi, ô mon Dieu ! vous avez ſondé mon cœur, vous m'avez éprouvé par l'affliction, & je ſuis demeuré fidele durant cette épreuve : ſouffrez donc que je diſe maintenant, que je vous aime, & rendez-moi vous-même ce témoignage, que vous

Pſal. 16.

rendez à vos plus fideles amis: *Nunc scio verè quod timeas Deum.* C'est maintenant que je connois que vous m'aimez veritablement. Je sçai bien, Chrêtiens, qu'il y a d'autres occasions de marquer à Dieu la fidelité de son amour, & que Dieu, dans tous les siecles a eu des serviteurs fideles, à qui il a commis les plus hauts emplois, & les charges les plus importantes pour sa gloire ; & par consequent, qu'on peut témoigner sa fidelité à Dieu, en agissant pour ses interêts, aussi bien qu'en souffrant pour son amour ; je l'avoüe, & tout le monde en tombe d'accord: mais aussi on ne peut contester que nous ne le fassions plus avantageusement par les croix, & par les souffrances, que par tout le reste.

La raison est, que ces emplois que nous embrassons pour sa gloire, ou bien ausquels il nous aplique lui-même, sont des graces qu'il fait à certaines personnes, souvent sans aucun merite de leur part ; ce sont des fonctions & des ministeres, & non pas des qualitez attachées à leurs personnes, & plus ces fonctions sont grandes & considerables, plus elles imposent d'obligation d'en remplir tous les droits: *Jam quæritur inter dispensatores, ut fidelis quis inveniatur*, dit l'Apôtre S. Paul, mais il en est peu qui ayent assez de fidelité pour soûtenir cette gloire, sans tomber dans la presomption; car comme un haut emploi sert d'ordinaire à relever un haut merite, souvent au lieu d'y chercher la gloire de Dieu, on y recherche la sienne propre : & il est bien difficile de la lui rapporter si fidelement,

1. ad Corinth. 4.

qu'on n'en retienne quelque chose pour soi; mais par les souffrances on procure sa gloire avec moins de danger, & avec plus de succés.

Ajoûtez à cela que tout le monde ne peut pas entreprendre de grandes choses pour Dieu, souvent les moyens & les occasions nous manquent, souvent l'âge & le sexe nous en dispensent; mais pour souffrir, tout le monde en est capable, & tout le monde y peut, par sa fidelité, témoigner la grandeur de l'amour qu'il a pour Dieu, puisque les occasions ne nous en manquent jamais. Ainsi, Chrêtiens si vous ne vous croyez pas si avantagé que tant d'autres, qu'il a appellez à son service, par une vocation particuliere, & qu'il a choisis pour porter son nom & sa gloire par tout. Désabusez-vous aujourd'hui, vous pouvez souffrir, & vous en avez toujours l'occasion, & par ce moyen vous pouvez également signaler vôtre fidelité à son service; vous n'avez donc pas sujet d'envier le bonheur des autres, & vous pouvez bien dire de vous-mêmes ces paroles, que
Ad Hebr. 10. l'Apôtre fait dire au Sauveur, *Corpus autem aptasti mihi.* Mon Dieu! vous ne m'avez pas choisi pour être Apôtre, ni predicateur, vôtre providence ne m'a pas destiné à ces grands emplois, qui peuvent avancer vôtre gloire; mais pour supléer à tout cela, vous m'avez donné un corps sujet a mille infirmitez, & capable de souffrir pour vôtre amour: je ne puis devenir un instrument de vôtre gloire, par tous les autres moyens; mais puisque vous avez voulu que les souffrances, les hu-

miliations, les douleurs & les maladies fussent mon partage, c'est par là que je prétend vous témoigner mon amour, c'est par là que je prétends vous suivre : voilà les sentimens que ce discours doit nous inspirer.

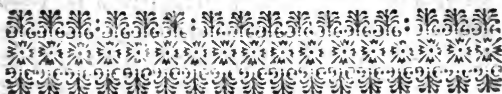
Entrons-y, je vous prie, imitons le Sauveur du monde, regardons la croix comme la matiere de nôtre joye & de nôtre triomphe ; puisque nous devons considerer les afflictions comme les marques les plus certaines de l'amour qu'il nous porte, & comme les moyens les plus ordinaires de lui marquer le nôtre, avec plus de generosité, plus de desinteressement, & plus de fidelité. En faut-il davantage pour nous animer à suivre son exemple, & pour nous faire dire avec l'Apôtre, *Exeamus ad eum extra castra, improperium ejus portantes:* allons à la suite du Fils du Dieu, & puisqu'il nous a témoigné son amour en souffrant pour nous, refuserons-nous de lui marquer le nôtre, en souffrant quelque chose pour lui ? Car se pouroit-il faire qu'un Chrêtien eût le front de continüer ses divertissemens, & peut-être ses débauches ; durant ce temps consacré à la memoire des souffrances du Sauveur ? Non, je ne le sçaurois croire, l'étendart de la croix est déployé, Jesus-Christ va marcher contre nos ennemis, & les combattre par ses souffrances : *Exeamus ad eum extra castra improperium ejus portantes.* Soûlageons-le donc en portant une partie de sa croix, par des peines & des mortifications volontaires : portons-là genereusement, & soyons persuadez que nous ne pouvons être à la suite du Sauveur sans par-

Conclusion.

Ad Hebr. 13

ticiper à ſon calice : *Si quis vult venire poſt me , tollat crucem ſuam.* Souffrons enfin en vûë d'un Dieu ſouffrant, & dans la penſée qu'un moment de ſouffrances peut nous faire meriter un poids éternel de gloire dans le Ciel : Je vous le ſouhaite, &c.





VINGT-UNIE'ME

SERMON, POUR LE JOUR DE PASQUES.

De la Resurrection du Fils de Dieu.

Jesum quæritis Nazarenum, surrexit; non est hic. *Marc.* 16.

Vous cherchez Jesus de Nazareth, il est ressuscité, il n'est point ici. S. Marc, Chap. 16.



C'EST un Ange qui parle, Chrêtiens, & qui annonce l'heureuse nouvelle du Sauveur ressuscité, comme ce fut un Ange qui publia qu'il étoit né sur la terre. Cette nouvelle vie, que Jesus-Christ reçoit aujourd'hui, donne aux hommes une joye pa-

reille à celle qu'ils firent paroître à sa premiere naissance ; parce que c'est proprement en ce jour qu'il nous est né un Sauveur, & que s'est entierement accompli l'ouvrage de nôtre redemption. Et certes l'Ange nous apprend même en ce jour quelque chose de plus grand, & de plus admirable qu'au jour de la Naissance du Fils de Dieu ; parce qu'alors le Sauveur ne parut que comme un enfant foible, envelopé de langes, & qui faisoit compassion par ses larmes & par ses cris : mais ici c'est un Dieu de force, c'est un Dieu victorieux de la mort, qui sort du tombeau par sa propre vertu, & qui triomphe de toutes les puissances de l'Enfer, aussi bien que de toute la rage de ses ennemis. Là, couché sur de la paille, & dans une créche, il n'a pour logis qu'une miserable étable, où il souffre toutes les rigueurs d'une saison incommode, étant sujet à toutes nos miseres, mais ici l'on montre le lieu où on l'avoit mis, & les suaires dont il étoit enveloppé sont maintenant les marques de son triomphe, puisqu'il ressuscite glorieux, impassible, immortel, hors des atteintes de la mort, & de la violence des hommes. Là, il vient au monde inconnu sans appareil, dans le silence, & durant les tenebres de la nuit : ici il est tout brillant d'une gloire, dont l'éclat effraye les gardes qui veillent autour de son sepulchre, afin qu'ils soient les premiers témoins de sa resurrection, & qu'ils en portent la nouvelle aux Juges mêmes qui l'ont fait mourir.

Or, Chrêtiens, cette heureuse nouvelle ne nous regarde-t'elle pas ? ne sont-ce pas nos

interêts que nous devons considerer dans la gloire de nôtre Redempteur ? Puisque cette arche de son humanité sainte aprés avoir été comme submergée dans le déluge de son sang, est enfin heureusement arrivée au port de l'immortalité, puisque ce nouveau Jonas sort des abysmes du tombeau, comme le premier sorti du ventre d'une baleine. Puisque ce Temple mistique de Salomon détruit & renversé par la rage des Juifs est rétabli au troisiéme jour plus magnifiquement que jamais, & puisqu'enfin ce Soleil éclipsé depuis trois jours dans les ombres de la mort fait revivre avec lui toute la nature. La Resurrection de Jesus-Christ est donc pour nous un sujet de joye tout particulier, puisque nous la devons regarder comme la confirmation de nôtre foi, & comme le gage certain de nôtre esperance.

Elle est la confirmation de nôtre foi, puisqu'elle est la preuve invincible de toutes les veritez de nôtre Religion : Elle est le gage certain de nôtre esperance, puisqu'il est constant que Jesus-Christ étant ressuscité, nous qui sommes ses freres, & ses coheritiers, devons ressusciter comme lui. Or quel motif plus noble, plus grand pour nous engager à vivre de maniere que nous puissions un jour participer à la Resurrection du Fils de Dieu ? Ce Mystere est donc tout à la fois & le fondement de nôtre foi, & le fondement de toute la morale chrêtienne. Je tâcherai de vous en convaincre dans les deux Parties de ce discours, aprés que nous aurons marqué à la glorieuse Vierge la part que nous prenons à

son bonheur, par le Cantique que l'Eglise lui adresse aujourd'huy.

Regina Cœli, &c.

PREMIERE PARTIE.

IL y a dequoi s'étonner, Chrêtiens, de ce que les Evangelistes qui ont écrit la vie & les actions du Sauveur, nous ont laissé un détail si exact de toutes ses souffrances, & nous ont marqué jusques aux moindres circonstances de sa Passion. En effet, ils nous dépeignent sa tristesse, ses craintes, l'amertume interieure de son cœur dans le jardin, les outrages & les opprobres dont il fut chargé devant ses Juges, la maniere indigne & cruelle, dont il fut traité par l'ordre de Pilate: enfin les douleurs extrêmes, au milieu desquelles il voulut expirer sur la Croix; de sorte que bien loin de dissimuler ses foiblesses, ou du moins de passer legerement là-dessus, comme sur l'endroit qui lui feroit le moins d'honneur, & qui pouroit même ternir toute sa gloire: il semble au contraire, qu'ils se soient étudiez à nous en faire une vive peinture; afin que durant tous les siecles le monde fût instruit de toutes les ignominies de sa mort.

C'est, dit saint Chrysostome, qu'ils ont crû qu'il étoit de la derniere importance, qu'on fût bien persuadé de la verité de cette mort, & que personne n'en pût douter, parce qu'ils sçavoient bien qu'ils avoient de quoi répondre à toutes ses marques de foiblesse, de quoi effacer cette honte, & de quoi soûtenir la haute idée, qu'ils prétendoient donner de la personne du Sauveur, en montrant en suite

par des preuves inconteſtables, qu'il étoit reſſuſcité.

Ils voyoient bien que ces affrons & ces outrages, qu'ils avoient comme étalez aux yeux des hommes, ne ſerviroient qu'à relever ſa gloire : & qu'en quelque pitoyable état que ſes ennemis l'euſſent réduit, ce ſeul trait ajoûté à l'hiſtoire de ſes ſouffrances repareroit tout, répondroit à tout, confirmeroit tout; & qu'en un mot, ſa reſurrection reconnüe par ſes ennemis mêmes, ſeroit la preuve invincible de la certitude de nôtre foi, & de tout ce que cet Homme-Dieu nous avoit enſeigné durant ſa vie. C'eſt, Meſſieurs, ce que j'ai cru devoir établir dans cette premiere Partie, par deux ou trois raiſons, qui en doivent convaincre les plus opiniâtres. Rendez-vous-y attentifs, je vous prie.

La premiere eſt, que c'étoit la preuve & la marque que ce Sauveur lui-même avoit donnée de ſa miſſion & de ſa divinité, & ſur laquelle il avoit conſenti que l'on jugeât de ſa perſonne, de ce qu'il étoit, & de tout ce qu'il avoit dit. La ſeconde, parce que cette preuve eſt par elle-même capable de convaincre tous les hommes, quand elle n'auroit été ni prédite, ni marquée pour être la déciſion de nôtre creance. Et parce qu'enfin la Foi & la Religion chrêtienne ſubſiſteront malgré tous les efforts des impies & des athées, pendant qu'elle ſera appuyée ſur ce fondement inébranlable. Ecoûtez-les donc, s'il vous plaît, & tirez-en cette conſequence, s'il eſt évident que Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité, nous avons une démonſtration,

c'est-à-dire, une entiere certitude de la verité de nôtre foi.

Premierement, c'est la marque que le Fils de Dieu a choisie lui-même, comme la plus incontestable, & la seule à laquelle il a bien voulu qu'on se raportât, pour juger de tout le reste: car quoi qu'il eût rempli Jerusalem, & toute la Judée de prodiges; quoi que lui-même eût dit aux Juifs les plus incredules, que s'ils ne vouloient pas croire sur sa parole, qu'il étoit leur Messie, ils devoient du moins se rendre au témoignage de ses actions; quoi que les plus censez enfin vissent bien qu'il étoit impossible qu'une personne pût faire les signes, & les choses surprenantes qu'on voyoit, si Dieu n'étoit avec lui, & ne l'aidoit de son pouvoir: Cependant ces signes étoient en quelque maniere équivoques; non que ce ne fussent de veritables miracles; mais parce que d'autres qui n'étoient tout au plus que Prophetes, avoient reçû le même pouvoir, & agissoient comme Jesus-Christ au nom & de la part de Dieu. Car qui avoit fait des miracles plus surprenans qu'Elie & qu'Elisée? Ils demandoient donc une preuve plus singuliere qui fût propre au Sauveur, & qui les pût convaincre qu'il étoit le Christ & leur Messie. Vous l'aurez, leur dit-il, cette preuve, mais elle me coûtera la vie, parce que ce doit être ma Resurrection, qui présuppose
Matth. 16. necessairement ma mort: *Generatio mala & adultera signum quærit, & signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ Prophetæ.* Ce signe que vous demandez sera le signe du Prophete

Jonas : Je sortirai du tombeau, comme ce Prophete sortit vivant du ventre de la baleine, qui l'avoit devoré. Et quand ils lui demanderent par quel droit, & par quelle autorité il chassoit les profanateurs du Temple ? Vous le sçaurez, répondit-il, en montrant son corps, quand vous aurez vous-même détruit ce Temple vivant, & quand je l'aurai rétabli au troisiéme jour.

Il s'en étoit déclaré encore plus nettement à ses Apôtres ; car toutes les fois qu'il les avoit entretenus des opprobres de sa Passion, & des douleurs de sa mort, il avoit ajoûté, *Tertia die resurget*, je ressusciterai trois jours aprés. C'étoit donc une chose constante parmi les Juifs, qu'il l'avoit dit & repeté souvent ; aussi n'avoient-ils garde de l'oublier, esperant bien de pouvoir un jour le convaincre d'imposture, par son propre témoignage, détruire par là toute la creance que le peuple avoit en ses paroles, & desabuser le monde de cette erreur prétenduë, en montrant publiquement son corps renfermé dans le sepulcre. C'est dans cette vûë, qu'ils s'adresserent à Pilate, afin d'obtenir une forte garde, capable de repousser la violence qu'on eût pû faire, pour enlever ce corps, quoi qu'ils sçûssent bien que personne n'auroit ni la force, ni la hardiesse de l'entreprendre : c'est pour cela qu'ils se précautionnerent également contre la surprise, & contre les efforts qu'on eût pû faire pour leur ravir ce dépôt, en veillant tout armez autour du lieu, où on l'avoit inhumé : Ils se promettoient que la pierre, dont ils l'avoient couvert, &

Matth. 17. & 20.

le ſceau, dont ils l'avoient ſcellé, feroient foi que le lieu étoit tel, qu'ils l'avoient laiſſé; & comme ils ne doutoient point de l'aſſurance que Jeſus-Chriſt avoit donnée, qu'il reſſuſciteroit: ils croyoient qu'on ne pouroit non plus douter de la fauſſeté de ſa promeſſe, & par une conſequence toute manifeſte de la fauſſeté de toute ſa doctrine, & de ſa miſſion, puiſque ç'en devoit être la preuve.

C'en étoit fait, Chrêtiens, s'il ne fût point reſſuſcité, & l'on n'eût jamais parlé de lui, que comme d'un ſéducteur, d'un faux Prophete, & d'un impoſteur, qui par ſes preſtiges avoit abuſé de la credulité du peuple: Math. 27. *Recordati ſumus, quia ſeductor ille dixit, tertiâ die reſurgam.* Mais que peut l'artifice des hommes contre la ſageſſe d'un Dieu? qui fait de toutes ces précautions, autant de convictions de la verité de ſa parole, en leur ôtant tout moyen de douter de ſa reſurrection? En vain les Prêtres de la Loi font publier que ſes Diſciples l'ont enlevé; le ſoin qu'ils ont pris de le faire garder, ne laiſſe aucune apparence d'une entrepriſe ſi hardie, contre laquelle ils ſe ſont ſi bien prémunis. En vain s'efforcent-ils de corrompre les gardes à force d'argent, comme ils ont gagné le traître Judas, & apoſté des témoins pour dépoſer contre lui; ils fermeront la bouche à ces gardes, & les empêcheront de publier la nouvelle de Math. 28. cette Reſurrection, *Pecuniam copioſam dederunt militibus.* Mais il eſt trop tard, ils en ont déja publié la nouvelle; la négligence ou la trahiſon de ces ſoldats ſeroit punie, ſi ce

qu'on les oblige de dire, étoit veritable, ou s'ils s'étoient entendus avec les Disciples de cet homme crucifié. En vain cherchent-ils quelqu'autre couleur pour couvrir leur propre imposture, au lieu de faire connoître celle de ce prétendu séducteur. On a vû la lâcheté de ses Disciples, qui l'ont abandonné ; & l'on n'a jamais soupçonné qu'il y eût un parti formé dans la Ville, assez considerable pour tenter cet enlevement : Mais quand il y en auroit eu un, quel interêt les Disciples auroient-ils pû avoir de s'exposer à un tel danger, pour soûtenir aprés la mort, la fourberie d'un homme, qui les auroit trompé durant sa vie ? En vain les gardes corrompus cessent de publier ce qu'ils ont vû, les Anges, témoins plus fideles, l'annoncent aux pieuses femmes, qui sont venües pour oindre le Corps avec des parfums : les morts mêmes, qui sont ressuscitez avec lui, en portent la nouvelle, entrant dans les maisons, & apparoissant à plusieurs ; ce qui jetta la frayeur & la confusion dans Jerusalem ; le bruit s'en répandit par tout, les preuves en étoient convaincantes, on visita le tombeau, le mort ne s'y trouva plus, & il étoit impossible qu'il en fût sorti, à moins qu'il ne fût ressuscité.

Quelle surprise & quel étonnement ! quels furent les sentimens de ce peuple, qui avoit demandé sa mort avec tant d'instance ? quelle devoit être la frayeur de Caïphe, & de ses autres Juges ? Qui ne croiroit qu'ils se seroient enfin rendus à une verité si publique & si connüe ? & qu'ils auroient enfin avoüé que Jesus-Christ étoit tel qu'il avoit dit, puisqu'il

en avoit donné une preuve ſans replique ? Mais ils demeurerent dans leur opiniâtreté, aveuglez par leur paſſion, qui les fit perſiſter dans leurs tenebres, au milieu du grand jour que cette verité répandit par tout. S'il ne fût point reſſuſcité, tout le reſte eût paſſé pour fable, pour preſtiges, & pour illuſion: puiſque ſa Reſurrection en devoit être la preuve: Mais ſes propres ennemis en ayant été témoins, ou l'ayant appriſe par le témoignage irreprochable des autres, ſa dignité ne devoit-elle pas être reconnuë, & ſa doctrine confirmée par ce prodige ?

En effet, Meſſieurs, cette preuve bien averée, eſt en ſecond lieu capable de convaincre par elle-même tous les hommes, qui ont quelque lumiere de raiſon, de la divinité de Jeſus-Chriſt ? puiſque la Reſurrection paſſe toutes les forces de la nature, & ne peut être que l'ouvrage d'une puiſſance ſuperieure, qui exerce ſon empire ſur la mort même, comme elle l'a exercée ſur le neant. D'où il s'enſuit, que ſi le Sauveur eſt reſſuſcité, il faut que ce ſoit par une puiſſance infinie, qui ne peut être que celle d'un Dieu. Que ſi cette puiſſance étoit ſeulement communiquée à celui qui ſe diſoit le Meſſie. Comment Dieu auroit-il autoriſé, par le plus grand de tous les miracles, un homme qui auroit feint d'être le Fils de Dieu, & qui en avoit donné pour preuve ſa reſurrection même ? Comment, s'il n'eût pas été Fils de Dieu en effet. Dieu, qui eſt la verité même, auroit-il autoriſé cette impoſture ? Confirmé par ce ſigne, une Loi qui devoit abolir celle qu'il avoit publiée par

ſon premier Legiſlateur ? & approuvé enfin la Religion de celui, qui vouloit ſe faire paſſer pour Dieu, & par conſequent ſe faire adorer en ſa place ? Cela ne peut tomber dans l'eſprit, parce que ce ſeroit faire Dieu même auteur d'un blaſphême. Il reſte donc qu'il eſt vrai que Jeſus-Chriſt s'eſt reſſuſcité lui-même, comme il l'avoit dit, & par conſequent il faut reconnoître qu'il eſt le Verbe incarné, le Fils de Dieu vivant, le Sauveur & le ſouverain Juge des hommes ; qu'il eſt celui qui avoit été annoncé par les Prophetes : & par une ſuite neceſſaire, il faut recevoir ſa Loi, ſa Doctrine, & ſa Religion.

Cette Reſurrection donc n'eſt pas ſeulement un article de foi, mais l'appui, le ſoûtien, & la confimation de cette foi. C'eſt pour cela que le Sauveur en a donné tous les témoignages qu'on en pouvoit ſouhaiter, & qui ont été capables d'en convaincre les plus opiniâtres : c'eſt pour cela qu'il a demeuré quarante jours ſur la terre, durant leſquels il en a donné preuves ſur preuves à ſes Apôtres, afin de ne leur laiſſer aucun ſoupçon qu'il y eût de l'illuſion ou de la ſurpriſe, s'il ne ſe fût fait voir qu'une ſeule fois, comme dit ſaint Auguſtin, *Nè tam magnum Reſurrectionis miraculum, ſi eorum oculis citò ſubtraheretur, ludificatio putaretur.* Et vous ſçavez même que l'un d'entr'eux n'ayant pas voulu ſe rendre au témoignage des autres, & n'en voulant rien croire, s'il ne voyoit le Sauveur de ſes propres yeux, & s'il ne touchoit ſes playes de ſes propres mains, Jeſus-Chriſt

In parvo libello de Symbolo.

eût la condescendance de le satisfaire, & de l'inviter à mettre ses doigts dans la playe de son côté; parce qu'il avoit porté son incredulité & son obstination jusqu'au point de protester qu'il n'en croiroit rien autrement. Ainsi ses Apôtres & ses Disciples n'ont pas eu seulement une certitude de la Resurrection de leur Maître, comme ils pouvoient avoir de tous les autres Mysteres; mais une évidence entiere, par leurs yeux, & par tous leurs sens, afin que convaincus, ils pussent ensuite convaincre toute la terre, & aporter pour preuve de la Loi, & de la Religion qu'ils enseignent, que c'étoit ce que leur avoit appris leur Sauveur ressuscité; cette Resurrection devant suffire pour établir la créance de sa Divinité dans tous les esprits.

De maniere, Messieurs, que ce seul article de la Religion Chrêtienne étant reçû, les autres devoient passer à la faveur de celui-là. C'est ce que saint Paul prêcha dans l'Areopage d'Athenes, & ce que les Apôtres se contentoient d'annoncer d'abord, dans la publication de cette nouvelle Loi, persuadez qu'ils étoient, que s'ils pouvoient établir cette verité, on ne leur contesteroit pas le reste, parce qu'inférant de là, par une consequence necessaire, que Jesus-Christ étoit Dieu, ils n'avoient plus qu'à exposer ce qu'il leur avoit donné charge d'enseigner, un Dieu en trois personnes, un Jugement dernier, un Paradis, un Enfer, & tout le reste: *Reddebant Apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi.* (Act. c. 4.) Et l'on pouvoit dire alors ce que Tertullien a dit depuis dans une autre occasion, & dans un

un autre sens : *Solutio omnium difficultatum Christus est*, qu'un homme qui s'est ressuscité lui-même, étant incontestablement un Homme-Dieu, est la verité même, & qu'il doit par consequent être cru en toutes choses ; puisque le reste n'est pas si difficile à croire que sa Resurrection, laquelle est comme garand de tout le reste : & cette Resurrection est même la réponse qu'on peut encore faire à toutes les difficultez qui se trouvent dans sa doctrine ; comme si toute nôtre foi étoit entierement comprise dans ce seul article. Aussi étoit-ce à quoi les Apôtres employoient toute la force de l'Esprit de Dieu, qui parloit par leur bouche : Et selon la remarque de saint Augustin, c'étoit l'unique point que les Payens contestoient, & s'efforçoient reciproquement de renverser. Et comme il n'y avoit point de sortes de preuves, que le Fils de Dieu n'eût donné pour convaincre ceux qui annonçoient cette verité, de même il n'y avoit point de sortes de miracles que ceux-ci ne fissent pour la confirmer. Et pour en convaincre ceux à qui ils l'annonçoient : *Virtute magna reddebant Apostoli testimonium Resurrectionis Jesu Christi.* Pourquoi cela ? C'est encore une fois, que la Resurrection prouvant si évidemment la divinité du Sauveur, elle établit, confirme, authorise sa Loi, sa Doctrine, & sa Religion, sans quoi S. Paul nous assûre que la foi seroit vaine, sans fondement, & sans appui, *Si Christus non resurrexit, vana est fides vestra, inanis est prædicatio nostra.* Cette resurrection étant donc dans le dernier degré de

Act. supra.

1. *ad Corinth.* 15.

certitude,&d'évidence,non seulement peut-on douter de nôtre foi en general,mais encore en troisiéme lieu d'aucun article en particulier?

Parce que tous les autres articles dépendent de cette Resurrection, ou la présupposent; ils y sont compris en quelque maniere; ce qui fait que la Resurrection n'est pas seulement le fondement qui les soûtient, mais la clef de la voûte qui empêche que tout l'édifice ne se démonte, & ne tombe par terre. En effet, que nous enseigne cette foi? & quels en sont les principaux articles? l'incarnation du Verbe, sa mort, sa qualité de Sauveur & de Juge de tous les hommes; l'esperance d'une autre vie, ou chacun doit recevoir la recompense, ou le châtiment de toutes ses actions. Voila les mysteres qui regardent sa personne; sans parler de ceux qui y ont une liaison plus éloignée; comme l'Eucharistie, & les autres Sacremens, l'autorité qu'il a donnée à son Eglise sur son Corps mistique, & les clefs du Ciel, qu'il a mises entre les mains de ses Ministres. Je dis seulement que les premiers & les principaux Mysteres de nôtre Religion ne peuvent subsister sans la Resurrection du Fils de Dieu.

Nous avons déja vû qu'il n'auroit pas été Fils de Dieu, si aprés s'être fait homme, & être mort en cette qualité, il n'étoit ressuscité; puisqu'il n'eût pû faire voir, qu'il avoit la vie de lui-même, & dans lui-même, comme il l'avoit déclaré; *Sicut Pater vitam habet in semetipso, ità Filio vitam habere dedit in semetipso.* L'Incarnation du Verbe, qui est le premier article de nôtre foi, pouroit-elle

Joan. 3.

être cruë sans la Resurrection ? puisque sa mort marque bien qu'il est homme, mais que rien ne peut prouver qu'il est à même temps le Fils du Pere éternel, s'il n'est pas ressuscité par la raison que dans tout le reste de sa vie, la foiblesse est tellement mêlée avec tout ce qui y paroît de plus divin, qu'elle affoiblit en quelque façon, du moins par rapport à certains esprits, la preuve évidente qu'on peut tirer d'ailleurs de sa divinité ; sa dignité de Sauveur & de Redempteur des hommes n'aura pas plus de fondement, sans sa Resurrection; parce que pour être Redempteur des hommes, ce n'étoit pas assez d'être mort pour eux, il falloit de plus les délivrer de la mort éternelle, ce qu'il n'auroit pû faire s'il étoit lui-même mort pour jamais.

C'est pourquoi l'Eglise appelle la Resurrection nôtre esperance : *Christus resurrexit spes nostra.* (*In Prosa hujus Festi.*) Et les deux Disciples désolez, qui alloient au village d'Emaüs, montroient bien, qu'ils n'auroient rien à attendre de lui, s'il manquoit de ressusciter : *Nos autem sperabamus, quia ipse esset redempturus Israël.* (*Luc. 24.*) De plus Jesus-Christ exercera-t-il l'office de Juge de tous les hommes à la fin des siecles, & aprés la resurrection generale, s'il n'est pas ressuscité lui-même le premier ? Selon ce que l'Apôtre saint Paul disoit dans l'Areopage d'Athenes: *Eò quod statuit diem, in quo judicaturus est orbem in æquitatem viro in quo statuit, suscitans eum à mortuis.* (*Act. 17.*) Sans cette Resurrection que deviendroit l'esperance d'une autre vie, & la recompense des justes, dont les corps seront reparez, & reformez sur le modele du

sien : en un mot que deviendroit nôtre foi ? que deviendroit le Christianisme, la creance d'un Dieu, & tous les sentimens de Religion? tout cela supposant necessairement la Resurrection, à laquelle Tertullien raporte toute la foi des Chrêtiens : *Fides Christianorum resurrectio mortuorum.*

Lib. de Resur. Carn.

C'est pour cette raison que le Fils de Dieu, qui est la Sagesse éternelle, l'a si inébranlablement établie, qu'il n'y a point d'esprit raisonnable qui en puisse douter. Car que faut-il pour en convaincre les plus incredules ? si quarante jours passez dans des apparitions continüelles, si plus de cinq cent témoins, si le raport des soldats qui ont veillé à son sepulcre, & qui ont été éblouïs de l'éclat de sa gloire. Si toutes les précautions qu'ont pris les Prêtres de la Loi pour empêcher qu'on ne l'enlevât, & qui par là se sont mis dans l'impuissance d'en pouvoir douter : Si tout cela, dis-je, n'est pas capable de nous en assurer, que faut-il pour nous en convaincre? Cette verité étant donc si certaine, & soûtenüe de tant d'appuis, un Chrêtien trouve une consolation solide dans toutes les miseres, dans toutes les traverses de cette vie ; & une esperance inébranlable du bonheur qu'il attend dans l'autre. Ce qui faisoit que S. Paul ne demandoit autre chose à son disciple Timothée, que de se souvenir que le Sauveur étoit ressuscité, *Memor esto Dominum Jesum Christum resurrexisse à mortuis.* Cette seule pensée étoit capable de lui faire tout entreprendre, tout soufrir, tout esperer.

2. Ad Timoth. 2.

En effet, quoi de plus consolant que cette

verité si solidement appuyée, qu'ay-je donc à craindre de l'injustice des hommes? Quel mal tout le monde ensemble me peut-il faire, quand il auroit conspiré contre moi? Tout ce que la foi m'apprend touchant l'autre vie, & le bonheur érernel que j'y attens, tout cela doit uniquement occuper mon esprit, dans l'attente du reste des promesses d'un Dieu, lequel sera aussi fidele à les accomplir, qu'il l'a été à l'égard de celle-ci, qui paroissoit impossible. Voila ce qui peut nous soûtenir dans l'accablement de tous les maux, dont cette vie est remplie! C'est cette pensée qui combloit de joye les premiers Chrêtiens, qui, pour s'animer à perseverer dans la foi, n'avoient rien de plus consolant à s'entredire que ces paroles, le Fils de Dieu est ressuscité, & nous ressusciterons un jour comme lui. Tristesses! souffrances! persecutions des hommes! vous finirez un jour; la mort qui finit nôtre vie, étoit l'unique consolation des Payens, mais triste consolation! qui ne leur adoucissoit que quelques maux legers, qu'en leur ôtant l'esperance de tous les biens; mais ce qui nous doit consoler nous autres, c'est ce qui suit aprés la mort, & c'est dont nous serons encore plus convaincus dans cette seconde Partie, où j'ai à vous faire voir que la Resurrection du Sauveur est non seulement l'appui & le fondement de nôtre foi; mais encore de toute la morale chrêtienne, c'est-à-dire, de tout ce qu'il y a de plus capable de porter les hommes à une sainte vie.

SECONDE PARTIE.

COmme dans la Religion Chrêtienne, ce n'est pas assez d'avoir la foi, & de croire tout ce qu'un Dieu nous a revelé ; mais qu'il faut de plus mener une vie conforme à cette foi, & aux maximes qu'elle nous enseigne ; la Resurrection du Fils de Dieu ne seroit pas le fondement de tout le Christianisme, comme l'appellent les saints Peres, si elle ne nous portoit à bien vivre, aussi bien qu'à bien croire ; c'est pourquoi le grand Apôtre aprés nous avoir assuré que sans elle, nôtre foi seroit vaine, que sans elle nôtre foi seroit un sistême de Religion fait à plaisir ; il ajoûte aussi-tôt que la predication, c'est-à-dire, les maximes de l'Evangile, & les veritez morales, qui doivent régler nôtre vie, ne seroient pas mieux établies, sans cette même Resurrection, *Inanis est prædicatio nostra.* Or comme toute nôtre creance se réduit & se raporte à cette Resurrection, de même toute la sainteté de nôtre vie la regarde comme son principe, son modele, & sa fin, *Resurrexit propter justificationem nostram*, il est ressuscité pour nôtre justification, c'est-à-dire, pour nous rendre justes, saints, & pour nous faire vivre en veritables Chrêtiens.

Supra.

Ad Rom 4.

Car premierement, Messieurs, cette Resurrection de Jesus-Christ étant la cause & le principe de la nôtre, elle nous donne une esperance certaine de ressusciter un jour comme lui ; d'où il s'ensuit, dit nôtre grand Apôtre, qu'elle nous porte à nous détacher des choses de la terre, pour ne penser plus qu'à celles du Ciel, où nous devons eternel-

lement vivre glorieux : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, non quæ super terram.* C'est la premiere maxime du Christianisme, de détacher son affection des choses de ce monde, de renoncer à ses pompes, à ses vanitez, à ses plaisirs, à ses grandeurs perissables, puisque c'est ce que nous déclarons solemnellement, en recevant le baptême, qui nous fait Chrêtiens, & qui étant une image de la mort du Sauveur, nous donne aussi droit à une resurrection semblable à la sienne : *Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul & resurrectionis erimus.* De maniere qu'un Chrêtien est un homme qui prend une seconde naissance, dans l'esperance d'une resurrection, qui le mettra en possession d'une vie éternelle, & infiniment heureuse.

Ad Coloss. 3.

Ad Rom. 6.

Aussi est-ce une consequence naturelle qui suit de cette grande & fondamentale verité, il y a une autre vie, à laquelle celle-ci ne sert que de passage, nous devons donc nous regarder comme des étrangers sur la terre, sans attacher nôtre cœur à ce que nous y voyons, & à tout ce qui y frape nos sens, parce que la figure de ce monde passe, & que rien ne subsiste que ce qui est fait en veuë de l'éternité.

N'est-ce pas là l'abregé de toute la morale Chrêtienne, comme la resurrection est l'abregé & le precis de toute nôtre foi. Le point est, que quand on est bien persuadé de l'une, on pratique aisément l'autre ; on perd bien-tôt toute l'idée qu'on avoit des choses du monde, toute l'affection qui y attachoit, tous les desirs

de s'y pousser, de s'y établir, & de s'y rendre considerable : parce que pour agir en Chrêtien, il faut porter ses vûës, ses desseins, & ses prétensions, au dessus de tout ce qui est en ce monde ; & comme parle encore l'Apôtre, il faut se servir des choses qui y sont, comme si l'on ne s'en servoit point, pour le besoin qu'on en a, & non pas par l'affection qu'on leur porte, parce que le temps de cette vie est court, & que ce qui suit aprés la resurrection est éternel : c'est donc cette éternité que nous devons uniquement envisager, pour régler nôtre vie selon nôtre creance.

Parce qu'en second lieu, c'est proprement aprés la resurrection que nous rece-recevrons la recompense de nos travaux, ou le châtiment de nos crimes. Or vous sçavez que la crainte des peines, & l'esperance de la recompense sont les deux fondemens qui soûtiennent les états, & qui y maintiennent la vertu & les bonnes mœurs ; que l'une arrête nos passions, & empêche qu'elles ne s'échappent, & que l'autre est le motif le plus puissant qui nous anime à pratiquer le bien. Or c'est en ces deux choses, fuïr le mal, & faire le bien que consiste toute la morale Chrêtienne. C'est pourquoi la Resurrection du Fils de Dieu étant la cause & le principe de la nôtre, elle nous doit aussi faire sans cesse envisager ce terme comme nôtre fin, & comme le commencement de nôtre bonheur, ou de nôtre malheur éternel : *Ut referat unusquisque propria corporis*, dit le Texte sacré, *prout gessit sive bonum, sive malum.* 2. ad Corinth. 5.

Car quoi qu'à l'instant de nôtre mort, on

détermine de nôtre sort pour l'éternité, & que nôtre Arrêt soit dés-lors prononcé en dernier ressort, il n'y a cependant qu'une partie de nous-même, qui reçoive ou la recompense, ou le châtiment; le corps demeure insensible dans le tombeau, où il est réduit en poussiere; sa peine & son salaire sont differez jusqu'à sa réünion avec l'ame, qui lui sera part de sa gloire, ou de son tourment. Mais d'ailleurs comme les hommes ne conçoivent gueres d'autres maux, que ceux du corps, ou qui regardent le corps, ce sont aussi ceux que l'Evangile nous met particulierement devant les yeux, aprés la resurrection, *In regeneratione, cum sederit Filius hominis, sedebitis & vos, &c... Ibunt ii in suplicium æternum.* Il y a un feu éternel pour les impies, & un royaume éternel pour les justes: voila ce qui fait l'objet de nos esperances, & le sujet de nos craintes: voila ce qui nous fait embrasser de bon cœur la croix & la mortification, la penitence, & tout ce qu'il y a de plus austere dans la Religion Chrêtienne: car enfin pour une éternité de gloire, à quoi ne se soûmettra-t-on point? Tout ce qu'il y a de penible & de rigoureux dans la pratique des vertus, ne s'adoucit-il pas, & même ne disparoit-il pas à cette vûë? On se resout d'affliger son corps, pour le peu de temps que dure cette vie, afin de le combler de plaisirs durant une éternité. Voila ce qui a le plus animé les Martyrs à souffrir les roües, les feux, & tout ce que la cruauté des hommes a pû inventer de plus horrible, dans la pensée que ces corps déchirez, brûlez, démembrez, ou

Math. 19.
Math. 25.

devorez par les bêtes, resusciteroient glorieux, & joüiroient à leur tour du bonheur qui les attend aprés la resurrection.

En effet, quoi que les Payens, parmi les tenebres de l'idolâtrie, & même toutes les Nations ayent crû l'ame immortelle; cependant l'incertitude de ce que cette ame faisoit aprés la mort du corps, de la maniere dont elle connoissoit, & de ce qui la pouvoit rendre heureuse ou malheureuse, faisoit que ce sentiment universel qu'ils avoient de son immortalité n'étoit qu'un foible motif pour les porter à la vertu; mais un Chrêtien, qui est persuadé d'une resurrection, conçoit qu'il ne peut éviter un malheur éternel, s'il ne pratique pas cette vertu, & que l'intervalle du temps, qui est entre sa mort & sa resurrection, n'étant qu'un instant comparé à l'éternité qui suit, il peut toujours dire avec l'Apôtre, *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis.* Que cette gloire de nos corps, que nous attendons aprés ce temps, nous doit faire compter pour rien tous les travaux, & toutes les miseres de cette vie. Quoi donc quelque difficulté au bien, ou quelque penchant au mal, que l'ame ressente pendant qu'elle est unie au corps, n'aura-t-elle pas le courage de vaincre l'un & l'autre, en vûë de la gloire qui leur sera commune aprés leur réünion? Aussi ceux qui n'attendent point de resurrection, ou qui n'esperent rien aprés la resurrection, bornent toutes leurs esperances à cette vie, & ne pensent qu'à joüir des plaisirs des sens, & à procurer à leur corps toutes ses commoditez. Ce

Ad Rom. 8:

qui me fait dire, que comme dans la nature l'ame est le principe de la vie du corps; reciproquement la vie, que le corps doit reprendre aprés la resurrection, est le principe en quelque façon de la vie sainte de l'ame; sçavoir de la grace, & de toutes les vertus, qui font la morale Chrêtienne.

Ce qui est d'autant plus veritable, que la Resurrection du Fils de Dieu étant la cause de la nôtre, elle en est aussi en dernier lieu le modele; c'est-à-dire, que celle des justes sera tirée sur la sienne, qu'ils seront glorieux & impassibles comme lui; que leur corps sera hors des atteintes de la douleur, exempt des foiblesses & des miseres, à quoi il est maintenant sujet, *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ*, il rendra nos corps semblables au sien: mais c'est à condition que pendant cette vie nous nous efforcerons de les rendre aussi semblables à ce même corps, pendant qu'il étoit encore mortel. Or vous sçavez, Chrêtiens, comme il l'a traité ce corps, comme il l'a mortifié; vous sçavez que ce corps a gemi sous les persecutions, qu'il a été déchiré de foüets, couronné d'épines, traîné ignominieusement, attaché à la Croix, où il a enfin expiré parmi les plus horribles tourmens. C'est par ces douleurs, par ces travaux, & par ces souffrances, que ce corps a merité la gloire de sa resurrection: *Vidimus Jesum, per passionem gloriâ & honore coronatum*, dit encore l'Apôtre S. Paul.

Ad Philipp. 3.

Ad Hebr. 2.

C'est donc par ces mêmes moyens, que nous devons meriter la nôtre. C'est nôtre

modele, nous en devons être autant de copies & d'expressions fideles : jusque-là que toute la sainteté & toute la perfection d'un Chrétien, se réduit à nous rendre semblables à cet Homme-Dieu, afin de participer à la gloire de sa Resurrection, Car encore une fois, ce ne sera qu'à cette condition que nous joüirons de cette vie glorieuse & immortelle : *Si spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis.* Si vous mortifiez par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez ; il n'y aura donc point de resurrection pour nous, j'entend de resurrection à la gloire, sans mortification, sans travail, sans souffrances ou volontaires, ou acceptées avec resignation : C'est pourquoi cet Apôtre, qui ne se lasse point de rebattre cette verité, comme le point fondamental de la morale Chrétienne, nous assûre que nous ressusciterons tous, mais que tous ne seront pas changez : les impies ressusciteront avec les corps, qu'ils auront nouris dans les délices, dans le luxe, & dans la molesse, mais ils ressusciteront pour leur malheur, & ces corps corrompus par les plaisirs, serviront de matiere & d'aliment aux flâmes qui les devoreront éternellement.

Ad Rom. 8.

Pour ce qui est des justes, comme leurs corps auront été semblables à celui du Fils de Dieu, pendant cette vie, ils le seront aussi aprés la resurrection : *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur.* O l'heureux ! ô l'admirable changement pour ces corps attenüez de veilles, & d'austeritez, accablez de souffrances & de maladies ! Heu-

1. ad Corinth. 15.

reux sort! glorieuse reformation! puisque ces corps affligez, mortifiez, soûmis à la loi de l'esprit, passeront de la pouriture à la vie, des souffrances à la joye, des tenebres du tombeau à la lumiere, & à une gloire immortelle, dont ils seront revêtûs, comme parle Tertullien, *Superinduti substantiâ immortalitatis.* Or comme il n'y a rien de plus puissant pour nous faire résoudre à tout entreprendre, & à tout souffrir, il n'y a rien par consequent de plus capable à nous animer à bien vivre; puisque toute la vie chrêtienne se réduit à souffrir & à travailler pour Dieu.

L. de Resurr. Car.

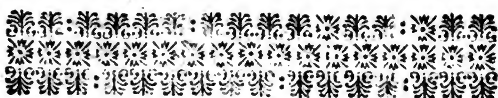
Ajoûterai-je, Messieurs, que le Fils de Dieu, dans cette resurrection même, nous a laissé un modele de la vie d'un veritable Chrêtien. C'est ce qu'entend l'Apôtre, quand à la vûë d'un Dieu ressuscité, il veut que nous menions une vie toute nouvelle, qui n'ait rien de commun avec la corruption du monde, qui soit affranchie de la servitude du peché, & uniquement appliquée au service de Dieu: vie nouvelle qui nous rende insensibles aux injures, aux affronts, & aux outrages, par une espece d'impassibilité, il faut que nous représentions le don d'agilité; par la ferveur avec laquelle nous nous porterons à tous les exercices de la pieté & de la religion, que nous ayons la clarté par les lumieres celestes, dont nôtre esprit doit se remplir; & que par une subtilité anticipée, nous passions par dessus toutes les difficultez, & les obstacles qui nous pourroient arrêter dans la pratique de la vertu. En un mot, que nous ressuscitions par avance du

peché à la grace, & que nous menions une vie toute sainte, & digne d'un Chrêtien, qui attend, & qui espere une sainte resurrection.

Conclusion. Pour finir tout ce discours, je vous repeterai encore une fois ces paroles du grand Apôtre, *Memor esto Dominum Jesum Christum resurrexisse à mortuis*, souvenez-vous, mon cher Auditeur, pensez-y souvent, & n'oubliez jamais que Jesus-Christ est ressuscité: voila tout ensemble l'abregé, & le soûtien de vôtre foi, dans tout ce qui vous peut faire de la peine, ou qui pouroit revolter vôtre esprit contre les abaissemens, les souffrances, & la mort ignominieuse de ce Sauveur; pensez qu'il a tout reparé, tout rétabli, tout confirmé, tout accompli par sa resurrection; pensez que c'est le sceau qui authorise tout, que c'est la fin qui a couronné tout, & que c'est le fondement inébranlable qui soûtient tout. Le signe du Prophete Jonas aporté pour exemple par le Fils de Dieu même, doit nous faire sortir de l'abîme de l'infidelité, à moins d'être plus aveuglez, & plus endurcis que les Juifs, aprés tant de témoignages, de preuves, & de convictions. Mais il doit ressusciter nôtre esperance avec nôtre foi, en nous donnant une assûrance certaine de sortir un jour du tombeau comme lui, & comme cette foi & cette esperance doivent être agissantes, & se faire voir par une sainte vie; il faut que nos actions montrent que nous croïons, & que nous esperons une resurrection glorieuse, en reglant tout ce que nous,

ferons sur ce pied-là, dans la vûë que nous recueillirons alors ce que nous aurons semé, comme nous en avertit encore saint Paul; & que de cette vie souffrante nous passerons à l'immortalité bien-heureuse, que je vous souhaite, &c.





VINGT-DEUXIE'ME

SERMON,

POUR LE LUNDI

DE PASQUES.

Que nous sommes voyageurs & étrangers en cette vie.

Tu solus peregrinus es in Jerusalem, & non cognovisti quæ facta sunt his diebus: *Luc.* 24.

Estes-vous seul si étranger dans Jerusalem, que vous ne sçachiez pas ce qui s'est passé ces jours-ci. S. Luc, Chap. 24.



E soin que le Fils de Dieu a pris du salut des hommes ne s'est pas borné, Messieurs, au seul temps de sa vie penible & laborieuse; il continüe sa charité aprés sa resurrection; & avant que de prendre possession du Ciel, il n'a point de plus ardent desir que

d'y conduire ceux qui l'ont ſuivi ; d'inſtruire les uns de la voye qu'ils doivent prendre, & de rapeller les autres de leur égarement. C'eſt pour cela que dans l'Evangile de ce jour, il ſe fait voir à deux de ſes Diſciples, ſous l'habit & ſous la forme d'un voyageur, qui ſe joint de compagnie, & qui lie converſation avec eux, qui s'informe de quoi ils parlent, & de ce qui s'eſt paſſé; d'où il prend occaſion d'affermir dans la foi leur eſprit chancelant, & de leur faire reprendre la route qu'ils avoient quittée, faute de courage & de perſeverance.

C'eſt ce qui a donné ſujet à pluſieurs ſaints Peres de faire un paralele des Chrêtiens avec des voyageurs, qui ſont dans un païs étranger, & qui ont une ardente paſſion de retourner en leur patrie. En effet quoi de plus propre, & tout enſemble de plus inſtructif, que de repréſenter aux fideles le ſoin qu'ils doivent prendre de ſe pourvoir des choſes neceſſaires pour ce voyage, & de ne point ſe charger des inutiles ? l'empreſſement qu'ils doivent avoir d'arriver au terme où ils tendent, qui eſt le Ciel, le danger de s'attacher aux choſes de la terre, qui ſont des obſtacles ou des amuſemens qui les arrêtent en chemin; & enfin de leur faire connoître les perils & les hazards qu'ils courent de ſe perdre, ou de s'égarer.

C'eſt auſſi, Chrêtiens, le ſujet que j'ai choiſi pour l'entretien d'aujourd'hui, puiſque l'un des fruits que ſaint Paul veut que nous retirions du Myſtere de la Reſurrection, & que la Pâque des Chrêtiens, auſſi bien que

celle de l'ancienne loi nous represente, est que la vie que nous menons en ce monde n'est qu'un voyage & un passage pour arriver à nôtre patrie, qui est le Ciel. Nous ferons voir la maniere dont nous devons nous comporter dans ce voyage, aprés que nous aurons demandé les lumieres du S. Esprit, par l'entremise de Marie. *Ave Maria.*

QUe les hommes soient en ce monde comme des voyageurs, qui n'y ont point de demeure fixe & arrêtée, c'est, Chrêtiens, une pensée aussi ancienne que le monde même; ç'a été le langage des saints Patriarches de l'ancienne Loi, lesquels n'appelloient point autrement les jours de leur vie, que les jours de
Genes. 47. leur pelerinage, *dies peregrinationis meæ.* C'est l'idée que l'Evangile nous en donne, quand il nous parle de marcher & d'avancer dans nôtre course, pendant que le jour luit, & que
Joan. 12. la lumiere nous éclaire, *Ambulate dum lucem habetis.* C'est enfin en cet état, que le Sauveur du monde s'est toujours consideré lui-même, durant qu'il a vêcu sur la terre; d'où vient que quand il parle de sa vie, il en parle comme d'un voyage qu'il a à faire:
Joan. 16. *Exivi à Patre, & veni in mundum, iterùm relinquo mundum, & vado ad Patrem.* J'ai quitté l'heureuse demeure où j'étois, dans le sein de mon Pere, comme dans le sejour de ma gloire & de mes délices, pour venir parmi vous en qualité d'étranger, qui n'a eu ni logis, ni terre, ni possessions; & voici que je m'en retourne, aprés que j'ai achevé ma course, & fourni ma carriere.

Aussi est-ce sur ce pied là, que tous les Chrêtiens doivent se regarder, dit S. Paul, *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.* Et il n'y a point de verité, que ce grand Apôtre rebate plus souvent, comme celle qu'il jugeoit la plus capable de nous détacher des choses de cette vie, & de nous obliger à tourner nos vûës & nos pensées vers le Ciel; car tantôt il appelle ce corps mortel que nous avons, une maison terrestre & corruptible, qui doit être bien-tôt détruite, & ensuite rétablie, pour passer à un état incorruptible & immortel; tantôt il nous dit que nous devons soûpirer aprés une autre demeure toute celeste & éternelle; & tantôt que nous sommes éloignez de Dieu, comme des pelerins qui doivent avoir des desirs ardens & empressez de s'y rejoindre, *Dum sumus in corpore, peregrinamur à Domino.*

Ad Hebr. 13.

2. ad Corinth. 5.

De maniere que nous sommes voyageurs, & par la condition de nôtre naissance, puisqu'elle ne nous met au monde que pour en sortir aprés quelque temps; nous le sommes par la profession du Christianisme, qui nous oblige de renoncer aux vanitez de ce monde, où nous ne sommes qu'en passant, & auquel nôtre cœur ne doit jamais s'attacher: Nous le sommes par l'ordre & par le dessein que Dieu a eu sur nous, en nous donnant la vie; puisqu'il nous a créez pour le Ciel, & non pour établir nôtre demeure, & chercher nôtre bonheur sur la terre. A quoi je puis ajoûter, que la source & la cause de nos désordres & de nos crimes ne vient que de ce que nous ne nous souvenons pas de cet état, &

de cette qualité; puisque si nous y faisions davantage de reflexion, nous ne nous attacherions pas si indignement aux choses de cette vie, nous gemirions sur la terre, au souvenir du Ciel, pour lequel nous sommes créez; nous porterions nôs prétensions & nos esperances au delà des bornes du temps, & nous ne travaillerions qu'en vûë de l'éternité.

C'est donc, comme vous voïez, la pensée la plus utile que nous puissions prendre, & tout ensemble la plus conforme au dessein du Fils de Dieu, que de regarder la vie comme un voyage, & comme un passage, & de nous considerer nous-mêmes comme des voyageurs qui aspirent à l'heureux terme d'une demeure éternelle.

Pour vous l'inspirer, Chrêtiens, cette pensée, & vous porter à en faire la regle de vôtre conduite, je reduis tout ce que l'on peut demander à un voyageur, à deux choses principales: La premiere est, d'avoir toujours en vûë le terme de nôtre voïage, & n'en perdre jamais le souvenir; car il s'ensuivra de là, que rien ne poura nous attacher à ce monde, comme il arrive à la plus grande partie des hommes, qui font leur patrie & leur demeure du lieu de leur exil. La seconde est de prendre le veritable chemin qui conduit à cet heureux terme; puisque sans cela, plus on avanceroit, plus on se détourneroit, & on n'arriveroit jamais où l'on prétend arriver. Ce sont les deux devoirs d'un Chrêtien qui aspire au Ciel, en qualité de voyageur, & nous en ferons les deux Parties de ce Discours.

Premiere Partie.

JE dis donc, Messieurs, que dés-là qu'un Chrêtien ne peut ignorer qu'il est voyageur sur la terre, & qu'il prétend arriver au Ciel, qui est le terme où doivent tendre tous ses desseins, tous ses projets & toutes ses entreprises; que la premiere chose qu'il doit avoir en vûë, c'est le terme où il aspire, autrement il s'établira en cette vie d'une maniere à lui ôter entierement la pensée de l'autre, & à ne prendre ni mesure, ni soin, ni précaution pour parvenir à sa derniere fin. Mais est-ce assez d'avoir cette vûë generale, & de se contenter de sçavoir que nous sommes faits pour être éternellement heureux, sans y faire de plus serieuses reflexions, & sans agir jamais en cette vûë? est-ce assez de prendre cet instinct naturel, qui est imprimé dans le fond de nôtre ame, de vouloir être heureux pour le desir, qui nous doit pousser à tout entreprendre pour acquerir ce bonheur. Non, Messieurs, j'entend par cette vûë, une intention particuliere, qui nous fait chercher les moyens d'arriver à ce terme, qui nous fait rompre tous les obstacles qui s'opposent à ce dessein, & ne rien omettre de ce qui peut achever une si juste & si sainte entreprise. C'est pourquoi cette vûë & cette pensée consiste à se former une haute idée de cette patrie celeste: Ce qui nous fera regarder sans doute avec indifference tout ce qui se presente en cette vie; ce qui excitera ensuite en nous ce desir ardent d'y arriver, semblable à cette impatience qu'ont les voyageurs de se rendre en leur païs; & enfin c'est

ce qui nous obligera d'uſer de prévoyance, pour envoyer devant nous les biens dont nous voulons joüir dans cet heureux ſejour. Ce ſont les trois avantages, que la vûë & la penſée du terme, où nous aſpirons en qualité de voyageurs, produira infailliblement, & qui ſeront même autant de moyens d'y parvenir.

Premierement, c'eſt à force de penſer à cette demeure celeſte, que nous concevons l'eſtime, & la haute idée que nous en devons avoir, laquelle nous fait regarder avec indifference, ou du moins ſans paſſion, tous les objets qui frapent nos yeux, durant le cours de ce voyage, je veux dire durant cette vie; où nous devons nous conſiderer comme des voyageurs, qui n'ayant en vûë que le terme où ils vont, ne s'arrêtent point en chemin; s'ils rencontrent quelque choſe de rare & de ſingulier. Si quelque Palais, quelque maiſon de plaiſance, quelque agreable ſpectacle ſe preſente, ils ne les voïent qu'en paſſant; ce n'eſt pas pour cela qu'ils ont entrepris le voyage; ils n'ont en penſée que le lieu où ils vont, parce que c'eſt là où leurs affaires demandent leur preſence, où leur famille les attend, où mille autres conſiderations les obligent de ſe trouver au temps prefix. Or quoi que nous ayons encore incomparablement de plus puiſſans motifs d'aſpirer au Ciel, qui eſt nôtre patrie, & le lieu de nôtre demeure, la ſeule penſée que c'eſt là, où eſt nôtre ſouverain bonheur, & où nous trouverons le repos aprés tant de mouvemens que nous nous ſommes donnez, ne nous doit-elle pas

faire compter pour rien tout le reste.

Je ne m'arrêterai pas, Messieurs, à vous faire un portrait étudié de ce charmant sejour, dont la beauté ne se peut concevoir, & où le bonheur dont nous jouïrons est au dessus de tous nos desirs & de toutes nos esperances; Car, comme dit l'Apôtre, c'est ce que l'œil n'a jamais vû, ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme compris. Ne diminuons donc point la grandeur de ce bonheur, par nos foibles expressions, disons seulement que c'est là où les Saints nous attendent, comme parle le Prophete : *Me expectant justi.* Que c'est le Tabernacle que Dieu a bâti de ses propres mains, pour être le lieu de nôtre demeure, la recompense de nos travaux, & le terme de nôtre voyage aprés cette vie; Cette idée que nous en concevons, toute foible & toute grossiere qu'elle est, devroit sans doute occuper nôtre esprit, & animer nôtre esperance; mais nôtre malheur & nôtre aveuglement est tel, que dans ce voyage, que nous faisons necessairement (puisque cette vie n'est qu'un passage) nous ne pensons presque jamais au lieu où nous devons arriver; chacun suit la route où ses passions le conduisent, & où les exemples des autres l'entraînent : Mais la plus grande partie des hommes font-ils reflexion où ils vont, & de quel côté on les mene! ont-ils en vûë le Ciel? pensent-ils seulement qu'ils ne sont que des voyageurs & des étrangers en cette vie! non certes; puisqu'ils font leur établissement en celle-ci, sans penser à l'autre; & que comme nous avons dit, de la voye ils en font leur

Psal. 141.

terme ; ils amassent, ils bâtissent, ils font des alliances, des amis, des habitudes, comme s'ils devoient demeurer éternellement en ce monde.

Ah ! voila la source & la cause de tous nos desordres, c'est ce qui fait qu'on s'arréte, & qu'on s'attache à tout ce qui se presente dans ce chemin ; qu'on s'y divertit, & qu'on y prend ses plaisirs ; que l'on joüit enfin de tous les biens qu'on y trouve, comme si c'étoit nôtre fin. Aveuglement étrange, mais presque universel dans ce monde ! faute de s'y regarder comme des étrangers & des voyageurs, qui prennent les choses comme elles viennent, qui s'en servent, mais qui n'en joüissent pas, qui ne se chargent & ne s'embarassent que le moins qu'ils peuvent, qui se contentent du necessaire, qui méprisent le superflu, qui se servent des logis qui se rencontrent, & des meubles qu'on leur fournit, sçachant bien qu'ils n'en ont que l'usage, & qu'ils ne doivent rien emporter avec eux de tout cela: C'est le modele de la sage conduite qu'un Chrêtien doit prendre en cette vie ; regarder les choses de cette vie comme des choses étrangeres, puisqu'il est étranger lui-même ; car l'un suit de l'autre, il n'est en cette vie que comme un passant, il doit donc aussi regarder toutes les choses qui passent ; comme ceux qui font voyage sur l'eau, lesquels à mesure que leur vaisseau avance, voyent sur le rivage les objets qui semblent passer, & s'éloigner d'eux ; ou bien, il faut dire, selon la pensée de S. Augustin, que toutes les choses de cette vie

sont elles-mêmes un fleuve, qui coule toujours, & qui ne s'arrête jamais. C'est sur ces paroles du Pseaume 65. *Qui convertit mare in aridam, in flumine pertransibunt pede.*

Le Prophete Roi en cet endroit veut rapeller les miracles surprenans qui se firent, lorsque les Israëlites fuyoient de l'Egypte, pour entrer dans les deserts; il veut nous faire souvenir comme la Mer se divisa pour leur donner passage. Mais saint Augustin triomphe là-dessus, & élevant plus haut ses pensées, il dit que ces eaux qui coulent sont les choses du monde qui passent; & que tout ce qui paroît de beau & de grand dans le monde, n'est qu'un fleuve, qui par un cours rapide & impetueux, se dérobe à nos yeux, au même moment qu'il les charme, *Flumen est omnis mortalitas sæculi.* Voyez comme par un ordre inviolable, les uns viennent, les autres s'en vont: *Omnis iste ordo rerum labentium flumen est.* Mais que fait un Chrêtien, qui regarde le monde avec des yeux de voyageur, il ne se laisse point entraîner au torrent des grandeurs & des plaisirs du monde; il passe à pied sur ces fleuves & ces torrens, comme firent les Israëlites dans leur voyage en sortant de l'Egypte, pour aller à la terre promise; il doit regarder tous les biens de la terre, comme des choses qui passent, & lui-même, comme un passant, sans attachement & sans passion.

In Psal. 65.

C'est l'effet que produiroit en nous l'estime & l'idée que nous aurions de nôtre patrie, si nous l'avions souvent dans la pensée; au lieu que tous les desordres des pecheurs ne vien-

nent que de l'oubli du Ciel, & du peu d'état qu'ils font de ce lieu, où ils doivent uniquement aspirer. Ils s'attachent aux choses de la terre, parce qu'ils ne se regardent pas comme des voyageurs & des étrangers ; mais comme des habitans, qui y ont établi leur demeure. Ils ne se servent pas des biens de ce monde, dit le même saint Docteur, avec la moderation d'un homme qui use de quelque chose, mais avec la passion & l'attachement de ceux qui les aiment, & qui y établissent leur derniere fin : *Non utentis modestiâ, sed amantis affectu*; ils veulent s'arrêter aux choses qui ne s'arrêtent pas, ils veulent s'attacher aux choses qui passent. De sorte, Chrêtiens, qu'oubliant ce pourquoi Dieu les a appellez, & le terme auquel ils doivent tendre, ils s'égarent malheureusement, & se perdent sans y penser. Que si nous nous considerions en ce monde, comme des voyageurs, qui n'ont en vûë que leur terme, nous n'aurions que de l'indifference pour tout ce que nous voyons ; tout cet éclat qui nous frape les yeux, tous les plaisirs, que les autres recherchent avec tant d'ardeur, ne nous toucheroient point, tous les biens que nous souhaitons avec tant de passion ne paroîtroient que comme des amusemens, qui nous détournent de nôtre fin. Mais les charmes des plaisirs, & les divertissemens de cette vie nous enchantent, & nous font oublier la qualité & la condition de voyageurs que nous portons : *Fascinatio nugacitatis obscurat bona, & inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum.*

Sapient. 4.

Ce n'est pas cependant le seul avantage,

que nous pouvons retirer de la vûë & de la pensée du terme, auquel le voyage de cette vie doit aboutir : Car en second lieu, l'idée que nous nous en formerions, feroit naître un desir violent, & une sainte impatience d'y arriver ; semblable à celle que témoignent les voyageurs de revoir leur païs, & tel que le Roy Prophete nous le marque en soûpirant sans cesse aprés ce bonheur : *Heu mihi! quia incolatus meus prolongatus est.* Telle que celle de l'Apôtre saint Pierre, qui triomphoit de joye dans la pensée qu'il ne lui restoit plus guere de chemin à faire; *Velox est depositio Tabernaculi mei.* Et saint Paul dans cette vûë ne s'écrioit-il pas, *Desiderium habeo dissolvi, & esse cum Christo.* Or ce desir nous feroit supporter avec patience toutes les incommoditez de ce voyage penible, c'est-à-dire, toutes les disgraces de la fortune, toutes les traverses, & tous les accidens les plus fâcheux qui nous arrivent en cette vie.

Psal. 119.

2. Petri. 1.

Ad Philip. 1.

En effet, si nous étions bien persuadez que le Ciel est nôtre patrie, & que nous sommes sur la terre comme dans un lieu de bannissement, verité, dont les miseres que nous souffrons, & toutes les disgraces qui nous arrivent, devroit nous avoir convaincus. Si, dis-je, nous étions bien persuadez de cette verité, serions-nous si peu sensibles à nôtre propre bonheur, que de n'y penser qu'à regret? de ne pousser aucun desir vers ce lieu, où est nôtre trésor, & qui doit êttre éternellement nôtre demeure? Ah! s'écrie saint Augustin, *Fideli homini & peregrino, nulla jucundior recordatio, quàm civitatis illius, unde peregrinamur.* C'est la plus

In Psal super flumina Babylonis.

douce pensée qui puisse occuper l'esprit d'un homme, qui sçait qu'il n'est qu'étranger en ce monde, & banni de son païs, mais qui espere d'y retourner.

Que si nous ne soûpirons point aprés un si grand bien, si nous n'en avons que des desirs foibles & languissans, c'est une marque que nous ne l'esperons pas, ou que nous ne croyons pas cette grande verité : puisque de cette pensée, qui est la plus consolante que puisse avoir un veritable Chrêtien, nous en faisons souvent le sujet de nôtre plus grand chagrin, quand nous pensons qu'il faudra un jour quitter cette vie, où nous établissons nôtre demeure, malgré toutes les amertumes dont elle est remplie : Aveuglement, Messieurs, si déplorable, & si ordinaire, que plus de la moitié du monde ne demanderoit point d'autre paradis, ni d'autre felicité, que l'assûrance de demeurer éternellement sur la terre, & d'y joüir en paix des biens & des plaisirs qu'on s'efforce d'y goûter, sentiment indigne, je ne dis pas seulement d'un Chrêtien, mais même d'un homme qui a une ame immortelle, & à qui la raison seule fait assez connoître, qu'il est fait pour quelque chose de plus noble, que tout ce qui est ici-bas.

Que si ce même grand Docteur exclut de cet heureux sejour tous ceux qui ne le souhaitent point, ou qui ne soûpirent point aprés
In Psal. 148. leur chere patrie, *Qui non gemit ut peregrinus non gaudebit ut civis.* Que devons-nous penser de ceux qui au lieu de la souhaiter, d'y aspirer, ou du moins de se consoler dans l'attente d'être délivrez des miseres de cette

vie, ne craignent rien tant que de quitter ce malheureux sejour ! qui bien loin de pousser de continuels soûpirs vers leur celeste patrie, aiment leur exil, & souhaiteroient y demeurer éternellement. Ah ! qu'il y a sujet de craindre, que le Ciel ne soit pas effectivement pour eux, puisqu'ils établissent ailleurs leur demeure ; qu'il y a sujet de craindre qu'on ne leur dise un jour, comme à ce Riche voluptueux de l'Evangile, *Fili, recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ:* Souvenez-vous que vous avez jouy des biens de cette vie, que vous les avez choisis pour vôtre partage, que vous avez établi vos esperances & vôtre fortune en ce monde, & que vous ne possederez point le Ciel, auquel vous n'avez jamais pensé, & que vous n'avez point souhaité. Luc. 16.

Mais un veritable Chrêtien, qui se regarde comme un étranger sur la terre, & qui considere ce monde comme le lieu de son bannissement, soûpire avec des desirs ardens & empressez aprés cette celeste demeure, les joyes & les plaisirs de ce monde ne le touchent point ; il est comme les Israëlites, lorsqu'ils furent menez captifs en Babylone : la pensée & le desir du lieu, qu'ils avoient quité, étoient si fortement imprimez dans leur esprit & dans leur cœur, que tout ce qu'il y avoit de plus charmant dans la Syrie, ne les pouvoit consoler de cet éloignement ; ils demeuroient tristes & accablez de déplaisir sur le rivage des Fleuves de Babylone, soûpirans sans cesse aprés leur chere Sion, *Illic sedimus, & flevimus, dum recordaremur Sion.* Psal. 136.

Ils répondoient à ceux qui les pressoient de leur dire quelques-uns de ces Cantiques, qu'ils chantoient dans leur païs, que ce n'étoit pas le lieu, ni le temps de se réjoüir dans une terre étrange, & durant leur bannissement ; qu'ils ne pouvoient s'occuper d'autre chose, ni avoir d'autre passion que de retourner au lieu, qui étoit l'unique objet de leurs desirs ; & dont l'éloignement étoit la cause de leur tristesse, & de leurs gemissemens.

Voila ce que feroit la pensée du Ciel, si nous l'avions fortement gravée dans l'esprit, elle nous feroit soûpirer sans cesse aprés le bonheur qui nous attend ; nous ne prendrions point de part à toutes les joyes de Babylone, je veux dire de ce monde, où nous ne voyons que desordre & que confusion. Cette pensée nous feroit renoncer à des divertissemens & à des plaisirs, qui nous font perdre le souvenir & du lieu où nous allons, & du lieu même où nous sommes, comme il arriva à ceux qui nâquirent durant cette captivité du peuple d'Israël, lesquels n'ayant pas la même idée de Jerusalem, qu'avoient eu leurs peres, n'eurent pas aussi le même desir d'y retourner ; & ne faisant plus au contraire qu'un même peuple avec les Assyriens, prirent leurs mœurs, & leur langage, & établirent leur demeure parmi eux. Voila, Chrêtiens, ce que fait l'oubli du Ciel, & l'attachement aux choses de la terre ; il nous ôte le desir de cet heureux sejour, au lieu que la pensée que nous en devrions concevoir nous feroit souffrir avec patience les incommoditez du voyage, & nous feroit compter pour rien la

violence qu'il se faut faire pour y arriver: *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam.* Ad Rom. 8.

Enfin, Messieurs, si nous nous considerons en qualité de voyageurs sur la terre, la pensée & le desir que nous aurons de nous rendre à nôtre terme nous inspirera le soin, & la sage précaution de nous pourvoir de ce que nous aurons besoin dans cette demeure éternelle, où nous devons nous établir pour jamais. C'est ce que font ordinairement les voyageurs, qui ne pensant qu'à ce qui leur sera d'usage dans leur païs, emportent, ou envoyent devant eux, dans cette vûë, ce qu'ils trouvent en chemin, & ce qu'ils ne rencontreroient pas dans le lieu où ils vont; semblables encore en ce point aux Israëlites, qui sortirent de l'Egypte chargez des dépoüilles des Egyptiens, avant que de passer en la terre promise. Et c'est ce que nous ferons infailliblement, si nous aspirons veritablement au Ciel, qui est nôtre patrie, & si l'esperance que nous en avons conçûë d'y arriver est ferme, & si le desir que nous en formons est ardent; nous ferons souvent reflexion que nous sommes dans un païs étranger, où nous ne faisons que passer; nous croirons qu'il est de nôtre devoir & de nôtre interêt, d'appliquer tous nos soins à nous pourvoir de tout ce qui nous sera necessaire quand nous serons une fois arrrivé à nôtre terme; parce qu'on n'y vit que de ce qu'on y porte, ou qu'on y envoye; & celui qui ne s'est pourvû de rien, y demeurera dans une malheureuse indigence, & dans une éternelle pauvreté.

La prudence d'un Chrêtien, Messieurs, en cette vie, est donc de voir ce qui peut être de prix & d'usage dans l'autre, & de laisser tout ce qui sera alors inutile, & qui ne peut être qu'un fardeau & un embarras dans le voyage. Ainsi or, argent, terres, revenus, charges, dignitez, tout cela n'a point de cours au lieu où nous allons, rien de tout cela n'y est reçû, & même ne peut passer jusque-là. Pourquoi donc se charger d'un bagage incommode, qui demande beaucoup de soin, mais qui ne sera alors de nul usage: En vain alleguez-vous que tout cela vous est du moins utile en cette vie, qui est le passage, où l'on a besoin de ces sortes de choses, partie pour la necessité, & partie pour la commodité du voyage; car ce que vous appellez commode, devient superflû, & même dommageable, dés-la qu'il vous arrête, qu'il vous occupe, & qu'il vous empêche de pourvoir à ce qui vous sera plus necessaire, quand vous serez arrivé au terme. Or ce necessaire pour le Ciel, à quoi nous devons pourvoir en ce monde, consiste en nos vertus, en nos bonnes œuvres, & en nos merites: ainsi tout ce qui est fait pour ce monde y demeure, & ne peut s'élever jusqu'au Ciel; tout ce que la vanité, le respect & la crainte des hommes nous ont fait pratiquer de bien apparent, est rebuté, est rejetté comme inutile; tout ce que nous avons fait pour nôtre plaisir, ou pour un interêt temporel, n'y est ni reçû, ni compté parmi nos richesses; mais seulement le bon usage que nous avons fait de nôtre or & de nôtre argent, le bon emploi du temps,

les aumônes que nous avons mises entre les mains des pauvres, les prieres, & les exercices de devotion, nos jeûnes, nos mortifications secretes, la victoire de nos passions, voila ce que l'on cherche, & ce qui trouve le passage libre dans ce Royaume du Ciel, où non seulement rien de soüillé ne peut entrer, mais encore rien d'inutile, & où l'on ne fait état que de la vertu, & des merites acquis par de saintes actions. Heureux celui qui aura fait provision de ces sortes de biens, qui ne perissent jamais, que la roüille ne peut endommager, que les vers ne consument point, mais qui demeurent, & qui subsistent éternellement! *Thesaurisate vobis thesauros in Cœlo, ubi neque tinea corrumpit, neque ærugo demolitur.* Matth. 6. Mais malheureux celui qui se trouvera les mains vuides! qui n'aura travaillé que pour cette vie, qui n'aura fait provision que de ces marchandises corruptibles, que les hommes estiment à la verité, parce qu'elles ont quelque éclat; mais qui devant Dieu, & dans cet heureux sejour ne sont de nulle consideration! Malheureux donc tous ceux qui n'auront pensé qu'à s'établir sur la terre, dont ils auront fait leur patrie! au lieu de penser qu'ils n'y étoient que comme des voyageurs & des étrangers, qui devoient pourvoir à ce qui leur seroit necessaire durant toute l'éternité.

C'est, Messieurs, à quoi nous doit porter la pensée & la reflexion que nous faisons, que nous ne sommes que des voyageurs en ce monde, pensée qui au fond est non seulement véritable, mais encore la plus utile que nous

puissions concevoir, & le moyen le plus infaillible d'arriver au bonheur éternel, puisqu'elle nous fera pourvoir avec un soin, & une vigilance chrêtienne à tout ce dont nous aurons besoin aprés cette vie. Mais c'est à quoi les hommes ne pensent presque jamais, & ce qui est la cause de tous les déreglemens de nos mœurs, parce qu'étant créez pour le Ciel, appellez à la participation de la gloire, que le Sauveur leur a acquise, & même demandant tous les jours à Dieu son Royaume dans leurs prieres; ils bornent cependant toutes leurs esperances & toutes leurs prétensions aux biens de cette vie, où ils pensent uniquement à s'établir, comme s'ils y devoient toujours demeurer; ainsi leur esprit étant occupé de ces soins superflus & inutiles, & leur cœur charmé de ces amusemens, ils pensent à toute autre chose, qu'à ce qu'ils devroient avoir continüellement devant les yeux, au lieu qu'un veritable Chrêtien doit regarder le monde, toutes ses grandeurs, tous ses plaisirs, comme des ombres qui passent; & Cassien qui nous a si bien representé les sentimens de ceux qui ont vêcu dans les deserts, ajoûte qu'on les doit regarder comme des choses déja passées à nôtre égard. En effet, les pecheurs s'y attachent comme à des choses qui durent & qui demeurent; les Philosophes les considerent comme des choses qui passent & qui s'enfuïent; car il ne faut que la lumiere de la raison pour nous apprendre que ce monde passe avec ses convoitises, *Transit mundus & concupiscentia ejus.* Mais un Chrêtien les doit regarder comme des choses déja passées, &

qui ne le touchent plus. Comme un voyageur qui est en chemin pour retourner en son païs, regarde le lieu d'où il est parti, comme une chose qu'il abandonne, & à quoi il ne prend plus de part. C'est le sentiment que nous doit inspirer la qualité de voyageur sur la terre, & la pensée du terme où nous aspirons, qui est le Ciel. Mais ce n'est pas assez d'avoir souvent en vûë ce terme où nous devons tendre; il faut de plus prendre le chemin qui y conduit; puisque sans cela nous n'y arriverons jamais. C'est le second devoir, & la seconde chose, à quoi nous oblige cette qualité de voyageur. Examinons-là donc dans cette seconde Partie.

ON ne sçait pas, Messieurs, précisément le dessein qui obligeoit les deux Disciples de nôtre Evangile, d'aller au village d'Emaüs, mais il y a de l'apparence qu'en s'éloignant de Jerusalem, aprés la mort du Sauveur, & se défiant de la verité de sa resurrection, ils n'étoient pas dans la voye où le Fils de Dieu vouloit qu'ils fussent; & ce fut pour les rapeller de leur égarement, qu'il se joignit à eux en chemin, sous la forme & sous l'habit d'un voyageur inconnu. D'où vient que l'Evangile ajoûte, qu'aprés qu'il se fût fait connoître; ils reprirent la route qu'ils avoient quittée, & retournerent le même jour dans la compagnie des autres Disciples: *Et eâdem horâ regressi sunt in Jerusalem.* Luc. 24.

Or quoi que tout cela se soit pû faire sans dessein prémidité; les saints Peres ne laissent

pas d'y trouver du myſtere, & une inſtruction importante, pour tous les Chrêtiens, qui veulent participer aux fruits de la reſurrection du Fils de Dieu : & cette inſtruction eſt, qu'en qualité de voyageurs, ils doivent prendre le chemin qui conduit au Ciel, & que le Sauveur leur a marqué lui-même; éviter enſuite les perils dont ce chemin eſt rempli ; ſe garder des embûches, que nos ennemis nous y dreſſent par tout, & preſque à chaque pas : perſeverer enfin juſqu'au bout, continuant leur voyage, ſans perdre courage, & ſans ſe laſſer : défauts qui ſe peuvent remarquer dans ces deux Diſciples égarez, en danger de ſe perdre par leur infidelité; & tout triſtes & découragez, parce qu'ils ſe croyoient abuſez, & trompez dans l'eſperance qu'ils avoient conçûë. Mais delà que devons-nous inferer ? qu'un Chrêtien, en qualité de voyageur, doit apprendre le chemin qu'il faut tenir, & qu'il doit marcher avec précaution, avec courage, & avec perſeverance. Parcourons un peu tout ceci.

Si l'on veut parvenir à un terme, il faut premierement, Meſſieurs, prendre le chemin qui y conduit. Tout le monde en eſt aſſez perſuadé, *Elige viam antequam curras*, dit ſaint Ambroiſe ; auſſi eſt-ce la premiere choſe, dont un voyageur s'informe avec le plus de ſoin, comme de la plus neceſſaire, & ſans laquelle ſa peine, ſes ſoins, ſa diligence, & ſon voyage même ſeroient inutiles : ce qui eſt neceſſaire dans les voyages ordinaires deviendroit-il inutile dans le voyage que nous ſommes obligez de faire, pour arriver au Ciel ?

puisque le chemin en est difficile, rempli d'écueils, & entouré de précipices ; puisque c'est un chemin que peu de personnes tiennent seurement, dont il est facile de se détourner, & dans lequel rien n'est si aisé que de se perdre ; & même ne voyons-nous pas que la plus grande partie des hommes en prennent un tout opposé : *Quàm arcta via est, quæ ducit ad vitam, & pauci sunt qui inveniunt eam*, dit le Sauveur lui-même ; la voye qui conduit au Ciel, est étroite, & il y en a peu qui la suivent ; au lieu que l'on court en foule par celle qui aboutit à la mort éternelle. Ce n'est donc pas sans raison, que nous comptons pour le premier & le principal devoir d'un Chrêtien qui aspire au Ciel, d'en prendre le droit & le veritable chemin. *Matth. 7.*

En effet, nous allons tous, & nous sommes tous des voyageurs, *Omnes quidem currunt*, comme parle l'Apôtre, nous marchons, nous avançons, nous courons même avec précipitation ; mais les uns vont d'un côté, & les autres vont d'un autre ; & comme tous ne prennent pas la même route, tous n'arrivent pas aussi au même terme. Or pour choisir la voye qui conduit au Ciel, & à la vie, il la faut connoître, *Notas mihi fecisti vias vitæ*, disoit à Dieu le Prophete Royal, vous m'avez fait connoître, Seigneur, les voyes qui conduisent à la vie. Mais le Fils de Dieu n'a pas voulu que les hommes demeurassent dans l'incertitude sur ce point, il nous a tracé lui-même ce chemin, en marchant devant nous, & nous n'avons qu'à suivre ses traces, qui nous sont marquées dans l'Evangile. *1. ad Corinth. 9.* *Psal. 15.*

Ce seroit à la verité un sujet bien vaste, & capable de remplir plusieurs discours, si nous voulions découvrir toutes les voyes qui menent à cet heureux sejour, puisque toutes les vertus nous y conduisent; la foi, la charité, la mortification des sens, la pauvreté d'esprit, l'aumône, la pieté, la pratique de toutes les bonnes œuvres; & le Fils de Dieu, qui étoit venu au monde pour enseigner ce chemin aux hommes, dés le premier Sermon qu'il fit, leur découvrit dans les huit beatitudes, dont ils n'avoient encore jamais entendu parler, autant de routes differentes, qui conduisent infailliblement à la vie. Routes, qui semblent se séparer d'abord, & aller par differens endroits, mais qui se rencontrent enfin & se réünissent dans une seule, qui est celle que le Sauveur enseigne à nos deux voyageurs d'Emaüs par ces paroles, *Nonne oportuit Christum pati, & ita intrare in gloriam suam*, n'étoit-ce pas une necessité, que le Christ & le Messie souffrît, ce que vous sçavez, & que par là, il entrât dans la gloire, qui lui étoit dûë par tant d'autres titres incontestables. *Oportuit Christum pati.* Or comme c'est la voye qu'il a choisie, c'est une presomption de penser y pouvoir arriver par un autre chemin. Il s'en étoit déja declaré durant sa vie, en ne parlant que de de croix, que de souffrances, que de renoncement de soi-même, *Qui vult venire post me, tollat crucem suam, & sequatur me.* Mais aprés avoir lui-même marché par cette voye, elle est devenuë necessaire; toutes les autres sont des voyes détournées, des chemins perdus, & où il y a danger de se perdre, &

Luc. 24.

Matth. 16.

de n'arriver jamais au terme où l'on prétend.

La raiſon qu'en apporte ſaint Auguſtin, eſt, que l'homme, qui s'étoit éloigné du lieu de ſon bonheur par la voye du plaiſir, doit s'éfforcer d'y retourner par une voye toute opposée, qui eſt celle de la croix, de la mortification, & des ſouffrances; & comme il a le Sauveur du monde pour guide, qui lui a marqué la route qu'il doit tenir, il n'a qu'à ſuivre l'exemple & le modele que lui a donné celui qui a marché devant lui : *Chriſtus pro nobis mortuus eſt, vobis relinquens exemplum, ut ſequamini veſtigia ejus.* Je ſçai bien que ce chemin eſt étroit, peu connu, & peu frequenté; mais c'eſt pourtant l'unique; d'où nous devons inferer quelle eſt l'illuſion, & l'égarement de ceux qui marchent dans la voye large & ſpatieuſe du monde, c'eſt-à-dire, qui ſuivent les fauſſes maximes du monde, & qui en font la regle de leur conduite. 1. Petri 2.

Hélas ! c'eſt ce que font la plûpart des hommes; qui dés qu'ils commencent à ſe connoître, ſe forment des projets d'honneur, d'établiſſement, de plaiſirs, & de divertiſſemens continuels, qui n'ont point d'autre fin que de contenter leurs paſſions, comme s'ils n'étoient en cette vie, que pour y joüir des biens qui s'y trouvent, ſans penſer au Ciel, où ils n'arriveront jamais par cette route, qui lui eſt entierement opposée, parce qu'on ne peut être heureux dans cette vie & dans l'autre, & que pour arriver à un terme, il faut neceſſairement prendre le chemin qui y conduit : Et c'eſt ce qui obligeoit le Prince des Apôtres de faire aux premiers Chrétiens cet-

te priere, qui partoit d'un cœur sensiblement touché de voir les hommes dans cet aveuglement, *Obsecro vos, tanquam advenas & peregrinos, abstinere vos à carnalibus desideriis*. Je vous conjure, mes Freres, de vous considerer comme des étrangers qui voyagent, & qui vont en leur patrie, de regler sur cette pensée, vos desirs & vos passions, de ne point suivre les exemples, les loix, & les maximes qui précipitent tant d'ames dans un malheur éternel; mais de prendre le chemin droit, sûr, immanquable, que le Fils de Dieu même nous a tracé.

1. Petri 11.

Mais pour être dans ce veritable chemin, ce n'est pas toujours une consequence infaillible, que nous arrivions pour cela au terme où nous prétendons aller, si en second lieu nous ne marchons avec vigilance & avec précaution; parce qu'il y a des hazards à craindre, des pieges qu'on nous tend, des embûches qu'on nous dresse, des ennemis qui tâchent de nous surprendre, & mille rencontres dangereuses, qu'il faut prévoir & éviter, comme de prudens voyageurs, qui ont à passer par un païs ennemi, qui doivent avancer & se défendre en même temps. Comme les Israëlites, qui pour prendre le chemin de la terre promise, avoient des Mers à passer, des deserts affreux à traverser, & des ennemis qui s'opposoient à leur passage. Aussi est-ce la coûtume de ceux qui font voyage, de se prémunir contre tous les accidens, de s'informer des lieux dangereux, & d'être toujours en garde, dans les passages, où ils sçavent que d'autres ont malheureusement peri.

Ce sont, Chrêtiens, les mêmes précautions que nous devons prendre dans le voyage de cette vie. Car quoi que nous ayons choisi le chemin le plus droit & le plus sûr, vous sçavez qu'il y a toujours à craindre; car outre que ce chemin est difficile, il est encore plein d'écueils, de précipices, & de hazards, & l'on a vû quelquefois les plus saints, & les plus avancez faire naufrage au port, & perir miserablement. De maniere qu'il faut dans cette route imiter la prudence des voyageurs, qui craignent toujours quelque funeste avanture, qui se précautionnent, qui s'instruisent sur la route même, & qui ne se hazardent point temerairement: c'est de la sorte que nous devons marcher dans cette voye du Ciel, toujours dans la crainte & dans la défiance de nous-mêmes. Si nous passons par des lieux infectez, il faut se donner de garde d'y arrêter; si l'on se trouve dans un païs ennemi, le passer avec toute la vîtesse possible, de peur d'être arrêtez, ou d'être dépoüillez: car si nous avons des choses de grand prix à perdre, nous devons toujours être en haleine, & toujours en défense; ainsi vigilance, précaution, défiance, reflexion, prudence, sont les moyens d'être en sûreté dans cette voye, où nous n'avons pas seulement à craindre de nous égarer en nous détournant, mais d'être arrêtez, surpris, & dépoüillez: parce que nous avons presque autant d'ennemis, qu'il y a de creatures sur la terre, *Mundus totus in maligno positus est.* Qui ne conçoit donc qu'il faut en ce point imiter les voyageurs, qui pensent sans cesse à leur sûreté. 1. *Joan.* 5.

Mais souffrez, mon cher Auditeur, que j'use envers vous de la charité, qu'on exerce à leur égard, que j'éleve ma voix, pour vous avertir, que la route que vous prenez en suivant vos passions, en prenant vos divertissemens & vos plaisirs, & en ne pensant qu'à vivre à vôtre aise; pour vous avertir, dis-je, que cette route est pleine d'écueils, pour vous avertir que vous courez à vôtre perte, que non seulement vous êtes éloignez du chemin du Ciel, mais que celui que vous prenez, vous conduit à un malheur inévitable: n'avancez donc pas plus avant, & reprenez au plûtôt la route que vous avez quittée, marchez-y avec courage, & avec perseverance, qui est la derniere chose necessaire à un voyageur.

En effet, de quoi lui serviroit d'être dans la voye qui conduit au terme, où il prétend arriver; s'il demeure au milieu, las, fatigué, & si les forces & le courage lui manquent. Il faut donc pour parvenir à cet heureux terme où nous aspirons, poursuivre sa route avec ardeur, avec courage, avec perseverance: Car c'est ce que le Fils de Dieu, qui s'est bien voulu faire nôtre guide, nous a sur tout recommandé, *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* Or tout nous oblige à cette perseverance, & à continüer de marcher sans relâche; le temps qui est court, & la nuit qui nous peut surprendre, durant laquelle il nous sera impossible d'avancer; les grandes choses que nous avons à faire durant ce peu de temps, & qui ne nous permettent pas de nous arrêter, ou de penser à

Matth. 10.

d'autres affaires. Nous avons des vertus à acquerir, de bonnes œuvres à pratiquer, nous avons fait jusqu'à present peu de bonnes actions, nous avons peu avancé dans cette route, & peut-être à peine avons-nous commencé ; il faut donc se hâter, marcher avec courage, & regagner le temps que nous avons perdu : comme un voyageur, qui s'est arrêté en chemin, & qui fait reflexion, qu'il a encore une longue traite à faire, pousse tout d'une haleine, & se donne bien de garde de s'arrêter davantage. C'est ce que faisoit l'Apôtre S. Paul, & c'est à quoi il nous anime par son exemple ; *Quæ retro sunt obliviscens ad ea quæ sunt priora me extendens, ad destinatum persequor ad bravium supernæ vocationis.* Ad Philipp. 3.

Mais il ne faut pas que cette ardeur soit de peu de durée. Semblable en ce point à celle de quelques voyageurs, qui avancent d'abord, & qui vont à grands pas ; mais qui se lassent bien-tôt, & qui sont ensuite obligez de s'arrêter ; il faut que cette ardeur soit constante, & qu'on persevere jusques à la fin ; Car sans cela que pouvons-nous esperer ? de quoi à servi à mille personnes d'avoir heureusement commencé ? Judas, Origene, Tertulien, tristes exemples de l'inconstance & de la foiblesse humaine ! si vous aviez marché constamment, & perseveré dans vôtre course, vous ne seriez pas le sujet de nos larmes, ni de tristes exemples du malheur que nous devons apprehender. Toutes les vertus sont à la verité des voyes pour aller au Ciel, mais sans la perseverance, nous ne pourons jamais y parvenir.

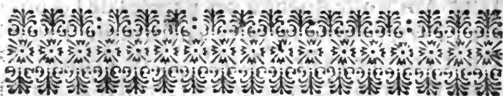
Conclusion. Voila, Messieurs, les obligations d'un Chrêtien, en qualité de voyageur ; avoir toujours en vûë le terme où il tend, prendre le chemin qui y conduit, & y marcher avec les précautions que nous avons marquées. C'est à nous maintenant à faire reflexion sur cette qualité que nous portons en cette vie, où nous ne demeurerons pas toujours, puisqu'il y en a un autre qui nous attend, qui est la fin de nôtre voyage, qui est un état fixe, & une demeure éternelle. Mais afin que ce terme de nôtre voyage soit un terme heureux, afin que nous parvenions à la vie où nous aspirons, il faut encore une fois y penser souvent, le souhaiter avec ardeur, soûpirer aprés cet heureux sejour, & dire avec saint Paul, *Audemus peregrinari à corpore*, en demeurant dans ce corps, nous voyageons hors de ce corps, & nous nous élevons d'esprit au dessus de tout le monde ; nous conversons dans les Cieux, avec ceux qui y sont déja arrivez, & nous n'avons point d'autre plaisir, ni d'autre discours, que de nous entretenir des affaires du païs où nous allons, *Conversatio nostra in Cœlis est.* Dieu même, pour nous y faire penser, a voulu remplir cette vie de croix, d'afflictions, de miseres, il nous a permis d'avoir un commerce de prieres, de merite, & de suffrages avec ceux qui sont arrivez avant nous, nous y avons des connoissances, des parens, & des amis, avec qui nous pouvons entretenir ce commerce, nous pouvons implorer leur secours, & leur adresser nos prieres ; que n'y allons-nous donc sans cesse de cœur & de desir ! C'est le sens que

2. ad Corinth. 5.

Ad Philipp. 3.

Saint Ambroise donne à ces paroles de l'Apôtre, *Peregrinari à corpore:* en sorte que l'ame étant comme exilée, & obligée de demeurer pour un temps dans ce corps terrestre & mortel, elle doit s'élever vers le Ciel, y voyager de pensée, & soûpirer sans cesse aprés cette patrie & cette demeure éternelle. Je vous la souhaite, &c. *In Psal. 118. Serm. 15.*





VINGT-TROISIE'ME SERMON, POUR LE MARDI DE PASQUES.

De la Paix du cœur.

Stetit Jesus in medio Discipulorum, & dicit eis, pax vobis : *Luc.* 24.

Jesus parut au milieu de ses Disciples, & leur dit, la paix soit avec vous: S. Luc, Chap. 24.



ENTRE les titres d'honneur que le Verbe incarné devoit porter sur la terre, un des plus glorieux sans doute, Chrêtiens, est celui que lui donne le Prophete Isaye, en l'appellant le Prince de la paix ; puisqu'il ne s'est fait homme que pour l'apporter au monde ; qu'il n'a vêcu, travaillé, & souffert que pour nous la procurer ; qu'il

n'est mort que pour finir la guerre que le peché avoit allumée depuis le commencement des siecles, & enfin qu'il n'est ressuscité que pour nous faire goûter les fruits de cette paix.

A la verité les Anges la publierent à sa naissance, *Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*; il la laissa lui-même, comme par testament, à ses Apôtres, un peu avant que de mourir : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis*. Il la conclut par sa mort, & en signa les articles de son propre sang : mais il l'annonce lui-même aprés sa resurrection, & pour en donner des gages encore plus assurez, il montre les playes qu'il a reçûës, & qu'il a conservées sur son Corps glorieux ; de sorte que comme sa vie, ses souffrances, ses travaux, sa mort, sa resurrection, n'ont été que pour nous meriter cette paix : C'est avec raison que saint Paul, par une expression pleine d'emphase, appelle ce divin Sauveur nôtre reconciliation & nôtre paix ; comme n'étant venu au monde que pour cela, n'ayant point eu d'autre but, ni d'autre veüe dans tous ses desseins, point de nouvelle plus heureuse à nous apporter, point de plus grand present à nous faire, point de bien, en un mot, plus utile ni plus precieux à nous donner.

Luc. 2.

Joan. 14.

C'est donc, Messieurs, cette paix que nous devons regarder aujourd'hui non seulement comme l'effet de sa resurrection, mais comme le fruit de la nôtre, ayant reçû la vie de la grace dans cette Fête, comme nous avons tous sujet de le croire, ayant appaisé la co-

lere de Dieu, & desarmé sa justice par une penitence sincere, songeons donc que c'est à nous que Jesus-Christ dit encore presentement les mêmes paroles, qu'il dît alors à ses Disciples, la paix soit avec vous, *pax vobis*. Vous voila reconciliez avec mon Pere, délivrez du peché, qui est la cause de la guerre, & de tous les troubles, qui vous divisoient d'avec lui; vous voila justifiez par le merite de mes playes, joüissez donc du fruit de cette paix, conservez ce bonheur, que je vous ai acquis par tant de peines, & que vous ne trouverez jamais ailleurs que dans le témoignage d'une bonne conscience, & dans la justice; c'est-à-dire, dans la sainteté de vie, qui seule est capable de la produire comme son fruit propre, & comme son effet naturel. Mais comme c'est par le saint Esprit qu'il nous donne cette paix, implorons son secours pour l'obtenir, & ses lumieres pour en connoître le merite; employons pour cela l'intercession de Marie.

Ave Maria.

On ne peut, Messieurs, bien connoître la grandeur du bien que le Fils de Dieu a procuré aux hommes, en leur annonçant la paix, si l'on ne sçait premierement ce que c'est que cette paix, & en quoi elle consiste; & je me persuade que si nous sommes une fois bien convaincus de son prix & de son merite, il n'y a personne qui ne fasse tous ses efforts pour l'acquerir, & qui n'apporte tous les soins pour la conserver. Cette paix donc si precieuse, que tous le monde recherche, & que

que si peu de personnes rencontrent ; cette paix, qui, comme assure saint Paul, surpasse tout sentiment, & toute pensée, & qui, selon saint Augustin, est de tous les biens de ce monde celui que l'on souhaite avec le plus d'empressement, & dont on goûte davantage la douceur ; cette paix, dis-je, au sentiment du même saint Docteur, n'est autre chose que la tranquilité de l'ordre, *pax est tranquillitas ordinis* ; c'est-à-dire, comme l'explique saint Thomas, que tous les mouvemens de nôtre ame soient dans un doux & parfait repos : en sorte que nôtre cœur n'étant ému ni agité d'aucun trouble, il demeure calme & tranquile.

L. 19. de Civ. Dei, cap. 13.

C'est, dit-il, un effet de l'ordre, parce que là où les choses sont dans leur situation naturelle, & dans le lieu qui leur est dû, il faut necessairement que la paix s'y rencontre; comme au contraire le trouble & l'agitation ne viennent que de ce que les choses sont dérangées & en desordre. De là vient que l'on considere ordinairement la paix en trois manieres, selon les trois raports que nôtre volonté peut avoir avec trois objets differens : car quand elle est parfaitement soûmise à celle de Dieu par l'observation exacte & entiere de ses loix, elle a la paix avec Dieu ; quand cette volonté est d'accord & étroitement unie avec celle du prochain, elle vit en paix avec lui sans discorde, & sans division ; & enfin quand elle est d'accord avec elle-même, en tenant ses passions dans l'ordre, par une intelligence parfaite de l'appetit & de la volonté, elle joüit de cette paix du cœur,

qui est celle dont je parle particulierement ; comme celle qui naît des deux autres, qui les renferme, & qui met en nous cette heureuse disposition, que les Saints appellent la serenité de l'esprit, la tranquilité de l'ame, le repos du cœur, & la veritable joye, sans laquelle il n'y a ni plaisir, ni bonheur dans la vie.

Pour vous porter donc à accepter, & à conserver cette paix que le Fils de Dieu nous presente aujourd'hui, je veux vous faire voir premierement, que c'est le plus precieux de tous les biens que nous puissions posseder en cette vie : & en second lieu, que ce bien si precieux est le plus facile à perdre. L'un nous fera voir la grandeur & les avantages du bonheur que nous possedons en possedant la paix : & le second, le soin que nous devons prendre pour le conserver. Ce sera tout le partage de cet entretien.

PREMIERE PARTIE.

IL faut bien dire, Messieurs, que c'est un grand bonheur, & un present inestimable, que celui que le Sauveur ressuscité nous fait aujourd'hui, en nous donnant la paix ; puisque l'Apôtre nous assûre que nous sommes appellez au Christianisme, pour en joüir, comme d'un bien qui y est particulierement attaché, & à quoi les infideles n'ont point de part, *in pace*, c'est-à-dire, comme l'expliquent les Interpretes, *ad pacem vocavit nos Deus*. Nous sommes choisis & appellez pour participer au bonheur de la paix, dont les Payens n'ont eu garde de joüir, puisqu'ils n'ont point connu ni celui qui en est l'au-

1. *ad Corinth.* 7.

theur, ni les voyes qui y conduisent, ni les moyens de l'acquerir. Mais il faut ajoûter avec le même Apôtre, qu'entre les Chrêtiens, il n'y a que les justes, & ceux qui se font un bonheur de leurs devoirs, qui en ressentent la douceur, puisque c'est une verité constante qu'elle est un fruit de la justice, *Fructus justitiæ in pace seminatur.* Dieu ayant déclaré par son Prophete, qu'elle n'étoit point pour les pecheurs, lesquels encore qu'ils semblent quelquefois heureux sur la terre, qu'ils soient dans l'affluence de tous les biens, & qu'ils passent leur vie dans les délices, n'ont cependant qu'une fausse paix, troublée de mille inquietudes, traversée de mille chagrins, & interrompuë sans cesse par les alarmes, & les fâcheux retours d'une conscience criminelle, *non est pax impiis :* Mais cette paix solide & inalterable, que le Prophete appelle un fleuve de paix, remplît le cœur du juste, se répand sur toutes les puissances de son ame, & souvent même jusque sur son corps.

Jacobi 3.

Isaiæ 48.

Or ce fleuve naît de trois sources qui le composent, & qui en font en même temps connoître le prix & les avantages, sçavoir de la bonne conscience, qui est un repos doux & tranquille, auquel rien n'est comparable; du calme de toutes nos passions, cause funeste de tous nos troubles, & enfin de l'union avec Dieu, en qui seul nous trouvons une veritable joye, & un bonheur approchant de celui du Ciel, par la possession du souverain bien. Développons un peu ceci, & jugeons du prix de cette paix,

par les causes qui la produisent.

Premierement donc elle est un fruit de la justice & de la bonne conscience, sans laquelle un Chrêtien ne joüira jamais de la paix, puisqu'il aura toujours dans lui-même le principe du trouble & du desordre, sçavoir le peché, qui porte la guere par tout; car d'abord ne porta-t-il pas le trouble dans le Ciel, le sejour méme de la paix, & n'en fit-il pas le theatre de la guerre & de la division? Le premier homme n'eût pas plûtôt perdu la justice originelle, qu'il perdit la paix, & reconnoissant à l'heure même qu'il s'étoit attiré l'inimitié de Dieu, il se cacha comme pour se mettre à couvert de sa vengeance; toutes les creatures qui lui étoient soumises, lui refuserent l'obéïssance, il ressentit la rebellion de ses passions, & ensuite il nous a laissé comme par heritage cette guerre, qui se passe au milieu de nous, & que saint Paul appelle, une loi des membres, laquelle combat la loi de nôtre esprit; tant il est vrai que la justice est la source de la paix: aussi le même Apôtre les joint-il ensemble comme deux choses inséparables; *Gratia vobis & pax, ab*
Ad Rom. 1: *eo qui est,* De maniere que quand le cœur a conçû le peché, il porte en même temps dans lui-même le principe du trouble; tous les sacrez liens de la paix qui nous attachent à Dieu, sont rompus; cette alliance que nous avions avec lui, comme ses freres, ses enfans, & ses heritiers, est détruite; & il ne nous regarde plus que comme ses ennemis, à qui il déclare la guerre; puisque le peché n'est autre chose qu'une aversion & une séparation

de Dieu, *Diviserunt iniquitates vestræ inter vos & Deum vestrum.* Quel moyen donc, & quelle apparence d'avoir la paix, ayant Dieu pour ennemi, qui nous poursuit, & dont nous nous sommes attirez la colere. C'est ce qui ne se peut, dit le saint homme Job, *Quis restitit ei pacem habuit?* *Isaia 59.* *Jobi 9.*

En effet, nous n'avons pas plûtôt rompu avec Dieu, que nous avons la guerre au milieu de nous: la crainte, l'inquietude, la confusion, troublent, agitent, déchirent nostre cœur, par mille remords, & par cette cruelle sinderese, qui ne nous laisse jamais en repos. Car qui ne sçait qu'il n'y a tourment au monde égal à celui que cause au pecheur la conscience criminelle, qui est son témoin, son bourreau, & son supplice tout à la fois: il me suffit de dire, avec le Sage, que l'affliction & la douleur entreront, par l'ordre de Dieu, dans l'ame de tout homme qui fait le mal, *Tribulatio & angustia in animam hominis operantis malum.* Il ne pouvoit nous en faire un caractere plus vif en moins de paroles, qu'en disant, que ce tourment n'est pas au dehors, comme les afflictions que Dieu envoye aux Saints; mais qu'il est dans la substance même de l'ame, qu'il déchire par mille morsures cuisantes, & qu'il trouble par mille inquietudes; puisque par ce mot de tribulation dont il se sert, il entend les craintes, les frayeurs, & les pensées de desespoir, lesquelles desolent & affligent interieurement une ame; & par l'angoisse & le resserrement de cœur qu'il ajoûte, il exprime les ennuis, les tristesses, les chagrins, les hor- *Provurb. 2.*

reurs qu'on a de soi-même, quand on se sent criminel ; de maniere que c'est en vain qu'on cherche la paix hors de la justice & de l'amitié de Dieu ; puisque le trouble, la crainte, & l'agitation, est le premier supplice d'un pecheur.

Ainsi pour avoir la paix avec soi-même, il faut donc commencer par la faire avec Dieu : *Justificati ergo ex fide pacem habeamus ad Deum*, s'écrie le même Apôtre. Or qu'est-ce qu'avoir cette paix avec Dieu ? demande saint Leon, si ce n'est vouloir ce qu'il commande, & fuir ce qu'il défend ? *Quid est pacem habere ad Deum ? nisi velle quod jubet, & nolle quod prohibet ?* C'est-à-dire qu'elle ne se trouve que dans la soûmission aux loix de Dieu, dans la fidelité à son service, dans l'accomplissement des devoirs d'un veritable Chrêtien ; car dés-là que nous lui serons fideles, dés-la nous serons contens de nous-mêmes ; non pas par un sentiment de présomption, ou par un orgueil secret, mais par un témoignage fidele que nous rendra nôtre conscience, qui ne peut dissimuler le bien, non plus que le mal ; il ne se peut donc faire que nous ne joüissions d'une paix veritable, lorsque nous sommes reconciliez avec Dieu.

Ad Rom. 5.

Serm. 6. de Nativ. Domin.

De là, Chrêtiens, concevez le merite de cette paix, & qu'elle estime vous en devez faire ; puisque c'est ce qui ne se peut achepter par tous les trésors imaginables, puisque c'est ce que tous les plaisirs les plus charmans ne peuvent égaler, ce que tous les divertissemens les plus agreables ne sçauroient pro-

duire. Et c'eſt ce que le Sage appelle un feſtin délicieux, qui eſt toujours préparé ſans frais, & ſans dépenſe ; auprés duquel tous les autres plaiſirs ſont imparfaits, parce qu'ils ne flattent tout au plus que les ſens ; mais celui-ci remplit le cœur : car dans ce délicieux repos, l'ame reſſent une joye plus ſatisfaiſante que tout ce que l'eſprit de l'homme a pû inventer pour le rendre heureux.

Que ſi vous voulez encore mieux concevoir la grandeur de ce bonheur, il en faut juger, Meſſieurs, par ſon contraire, & par les tortures que mille & mille perſonnes ſe donnent tous les jours pour chercher la paix de leur conſcience. Les uns pour en aſſoupir les remords, & pour guerir les bleſſûres profondes qu'elle fait, ſe ſont enfoncez dans les ſolitudes, & retirez du commerce des hommes, afin d'effacer leurs crimes par les larmes de la penitence : Les autres pour ſe délivrer des ſupplices interieurs que cette conſcience leur faiſoit ſoufrir, ſe ſont laiſſez aller aux penſées les plus affreuſes d'un funeſte deſeſpoir, & les autres enfin déchirez par les cruelles morſures, que leurs cauſoient leurs crimes ſecrets, ont mieux aimé ſe livrer eux-mêmes entre les mains de la juſtice, & les expier par leur ſang, que de traîner une vie miſerable, & porter, comme Caïn, l'image de leurs crimes devant les yeux ; parce qu'en effet cette ſynderéſe, au ſentiment du ſaint Roy David, qui l'avoit éprouvé lui-même, eſt une épine qui déchire & enſanglante un cœur, qui, quoi qu'il ſe tourne de tous côtez, ne peut trouver de repos, qu'il ne l'ait arrachée,

Psal. 31. *Conversus sum in ærumnâ, dum configitur spina.* Ou comme l'appelle le Sauveur luy-même, c'est un ver qui s'est formé des douceurs passageres, que cause le peché, mais qui ronge le cœur, & qui ne peut mourir que dans l'amertume, & dans les regrets de la penitence, laquelle, en nous faisant recouvrer la grace, nous fait en même temps recouvrer la paix; ainsi donc cette paix est aussi precieuse que la grace même, qui en est le principe, & l'une & l'autre est le fruit du sang, & des playes du Sauveur, qui nous ont merité une parfaite reconciliation avec Dieu.

Mais ce qui nous fait encore mieux sentir les avantages de cette paix, est, qu'outre qu'elle est un fruit de la justice, elle est en second lieu, le fruit de la victoire de nos passions; & certes on ne sçauroit joüir du calme, qu'aprés que les tempêtes, qui agitoient & qui bouleversoient la Mer, sont appaisées. C'étoit sans doute, Messieurs, un moyen efficace, dont s'étoient avisez quelques Philosophes pour parvenir à la paix, & à cette tranquillité de l'ame, en quoi ils mettoient la souveraine felicité, que de détruire entierement leurs passions; de ne rien souhaiter, de ne rien craindre, de ne s'affliger de rien, & de se procurer une heureuse indolence, incapable d'être troublée par aucun accident, par aucun revers; mais ce n'a été qu'un projet chimerique & impossible, puisqu'ils n'avoient pas pris garde qu'il y en a, dont l'ame n'est pas la maîtresse, parce qu'elles sont naturelles, & antées sur le fond même de nôtre être, comme le desir d'être heureux; qu'il y en a

qui sont loüables, & que bien loin qu'il les faille étouffer, il faut faire tous ses efforts au contraire pour en suivre les impressions ; & qu'il ne faut enfin que donner aux autres un objet qui soit saint, pour en faire autant de vertus : ainsi donc lorsque l'on dit que la paix naît du calme de nos passions, de quelles passions doit-on l'entendre ? de ces passions déréglées, qui se heurtent & qui se choquent dans nôtre cœur, comme les flots d'une Mer agitée, ainsi que parle le S. Esprit, *Impii quasi mare fervens.* Isaie 57.

Or la paix, que le Fils de Dieu nous annonce & nous procure, est le fruit de l'entiere victoire de celles qui sont les plus violentes & les plus tumultueuses, comme l'ambition la vengeance, la colere, & la moderation, des autres, que l'on soûmet à la raison, & aux loix de Dieu ; & voila en quoi proprement saint Augûstin fait consister cette paix, *Ubi pax, ibi quies, ubi quies, ibi finis appetendorum.* Epistol. 45. C'est dans ce que les autres appellent un empire de nous-même, lors qu'affranchis du joug & de la tyrannie de ces passions, tout est dans l'ordre ; que la chair est soûmise à l'esprit, & l'esprit à Dieu, en un mot, lorsque tout est calme, & que l'on joüit de cette profonde paix, & de cette heureuse liberté, qui est le propre caractere des enfans de Dieu. Peut-on souhaiter un bonheur plus parfait en cette vie ? un état plus heureux, une joye plus tranquille & plus accomplie. Voila cependant le bonheur dont nous pouvous joüir aujourd'hui, puisque nous trouvons tout cela dans la paix que nous offre

le Fils de Dieu, en calmant, moderant, & réglant tous nos desirs, qui sont la source de tous nos troubles.

Mais afin que nous sçachions comment il s'y faut prendre, & par où il faut commencer ; saint Paul remarque trois sortes de desirs ausquels se raporte tout ce qui peut troubler nôtre paix. *Desideria multa, inutilia, nociva, quæ mergunt homines in interitum.* Appliquez-vous, je vous prie, à ceci. Les premiers sont les desirs multipliez, qui partagent, & qui divisent en même temps le cœur, & lui font perdre la paix, *desideria multa.* Helas! il n'en faut qu'un qui soit déreglé pour causer bien du desordre : car, par exemple, à quoi ne porte point un desir immoderé de s'élever, ou d'acquerir de la gloire & de l'honneur? Cette furieuse passion ne trouble-t-elle pas tout le repos de la vie? à quels perils ne nous expose-t-elle point pour venger une injure, ou un affront, pour défendre, ou disputer un rang qu'on nous conteste, pour soûtenir une ombre de reputation, dont l'on se croit en possession? Les autres desirs ne sont pas moins turbulens, ni moins impetueux ; & si chacun en particulier est capable de nous ravir la paix, quel sera le trouble & l'agitation d'un cœur, lors qu'il est possedé de plusieurs ensemble? ne sera-ce pas autant d'ennemis qui lui feront la guerre? Que sera-ce, si ces desirs multipliez sont encore contraires, & se choquent les uns les autres? comme l'ambition & l'avarice, l'amour du plaisir, & la crainte de l'infamie qui le suit, si l'on ne peut satis-

faire l'un sans choquer l'autre, que peut-il arriver de cette contrarieté, de ce combat, qu'un trouble continüel, qui banît la paix d'une ame, & qui y allume la guerre ? quelle sera la situation de ce cœur partagé, & comme déchiré par cette multitude de desirs ? de ce cœur qui souhaite des choses contraires, & qui se voyant dans l'impuissance de les obtenir, est tourmenté de chacun en particulier. O si je pouvois venir à bout de cette entreprise ! ô si je pouvois sortir de cette affaire ! ô si j'avois, ô si je n'avois pas ! voila ce qui tourmente & qui inquiete vôtre cœur, qui est comme un vaisseau que les vents & les flots poussent contre mille écueils, d'où s'ensuit que si nous ne réprimons nos passions, infailliblement elles nous maîtriseront; parce qu'outre que ces desirs sont multipliez, ils sont encore inutiles, comme ajoûte l'Apôtre, *desideria multa & inutilia.*

Ces desirs ont pour objet des choses vaines, qui ne peuvent contribüer à nous rendre heureux, parce qu'elles ne sont pas des moyens pour arriver à nôtre derniere fin, qui doit faire nôtre bonheur. Or examinez, Chrêtiens, la source de vos chagrins, de vos *Iacobi 4.*
tristesses, de vos inquietudes, l'Apôtre saint Jacques vous la découvrira, *Concupiscitis & non habetis, & non potestis adipisci.* Vous souhaitez avec ardeur, & vous poursuivez avec passion, & vous voyant frustrez de vôtre esperance, vôtre paix est troublée par l'inquietude que vous causent ces desirs mêmes, & par le chagrin de ne les pouvoir pas accomplir.

Que si ces desirs sont non seulement inuti-

les, mais encore nuiſibles, & criminels, *deſideria nociva*, quelle ſource de trouble, & quel obſtacle invincible n'apportent-ils point à la paix du cœur? puiſque ſi nous en obtenons l'effet, le repentir & la douleur les ſuivent de prés, & que les ſouhaits qu'on a cru faire à ſon avantage, ne s'accompliſſent ſouvent que pour nôtre malheur, *deſideria nociva quæ mergunt homines in interitum.* Que ſi ces deſirs ſont arrêtez, ou fruſtrez, la violence ſeule de la paſſion, l'impatience qu'elle nous cauſe, l'agitation inquiete qu'elle nous nous donne, n'eſt-elle pas incompatible avec nôtre repos? Le moyen donc de joüir de cette paix interieure, eſt de réprimer ces deſirs vagues & flotans, qui la troublent, comme parle S. Thomas, *Sedatio deſiderii fluctuantis.* Que ce bien eſt grand, Chrêtiens, & que ce bonheur eſt ſouhaitable? & qu'il ſeroit aiſé d'en joüir, ſi nous ſçavions nous prevaloir de l'avantage que le Sauveur nous a procuré.

Car en troiſiéme lieu, outre que le repos de conſcience, & le calme de nos paſſions, qui ſont comme deux ruiſſeaux de ce fleuve de paix, que Dieu nous promet par ſon Prophete, il nous l'a fait encore goûter dans ſa ſource, qui eſt lui-même, puiſque ce n'eſt point dans la joüiſſance des biens créez que l'on trouve ce bonheur, mais dans la poſſeſſion du Createur, par l'union qu'on a avec lui dés cette vie, qui eſt ſeule capable de nous rendre heureux, autant qu'on le peut être en ce monde: En effet, par tout ailleurs nous ne trouvons qu'inquietudes, qu'amer-

tume de cœur, & jamais de joye & de repos. Parce que, comme dit saint Augustin, Dieu est le centre & le lieu propre de l'homme, hors de là, cet homme sera toujours dans l'agitation, & jamais en paix, *Locus hominis Deus est, extra quem nuspiam bene est.* De même que les élemens hors de leur lieu naturel, sont dans une perpetuelle violence; ou de même que quelque membre du corps, hors de la situation que la nature lui a assignée, souffre sans cesse de la douleur. Ainsi ôtez le cœur de l'homme de son centre, qui est Dieu même, & donnez-lui ailleurs tout ce qu'il peut souhaiter, comblez-le de richesses, & de biens de fortune, qu'il joüisse de tous les plaisirs des sens, que toutes les prosperitez viennent fondre, pour ainsi dire, sur lui, il ne joüira pas pour cela de cette paix, & de cette tranquilité qu'il souhaite; parce que Dieu a fait ce cœur pour lui seul, parce qu'il y a mis des espaces infinis, que lui seul peut remplir, & jusqu'à ce qu'il le possede, ce cœur sera dans l'inquietude & dans l'agitation: *Fecisti nos ad te Deus, & irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te.*

In Soliloquiis.

L. 1. Confess. c. 1.

Il est vrai que ce n'est que dans le Ciel, que cette paix se trouve en un état parfait; mais si l'on en peut voir quelque image sur la terre, ce n'est que dans un cœur qui la cherche uniquement en Dieu. De sorte que quand il le possede, c'est-à-dire, quand il s'y attache par une union étroite, & par une parfaite resignation de sa volonté aux ordres de ce souverain Maître, ce cœur porte avec soi sa paix, tout ce bruit importun qui se fait

autour de lui, ne peut interrompre ce repos interieur, Dieu lui suffit, & lui tient lieu de tout, & étant comme affermi en cette tranquilité, il ne peut être troublé de tout le reste; parce que tous ses desirs sont recueillis & réünis dans le seul bien dont il est en possession.

Mais ce qu'il faut bien remarquer, Chrêtiens, & ce qui nous doit faire davantage estimer un tel bonheur, est, que comme il n'y a que le Sauveur qui nous ait pû donner cette paix, il n'y a rien au monde qui nous la puisse ravir, si nous ne le voulons; c'est un bonheur que nous portons dans nous-mêmes, & que nous pouvons trouver par tout, jusqu'au milieu des croix, parmi les larmes de la penitence, & parmi les plus cruelles persecutions; c'est une paix qui ne se trouve que dans la possession de Dieu, & que le monde ne peut donner à ses esclaves; puisqu'au milieu même de leurs délices, ils sont toujours agitez, *Non quomodo mundus dat, ego do vobis.* Joan. 14.
Non ce monde criminel, c'est-à-dire, les pecheurs qui suivent ses maximes, & qui goûtent tous ses plaisirs, ne goûtent jamais les délices d'une veritable paix, il faut sortir de cette Babylone & de cette servitude, & s'attacher au service de Dieu, si nous voulons en joüir: c'est le noble sentiment de saint Augustin; Que j'ai été mal heureux, ô mon Dieu! s'écrie-t-il, d'avoir été si long-temps sans vous connoître! helas! j'ai couru de tous côtez pour chercher mon repos hors de vous, mais mon cœur étant partagé entre tant d'objets, est toujours demeuré dans le trouble; mes crimes mêmes étoient la puni-

tion de mes crimes, & mes plaisirs causoient mes plus sensibles amertumes ; amertumes que vous y méliez vous-même, pour m'en dégoûter. Mais maintenant que je vous connois, & que je ne cherche plus que vous, vous remplissez mon cœur, ô mon Dieu ! des plus délicieux plaisirs ; parce que vous étes mon repos, ma joye, & ma paix ; parce que je ne trouve qu'en vous ce que j'ai inutilement cherché par tout ailleurs.

En effet, Chrêtiens, ce bien si précieux & si souhaitable, ne se trouve nulle autre part qu'en Dieu, & il l'y faut absolument chercher, si nous voulons en joüir ; puisqu'il est l'effet de la justice, c'est-à-dire, de la grace justifiante qui fait nôtre paix avec Dieu ; puisqu'il naît du repos de nôtre conscience, sans lequel nous serons toujours en guerre avec nous-mêmes ; & qu'il est une suite & un fruit de l'union que nous avons avec Dieu, qui est le souverain bien. Mais autant que cette paix est précieuse, autant est-il aisé, & ordinaire de la perdre. C'est pourquoi nous devons apporter tous les soins imaginables à la conserver. C'est ma seconde Partie.

SECONDE PARTIE.

SI c'est un malheur qui semble attaché en general aux choses les plus exquises, & les plus rares, d'être en même temps les plus fragiles ; c'est, Chrêtienne compagnie, ce que nous pouvons dire en particulier de la paix du cœur, dont je me suis efforcé de vous faire voir le bonheur ; elle court même peril que la grace dont elle est le fruit, laquelle est exposée à mille dangers, comme un tré-

for que nous portons dans des vaisseaux fragiles ; mais outre qu'elle éprouvre le même fort, & qu'elle court le même risque, elle a encore ses dangers & ses ennemis particuliers, lesquels, s'ils ne la font perdre entierement, en nous faisant rompre avec Dien, par une infraction criminelle de ses loix ; du moins ils la troublent, ils l'alterent, ils nous en font perdre tous les avantages, & nous empêchent-ils enfin d'en goûter les fruits.

Parmi ces ennemis, il y en a qui viennent de nous-mêmes, parce que nous portons le principe de tous nos troubles dans les mêmes passions, dont la victoire fait nôtre paix, comme nous avons vû. Il y en a d'autres qui viennent des personnes avec qui nous sommes obligez d'entrer en commerce, & de vivre en societé ; personnes dont souvent la malice, la bizarerie, l'envie, les trahisons, les ingratitudes, & les perfidies, donnent tous les jours mille atteintes à cette paix interieure ; enfin il y a mille accidens impréveus, contre lesquels il est difficile d'être toujours en garde, & de se précautionner. Or c'est contre ces trois sortes d'ennemis de nôtre paix, que nous avons à nous deffendre, si nous ne voulons perdre un si grand tresor, que tout s'efforce de nous ravir.

Premierement, il est évident que nous sommes nous-mêmes les plus grands ennemis de nôtre repos, puisque nous portons dans nous-mêmes la cause & le principe de la guerre ; & que c'est de nôtre côté que vient le trouble, à cause de cette multitude de passions & de desirs, qui se choquent souvent eux-mê-

mes, comme nous avons vû : mais je suppose maintenant qu'ils soient tranquilles, en consequence de cette paix, qui les a tous réünis en Dieu, & soûmis à sa divine volonté ; je dis seulement que cette tranquilité interieure ne peut durer long-temps, sans un soin tout particulier de la conserver, parce que nous sommes les premiers à la troubler : & quoiqu'il n'y ait personne qui nous inquiete, ou qui nous fasse de la peine, on nous voit ingenieux nous-mémes à nous en faire, tantôt par les soins superflus que nous nous donnons, tantôt par les imaginations vaines & sans fondement, que nous nous mettons dans la tête, tantôt par les soupçons & les ombrages que nous prenons mal-à-propos, & tantôt enfin par l'embarras, les intrigues, & la dissipation d'esprit où nous nous jettons ; de maniere que nos passions ne pouvant être entierement éteintes, elles se rallument de nouveau, prennent feu à tous les objets qui se presentent, & s'enflâment par la seule agitation ; je veux dire, que le trop d'empressement, dans les choses mêmes les plus saintes, trouble nôtre paix. C'est ce dont le Fils de Dieu avertit un jour sainte Marthe, sa charitable hôtesse, qui par ferveur vouloit plus faire qu'on ne demandoit d'elle, *Sollicita es, & turbaris erga plurima ;* l'on s'embarrasse dans une multitude d'affaires, dont l'une attire l'autre, & on perd ainsi la paix, parce que l'empressement est inévitable dans la multitude, l'empressement cause la confusion & le trouble, & le trouble nous ôte necessairement la paix : à peu prés comme celui

Luc. 10.

qui veut aller bien vîte par une rüe étroite & frequentée, doit necessairement s'attendre d'être pressé & serré d'un côté, poussé & heurté de l'autre; là il trouvera un embarras, dont il aura peine à se démêler, ici il sera en danger d'être étoufé dans la foule, & plus il s'empressera pour en sortir, plus il recevra d'incommodité; ainsi le trop d'empressement que l'on se donne, le trop de soin que l'on prend, le trop grand embarras où l'on se jette, est souvent la cause de nôtre trouble, & de la perte de nôtre paix: mais à qui nous en prendre, si ce n'est à nous-mêmes, ce sont les affaires & les intrigues où nous nous engageons qui nous troublent: Car le moyen de ne point faire de plaintes & de murmures contre ceux qui s'opposent à nos desseins? le dépit & le chagrin ne croissent-ils pas à proportion du mauvais succés de tant d'entreprises? La colere & les sentimens de vengeances ne se soulevent-ils pas contre ceux qui nous inquietent dans nos projets, ou qui en empêchent le succés? & comment avec cela conserver la paix, si nous donnons nous-mêmes occasion à tous les troubles? Pendant que nous demeurerons dans nous-mêmes, nous y demeurerons en paix, mais si nous sortons au dehors par une dissipation d'esprit, si nous nous embarrassons de trop d'affaires, si nous les prenons trop à cœur, si nous nous y engageons à contre-temps, cet épanchement, & cette confusion nous causeront infailliblement le trouble, & ne nous permettront pas de joüir de la douceur de la paix: & ceci est d'autant plus à craindre, que

ce ne ſont pas toujours les plus grandes affaires qui nous inquietent le plus, ſouvent nous nous troublons de peu, nous prenons ſujet de nous allarmer d'un rien, nous craignons des malheurs imaginaires, & nôtre imagination ſe forme des phantômes, pour les combattre : Cependant la paix de nôtre cœur n'en eſt pas moins troublée. Concluons donc, Chrêtiens, qu'il eſt difficile de ne pas perdre la paix, pendant que nous avons nous-mêmes ſi peu de ſoin de la conſerver.

Mais ce qui en rend la perte encore plus facile, & qui nous oblige à une plus grande précaution, eſt en ſecond lieu, que les hommes ſont obligez de vivre en ſocieté les uns avec les autres, & d'entretenir commerce : car c'eſt ce qui fait les villes, & les familles : or comme il y a ſouvent autant de naturels differens, qu'il y a de perſonnes, ce ſeroit ſans doute un bien plus grand miracle de voir regner univerſellement la paix dans ce monde civil, parmi tant d'humeurs & de prétenſions ſi contraires, que de la voir regner dans le monde naturel, nonobſtant la diſcorde des élemens, & des parties ſi oppoſées, qui entrent dans la compoſition de cet Univers.

En effet, Meſſieurs, à moins d'une patience à l'épreuve, & d'une vigilance continuelle ſur ſoi-même, le moyen de conſerver la paix avec des gens qui la troublent ſans ceſſe? nous parlons ici particulierement de la paix du cœur ; & je veux que nous ayons aſſez de vertu pour ſouffrir, & aſſez de force pour diſſimuler les injures que nous recevons, &

les obstacles que l'on apporte à nos desseins : Cependant comme l'on n'est pas insensible, & que le Christianisme ne reconnoît point cette indolence stoïque, qu'on pourroit plus justement appeller une veritable stupidité ; le moyen de n'être point interieurement émû, inquieté, déconcerté dans les injustices qu'on nous fait ? & ensuite le moyen de ne point ressentir d'indignation, de colere, de mouvement de vengeance contre ceux qui en sont les autheurs ? & par consequent comment conserver la paix parmi les persecutions fâcheuses des personnes, que souvent nôtre seule vertu, nôtre bonheur, ou nôtre merite fait nos ennemis ? Comment supprimer les murmures & les plaintes dans les violences qu'on souffre ? Comment enfin garder cette tranquillité d'esprit, lorsqu'on est obligé de vivre avec des gens intraitables, & qu'on ne peut éviter ? Dans les conversations mêmes les plus ordinaires, & les plus indispensables, Comment se retenir pendant que l'on nous dit des choses desobligeantes, que l'autre nous lasse par des visites incommodes, que celui-ci nous importune par des prieres injustes, que celui-là contrarie tout ce que nous lui disons, & que d'autres enfin par une certaine malignité naturelle ne se plaisent qu'à causer du chagrin à tout le monde ? Hé ! que sera-ce de se trouver avec des personnes quereleuses, & emportées, qui ne peuvent rien souffrir, & qui se choquent de tout ? Peut-on voir l'orgueil des uns sans indignation, & les violences des autres sans ressentiment ? Peut-on se tenir en repos dans l'usurpation ma-

nifeste que l'on fait de nôtre bien, ou de nos droits ?

Il semble donc que pour vivre en paix, il n'y ait point d'autre parti à prendre que de se retirer du commerce du monde, pour vivre dans un lieu, où rien ne la puisse traverser ; car s'il ne s'agissoit que de retenir l'impatience qui nous échappe, de moderer la colere qui nous emporte, ou dissimuler nos justes ressentimens, peut-être que la douceur naturelle, une humeur accommodante, l'effort qu'on feroit sur sont naturel trop ardent ; enfin peut-être que la longue habitude de se vaincre, pouroient nous empêcher d'éclater, & de marquer l'émotion de nôtre cœur ; & que la prudence pouroit nous faire prendre des mesures dans l'inégalité d'humeur de ceux avec qui nous vivons, pour choisir leurs bons momens, & pour en éviter les fâcheux ; mais il s'agit de conserver la paix de nôtre cœur, parmi tant d'occasions de la perdre ? Il ne tiendra pourtant qu'à nous, Chrêtiens, si nous voulons y apporter les soins, & les précautions necessaires ; car comme la paix est un fruit de la charité, si vous voulez goûter la douceur d'un fruit si délicieux, il ne faut qu'observer fidellement toutes les conditions, & toutes les qualitez que saint Paul donne à cette vertu : *Charitas* 1. ad Corinth. 13.
patiens est, non æmulatur. non agit perperam, non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt, omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet, elle est patiente cette charité, & souffre tout pour avoir la paix, qui est le prix de la patience ; car prétendre joüir d'un

si grand bien, sans qu'il nous en coûte rien; c'est ne pas sçavoir ce qu'il vaut, & il est toujours bien plus avantageux de dissimuler une parole, un mépris, ou une injure, que d'en tirer raison aux dépens de nôtre propre repos; car si vous ne voulez rien endurer de personne, ce n'est pas le moyen d'avoir cette paix dans vous-mêmes, parce que vous ne l'obtiendrez jamais, que par la patience. *patiens est, benigna est.* Elle est douce, affable, condescendante, elle prend tout en bonne part: Que si vous voulez pointiller sur tout, si vous vous érigez en censeur incommode, ou si vous ne pouvez souffrir la moindre parole, sans la relever, & sans en venir à l'éclaircissement, vous ne conserverez pas long-temps cette paix, *non æmulatur, non est ambitiosa*, elle ne porte envie à personne, & ne prétend point s'élever au dessus des autres, par une ambition déreglée, qui veut tenir par tout le premier rang: elle n'est point attachée à son intérêt, qui est la source de la division, & l'ennemi déclaré de la paix; enfin elle est prête de plûtôt tout risquer, & de tout souffrir, que de perdre ce trésor, qui est préferable à tous les biens de la terre, *omnia suffert, omnia sustinet.*

D'où vous voyez, Chrêtiens, que cette paix naît de la victoire de toutes les passions, que c'est l'esprit de la plus pure charité, le fruit d'une mortification interieure, l'effet d'une sainteté consommée, & que c'est avec raison que le Fils de Dieu appelle bienheureux les pacifiques, parce qu'ils representent déja dans eux-mêmes une image du bon-heur,

dont on joüit dans le Ciel : il n'y a que cette difference, que l'un est inalterable, au lieu que l'autre est aisé à perdre, si l'on n'apporte un soin & une vigilance toute particuliere à le conserver : parce que nous avons à le défendre presque contre tous ceux avec qui nous vivons, & qu'il y a deplus mille accidens fâcheux, imprévûs, & inévitables, qui sont capables de la troubler, si elle n'est fortement affermie. Tels sont, la perte de nos proches & de nos amis, le renversement de nos esperances, la décadence de nos affaires, & enfin la ruine entiere de nôtre maison; tous ces évenemens sont hors de nôtre prévoyance, & sont souvent sans ressource & sans remede; ne m'avoüerez-vous donc pas que sans un grand fond de vertu, & sans une constance à l'épreuve, il est bien difficile que l'esprit, pour ferme qu'il soit, demeure dans la même situation, & conserve long-temps cette paix, & cette tranquilité.

Ne voyons-nous pas même le peu qu'il faut pour nous troubler ? le mauvais succés d'une affaire, une parole qu'on a dite de nous, un raport qu'on nous a fait de la mauvaise foi d'un autre à nôtre égard, il n'en faut pas davantage non seulement pour alterer la paix de nôtre cœur, mais pour troubler même, & interrompre nôtre sommeil : pour conserver donc cette paix parmi tant de sujets & d'occasions de la perdre, il faut, comme vous voyez, veiller sur les mouvemens de son cœur, & se prémunir du côté où on se sent le plus foible.

Mais si vous voulez un moyen sûr & ge-

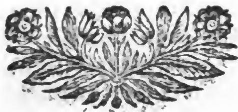
neral pour ne la perdre jamais, c'est une résignation entiere & parfaite aux volontez de Dieu, & une soûmission aveugle à toutes les dispositions de sa Providence. Car puisque lui-même a voulu que cette vie fût sujette à une infinité de miseres, & de fâcheux accidens, afin de détacher nôtre cœur des choses de ce monde; le seul remede est de les recevoir avec une volonté soûmise, quand on ne peut les éviter, & se persuader qu'il n'y a pas de plus grand malheur pour nous, que de perdre nôtre paix; car nos troubles & nos murmures contre les ordres de Dieu, ou contre l'injustice des hommes, bien loin de nous rendre le bien que nous avons perdu, ou d'adoucir le mal que nous souffrons, nous font perdre au contraire un bien infiniment plus precieux, qui est cette paix, & nous causent un mal incomparablement plus fâcheux, qui est le trouble de nôtre ame; mais aussi quelqu'un sera-t-il capable de nous causer ce trouble pendant que nous chercherons, & que nous établirons nôtre paix & nôtre repos en Dieu seul.

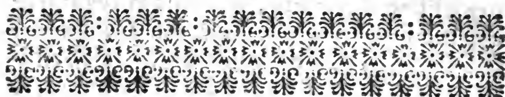
Conclusion. Voila, Chrêtiens, l'heureux état où nous met cette paix, que le Fils de Dieu annonce, & qu'il souhaite à ses Apôtres, & dont il fait un present à tous les hommes, & non seulement il nons fait present de cette paix, mais il nous donne encore les secours necessaires pour vaincre, ou pour éviter tout ce qui peut la ravir, ou l'alterer en quelque maniere que ce soit: Or cette paix n'est pas seulement un grand bien en elle-même, mais encore elle apporte avec elle tous les autres

biens;

biens, & c'eſt d'elle dont nous pouvons dire ces paroles, que le S. Eſprit dit de la Sageſſe, que tous les biens nous viennent avec elle, *Venerunt mihi omnia bona, pariter cum illâ.* Car Sap. 7. comme dans un état, qui eſt en paix de tous côtez, l'abondance, le repos, & l'affluence de tous les biens s'y rencontrent en même temps; ainſi ce ſeul bien nous apporte tous les autres biens : mais ne vous y trompez pas, comme cette paix vient de Dieu, on ne la goûte auſſi qu'au ſervice de Dieu, & elle n'eſt que pour ceux qui ſont fideles à ſon ſervice. Que ſi nous voyons quelquefois les pecheurs en joüir au milieu de leurs crimes, ſi nous leur voyons tout réüſſir, juſqu'à ébranler ſouvent la fidelité des plus gens de bien, qui entrent en quelque défiance de la providence d'un Dieu, comme le ſaint Roy David, *Mei autem pene moti ſunt pedes mei pacem peccatorum videns.* Pſal. 72. Ah ! mon cher Auditeur, n'en prenez point d'ombrage, puiſqu'ils n'en poſſedent qu'un vain phantôme, & une fauſſe apparence ; vous ne voyez pas les alarmes qui les troublent au dedans, les remords de conſcience qui les déchirent, & les paſſions qui les agitent ; ils ont beau dire, la paix, la paix, quoi qu'ils ſe flattent de la trouver dans leurs plaiſirs criminels, ou qu'ils ſe réjoüiſſent quand ils ont fait le mal, quoi qu'ils diſent, & quoi qu'ils faſſent, il n'y a point de paix pour eux, dit l'Oracle de la verité même, *Non eſt pax impiis.* Ils ont beau la chercher, Iſaie 57. ils ne connoiſſent point les voyes qui y conduiſent, & cette paix, dont ils ſemblent joüir, ne paſſant point juſqu'au cœur, ne peut être

de longue durée. Car dans cette foule de soins qui occupent leur esprit, dans ces mortelles inquietudes qui les troublent, & dans cette multitude de desirs qui partagent & déchirent leur cœur? comment pouroient-ils goûter la douceur de la paix? non, le monde ne la peut point donner, puisqu'il ne la possede point lui-même; & certes c'étoit avec raison, Sauveur des hommes, qu'en donnant cette paix à vos Apôtres, vous leur disiez qu'elle étoit toute autre que celle que le monde promet, & qu'il a coûtume de donner;
Joan. 14. *Non quomodo mundus dat, ego do vobis.* Car en donnant la vôtre, vous montrez les playes que vous avez reçûës, afin d'apprendre à tous les hommes, que ce n'est que dans ces playes qu'ils la trouveront, c'est-à-dire, en la confiance qu'ils auront dans les merites de vôtre mort, dans les peines qu'ils souffriront pour vôtre amour, & dans la fidelité qu'ils apporteront à vôtre service: C'est donc, Messieurs, dans ces playes que je vous laisse, pour commencer d'en joüir dés cette vie, & continüer durant toute l'Eternité bienheureuse, que je vous souhaite, au nom, &c.





VINGT-QUATRIE'ME

SERMON,

POUR LE I. DIMANCHE APRE'S PASQUES.

De la fausse Paix, & de la fausse Conscience.

Venit Jesus & stetit in medio, & dixit eis, Pax vobis : *Joan.* 20.

Jesus vint, & se tint au milieu d'eux, & leur dit, la paix soit avec vous: S. Jean, Chap. 20.



LA Paix, Messieurs, en quelque sens qu'on la prenne, & avec quelque ennemi qu'on la fasse, est toujours un present du Ciel, & un bien que tout le monde souhaite. Aussi les vœux que tous les peuples font pour l'obtenir, marquent qu'ils en font

une estime singuliere, & qu'ils la regardent comme quelque chose de divin. Les Payens faisoient de cette paix une de leurs Divinitez, à qui ils avoient élevé des Temples, & à qui ils offroient des sacrifices : mais les Chrêtiens, qui en font l'objet le plus ordinaire de leurs prieres, & qui la demandent à Dieu avec tant d'instances, marquent assez, que c'est uniquement à lui qu'il faut s'adresser pour l'obtenir, *Da nobis illam, quam mundus dare non potest, pacem.* Or, Chrétiens, c'est le present que vous fait aujourd'hui le Fils de Dieu ressuscité, & nous pouvons juger quelle est la grandeur du bien qu'il nous annonce, puisqu'il a fallu qu'il soit venu sur la terre pour nous l'apporter; qu'il ait travaillé toute sa vie pour nous ménager cette paix avec son Pere; qu'il ait souffert, & qu'il ait monté snr la croix pour nous la meriter; qu'il soit enfin ressuscité pour l'établir, & pour nous en assurer la possession.

Je sçai bien que cette paix se peut considerer en autant de manieres, qu'il y a de sortes d'ennemis, avec lesquels nous sommes en guerre : mais comme j'ai parlé en d'autres occasions de la paix que nous devons faire avec le prochain, je ne parlerai ici que de celle que les pecheurs ont faite en ce saint temps avec Dieu, à qui ils avoient déclaré la guerre, par les crimes qu'ils avoient commis. Paix qui consiste dans une reconciliation sincere & parfaite avec la divine Majesté, & dans le repos de leur conscience, Mais parce que les hommes ont coûtume de

se flater sur ce point, de se tromper, & de se contenter d'une fausse paix, par une fausse conscience, qu'ils se forment, & sur laquelle ils se reposent. Souffrez, Chrêtiens, qu'en même temps que le Sauveur du monde vient donner une veritable paix aux justes, & aux hommes d'une bonne & d'une droite volonté, comme il l'annonça dés sa naissance; souffrez, dis-je, que je tâche de troubler aujourd'hui la fausse paix des pecheurs, en leur faisant connoître le malheur où ils sont exposez, par cette fausse securité, qui leur fait joüir d'un malheureux repos dans leurs crimes; afin de les porter à ne se rendre pas indignes du bien-fait que le Sauveur ressuscité offre aujourd'hui à tous les hommes. Demandons pour ce sujet si important les graces du Ciel, par l'entremise de Marie.

Ave Maria.

CE ne fut pas sans raison, Messieurs, que le Fils de Dieu, en promettant, & en donnant déja par avance la paix à ses Apôtres, lorsqu'il étoit encore parmi eux, leur ajoûta, que cette paix, qu'il leur laissoit, étoit de toute autre nature, que celle que le monde a coûtume de donner: *Non quomodo mundus dat, ego do vobis.* Car sans parler des autres differences qu'on y peut remarquer, c'est assez de dire, que celle qui vient du monde n'est qu'apparente, dés-lors qu'elle ne passe point jusqu'au cœur, & que celle même du cœur, dont joüissent plusieurs pecheurs pour quelque temps, est fausse, dés la *Joan. 14.*

qu'elle naît d'une fausse conscience, qui en est le fondement.

Car si c'est dans le repos de la conscience, que consiste cette paix, & si sans cela bien loin de goûter un solide plaisir, on est troublé de mille alarmes, agité de mille inquietudes, & sujet à ces fâcheux retours, qui suivent les joyes du monde, ne faut-il pas dire aussi, que la fausse paix qui imite la veritable, dans la tranquilité dont une ame joüit quelquefois, ne peut venir que d'une fausse conscience qui est dans l'illusion, & qui ne connoît pas son malheur; ou plûtôt qui ne le veut pas connoître, afin de se flater d'une innocence imaginaire, & de demeurer dans la paisible possession de ce malheureux repos. Ce qui a fait dire à un saint Pere, que quoi que la paix de la conscience soit le legitime partage des gens de bien, il est neanmoins quelquefois usurpé par les impies; que les uns la possedent avec droit, & les autres avec injustice; qu'on parvient à cette paix ou par un long exercice de la vertu, ou par des crimes souvent réïterez; &, en un mot, que cette assûrance & ce repos marque, ou une grande sainteté, ou un grand déreglement: *Securitatem non facit nisi aut magna perversio, aut magna perfectio, non enim valent securitatem conscientiæ habere, nisi aut valde boni, aut valde mali.* A peu prés, Messieurs, comme la Terre promise, qui fut donnée autrefois aux Israëlites, qui étoient le peuple cheri de Dieu; mais qui avoit été auparavant possedée par les Cananéens, lesquels par leurs crimes, furent l'objet de la vengeance du Ciel.

Richard. à S Vict.

C'est pourquoi, afin de troubler aujourd'hui les pecheurs dans la possession d'un bien, qui ne leur apartient pas, je veux leur faire voir, qu'au lieu que la veritable paix, qui naît d'une bonne conscience, est la recompense, que Dieu donne dés ce monde aux gens de bien, comme un gage du bonheur de l'autre vie : Cette fausse paix au contraire est un effet terrible de la colere de Dieu, un présage du malheur éternel de l'impie, & l'état le plus dangereux où il puisse étre reduit en cette vie, ce sera ma premiere Partie. Pour voir ensuite dans la seconde, qu'il est facile, & même ordinaire, de se faire une fausse conscience, afin de joüir d'une fausse paix, ce sera tout le partage de ce discours.

POur vous représenter d'abord le malheur d'une personne qui s'est fait une fausse conscience. je dis qu'elle est d'autant plus à plaindre, qu'elle se croit heureuse dans la joüissance de la paix & du repos, qu'elle goûte dans le peché ; & ne croyez pas, Messieurs, que je parle ici seulement de ces pecheurs aveuglez, & abandonnez de Dieu, lesquels aprés avoir étoufé les plus cuisans remords de leur conscience, & même la creance d'un Dieu vengeur, demeurent en repos dans leurs plaisirs infames, sans allarmes & sans inquietude ; en sorte que plus ils sont criminels, plus ils joüissent d'une paix profonde, de ces pecheurs qui insensibles à leurs plus grands maux, ne craignent rien, parce qu'ils ne voyent plus rien, & qu'ils se PREMIERE PARTIE.

sont étourdis l'esprit sur les veritez de l'autre vie : *Nihil timent, quia nihil vident*. C'est l'état où se trouvent enfin les Athées, & les personnes venduës à l'iniquité, ou plûtôt c'est l'état, auquel ils tâchent de parvenir ; état déplorable ! malheureux effet du libertinage & de l'impieté, dernier abîme, & comme parle l'Ecriture, centre du peché ; parce que les pecheurs s'y reposent en paix, comme font tous les êtres naturels, lorsqu'ils sont dans leur centre ; enfin état qui est le veritable caractere de la reprobation que ces malheureux portent comme imprimée dans le fond de leur cœur.

Non, Chrêtiens, ce n'est pas le malheur de ces sortes de pecheurs que je veux vous representer aujourd'hui, j'en ai assez parlé en d'autres rencontres. Il faut plûtôt dire que ces personnes n'ont ni conscience, ni sentimens de religion ; mais ceux dont je prétend vous parler, ne sont pas encore parvenus à ce dernier aveuglement : aussi ne sont-ils pas si rares ; ce ne sont pas des gens sans conscience, mais des gens qui se sont fait une fausse conscience, sur de faux principes, gens qui vivent ensuite en paix, parce qu'ils sont dans l'erreur, & qu'ils se sont formez une régle toute particuliere de conduite, à l'égard de certains pechez qu'ils ne veulent pas quitter : de maniere que si le premier état s'appelle un aveuglement entier, un endurcissement de cœur, & un insensibilité effroyable, qui fait entierement desesperer un pecheur de son salut : celui-ci se peut nommer erreur, ou ignorance volontaire & affectée, dans la-

quelle le pecheur s'affermit ; en un mot, c'est une fausse conscience, telle que plusieurs se la forment en ce temps de reconciliation avec Dieu, mais qui ne produit aussi qu'une fausse paix, dont nos passions ont dressé les articles ; où le peché, l'ennemi de Dieu & le nôtre, demeure toujours le vainqueur ; paix, où la raison est dans l'esclavage, & où la conscience trompée par une funeste illusion, demeure en repos. C'est donc cette paix que je viens troubler aujourd'hui, afin de vous obliger d'en chercher une plus solide & plus veritable dans une bonne conscience, & dans une parfaite reconciliation avec Dieu, en vous mettant devant les yeux les dangers & les malheurs, où cette fausse paix nous expose ; je reduis ces dangers à trois, qui sont les plus considerables, les plus à craindre, & ausquels je vous conjure de faire une serieuse reflexion.

Le premier est, lorsqu'on commet le mal sans crainte, & sans remords ; alors cette conscience est comme endormie. Le second, est lorsqu'on s'entête tellement de quelque fausse maxime, que rien n'est capable d'en détourner l'esprit ; pour lors la conscience commence à se corrompre ; que dis-je ! elle est déja gâtée par cette obstination criminelle. Enfin le troisiéme, est lorsqu'on tombe dans ce sens reprouvé, dont parle l'Ecriture, qui attire sur le pecheur un jugement de reprobation de la part de Dieu, qui ne recevra point pour excuse cette ignorance affectée de la plûpart des pecheurs, parce qu'elle augmente plûtôt le peché, qu'elle ne

le diminuë. Appliquez-vous à bien concevoir cette suite de malheurs, où engage la fausse conscience, & cette situation d'esprit & de cœur, où tant de personnes se mettent aujourd'hui, pour joüir d'une fausse paix, que je puis dire être plus dangereuse que la guerre même, que les autres pechez font à Dieu.

Car enfin quoi que de leur nature les autres puissent être plus griefs, c'est pour cela même qu'on en est frapé davantage, & qu'ils sont en quelque façon moins à craindre pour des ames qui ont encore de la crainte de Dieu. Car premierement, qui peut douter que de même que la conscience veritable fait entendre sa voix jusqu'au fond du cœur pour détourner le pecheur du crime, de même aussi cette fausse conscience prise dans le sens que je viens de l'expliquer, ne donne de la hardiesse à le commettre ? car vous sçavez que la conscience est un tribunal dressé au milieu de nous-même, qu'elle est comme l'écho de la voix de Dieu, qui nous accuse, qui nous juge, qui nous condamne, qui apporte des témoignages plus forts & plus irreprochables que tous les témoignages des hommes; qui produit des chefs d'accusation, qui ne souffrent ni excuse, ni replique, & enfin qui prononce des Arrêts, dont il n'y a point d'appel devant d'autres Juges: que c'est un tribunal que saint Gregoire de Nazianze appelle, *domesticum & verum*, domestique & veritable; domestique, parce qu'il est au milieu de nous, & dans nous-mêmes: veritable, parce que les fausses preuves, & les raisons apparentes n'y

ſont point reçûës. Mais tout incorruptible qu'eſt ce tribunal, quand la droite raiſon y préſide; il arrive cependant quelquefois, que comme cette raiſon eſt juge dans ſa propre cauſe, elle ſe laiſſe aveugler & ſéduire par la paſſion, qui conduit le cœur, & que la volonté dereglée deregle enſuite toutes les puiſſances de l'ame. D'où vient qu'on tombe facilement dans l'erreur, juſqu'à prendre ſouvent le mal pour le bien, comme parle l'Ecriture, & le bien pour le mal.

De plus, il arrive de là qu'on ſe plaît dans ſon erreur, qui nous ſemble avantageuſe, & qu'on cherche des raiſons pour la défendre, & pour s'autoriſer dans ſon ſentiment: en un mot, qu'on perd la crainte & l'apprehenſion que l'on avoit auparavant du crime. Il eſt vrai que ſi nous écoutions cette voix interieure, & cette ſindereſe, elle nous feroit aſſez entendre, ce, *non licet*, que le grand ſaint Jean Baptiſte dît autrefois à Herode, cela ne vous eſt pas permis, & la Loi de Dieu vous le défend: Cette voix eſt forte, cette lumiere eſt vive, ce cenſeur importun ne nous laiſſe guere en repos; mais à force de fermer les oreilles à cette voix, & les yeux à cette lumiere, ſes cris, auſquels on s'accoûtume, ſemblent plus languiſſans, & cette clarté plus foible; on s'étourdit ſur les ſujets de crainte que ce cenſeur nous repreſente, & l'on ne s'en met plus tant en peine: enfin on ſe forme une conſcience ſur d'autres principes, ſur d'autres raiſons, ſur d'autres lumieres, qui nous font paroître le peché moins terrible, moins affreux, & qui nous en font perdre toute l'hor-

reur ; ce qui arrive en plusieurs manieres : car quelquefois on s'efforce de s'aveugler soi-même, en cherchant à se convaincre d'un sentiment que l'on souhaiteroit qui fût veritable : on consulte les Livres & les Docteurs, afin d'excuser ou d'appuyer quelque action criminelle en matiere d'usure, de simonie, ou d'impureté ; l'on fait valoir les raisons de ceux qui favorisent l'opinion que nous voulons suivre : & enfin l'on se persuade ce que l'on desire, & l'on commet ensuite le crime sans remords & sans scrupule. Voila une fausse conscience, qui cherche elle-même à se tromper ; pour faire, sans crainte, le mal qu'elle est résoluë de commettre, & pour le justifier aprés qu'elle l'a commis ; car on consultera & on interrogera tant de personnes, qu'enfin l'on en trouvera quelqu'une qui donnera dans nôtre sentiment, ou qui en approchera ; & voila sur quoi l'on se fait la conscience.

D'autrefois cette erreur vient d'une pure négligence, qu'on affecte exprés. On a souvent grand sujet de douter, si telle ou telle chose est peché : par exemple, s'il y a de l'usure en tel Contract, ou en telle maniere de faire profiter son argent ; au lieu de s'en éclaircir, en consultant un homme éclairé, & d'une probité reconnuë, on s'autorisera de la coûtume, ou de l'exemple de ceux, dont la conscience n'est pas plus droite que la nôtre ; on n'en fait plus de scrupule, & l'on s'affermit tellement là-dessus, qu'on demeure en repos ; on veut ignorer le mal pour s'en épargner les remords en le commettant. Et voila proprement cette fausse conscience, que nous

décrit le Prophete, quand il dit d'un pecheur de ce caractere, qu'il n'a pas voulu être instruit de ses devoirs, de peur d'être obligé de les suivre, *Noluit intelligere, ut bene ageret.* Elle naît souvent, & se forme encore cette fausse conscience d'une maniere bien plus surprenante, qui est qu'aprés avoir longtemps gêné & tourmenté le pecheur par ses reproches interieurs, & par ses remords réïterez, le pecheur la met à son tour à la gêne, & à la torture, pour lui faire dire ce qu'il veut, & la faire parler tout autrement qu'elle ne devroit, à peu prés comme un criminel qu'on applique à la question; dés les premieres étraintes, & le premier sentiment de la douleur, ce malheureux avoüe la verité; mais si l'on redouble, & si on le presse, il mêle souvent le faux avec le vrai, & dit non seulement plus qu'il ne sçait, mais encore autrement qu'il ne pense: image sensible de ce qui arrive souvent à la conscience; interrogez-là d'abord, elle confessera la verité; mais à force de lui donner la gêne, & de la presser, elle parlera contre ses premiers sentimens: c'est ce qui arrive à ceux qui veulent qu'on leur rende raison de tout: pourquoi l'usure est-elle défenduë? ne fais-je pas plaisir à une personne de lui prêter dans la necessité où elle est? n'accepte-t-elle pas elle-même cette condition onereuse? Pourquoi ne me sera-t-il pas permis de me dédommager du tort, que je me fais à moi-même en lui prêtant mon argent?

Enfin cette fausse conscience se forme encore par une punition de Dieu même pour

châtiment, d'avoir resisté aux lumieres interieures dont il nous éclaire, & de n'avoir pas suivi les avis salutaires qu'il nous procure; l'aveuglement de l'ame, auquel cette fausse conscience sert de disposition, étant attribué dans l'Ecriture à la Justice, & au Jugement de Dieu. Ainsi donc aprés qu'on a appaisé les remords de sa conscience, afin de pecher avec plus de liberté, Dieu permet qu'on tombe dans l'erreur, qu'il se trouve des Directeurs qui nous trompent, & qui nous annoncent la paix, lors qu'il n'y a point
Ezechiel. 13. de paix, dit le Prophete, *dicentes pax & pax, & non est pax* Dieu permet que ces Directeurs approuvent nos pretensions ambitieuses, qu'ils flattent nos desirs interressez, qu'ils allient une vie molle & voluptueuse avec une vie chrêtienne, & qu'ils applaudissent à tout ce que nous faisons; de sorte que le scrupule étant levé, la crainte dissipée, & les cris de la conscience appaisez, on peche hardiment, librement, sans remords & sans confusion.

Ce premier abîme en attire un autre, pour user des termes de l'Ecriture, c'est-à-dire, Messieurs, que de ce premier malheur on tombe dans un second, qui n'est pas moins à craindre. C'est que la voix de la conscience étant méprisée de ceux qui ne veulent rien faire de ce qu'elle dit, mal entendüe de ceux qui lui font dire tout ce qu'ils veulent, & enfin étouffée de ceux qui ne veulent point sortir de cette erreur, qui fait la fausse conscience; on ne se contente pas de se persuader d'une fausse maxime, on s'en entête,

& l'on en vient jusqu'à l'opiniâtreté ; en sorte qu'on regarde même ceux qui ne donnent pas dans nôtre sentiment, comme des personnes abusées elles-mêmes , & qui ne sont pas fort éclairées sur les matieres dont il s'agit : Car il arrive aux pecheurs , en matiere de morale , ce qui arrive aux Heretiques en ce qui regarde la foi , ceux-ci ne reviennent guere de leurs erreurs, depuis qu'ils sont entêtez d'une méchante doctrine, qu'ils soûtiennent & qu'ils défendent avec opiniâtreté ; quelque raison évidente qu'on leur apporte , ils sont toujours convaincus du contraire par un entêtement étrange , & font tous leurs efforts pour s'y affermir. Il en est de même en matiere de mœurs , depuis qu'on s'est fait une fausse conscience sur de fausses maximes , qui favorisent nos passions , & nôtre panchant naturel , on ne cherche qu'à s'y affermir , & pour cela l'on fait combattre la loi contre la loi : on allegue les differentes Coûtumes des païs , les exemples des siecles passez ; on employe même la parole de Dieu, dont on prend occasion de scandale ; en un mot , l'on met tout en œuvre pour ce dessein.

Pendant que l'on n'est point tranquille là-dessus , & qu'il reste encore quelque doute , on peut rappeller l'esprit de cet égarement , & la volonté peut changer de resolution : mais lorsque l'erreur & la fausseté est passée de l'esprit au cœur par un entêtement , où nous jette la fausse conscience , on embrasse ce parti , tout mauvais qu'il est , on s'y attache avec opiniâtreté , on se fait un merite

de le soûtenir, & de ne le point abandonner, & c'est ce qui produit cette fausse paix, dans laquelle tant de pecheurs s'endorment Paix trompeuse ! funeste sommeil ! assoupissement mortel ! l'éthargie d'autant plus à craindre, qu'il est comme impossible de troubler ce faux repos, que le pecheur a si long-temps cherché : car comme il s'est mis dans une possession paisible de ce faux bonheur, il ne faut pas demander d'autre raison pourquoi il y demeure, pourquoi il s'y plaît, & se trouve bien dans ce malheureux état; il s'y maintient, & Dieu même l'y laisse souvent par un effet terrible de sa justice: Car la conduite que Dieu tient, est bien differente de celle qu'il tient à l'égard des autres qui pechent par foiblesse, ou par lâcheté ; il trouble la paix de ces derniers par les amertumes dont il trouble leurs plaisirs, ou par les fâcheux accidens, dont il traverse leurs joyes, & particulierement par ces allarmes de leur conscience, qui les font rentrer de temps en temps dans eux-mêmes ; mais ceux qui se sont fait une fausse conscience, il les laisse dans le repos, & dans la fausse paix qu'ils possedent : c'est pourquoi ils vivent dans une securité d'autant plus funeste, qu'elle est un effet de la justice de Dieu, qui réveille les autres pecheurs de leur assoupissement ; mais qui laisse ceux-ci, & qui les abandonne à leur propre malheur, en leur donnant pour punition ce qu'ils souhaitent le plus ; sçavoir la paix dont je parle, & la possession tranquille, où ils veulent demeurer, de commettre le crime sans trouble, & sans sinderese.

Ce qui attire enfin un troiſiéme & dernier malheur, qu'on peut appeller le dernier précipice, où conduit l'erreur, qui eſt une dépravation entiere du jugement & de la volonté ſur les choſes du ſalut, ce fut le châtiment, dont Dieu punit autrefois ſes Philoſophes Payens, comme l'aſſûre ſaint Paul, *Ideò* *Ad Rom. 1.* *tradidit illos in reprobum ſenſum*; & il ne faut pas trouver étrange, que Dieu garde la même conduite à l'égard de ceux qui ſont coupables du même crime. Ces ſages aveugles n'avoient point d'autre régle de leur vie, que la lumiere de la raiſon; puiſqu'ils n'avoient ni Evangile, ni parole de Dieu, ni Ecriture, choſes qu'ils ne connoiſſoient point: la ſeule conſcience, qui eſt cette loi naturelle que Dieu a imprimée dans le cœur de tous les hommes leur tenoit lieu de tout le reſte, *Signatum eſt ſuper nos lumen vultus tui.* *Pſal. 4.* S'ils l'euſſent ſuivie, & qu'ils euſſent vêcu conformément à cette loi, il eſt hors de doute, que Dieu, par des voyes qui nous ſont inconnües, les eût éclairez des veritez de la foi, & les eût mis en état de faire leur ſalut: Mais parce qu'ils étouferent cette voix ſecrette, & qu'ils agirent contre cette loi interieure en faiſant le mal, que leur conſcience leur faiſoit aſſez connoître, Dieu les abandonna à un ſens reprouvé: *Tradidit illos in reprobum* *Supra.* *ſenſum, ut faciant ea quæ non conveniunt.*

Ne voila-t-il pas ce qui arrive encore au milieu du Chriſtianiſme même? outre les preceptes de la Loi, qui nous ſont intimez ſi clairement, nous avons encore la loi de nôtre conſcience, qui eſt en quelque maniere

l'interprete fidele de la Loi de Dieu ; l'une nous porte à l'autre, celle de Dieu est juste par elle-même, celle de la conscience & de la raison, quoi qu'affoiblie & obscurcie par le peché, ne laisse pas d'être assez droite & éclairée pour se conformer à cette premiere loi, quand on ne lui fait point de violence : mais que font les pecheurs dont je parle ? ils se font une fausse régle & une fausse conscience, en fermant les yeux aux lumieres de cette raison, pour ne pas voir ce qu'elle leur represente ; ils font gauchir cette régle, laquelle resiste d'abord tant qu'elle peut, mais qui s'accommode ensuite à leur passion, de maniere cependant que ces malheureux se persuadent qu'elle demeure droite, lors qu'elle n'est plus qu'une fausse régle, qu'un juge corrompu, qu'une fausse conscience, en un mot, qui justifie ce qu'il y a souvent de plus injuste.

Or je dis avec l'Apôtre, que c'est tomber dans un sens reprouvé, de croire qu'on est en paix & en assûrance, lors qu'on est dans un peril évident. Car enfin qu'arrive-t-il de là ? il arrive ce qu'ajoûte cet Apôtre, *ut faciant ea quæ non conveniunt*, que ces insensez commettent ensuite de grands crimes, crimes que cette fausse conscience ne peut excuser, comme étant volontaires dans leur cause. Car l'ignorance affectée, bien loin d'excuser les pechez qu'elle fait commettre, les rend plus inexcusables ; parce que par cet aveuglement volontaire, non seulement on agit contre la Loi, mais on s'ôte encore le pouvoir d'agir autrement. Comme une per-

Ad Rom. 1.

sonne, qui pour ne pas obéïr à une autorité legitime, non seulement iroit contre les ordres qu'on lui donne, mais encore se mettroit en état de ne pouvoir pas les executer; & ce sont ces sortes de pecheurs, que le saint homme Job nous a dépeint, *Quasi impios, percussit eos in loco videntium, qui quasi de industriâ recesserunt ab eo, omnes vias ejus intelligere noluerunt.* Ils se sont volontairement & de dessein prémedité éloignez de Dieu, & n'ont point voulu connoître les voyes droites qu'il leur enseignoit; ils sont donc punis, comme s'ils les avoient connües. Job. 34.

Or le malheur de celui qui est tombé de la sorte dans un sens reprouvé, n'est pas difficile à concevoir à ceux qui ont quelque reste de religion; car leur conduite étant reprouvée de Dieu, leur personne est par une suite necessaire, dans le danger d'une reprobation presque inévitable. Pourquoi? hé ils sont sur le bord d'un précipice qu'ils ne voyent point; ils se flatent d'observer la loi qu'ils violent; ils marchent dans la voye de perdition, lorsqu'ils croyent être dans le droit chemin de la justice: ils se ferment mêmes toutes les ressources, & tous les moyens de sortir de cet état, parce que le dernier remede est d'écoûter les reproches de leur conscience; or comme cette conscience est pervertie & corrompuë, ils courent à grand pas à leur perte, & tombent même de précipice en précipice, sans le sçavoir.

Mais quelque déplorable que soit cet état, il n'est pas pourtant tout-à-fait desesperé, il reste encore un remede, il est vrai qu'il est

unique, & c'eſt de redreſſer cette fauſſe conſcience, de ſe défaire de ſes faux préjugez, & de conſulter cette conſcience de meilleure foi qu'on n'a pas fait juſqu'à preſent, *Redite prævaricatores ad cor.*, s'écrie un Prophete; retournez à cette conſcience que vous avez ſeduite, vous lui avez fait dire ce que vous avez voulu, écoutez maintenant fidelement ce qu'elle vous dira, & elle vous détrompera vous-mêmes. Vous avez fléchi & courbé cette régle, à force de la géner, laiſſez-là revenir à ſon naturel, elle ſe redreſſera, *redite prævaritacores ad cor.* Rentrez de bonne foi dans vôtre cœur, & malgré ſes détours & ſes déguiſemens vous découvrirez la verité: trop heureux encore dans vôtre infortune, ſi vous défiant de cette fauſſe paix, vous en cherchez une plus ſincere, & une plus fidele dans la tranquilité d'une bonne conſcience; mais ce que je trouve de plus à craindre dans cet état, eſt, qu'autant qu'il eſt difficile d'en ſortir, autant eſt-il facile d'y tomber, je veux dire, qu'il n'y a rien de plus commun, ni de plus ordinaire que de ſe faire une fauſſe conſcience. C'eſt ce que nous allons faire voir dans la ſeconde Partie.

Iſaie 46.

SECONDE PARTIE.

LA grandeur d'un mal, Meſſieurs, n'a pas coûtume de nous effrayer beaucoup, quand le peril d'y tomber eſt rare, ou éloigné, ou qu'il eſt aiſé de l'éviter pour peu de précaution qu'on y apporte: au contraire, ſi ce mal nous menace de prés, & ſi l'on y eſt ſans ceſſe expoſé, qui n'aura ſujet de l'aprehender? Telle eſt la nature du danger qu'il y

a de se faire une fausse conscience, il est tres-difficile d'éviter ce malheur, on y tombe insensiblement & imperceptiblement, & l'on s'y engage toujours de plus en plus sans s'en apercevoir. Examinons tout ceci par ordre, pour nous porter à nous tenir sur nos gardes, & à y faire une serieuse reflexion.

Je dis qu'il est aisé de se faire une fausse conscience, & que ce malheur est même si ordinaire, qu'il n'y a personne qui n'ait sujet de l'apprehender, parce que nous avons tous nos passions propres, nôtre naturel, & nôtre panchant particulier, qui nous y conduisent: car cette même inclination qui nous porte à quelque peché, nous porte aussi à le justifier, à nous persuader d'abord qu'il n'est pas si criminel qu'on nous le represente, & à nous faire croire ensuite qu'il est juste & permis: car c'est le propre d'une passion criminelle d'obscurcir l'esprit, en sorte qu'on ne voit jamais tout le déreglement qu'on y peut commettre, le cœur étant donc prévenu & gagné par cette violente passion, qui est assez desinteressé pour juger si la loi qui le condamne est juste? Hé quoi! souvent on souhaite qu'elle ne le soit pas? ce qui est un grand acheminement pour le croire: Enfin si l'on n'est pas aveuglé jusque-là, du moins se persuade-t-on que cette loi ne se doit pas entendre dans cette rigueur, qu'elle a ses réserves & ses exceptions, & qu'elle n'est point faite pour une personne de nôtre âge, de nôtre qualité, & de nôtre temperament: On regarde donc le precepte, qui défend l'objet de nôtre passion, comme contraire à nôtre bonheur; l'entendement

tout offuſqué qu'il eſt par les nuages de cette paſſion, n'eſt ſouvent plus en état d'écouter là-deſſus ni la raiſon, ni la religion, & s'il n'accuſe pas la loi d'injuſtice, il ſe fait du moins une conſcience ſuſceptible de l'accommodement qu'il cherche, & qu'il ſouhaite; & voila le pecheur en paix dans ſa fauſſe conſcience.

Car comme d'un côté il eſt reſolu de ſatisfaire ſa paſſion, & de l'autre, qu'il ne vient pas tout d'un coup juſqu'à la derniere impieté, pour ne croire ni Dieu, ni autorité ſouveraine qui ait droit de nous impoſer des loix, il reſte donc de ſe perſuader que ces loix ne l'obligent point, & qu'il s'en peut diſpenſer en telle rencontre, & c'eſt ce qui s'appelle fauſſe conſcience. On avoüe bien, par exemple, que tout guain injuſte eſt contre la loi de Dieu; mais comme on ſouhaite de faire croître ſon revenu par des uſures palliées, on ſe perſuade que la maniere dont on fait valoir ſon argent, n'eſt pas dans ce rang-là, & par conſequent qu'elle ne peut être défenduë, & voila la conſcience dans l'erreur. On ſçait bien que Dieu défend la vangeance, & nous oblige de pardonner les injures; la raiſon y conſent; mais aveuglée par le reſſentiment d'un affront, elle ſe perſuadera, que cet affront eſt de telle nature, qu'elle ne doit pas le diſſimuler, que l'honneur a auſſi ſes loix, & que la réputation, qu'on eſt d'ailleurs obligé de ſoûtenir, eſt engagée en cette rencontre: là-deſſus mille raiſons ſe preſentent pour flater & pour juſtifier cette paſſion. On eſt pouſſé d'une ambition dereglée de s'élever &

de s'agrandir, & on ne peut parvenir à cette charge sans supplanter un autre, sans le détruire dans l'esprit de tout le monde, & sans en faire courir mille bruits desavantageux; ces moyens ne s'accommodent pas avec la conscience; mais ne tient-il qu'à cela? on trouvera des raisons qui justifient ce procedé, & un Chrêtien s'imaginant faussement que son ennemi fait ce qu'il peut de son côté pour flétrir sa réputation, il n'en faut pas davantage, à ce qu'il croit, pour mettre sa conscience en assurance.

De maniere que quand on dit, que c'est le propre de la passion de nous aveugler, cela veut dire que c'est le propre de la passion de former la conscience, & de lui cacher non seulement le mal, mais encore le danger & les suites qui en peuvent naître: une fausse raison se presente-t-elle, cette passion l'appuye aussi-tôt: quelle excuse n'apportera-t-elle pas? de quels prétextes ne se servira-t-elle point? & ainsi le crime passe à la faveur de cette obscurité, & de ce nüage qui le couvre & qui le déguise, & cependant le pecheur se croit en bonne conscience. Que si, aprés que la passion s'est ralentie, la conscience se réveille, on fait ensuite ce qu'on peut pour l'appaiser: le nüage dissipé, le jour ne revient pas pour cela si-tôt. Car comme on a trouvé des raisons & des prétextes pour contenter sa passion, on n'en manque guere pour l'excuser; d'où il s'ensuit qu'autant de passions que nous avons, sont autant de voiles que nous nous mettons devant les yeux; que la peine que nous ressentons à les reprimer

les fait juger innocentes & necessaires, & que le desir de les satisfaire nous les fait tout trouver justes. C'est pourquoi on ne sçauroit trop se deffendre de ces attachemens secrets, & de ces passions que l'on sent pour quelque objet criminel, parce que s'étans une fois emparez du cœur, elles entraînent ensuite si absolument l'esprit, qu'il n'use plus de discernement, & qu'il ne s'occupe qu'à trouver des raisons, pour favoriser l'inclination dont le cœur est prévenu, afin de trouver ensuite la paix & la tranquilité parmi les plus grands desordres, par une espece d'accord de la raison & de la passion.

Mais ce qui rend encore ce danger plus ordinaire, c'est qu'on tombe dans cet état insensiblement, & comme par des degrez, qui nous en rendent la pente plus facile, & moins affreuse. Car il ne faut pas croire, qu'il n'y ait de fausse conscience, qu'à l'égard des pechez les plus énormes, ou les plus honteux. Au contraire, l'énormité des crimes les rend plus rares, parce qu'ils sautent aux yeux, pour ainsi dire, comme sont les injustices visibles & criantes, les débauches outrées, les trahisons noires, les calomnies atroces, les vengeances éclatantes, & d'autres semblables, la conscience qui en est effrayée s'en allarme toujours, à moins qu'on ne l'ait entierement étoufée; ce qui n'est pas si ordinaire; mais il y en a d'autres qui ne passent point pour honteux dans le monde, dont plusieurs se font honneur, & à qui les hommes même semblent avoir attaché de la gloire: & c'est à ceux-là que la conscience se

fait

fait facilement, aprés qu'on l'y a comme disposé par l'approbation publique, & par la gloire qu'on en attend. L'ambition est un de ces desordres qui portent quelque marque de grandeur d'ame, le ressentiment des injures, qui fait tirer l'épée pour laver dans son propre sang un outrage, qu'on s'imagine avoir reçû, le dédommagement d'un tort que l'on prétend nous avoir été fait, & dont on n'est pas même pleinement assûré, un commerce de galanterie, & mille autres crimes semblables: ce sont là les desordres sur lesquels il est ordinaire de se faire une fausse conscience; parce qu'on s'y accoûtume peu à peu.

Ceux qui se picquent de courage & de bravoure se mettent sur le pied de ne rien souffrir, & dés-là qu'il se font un point d'honneur de repousser une injure, ils en viennent bien-tôt jusqu'à ne s'en faire plus un point de conscience; un autre n'en fera pas davantage de cent libertez, qui ne laissent pas d'être criminelles devant Dieu, quoy qu'elles ne passent guere que pour un amusement, ou pour le divertissement d'une humeur enjoüée devant les hommes; quand on s'est accoutumé à frequenter les compagnies, on ne regarde plus comme dangereux ni les objets, ni les entretiens, ni les discours trop libres, parce que toutes ces choses ont déja excité la passion, & diminué la crainte qu'on avoit du peché; d'autres fomentent & entretiennent leur ambition par le luxe & la somptuosité de leur table & de leur train, & ne croyent pas cependant faire un grand peché, parce que leur conscience s'y est faite; pense-

t-on que ce ſoit un deſordre criminel de paſſer les jours & les nuits au jeu, & de mener une vie molle & oiſive ? Songe-t-on ſeulement qu'il y ait une vertu d'humilité, ſans laquelle on ne peut être un veritable Chrêtien ? N'eſt-il pas aiſé de ſe faire une fauſſe conſcience ſur cet article de la Morale Chrêtienne ? ainſi je veux qu'on ne tombe pas tout d'un coup dans le libertinage à l'égard de toutes ſortes de deſordres, mais du moins avoüerez-vous qu'il eſt aiſé d'y venir en de certaines matieres ; & d'y demeurer en paix ; mais de quelque maniere que cette fauſſe conſcience ſe ſoit formée, ne nous met-elle pas toujours en danger de nôtre ſalut.

De plus cette facilité s'augmente par l'exemple des autres, & par la coûtume que l'on voit établie, & qui ſemble nous mettre en droit de la ſuivre, & de regler nôtre conſcience là-deſſus. En effet, combien peu en trouverez-vous parmi la Nobleſſe, qui ne ſoient dans cette diſpoſition criminelle, de repouſſer une injure, ou entêtez de cette maxime, qu'il faut vanger un affront, ils trouvent cette loi établie par l'uſage, ils la ſuivent & s'y aſſujettiſſent contre la loi de Dieu. D'où viennent, je vous prie, dans l'exercice de la juſtice, tant de chicanes, de détours, de délais, de formalitez inutiles, qui conſument les parties en frais, faites-en un point de conſcience à un homme de Palais, il vous dira que cela eſt en uſage dans ſa profeſſion, & qu'il n'a jamais douté là-deſſus. Sa conſcience eſt en repos de ce côté-là, parce qu'il ne fait que tout ce que les autres font. Vous ne

lui persuaderez pas qu'il soit dans l'erreur, quoique l'injustice en soit toute visible. Dans le negoce n'y découvre-t-on pas mille infidelitez & mille fourberies, parce qu'ils croyent qu'il leur est permis de se dédommager de celles qu'on leur a faites, ou qu'on leur fera? Dans l'Eglise combien de simonies déguisées, de confidences, & de pensions que l'on retient sans juste titre? avec qu'elle vocation y entre-t-on, & quel usage ensuite y fait-on du bien du Crucifix? on ne veut pas seulement entrer en discussion de tout cela: ceux, dit-on, qui les ont possedez devant nous, étoient gens de bien, & ils ont passé par dessus toutes ces considerations. Pourquoi serions-nous plus scrupuleux? Mais s'ils se sont perdus, voulez-vous les imiter? vous avez beau leur representer les obligations de cet état, l'exemple qu'ils ont devant les yeux est plus fort que toutes vos raisons.

Enfin ce que je trouve de plus à craindre dans cette facilité qu'il y a de se faire une fausse conscience, est, que plus on differe à remedier à un mal si dangereux, plus il devient incurable; plus on demeure dans l'erreur, plus on s'y confirme, & quand on y a vieilli, il est presque impossible d'en revenir jamais. Car en ce point, Messieurs, il n'en est pas dans la morale comme dans la nature; dans celle-ci tout ce qui est feint & contrefait n'est pas d'ordinaire de longue durée, le temps en découvre le défaut, & en dissipe l'illusion, & tout ce que l'artifice a inventé pour imiter, ou pour déguiser une chose, s'évanoüit tôt ou tard, & se dissipe. Mais il

n'en eſt pas de même dans la Morale, c'eſt-à-dire, dans la conduite qu'on ſe preſcrit, dans les habitudes qu'on ſe forme, & particulierement dans les fauſſes opinions, dont on s'eſt entêté. On craint d'être deſabuſé, & par conſequent on s'oſte le moyen de guerir d'un mal, dont on ne peut ſouffrir le remede, & que l'on ſe perſuade être pire que le mal même. On aime mieux défendre ſon erreur & s'y maintenir, comme dans une ancienne poſſeſſion qui nous eſt commode, & où l'on demeure en paix & en repos, que d'en venir à des diſcuſſions & des éclairciſſemens, que l'on regarde comme un embarras fâcheux. C'eſt ce qui arrive particulierement à ceux qui ſe ſont enrichis par des voyes ſuſpectes, & qui ont fait leur fortune, nonobſtant la miſere des temps, ils apprehendent qu'en refléchiſſant ſur les occaſions, ſur les intrigues, & les moyens dont ils ſe ſont ſervis pour avancer leurs affaires, ils n'y trouvent des injuſtices à réparer, ou des reſtitutions à faire; cela les jetteroit dans l'inquietude, & troubleroit leur paix; aprés donc s'être fait une fauſſe conſcience, ils s'y affermiſſent tellement, qu'ils n'ont plus ni doute, ni ſcrupule là-deſſus. Si la Fête de Pâque les oblige de rentrer dans eux-mêmes, ils paſſent toûjours legerement ſur cet article, comme ſur une dette ſurannée, ſur un droit preſcrit, ou ſur une affaire décidée: ou bien s'ils reſſentent encore quelque reproche ſecret de cette conſcience, ils le prennent pour une fauſſe allarme, ou pour une délicateſſe à contretemps: enfin ils ne ſe plaignent plus d'un mal,

qu'ils ne ressentent plus, comme des malades desesperez ; ce qui n'est pas une marque que la conscience soit guerie, mais un signe qu'elle est devenuë insensible, & que, naturellement parlant, il n'y a plus de remede. Malheur funeste & déplorable! où vous voyez qu'il est aussi facile de tomber, qu'il est difficile d'en sortir.

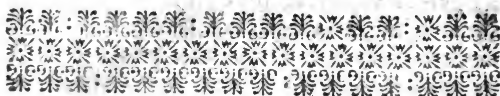
C'est cependant, Messieurs, l'état d'une fausse conscience, état d'autant plus à craindre, qu'on ne l'apprehende presque pas, comme j'ai tâché de vous le faire voir dans tout ce ce discours : état qui fait la fausse paix des pecheurs, si opposée à celle que le Sauveur du monde nous promet, & nous annonce en ce jour, laquelle naît d'une bonne conscience, & qui est le fruit d'une penitence salutaire, que la plusPart des Chrêtiens tâchent de faire en ce saint temps ; prenons garde, Chrêtiens, de nous y tromper, & de prendre la fausse pour la veritable ; ne nous persuadons pas, que pour être tranquille sur bien des choses, & pour n'être point troublé des retours fâcheux qui suivent ordinairement le peché, ce soit toujours un fruit & une marque de cette paix si desirable. Helas! si les pecheurs n'ont plus de guerre avec le Demon, c'est qu'il les a vaincus, c'est qu'ils lui obéïssent, & qu'ils ne peuvent plus lui résister : Or cette paix est-elle à souhaiter ? bien loin de celà, il ne leur peut arriver un plus grand malheur. De méme on peut dire qu'ils ont quelque espece de paix avec Dieu, qui ne trouble plus leur repos, ni au dedans, par les craintes de sa justice, ni au dehors par aucun accident fâcheux, *Conclusion.*

aussi croyent-ils de leur côté ne lui point faire la guerre, parce-qu'ils se persuadent qu'ils ne font rien contre ses loix, quelques desordres qu'ils commettent ; mais cette fausse conscience bien loin de les excuser, les rend plus criminels, puisqu'ils ont toujours assez de lumiere, du moins pour douter s'ils font mal.

Outre que cette paix ne dure pas toujours, car cette conscience assoupie se réveille ordinairement aux approches de la mort, & le nüage qui l'offusquoit, étant dissipé, elle connoît alors ce qu'elle a tâché d'ignorer : ô Dieu ! que de troubles ! que de justes sujets d'allarmes! & peut-être quel desespoir? Que si un pecheur conserve cette fausse paix jusqu'à la mort, comme on en voit quelquefois, qui se picquent de force & d'intrepidité, & qui meurent avec la même tranquillité qu'ils ont vécu. Ah ! voila le dernier coup de la colere de Dieu ! coup qui marque qu'il n'y a plus de ressource, ni d'esperance, ni de misericorde, mais que cette fausse paix va se terminer au contraire à une guerre éternelle : Détournez, ô mon Dieu ! ce coup fatal, qui est le plus funeste effet de vôtre vengeance ; troublez plûtôt en cette vie cette fausse paix par mille remords, par mille inquietudes, par mille traverses, qui réveillent les pecheurs de cet assoupissement, & qui leur fasse tourner le cœur vers vous, pour y trouver la veritable paix : Déchirez ce voile qui leur couvre les yeux, & faites-leur reconnoître enfin par les plus rudes fleaux de l'adversité, que ce n'est qu'en vous, qu'on

trouve la veritable joye, que ce n'eſt que dans le témoignage d'une bonne conſcience, qu'on goûte la veritable paix, qui eſt un gage de celle dont nous joüirons dans le Ciel, & que je vous ſouhaite, &c.





VINGT CINQUIE'ME

SERMON,

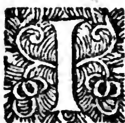
POUR LE II. DIMANCHE

APRE'S PASQUES.

Du zele que nous devons avoir pour le salut du prochain.

Ego sum Pastor bonus, cognosco oves meas, & cognoscunt me. *Joan.* 10.

Je suis le bon Pasteur, je connois mes brebis, & mes brebis me connoissent. S. Jean, Chap. 10.



IL ne faut pas s'étonner, Chrétiens, que le Fils de Dieu prenne dans nôtre Evangile le nom de Pasteur, puisque c'est celui qui exprime mieux l'office qu'il a exercé sur terre, & la charité infinie qu'il a pour les hommes dans le Ciel. C'est un bon Pasteur qui connoît son troupeau, & qui le

conduit par sa Providence ; en sorte que pas un de ses Prédestinez ne lui sera ravi, *Et nemo rapit oves de manu meâ.* Il le nourit, non seulement d'un pain fait de la main des Anges ; mais de la nouriture des Anges mémes, sçavoir de son propre Corps, & de son propre Sang ; & enfin il le défend & le conserve avec un soin si vigilant, qu'on peut dire avec justice, qu'il renferme dans ce seul nom de Pasteur, tous les autres titres, qui marquent son ardent amour envers les hommes.

Mais croiriez-vous bien, chrêtienne compagnie, qu'il n'y a point de nom, que Dieu ait communiqué aux hommes plus volontiers, & auquel plus de personnes ayent part, que ce nom même de Pasteur : il l'a donné dans l'ancienne Loi, aux Rois & aux Souverains, en leur imprimant un caractere d'autorité sur les peuples, qu'ils doivent conduire & défendre comme leur troupeau ; le Sauveur l'a communiqué ensuite à ses Apôtres, & à leurs successeurs, qui doivent veiller au salut des ames qui l a confiées à leur conduite, & dont ils doivent répondre devant Dieu : Quelques saints Peres l'étendent jusqu'aux Peres de familles, qui se doivent considerer comme les Pasteurs de leur maison : & les autres enfin le donnent à tous les Chrêtiens, qui doivent contribuer au bon-heur éternel les uns des autres, par le zele qu'ils doivent avoir pour leur salut, selon cette parole du S. Esprit, *Mandavit unicuique de proximo suo.* *Ecclesiastic. 17.*

C'est à quoi, Messieurs, j'ai dessein de m'arrêter aujourd'hui ; afin de nous porter à

faire tous nos efforts pour empêcher la perte de nos freres, & à employer tous nos soins pour les retirer de leurs desordres; en un mot afin de nous exciter à les faire songer à leur salut, par nos conseils, par nos remontrances, & particulierement par nos exemples. Ce que j'entreprends avec d'autant plus de zele, que je suis persuadé que c'est la chose dont nous nous inquietons le moins, & dont nous nous rendrons cependant un compte plus exact au jugement de Dieu. Demandons donc pour ce sujet les lumieres du S. Esprit, qui a inspiré ce zele aux Apôtres, & aux premiers Chrêtiens, ce sera par l'intercession de la Mere des pecheurs.

Ave Maria.

C'Est, Messieurs, le premier effet que le zele produit dans tous ceux qui ressentent quelque étincelle de ce feu sacré, que la charité allume dans les cœurs, de concevoir de l'indignation contre ceux qui sont insensibles à la perte des ames, pour lesquelles le Sauveur a donné sa vie, & versé tout son sang; Saint Paul animé de l'ardeur de ce zele semble s'emporter contre cette indolence criminelle, & fait ce sanglant reproche: *Peribit infirmus*, dit-il, *in tuâ scientia frater, pro quo Christus mortuus est.* Quoi donc! vous verrez ainsi tranquillement perir vôtre frere, pour qui Jesus-Christ est mort? Vous sçavez que vôtre prochain est exposé au danger de se perdre, & vous demeurez aussi indifferent, & aussi peu touché de sa perte, que

1. ad Corinth. 8.

s'il ne vous étoit rien, & que vous n'eussiez aucune relation avec lui ? Saint Chrysostome, qui a esté l'un des plus embrasez de l'ardeur de ce feu divin, ne peut souffrir ce faux prétexte qu'apportent les gens du monde pour se dipenser de ce devoir. Que ce zele ne les regarde point, que c'est le ministere des Pasteurs, des personnes Apostoliques, & des Predicateurs que Dieu a chargez de ce soin, & que pour eux, ils en seront quittes pour dire à ces pecheurs, ce que les Princes de la Sinagogue dirent autrefois au traître Judas, qui touché de regret d'avoir vendu le sang de son Maître, leur en reportoit le prix, *Quid ad nos? tu videris* ! Que nous importe que les autres perissent, ou non : c'est leur affaire, & non pas la nôtre, comme si la charité, dit ce saint Docteur, n'étoit pas propre de tous les Chrêtiens, & que le soin de contribuer à leur salut n'eut pas toujours été le premier & le plus essentiel devoir de la charité.

Car si ce n'est pas vôtre affaire, qui est-ce donc qu'elle regarde ? n'estes-vous pas membre du même corps mistique du Fils de Dieu? Vous devez donc, à l'exemple des membres du corps humain, contribuer au bien du tout, ainsi que dit l'Apôtre, *Pro se invicem sollicita sunt membra.* Supposant donc cette obligation commune à tous en general, & à chacun en particulier, selon son état, sa condition, & ses forces, & à proportion des talens, & de la capacité qu'il a reçûë de Dieu, j'ai dessein, pour vous porter à vous acquiter d'un devoir où il s'agit de vôtre salut 1. ad Corinth. 12.

propre, aussi bien que de celui de vôtre prochain; de vous representer premierement, les motifs, qui me semblent les plus puissans pour rallumer ce zele, presque entierement éteint aujourdhui, dans la pluspart des Fideles; & en second lieu, de vous parler des qualitez & des conditions, que ce zele doit avoir, pour satisfaire à un devoir si juste & si important. Ce sera tout le partage de ce discours.

PREMIERE PARTIE.

COmme le zele, à quoi je veux tâcher de vous animer, est le premier & le plus noble effet de la charité, je crois aussi, Messieurs, que cette charité suffit pour vous en suggerer les motifs, sans les reprendre de plus loin; puisque de sa nature elle regarde tout à la fois Dieu & le prochain, parce qu'étant un écoulement de cette divine charité, que Dieu a eüe pour nous, elle y retourne comme à sa source, avec tout ce qu'elle peut y rapeller, & qu'ayant Dieu pour principe, elle y raporte tout, comme à sa fin; je veux dire, que les personnes qui ont une veritable charité, ne peuvent en avoir pour Dieu, sans en avoir pour le prochain; jusque-là que le Disciple bien-aimé nous assûre, qu'on ne peut concevoir l'un sans l'autre, *Qui fratrem quem videt, non diligit, Deum quem non videt, quomodo potest diligere?* Ce sont deux ruisseaux qui coulent d'une même source, mais qui se réünissent à mesure qu'ils en sortent, & par une merveille de la grace, qui seroit surprenante, si elle n'étoit point ordinaire, ceux qui sont poussez & animez de ce zele, se donnent telle-

1. Joann. 4.

ment à Dieu, que sans lui rien ôter de ce present, ils le partagent sans division, avec le prochain.

Ainsi l'amour que nous portons au Seigneur, est le premier motif qui nous doit embraser de zele pour le salut de nos freres; zele qui consiste en trois choses, par lesquelles nous pouvons nous-mêmes mesurer la grandeur de nôtre charité envers Dieu; premierement, à souhaiter & à procurer à Dieu autant que nous pouvons, le plus grand de tous les biens, qui est sa gloire. Secondement, à nous conformer à ses desirs, en aimant ce qu'il a lui-même le plus tendrement cheri, & enfin à l'imiter dans les moyens qu'il a pris lui-même pour venir à bout de son ouvrage, qui a esté le salut des hommes. Parcourons ceci un peu plus à loisir.

Premierement, si nous aimons Dieu, nous tâcheront de lui procurer tout le bien dont nous sommes capables; car c'est en quoi consiste cet amour, & telle est l'idée que tous les hommes s'en sont formée, qu'aimer c'est vouloir du bien; or l'unique bien, que Dieu puisse recevoir de ses creatures, & que nous puissions uniquement lui rendre, est sa gloire, gloire pour laquelle vous sçavez qu'il a créé tout le reste; gloire qu'il attend de nous, comme le tribut de nôtre reconnoissance, & l'hommage que nous devons à sa grandeur; or je soûtiens que jamais nous ne lui rendrons plus de gloire, que quand nous nous efforcerons de lui gagner des ames, & que nous contribuerons, selon nôtre état, & selon nos forces, au salut du prochain: C'est ce que vous

n'aurez pas de peine à vous persuader, si vous faites réflexion, que ces ames, à qui nous procurerons un bonheur éternel, sont faites à l'image de Dieu, qu'elles sont capables de le connoître & de l'aimer, en quoi consiste cette gloire, qu'il attend des creatures raisonnables.

Ce qui fait dire à S. Chrysostome, que d'attirer des ames à son service, c'est lui procurer plus d'honneur, & faire plus pour son amour, que de distribuer tous ses biens aux pauvres, que de macerer son corps par des jeûnes & des austeritez, que d'entreprendre les plus grandes choses, ou de souffrir tous les outrages imaginables; parce que c'est lui rendre un service semblable à celui qu'un sujet rendroit à son Prince, en lui reconquerant la Place la plus importante de son Etat, que ses ennemis lui auroient enlevée: ou en retenant dans son obéïssance la capitale de son Royaume; puisque selon l'Apôtre, c'est dans une ame que Dieu veut regner, & établir son empire; que c'est pour conquerir ce royaume, qu'il a quitté celui de l'Empirée, qu'il a donné tant de combats, & versé tant de sang, & que c'est encore pour se maintenir dans cette possession, qu'il employe tous les trésors de ses graces, & de ses bienfaits. Service si considerable, que S. Gregoire prefere le zele, que l'on témoigne dans cet emploi, à tous les sacrifices; comme celui qui rend à Dieu le plus d'honneur, & qui fait éclater sa gloire plus hautement: *Nullum Deo tale sacrificium, quale zelus animarum.*

Lib. 1. in Ezechiel.

De là vient que tous ceux qui ont eu un

veritable amour pour Dieu, se sont efforcez de le lui marquer en une chose qui lui tient si fort au cœur ; de sorte qu'un saint François d'Assize, au raport de saint Bonaventure, ne croyoit pas aimer le Sauveur, s'il n'aimoit les ames qu'ils a racheptées de son sang: *Non se Christi reputabat amicum, nisi animas foveret, quas ille redemit.* Qu'une sainte Therese disoit, que si la bienseance de son sexe ne l'eût retenuë, elle eût couru par tout le monde comme les Apôtres, pour tâcher de le gagner à Dieu tout entier : qu'un saint Ignace de Loyola eût preferé le bonheur de contribuer au salut d'une seule ame, à toutes les felicitez du Ciel, & à la possession de Dieu même pour un temps, & que tant d'autres enfin ont volé d'un pôle à l'autre, poussez par cette esperance, & animez de ce desir de gagner des ames, & de travailler à leur salut. *In Vitâ S. Franc.*

Je sçai bien que Dieu n'inspire pas à tout le monde ces desirs ardens, & ce zele, qui n'est autre chose qu'un excés de charité ; mais pour nous tenir dans les termes d'une charité ordinaire, peut-on se souvenir qu'on est Chrêtien, c'est-à-dire, choisi & appellé de Dieu pour l'aimer, & pour le servir, & par ce moyen meriter un bonheur éternel, sans faire part aux autres du même avantage? & sans s'efforcer de faire connoître ce Dieu, & à le faire aimer de tout le monde ? ne vous semble-t-il pas que ce doit être là le premier mouvement de la charité, laquelle est semblable au boüillon de l'eau, qui sort de son vase, & qui se répand au dehors, lors qu'elle est échauffée par l'ardeur d'un feu violent ?

Certes la grace en ce point a cela de commun avec la nature, que l'une & l'autre ne travaille pas plûtôt à la production d'un ouvrage, qu'elle pense en même temps à le multiplier : l'une n'a pas plûtôt produit un fruit qu'elle y renferme un pepin, & un germe pour le reproduire; de même l'autre n'appelle pas plûtôt une personne à Dieu, par une conversion veritable, que l'Apôtre saint Jacques appelle le commencement d'une creature qui lui apartient, qu'elle lui inspire le desir de lui en attirer d'autres. Nous le voïons dans le premier, que le Fils de Dieu appella à sa suite & à son service, qui fut le glorieux saint André. Il n'eut pas plûtôt connu le Sauveur, qu'il se mît en peine de le faire connoître à Pierre son frere. Nous le voyons dans la femme Samarithaine, qui ne fut pas plûtôt touchée de Dieu, que ne pouvant retenir l'ardeur qui lui embrasoit le cœur, elle courut par toute la Ville, pour faire part à tous ses concitoyens, du bonheur qu'elle venoit de rencontrer.

Ainsi, si nous avons une étincelle de ce feu de l'amour de Dieu, nous tâcherons de même de l'allumer par tout, & de le communiquer à tous ceux qui nous approchent. Nous avons des freres selon l'esprit, puisqu'en qualité de Chrêtiens, nous le sommes tous; nous avons outre cela des proches avec qui nous vivons, qui nous sont liez par la proximité du sang, & qui devroient nous l'être encore plus étroitement par les liens de la charité: nous sçavons qu'ils sont dans le desordre, & dans le danger de se perdre : Ah ! si nous aimions

Dieu; ne seroit-ce pas là une belle occasion de lui marquer nôtre amour! il veut nous sauver tous, il veut sauver nos freres, mais il veut que ce soit par nôtre moyen, & c'est de nôtre charité qu'il attend cet important service : Ne me demandez pas comment vous devez vous y prendre ; car si vous avez un veritable amour pour Dieu, il ne vous faut point d'autre maître ; vous pouvez aider les uns par de salutaires avis, & par des remontrances charitables ; les autres par vôtre exemple ; ceux-ci par vos discours, & par de saints entretiens, & ceux-là par le soin que vous prendrez de les instruire, & tous universellement par vos prieres, qui forceront Dieu d'ouvrir les trésors de sa misericorde en leur faveur, & qui obtiendront de lui les graces necessaires pour les retirer du vice, & de l'état du peché. C'est par là qu'une sainte Monique a obtenu du Ciel la conversion du grand saint Augustin son fils, & que cette mere zelée l'enfanta une seconde fois par ses larmes, comme ce grand Saint l'a lui-même reconnu ; & l'Eglise ne doit-elle pas aux prieres & au sang du premier des Martyrs, l'avantage qu'elle a eu de posseder un S. Paul, qui a été, & qui est encore un de ses plus fermes appuis ? Les lumieres du Christianisme étoient alors ensevelies dans les tenebres de l'erreur & du peché, dont elles ne fussent jamais sorties sans ce secours.

Or c'est sur ce principe & sur ces exemples que nous devons travailler au salut de nos freres, allumer en nous ce zele ardent de gagner des ames à Dieu, à qui peut-être nous

en avons enlevé par nôtre ſcandale, ce qui eſt une offenſe que nous ne pouvons réparer que par cette voye. C'eſt ainſi que le pratiquoit le Roy Prophete : *Docebo iniquos vias tuas, & impii ad te convertentur.* J'enſeignerai aux autres les voyes de la juſtice, dont je les ai détournez, en les rendant complices de mes crimes : je tâcherai de remedier aux playes que j'ai faites ; & puiſque le Seigneur ſe veut ſervir des hommes pour procurer aux autres leur ſouverain bonheur ; l'amour que je dois à mon Dieu, & la charité qui me preſſe, fera que je n'épargnerai ni ſoins, ni travaux pour lui rendre ce ſervice, qu'il regarde comme le plus conſiderable ; auſſi bien ne peut-il lui-même nous faire plus d'honneur, que de nous deſtiner à ce glorieux employ.

Pſal. 50.

En ſecond lieu, Meſſieurs, ſi l'on ne peut aimer veritablement une perſonne, ſans tâcher de lui reſſembler, du moins en ce qui la rend aimable ; pouvons-nous avoir un veritable amour pour le Sauveur de nos ames, ſans entrer dans ſon eſprit & dans ſes ſentimens, & ſans aimer nous-même ce qu'il a le plus tendrement cheri ? ſans l'aider à parvenir au comble de ſes deſirs ? & en un mot, ſans lui reſſembler en ce point, & ſans ſuivre l'exemple qu'il nous a donné. Or jamais nous ne le ſuivrons de plus prés, jamais nous n'entrerons mieux dans ſes deſſeins, que quand nous travaillerons ſur le projet qu'il s'eſt luy-même formé, & dans l'emploi qui a fait la principale, ou pour mieux dire l'unique occupation de ſa vie, ſçavoir de ſauver les

hommes ; puisque c'est pour cela qu'il est venu sur la terre, que c'est pour cela qu'il a tenu pour bien employez tous ses travaux, tout son sang, toutes ses souffrances, & sa mort même.

Voila ce qu'un Dieu a fait pour nous, mais que souhaite-t-il que nous fassions pour lui ? Comme il n'a pas vêcu dans tous les temps, & dans tous les lieux, afin de gagner tous les hommes à son service, il veut que nous accomplissions ce qui semble manquer à l'ouvrage du salut des hommes ; c'est-à-dire, il veut que nous achevions cet ouvrage par l'aplication que nous ferons aux autres, de sa mort & de ses travaux ; il veut enfin que nous travaillions sur le même dessein. Car si nous avons de l'amour pour un Dieu, qui a tant fait & tant souffert pour le salut de nos ames, nous entrerons dans ses sentimens, nous estimerons ce qu'il a le plus estimé, nous aurons compassion de la perte de ces ames, dont une seule lui est plus precieuse que tout ce grand Univers, qui ne lui a coûté qu'une parole, au lieu que nôtre salut lui a coûté tout le sang de ses veines.

Que si quelques Saints n'ont pû soûtenir les reproches que le Fils de Dieu leur a faits, lorsque pour joüir de la douceur de la contemplation, ils ont évité de s'engager en des ministeres laborieux, qui les obligeoient de quitter leur solitude, pour aller au secours de leurs freres, & les retirer de leurs desordres ; s'il ne peut souffrir dans les Pasteurs, le pretexte de leur indignité, pour se dispenser de ce devoir ; souffrira-t-il dans ceux

qui font profession de l'aimer, & de le servir cette indolance habituelle, qui ne s'émeut point du danger & du malheur de leurs freres? mais de quelle negligente, & de quelle cruauté n'accusera-t-il point un jour les autres, qui ayant l'occasion de rendre ce bon office au Sauveur, & à qui leur rang, leur charge, leur autorité en fournissent même tant de moyens, ne daignent pas seulement s'occuper de ce soin, ou qui n'en ont pas même la pensée? *Infelix!* s'écrie S. Ambroise, *cui cum sit in potestate, tôt animas salvare, non est voluntas.*

Mais que sera-ce de ceux qui sont chargez de ce soin? de l'indifference de ces faux Pasteurs, qui voyent le troupeau du Fils de Dieu dans l'égarement, & exposé à la fureur des loups, sans se mettre en devoir de le défendre? spectateurs oisifs & tranquilles de la perte de ceux dont ils doivent répondre devant Dieu? Ne sont-ils pas du nombre de ces Pasteurs mercenaires dont parle le Sauveur dans nôtre Evangile, lesquels ne prennent aucun interêt au troupeau, parce qu'ils n'ont aucun amour pour celui, à qui il apartient. Helas! où est ce feu celeste, que le Fils de Dieu est venu allumer sur la terre? *Ignem veni mittere in terram, & quid volo nisi ut accendatur?* En trouveroit-on aujourd'hui quelque étincelle parmi ceux qui vivent dans le monde? Helas! au lieu de s'entr'aider à sortir du peril, ils se tiennent comme par la main pour se précipiter en aveugles tous ensemble dans le même malheur de la damnation: car ne voyons-nous pas que l'un entraîne l'autre?

Luc. 12.

que chacun tend des pieges à l'innocence de son frere, que chacun sert d'écueil au salut de son prochain, & que tous s'envelopent dans le même naufrage ? or si on n'a pas ce zele pour ceux que l'on connoît, comment en pouroit-on avoir pour ceux que l'on ne connoist pas ? Si l'on aime si peu ses proches, avec lesquels on est souvent broüillé par des divisions, des procés, & des animositez irreconciliables, comment pouroit-on aimer les étrangers, jusqu'à tenter toutes les voyes pour les attirer à Dieu ? Si l'on a si peu de soin du salut de ses enfans, de ses domestiques, & de ceux qui sont sous nôtre conduite, comment étendra-t-on ce soin & ce zele jusque sur ceux de dehors ? Ah ! charité des premiers siecles ! zele ardent qui t'es fait sentir jusqu'aux extrémitez de la terre ; feu sacré qui as embrasé les cœurs des premiers Chrêtiens, es-tu donc entierement éteinte aujourd'hui ?

Voyez, mon cher Auditeur, si vôtre cœur est embrasé de ce feu qui ne cherche qu'à répandre sa lumiere & sa chaleur par tout, êtes-vous vivement touché du malheur de ceux qui se perdent ? avez-vous quelquefois versé des larmes sur l'aveuglement de ceux qui suivent les maximes du monde ? Souffrez-vous avec peine, que Dieu soit si peu connu, si peu aimé, & si peu servi ? Mais que faites-vous de vôtre côté, pour inspirer cet amour ? quel soin avez-vous du moins dans vôtre famille, d'y faire servir Dieu, & d'y faire regner la pieté ? helas ! on prend peu d'interest au salut du prochain, parce qu'on aime peu Dieu, à qui il est si cher : car que pourions-

nous faire, qui lui fût plus agreable, & qui nous fût même plus glorieux, que de contribuer au salut des ames? puisque c'est en quelque maniere le Sauveur lui-même, comme il s'exprime par son Prophete, *Ut sis salus mea coram gentibus.* Car si c'est Jesus-Christ que je visite, & que je console en visitant & consolant les malades & les affligez, si c'est lui que je nouris dans les pauvres, si c'est à lui que je rends tous les services que je rends au prochain, comme il le dit lui-même; n'est-ce pas lui, par la même raison, que je sauve, quand je contribuë au salut de mes freres? & si l'on ne peut lui donner une plus grande marque de l'amour qu'on a pour lui, peut-on aussi lui marquer plus d'indifference, que de le laisser perir, sans être touché de sa perte, que de négliger de le secourir dans le danger où il est, en la personne des pecheurs?

Isaie 49.

Mais si nôtre amour envers Dieu consiste à lui souhaiter & à lui procurer, selon nos forces, le seul bien qu'il peut recevoir de nous, qui est sa gloire; si cet amour nous porte à aimer ce qu'il a lui-même le plus tendrement cheri, qui est le salut des ames, & à imiter le zele qu'il a témoigné pour leur salut. J'ajoûte en troisiéme lieu, que comme l'amour ne se fait connoître que par les effets, jamais nous ne témoignerons davantage à Dieu nôtre amour, que quand nous mettrons en œuvre tous les moyens que nôtre état & nôtre profession nous fournissent, pour procurer le salut du prochain. Je sçai, Chrêtiens, & c'est ce que nous devons toujours présup-

poser, qu'il y a divers degrez dans ce zele, & que Dieu ne demande pas que tous les hommes soient des Apôtres, qui animez de l'ardeur de ce feu divin, aillent annoncer l'Evangile aux peuples les plus barbares, & jusqu'aux extrémitez de la terre; quoi qu'il s'en trouve encore aujourd'hui un assez grand nombre, que ni les deserts de l'Affrique, ni les lieux les plus reculez de l'Inde, ni la vaste étenduë des Mers ne peuvent arrêter. Non, je ne prétends pas vous obliger à risquer vôtre vie, ni à quitter vos biens & vôtre repos, pour aider à ce prix vôtre prochain: Je vous estimerois bien glorieux, si Dieu daignoit se servir de vous, pour faire une si illustre conquête; mais puisqu'il y a des degrez differens dans cette charité, & que chacun, en quelque état qu'il soit, est obligé de contribuer au salut des autres. Il y a aussi des moyens propres de chaque état, de chaque profession, & de chaque genre de vie, où la providence nous a mis; & dés-là que nous vivons en commerce & en societé avec les autres hommes, nous ne pouvons manquer de moyens de les aider, & même de leur être d'un grand secours pour cette fin, où nous devons tous aspirer. Vous, pere de famille, n'avez-vous pas des enfans, des serviteurs, des personnes qui vous sont soûmises, & qui dépendent de vous? Vous ne pouvez donc ignorer que c'est à vous de voir s'ils s'acquitent des devoirs de Chrêtien; que c'est à vous de réprimer leurs desordres, & de ne pas souffrir leur libertinage. Voila une assez ample matiere à vôtre zele, & si vous rem-

qui répondit insolemment à Dieu, *Numquid custos fratris mei sum ego?* Qui m'a établi le gardien de mon frere, ou qui m'a fait responsable de son salut? je vous répond que c'est le Fils de Dieu lui-méme qui vous a chargé de ce soin, en vous recommandant la charité comme la marque du Christianisme, & le devoir le plus essentiel de la Loi qu'il a établie. Ah! Messieurs, que nous aurons donc un jour un étrange compte à rendre à Dieu sur ce chapitre! Combien de gens, dont nous nous disons les maîtres, & qui dépendent en effet de nous; mais qui dans l'affaire de leur salut peuvent dire aujourd'hui comme ce pauvre Paralitique de l'Evangile, *hominem non habeo;* il y a tant de temps que je vis dans le desordre & dans le peché, parce qu'il n'y a personne assez zelé pour m'en retirer. J'ai des freres, des proches, des gens qui veillent sur tout le reste, mille personnes s'empressent de me rendre service dans toutes les occasions où il va de mes interéts temporels: mais je n'ai pas un veritable ami, pas-un homme charitable & zelé pour mon salut? car si ce pere avoit un veritable amour pour son fils, cette femme pour son mari, cet ami pour son ami, ils se feroient un devoir de ne pas les laisser perir sans secours, ils solliciteroient sans cesse le Ciel pour leur conversion, ils tenteroient tous les moyens de les retirer de leurs desordres, ils auroient enfin pour eux ce zele, qui est le caractere de la foi, & de la charité chrêtienne, dont il est temps que nous examinions les qualitez, & les conditions,

Genes. 4.

Joan. 5.

dans la seconde Partie de ce Discours.

SECONDE PARTIE.

COmme le zele est le feu le plus pur de la charité, & qu'aprés le martyre, qui nous fait sacrifier nôtre vie pour les interêts d'un Dieu, le Christianisme n'a rien de plus noble & de plus relevé, que de travailler au salut du prochain, il arrive aussi, Chrêtiens, & cela, par un malheur qui semble attaché aux choses les plus précieuses & les plus excellentes; qu'il n'y a rien de plus sujet à l'illusion, & à être contrefait, que ce zele, à cause des differens motifs qui ont coûtume de se mêler dans un exercice, où l'on ne doit envisager que les interêts de Dieu, & le salut de nos freres : C'est pourquoi ce zele doit premierement être pur, & n'avoir point d'autre vûë que de plaire à Dieu : ensuite il doit être prudent & reglé ; ce que saint Paul appelle un zele accompagné de science, *zelus secundum scientiam.* Et enfin il faut que ce soit un zele charitable, plein de douceur & de bonté : tout ceci est exprimé dans l'Evangile, & dans la personne du bon Pasteur, je ne fais que l'expliquer en peu de mots.

Ad Rom. 10.

Car premierement ce zele doit être pur & desinteressé, c'est-à-dire, qu'il ne doit point être excité par d'autres mouvemens, que par ceux de la charité, qui nous porte à secourir le prochain en vûë de Dieu ; ce qui regarde particulierement les personnes qui sont appliquées par leur ministere à un si saint exercice : car comme la corruption des choses les meilleures & les plus salutaires, est d'ordinaire la plus mauvaise de toutes les

corruptions, autant que l'on procure de gloire à Dieu par un veritable zele, autant l'outrage qu'on lui fait, lui est-il sensible, quand il y entre quelque chose d'humain. C'est pourquoi le Prophete Ezechiel entre les profanations qu'il avoit vûës dans le Temple de Dieu, dit que la premiere chose qu'il y rencontra, fut une Idole, qui s'appelloit l'Idole du Zele, *& Idolum Zeli in ipso introitu.* Or vous sçavez qu'une idole est une fausse ressemblance, ou la representation d'une chose qui n'est point, comme dit l'Apôtre, *nihil est idolum*; & ainsi l'Idole du Zele est un faux zele, une image sans realité, qui a tous les traits du zele veritable, & qui en porte les caracteres les mieux marquez, mais qui cherche toute autre chose que la gloire de Dieu, & le salut des ames dans un ministere si saint.

Esechiel. 8.

1. ad Corinth. 8.

D'où il s'ensuit qu'il n'y a rien que nous devions davantage examiner, que le motif qui nous porte à toutes nos entreprises; si ce zele est pur & desinteressé, ou si c'est une idole de zele, qui n'en a que l'apparence; car c'est prendre l'ombre pour le corps que de s'employer seulement à des actions d'éclat, ou à des projets de grand appareil, plûtôt qu'à un fruit certain, & à un bien solide; on se remplit l'esprit d'une vaine idée de zele, que l'on fait consister en ces sortes de choses, qui attirent l'estime & l'approbation publique, ou en de nouveaux desseins, dont on veut être les premiers autheurs, parce que la nouveauté frappe d'abord les yeux, & se fait suivre si-tôt qu'elle paroît; ce qui est

cause qu'on néglige de cultiver & d'entretenir ce qui est le plus solidement établi, & qu'on aime mieux découvrir de nouvelles routes, que de marcher sur les pas des autres, ou de poursuivre ce qu'ils ont commencé; parce qu'on craint qu'ils n'en partagent la gloire avec nous, *Idolum Zeli in ipso introitu.* Ensuite nôtre interêt propre se met en la place de Dieu, si nous ne sommes continuellement en gardes contre ses surprises. C'est ce qui fait qu'on se porte avec tant d'ardeur & avec tant d'empressement aux emplois où l'on trouve ses interêts, où l'on croit que l'on poura se pousser, & venir à ses fins; de sorte que dés que l'on ne voit rien à esperer de ce côté-là, il n'y a rien de plus lâche, ni de plus languissant que ce zele: l'on sert donc une idole au lieu de consacrer son culte & ses soins au service du vrai Dieu, *Idolum Zeli.*

Quelquefois un autre interêt plus honorable se mêle, & corrompt la pureté de ce zele. C'est un desir de preference & de distinction, que l'on cherche par tout, & qui fait que ceux qui s'employent au salut du prochain sont aussi jaloux de l'empire qu'ils ont sur les ames, que les Souverains le sont du droit qu'ils ont sur leurs sujets; aussi prétendent-ils être des Achitophels, qui veulent être consultez comme des Divinitez, ainsi
2. Reg. 16. que parle l'Ecriture; *quasi si quis consuleret Deum.* Ils ne peuvent souffrir qu'on prenne conseil d'autres que d'eux, ils regardent comme une espece d'apostasie, qu'on se retire de leur conduite pour en prendre une autre;

comme s'ils avoient seuls l'esprit de Dieu, & ne croyent rien de bien fait, ni de bien décidé s'il n'a passé par leur avis. Souvent c'est un interêt agreable qui prend la place du veritable zele; on est bien-aise d'enseigner la voye du salut, pourvû que ce ne soit pas à des esprits grossiers; & parce que les personnes de qualité en ont une infinité d'autres ou qui dépendent d'eux, ou qui se réglent sur eux, on s'y attache uniquement sous prétexte de gagner beaucoup d'ames par leur moyen; & de là vient cette injuste acception des personnes, qui fait qu'on se donne volontiers à ceux-ci, & qu'on abandonne ceux-là; qu'on fait accueil à ceux que la naissance, un bel esprit, une douce humeur, un riche naturel rendent recommandables, & qu'on n'a que du rebut & du mépris pour les autres; sans faire reflexion, que comme dans la foi, le motif qui nous oblige de croire, qui est l'autorité d'un Dieu, est indivisible, & s'étend également sur tout ce qu'il a revelé; en sorte que de vouloir croire une chose, & non pas une autre, c'est détruire la foi, & n'en avoir point du tout. Il en est de même de la charité & du zele, qui nous porte à secourir le prochain, par le motif de la pure gloire de Dieu; vouloir assister les uns & non pas les autres, ce n'est plus l'interêt de Dieu que l'on cherche, c'est une idole que l'on met en la place de Dieu, *& Idolum Zeli in ipso introitu.*

Car si vous regardez ces ames teintes du sang du Sauveur, elles vous paroîtront toutes de même couleur, toutes nobles, toutes

également précieuses & considerables devant Dieu ; au lieu que le faux zele les distingue par les habits, par les âges, par les conditions. Hé ! *numquid oculi carnei tibi sunt, & sicut videt homo, & tu videbis ?* se pouroit-il faire que ceux qui tiennent la place, & qui ont l'autorité de Dieu, eussent des yeux de chair comme les autres, qu'ils s'arrêtassent aux dehors & aux apparences, & ne penetrassent pas même jusqu'au fond des choses, pour y voir que toutes les ames sont également rachetées du sang d'un Dieu, & ensuite qu'elles doivent également être l'objet de nôtre zele ? Ah ! pensons encore une fois que la vraye charité ne sçait ce que c'est que toutes ces vûës basses, terrestres, & indignes de ce haut emploi ; & qu'elle porte le nom de zele, pour nous faire souvenir qu'elle est jalouse, & qu'elle ne peut souffrir qu'on travaille dans la plus noble de toutes les fonctions, que par le plus relevé de tous les motifs, qui est la gloire d'un Dieu.

Job, 10.

Ce n'est pas cependant assez d'y apporter cette intention, il faut en second lieu que ce zele soit prudent & reglé, conforme à nôtre état & à nôtre capacité, & sur tout qu'il soit soûtenu de nôtre vertu & authorisé de quelque caractere, qui nous donne droit de reprimer les vices, & de mettre ordre aux déreglemens des autres : Car quand je dis, mon cher Auditeur, que vous devez avoir du zele pour le salut du prochain, je ne prétend pas vous porter à faire le Predicateur dans toutes les compagnies, à rompre tous les entretiens indifferens pour y introduire des discours de

pieté, à vous ériger en censeur public & importun, en vous déchaînant à tout propos contre les desordres du siecle, & contre le relâchement des mœurs; car il y a aujourd'hui un grand nombre de devots, & de zelez de ce caractere, lesquels veulent réformer tout le monde, dés le premier jour qu'ils commencent à servir Dieu; d'autres qui se mêlent d'enseigner la science du salut, avant que de l'avoir apprise eux-mêmes, & qui s'ingerent dans la direction des ames, comme ces faux Prophetes, dont il est parlé dans l'Ecriture, lesquels alloient annoncer les volontez de Dieu sans y être envoyez: d'autres qui veulent bon gré malgré, reduire tout le monde au même pied, comme si les devoirs n'étoient pas differens, selon les états & les conditions.

Or, Messieurs, le zele ne doit pas être moins éclairé, c'est-à-dire, moins prudent, & moins raisonnable, qu'il est ardent; il doit être reglé & discret pour sçavoir prendre son temps, pour s'insinüer avec adresse, pour reprendre sans choquer, pour parler de Dieu sans ennui, pour avertir sans se rendre importun, pour instruire sans s'ériger en maître, pour n'entreprendre rien au dessus de ses forces, & sur tout pour ne s'exposer jamais dans les occasions, où il y a plus à perdre pour lui qu'à gagner pour Dieu: ainsi quand je vous ai dit avec le Prophete, qu'il ne faut d'autre mission pour cet emploi, que le précepte que Dieu nous fait, d'avoir soin de nôtre prochain, *Mandavit unicuique de proximo suo*, Il faut toujours l'entendre selon nos

forces, & selon nôtre état ; car il est constant que Dieu ne demande pas d'un homme du monde ce qu'il attend d'un Ecclesiastique, d'un Pasteur, ou d'un Religieux ; que ceux-ci ont une autorité, que les autres ne sçauroient se donner, sans faire plus de mal que de bien, & que comme leurs fonctions & leurs emplois sont séparez, les uns ne peuvent s'attribuer le droit des autres, sans passer les bornes du zele, & sans s'exposer à la censure de ceux-mêmes, qu'ils voudroient ou corriger, ou convertir ; sur tout ne vous mêlez point de censurer, sans authorité, les actions des autres avec cét air décisif, qui est si ordinaire à ceux qui commencent à se mettre dans la devotion, lesquels portent tout à l'extrémité, font de grands pechez des fautes les plus legeres, & voudroient que tout le monde fût parfait.

Ordinavit in me charitatem, *Cantic.* 2.

Si le saint Esprit nous avertit que la charité doit être dans l'ordre, sans doute le zele, qui en est le premier & le plus noble effet, a besoin d'être reglé, & il n'y a rien où la prudence & la discretion soit plus nécessaire ; parce que ce zele va souvent au delà des justes bornes que la charité prescrit : il faut donc bien prendre ses mesures, étudier le temps & les occasions favorables, avoir des égards & des ménagemens raisonnables pour de certaines personnes, sans cela c'est un zele mal réglé, qui rubute les hommes, & qui ne fait rien pour Dieu. Aussi n'y a-t-il rien de plus décrié, ni de plus opposé au veritable zele, que l'Apôtre appelle sçavant, c'est-à-dire, qui prévoit, qui connoît, & qui par les pru-

dentes précautions qu'il prend, ne gâte jamais rien, mais édifie & détruit ce qu'il faut, & quand il faut, & qui étant conforme à nôtre profession, & dans l'ordre de nos devoirs, est toujours bien reçû.

Mais la derniere condition, qui semble la plus necessaire, & qui peut même suppléer à toutes les autres, est qu'il doit être accompagné de douceur, comme celui du bon Pasteur de nôtre Evangile, & ennemi de la trop grande severité, qui le rend quelquefois odieux, & presque toujours inutile. C'est pourquoi dans cette ardeur qui fait proprement le zele, dans cette multitude d'occupations qu'il embrasse, & dans cette diversité de personnes, d'humeurs, & de conditions avec lesquelles l'on traite, il doit avoir la principale qualité, que saint Paul donne à la charité, qui est la patience & la douceur, *Charitas patiens est, benigna est.* Car on ne sçait que trop par experience, que ce zele ardent est facile à s'irriter, sujet à vouloir emporter par violence, ce qui ne se peut gagner que par la douceur. De là vient que l'on voit souvent des personnes vertueuses & saintes, qui à l'égard d'elles-mêmes auront une conduite édifiante, & irreprochable, & d'ailleurs toute la capacité necessaire pour instruire les autres, mais qui ne sont propres qu'à tout gâter, pour ne sçavoir pas condescendre aux infirmitez du prochain; parce qu'ils se persuadent qu'ils ne doivent à personne l'indulgence qu'ils se refusent à eux-mêmes. C'est par tout un air chagrin, qui n'est le plus souvent qu'un effet de leur temperament; au lieu d'étudier l'art

1. ad Corinth. 13.

d'entrer dans les cœurs, ils se remparent d'une severité incommode & inaccessible, qui ne les rend pas mêmes sociables ; ou bien par une exactitude gênante, bien loin d'adoucir le joug, ils le rendent plus pesant ; & enfin pour ne pouvoir rien souffrir, ils se rendent incapables de rien faire.

Non, ce n'est point là l'esprit de la veritable charité, laquelle est dure à soi-même, & indulgente aux autres. Le pere de l'Enfant prodigue n'alla point au devant de son fils la verge à la main, mais les larmes aux yeux, & la tendresse dans le cœur ; & le bon Pasteur, qui a perdu une brebis, ne la rameine point au bercail à coups de houlette, mais la raporte sur ses épaules, & marque une sensible joye de l'avoir recouvrée. Cela veut dire, que pour retirer les pecheurs du vice, pour leur rendre la vie de la grace, & pour en faire des enfans de Dieu, il faut avoir un zele charitable, comme saint Paul, qui se fait tout à tout le monde, afin de gagner tout à Dieu ; non pas qu'on doive favoriser le relâchement, & les desordres, ou avoir de lâches complaisances pour les vices ; ce n'est pas ce qu'on entend par ce zele indulgent ; mais celui qui sçait tellement moderer la juste haine qui nous doit animer contre le crime, & le déreglement des mœurs, qu'elle ne passe point jusques eux criminels : c'est-à-dire, qui sçait distinguer le peché d'avec le pecheur, par une haine, que le Prophete appelle parfaite, *Perfecto odio oderam illos.* Ensorte, comme l'explique S. Augustin, qu'on ne haïsse pas les vices à cause des personnes,

Psal. 138.

ni les personnes à cause des vices, mais qu'on haïsse les vices, parce qu'ils offensent Dieu, & qu'on aime les pecheurs, parce que Dieu veut leur bien, & les appelle à la penitence.

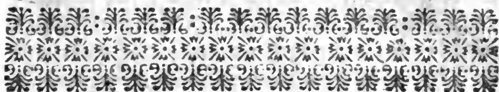
Ainsi donc aprés vous avoir fait voir les motifs, qui nous obligent d'avoir du zele pour le salut de nos freres; & les conditions que ce zele doit avoir, finissons par la gloire que nous recevrons nous-mêmes devant Dieu, de l'avoir aidé dans ce grand dessein de sauver les ames, de l'avoir fait joüir du fruit de son sang, & d'avoir cooperé avec lui dans cet ouvrage. Quel sujet de consolation pour celui qui aura procuré aux autres ce bonheur; & qui, comme parle l'Evangile, aura gagné son frere, par ses soins, & par ses travaux? Ah! quelques soins & quelques fatigues que nous prenions pour ce sujet, elles nous doivent être bien glorieuses, puisque, comme dit saint Cyrille d'Alexandrie, c'est la chose la plus capable de nous rendre grands devant Dieu; de sorte que la joye d'avoir gagné une seule ame, si nous en connoissons le prix, doit adoucir toutes nos peines, & nous faire compter pour rien tous nos travaux, *Sola reversio peccatoris omnia damna compensat.* C'est cette brebis égarée que le bon Pasteur raporte sur ses épaules, & qu'il rameine au bercail: c'est la dragme de l'Evangile, laquelle est recouvrée, qui ne demande que des conjoüissances; car quel spectacle de voir un jour au Ciel ces ames, que l'on y aura placées, à qui l'on en aura ouvert le chemin, & que l'on presentera au Fils de Dieu! Voici, Sauveur des hommes, le fruit de la foi, que vous m'a-

Conclusion.

vez donnée, le profit du talent que vous m'avez mis entre les mains, & de l'emploi que vous m'avez confié. C'est alors que nous lui pourons dire ces paroles, qu'il dit un jour lui-même à son Pere, *Hi sunt, quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam.* Je n'ai contribué à la perte d'aucun, & j'ai travaillé du moins autant qu'il m'a été possible, au salut de plusieurs; pouroit-on croire que Dieu nous refuse alors le bonheur que nous aurons procuré aux autres! Le Ciel nous seroit-il fermé, aprés l'avoir ouvert au prochain? Seroit-il juste qu'il laissât perdre celui qui auroit sauvé les autres? comme autrefois le peuple délivré par Jonathas representoit à Saül: & n'est-ce pas avec raison que le Sauveur appelle cet emploi & ce travail, une moisson, & qu'il nous avertit, que c'est celui-là même qui aura semé, qui en recueillira le fruit dans l'Eternité bien-heureuse. Que je vous souhaite, &c.

Jean. 18.





VINGT-SIXIE'ME

SERMON,

POUR LE III. DIMANCHE APRE'S PASQUES.

De la prosperité des méchans.

Amen, amen, dico vobis, quia plorabitis & flebitis vos, mundus autem gaudebit. *Joan.* 16.

Je vous dis en verité, vous pleurerez, & vous gemirez vous autres, pendant que le monde sera dans la joye. En S. Jean, Chap. 16.



E partage different que le Fils de Dieu fait dans nôtre Evangile, des biens & des maux de cette vie, ne semble-t-il pas bien irregulier? Chrêtienne compagnie, c'est au sentiment de quelques saints

Peres, une espece de testament, que le Sauveur a voulu faire avant que de sortir de ce monde; mais la prudence du siecle, qui trouve à redire aux ordres de la Sagesse éternelle, n'a pas manqué de le contester. Les loix de la justice, dit-elle, sont-elles bien observées dans ce procedé? laisser aux justes l'affliction & les larmes, & aux méchans la joye & la consolation: la prosperité aux enfans de tenebres, & aux enfans de lumiere les adversitez, & les disgraces de la fortune; aux mondains le repos, la tranquillité, & le comble de leurs desirs; & aux Saints les persecutions & les travaux?

L'aveugle sagesse du monde se récrie contre ce partage si inégal, qui lui paroît injuste. Les gens de bien s'en sont plains quelquefois avec le saint Roi Prophete, *Mei autem pœnè moti sunt pedes, pacem peccatorum videns.* Les personnes foibles & peu affermies dans la vertu s'en scandalisent, & en murmurent hautement; & les impies contens de leur sort, se sçavent bon gré du choix qu'ils ont fait, d'avoir préferé le service du monde au service de Dieu, qui semble ne promettre que des Croix & des afflictions à ses plus fideles serviteurs. Aveugle prudence du siecle que tu es peu instruite des voyes de Dieu! que tu sçais peu faire de discernement entre les faux & les veritables biens! & que tu connois mal ce qui est le plus avantageux pour le veritable bonheur?

Psal. 72.

La conduite de Dieu, Messieurs, à l'égard des justes dans la nouvelle Loi, est maintenant bien opposée à celle qu'il a tenüe dans

l'ancienne, envers ses plus chers amis: il les combloit alors de benedictions temporelles; biens de fortune, honneur, puissance, établissemens, nombreuse posterité, une profonde paix, & une suite de prosperitez, tout cela faisoit comme leur partage sur la terre: aussi sembloit-il que ce ne fût qu'en vüe de ces sortes de biens, que ce peuple charnel s'attachoit au service du Seigneur. Aujourd'hui ce n'est plus de même, du moins il semble que les disgraces & les afflictions sont maintenant pour les justes, & que la prosperité exprimée par les joyes, sont le partage des impies: Mais on peut dire sans crainte, que ces sortes de biens, en quoi les méchans font consister leur bonheur, sont des biens que Dieu leur donne en cette vie, dans sa plus grande colere, & des marques de leur reprobation.

Je ne veux pas ici, Messieurs, entrer dans les desseins de la Providence sur ce changement de conduite, ni sur ce traitement different dont il use envers ses plus fideles serviteurs, & ses ennemis les plus déclarez; seulement, aprés avoir fait voir aux justes, dans un autre discours, que leur partage est le plus avantageux, & une marque du soin paternel qu'il prend d'eux en cette vie, il faut aujourd'hui les desabuser d'une double erreur à l'égard de ces favoris de la fortune, qui joüissent d'une prosperité constante, sans qu'elle soit interrompuë par aucune disgrace. La premiere est, qu'on les regarde comme des gens heureux, dont on envie même le bonheur, au lieu qu'il n'y a personne plus à

plaindre, & qui soient dans un plus évident danger de leur malheur éternel. Seconde erreur. On regarde les biens dont ils joüissent, comme des benedictions de Dieu sur eux, & comme des gages d'un amour tout particulier; au lieu qu'il n'y a point de marque plus visible de l'abandon & de la colere de Dieu, & ensuite de caractere de reprobation mieux marqué que la prosperité des méchants. Deux veritez, Chrêtiens, opposées à deux erreurs assez communes, que j'entreprends de combattre par les plus solides raisons, & les plus constantes maximes du Christianisme. Implorons pour ce dessein les lumieres du Ciel, par le secours de la Mere des affligez.

Ave Maria.

PREMIERE PARTIE.

J'Ai dit premierement, Messieurs, que la prosperité des méchans leur est funeste, comme étant la cause de leur souverain malheur, parce qu'elle les attache toujours de plus en plus au monde, où tout ce qu'ils y voyent, & tout ce qu'ils y aiment le plus ardemment, est ce qui contribüe davantage à leur perte, *Totus mundus in maligno positus*, comme parle le Disciple bien-aimé. Je vous prie seulement de présupposer, que tout ce que nous entendons ici par les biens du monde, est tout ce que les hommes du siecle s'efforcent d'acquerir avec empressement, & dont ils s'imaginent que la possession les rendra heureux. Tels sont les grandes richesses, les grandes alliances, les établissemens avantageux, le crédit, l'autorité, & la joüissan-

1. Joan. 5.

ce des plaisirs, & tout ce que le monde offre à ceux qu'on appelle ses esclaves, qu'on considere ordinairement sur le pied de gens heureux ; lorsque cette prosperité n'est point traversée par de fâcheuses disgraces, qui causent aux autres des chagrins, des amertumes de cœur, & qui les dégoûtent souvent du monde, & de la vie même.

Or la prosperité prise en ce sens, met le salut de ceux qui en joüissent en un extrême danger ; pourquoi ? je viens de vous le dire, parce qu'elle les attache au monde même, c'en est ma premiere preuve. Hé, Messieurs, faut-il beaucoup raisonner pour vous en convaincre ? Ce qui nous flatte nous plaît, & ce qui nous plaît nous applique à l'objet où nous trouvons nôtre plaisir : & si nous en croyons saint Augustin, la joye que nous ressentons dans la possession d'un bien, est en même temps la marque de l'affection qui nous y attache avec l'ardeur d'un Amant passioné, *Non utentis modestiâ*, comme il parle, *sed amantis affectu*. Mais aimer le monde, s'attacher au monde, établir sa felicité dans les biens de ce monde, comment, dans les principes du Christianisme, appellez-vous cet état ? Je ne contesterai point ceci, si le cœur humain, dans une telle situation, est veritablement content, où même s'il le peut être, j'en appelle à la propre experience de ces heureux du siecle, & au sentiment de ceux qui ont connu la nature & la capacité de ce cœur ; il me suffit de produire l'Oracle de la verité même, qui nous assûre que la paix & la joye n'est pas faite pour les impies ; *Non est pax* Eccli. 48.

impiis. Mais parlons le langage de ces sortes de gens, on regarde une florissante fortune, où l'on peut satisfaire ses desirs, comme le comble du bonheur de cette vie, & comme un établissement solide, c'est l'idée qu'on s'en forme; c'est à quoi l'on s'efforce de parvenir, c'est où tendent & où aboutissent tous les travaux de la plûpart des hommes. Or qu'est-ce que cette affection dereglée, cet attachement si opposé aux maximes de l'Evangile, cet amour du monde enfin qui va jusqu'à la passion? sinon un état de damnation, & un peril certain & évident de se perdre éternellement; puisque l'Evangile le condamne, & que tous les Saints gemissent dans la veüe du malheur où s'engagent ceux-là mêmes, qui se croyent les plus heureux.

En effet, pour les en détacher, il faudroit que Dieu mêlât des amertumes parmi leurs plaisirs, & qu'il les traversât par de fâcheux accidens pour les dégoûter de ce monde, qu'il semât des épines dans toutes leurs routes, afin de les en détourner, & qu'il ne leur fît trouver que de cuisans chagrins, & de sensibles déplaisirs, là où ils ne cherchent, & où ils n'esperent trouver que de la joye: car c'est de la sorte que Dieu détache des choses de la terre, ceux qu'il veut retirer effectivement de cette voye si perilleuse: c'est ainsi qu'il rompt les attachemens qu'ils y ont faits, & les liens par lesquels ils y tiennent: c'est par là, qu'il les réveille de l'assoupissement funeste où ils sont, enyvrez du bon succés de leurs affaires. Mais quand au contraire, il les laisse en repos, & qu'au

lieu de les réveiller par quelque adversité qui les trouble, & qui interrompe ce fatal sommeil, il permet, ainsi que s'exprime un Prophete, qu'on leur mette des coussins sur la tête & sur les bras, afin de les laisser dormir à leur aise; c'est alors qu'on peut dire qu'ils demeurent comme ensevelis dans ce profond sommeil, qu'ils n'ont garde de renoncer aux funestes objets de leurs joyes, qu'ils se repaissent des illusions agreables d'une fortune riante, qui leurs causent un si doux repos. Ezechiel. 13.

C'est, Messieurs, une pensée que saint Augustin a pris plaisir de développer, sur l'idée & sur les paroles du Prophete Royal, qui semble comparer les biens, en quoi l'on fait consister la prosperité de cette vie, à un lit, où les hommes se reposent; mais il ajoûte, que Dieu, pour empêcher qu'ils n'y trouvent leur repos, & qu'ils n'y demeurent dans un assoupissement criminel, prend lui-même le soin de troubler leur sommeil, par des inquietudes fâcheuses, & par des déplaisirs chagrinans, qui les empêchent bien de dormir à leur aise: *Universum statum ejus versasti Domine in infirmitate ejus.* Ce saint Docteur prend occasion de là de faire un détail des biens, ausquels les hommes s'attachent le plus ordinairement, & où ils tâchent de trouver leur repos. Voyez-vous, dit-il, cet homme riche & opulent, qui aprés avoir amassé un tresor avec bien de la peine, & bien du temps, y a mis son cœur; c'est là le lict où il se repose, comme ce riche de l'Evangile, *Requiesce anima mea, habes bona* Psal. 40. Luc. 12.

multa in annos plurimos. Ou bien comme cet Empereur, qui n'est connu que par le ridicule de sa vie, lequel prenoit son plus agreable divertissement, à se coucher, & à se rouler sur un monceau d'or & d'argent. C'est là du moins où cet homme de richesses se repose, & met toute sa confiance. Mais Dieu trouble souvent ce repos & ce doux sommeil, par des revers de fortune, qui renversent ce lict, comme il parle, *Universum stratum ejus versasti, Domine, in infirmitate ejus.* Et cet ambitieux, poursuit ce Saint, où trouve-t-il son repos? si ce n'est dans l'honneur, dans les applaudissemens, ou dans la joüissance d'une reputation établie : c'est là où il s'endort au son de ses loüanges, comme l'on dit, mais Dieu boulverse le lict si délicieux, où cet homme enyvré d'une vaine gloire, goûte un si doux repos; car il le fait tomber du comble de la gloire, dans l'opprobre, & dans la derniere confusion : *Universum stratum ejus versasti.* Ne me demandez pas où un voluptueux trouve son repos, je sçai seulement que Dieu mêle bien des amertumes parmi ses plaisirs : & saint Augustin, qui a pris plaisir d'étaler cette pensée, nous en peut bien lui-même servir d'exemple, puisqu'il a fait une déclaration publique dans ses Confessions, qu'il n'y trouvoit que du fiel & de l'amertume; *Miscebas Domine mille amaritudines* : vous traversiez toutes mes joyes, ô mon Dieu! afin de m'en inspirer du dégoût, & de me faire rompre les liens, qui me tenoient si indignement attaché aux choses de ce monde.

In vitâ Heliogabali.

Mais quand au contraire, Dieu laisse joüir un homme des plaisirs de la vie, sans les troubler par aucun fâcheux accident, & sans renverser ce lict, sur lequel il repose ; n'est-ce pas en quelque maniere l'empêcher de sortir de l'assoupissement dangereux où il est ; car si l'éclat, & si les plaisirs du monde ont eu assez de charmes pour l'attirer, & pour débaucher son cœur du service de Dieu, n'auront-ils pas assez de force pour le retenir, aprés une joüissance tranquille, & l'experience qu'il en a ? La prosperité attache le cœur à la terre, au lieu que l'adversité l'en détache, & l'oblige de tourner ses pensées & ses désirs vers le Ciel. Or de l'attachement aux biens de cette vie naît la grande difficulté du salut de ces sortes de personnes ; elles ne peuvent, sans un miracle, renoncer à ce qui leur tient si fortement au cœur ; elles y trouvent des obstacles, qui leur sont insurmontables à moins d'un puissant effort, mais qu'il est rare & qu'il est foible cet effort dans un homme qui n'a qu'une volonté languissante, supposé même qu'il en ait quelqu'une ; n'est-il pas arrêté & retenu par de vieilles & de fortes habitudes qu'il lui faudroit rompre ? les liaisons qu'il a avec ce monde, qui lui plaît, & qui le charme, ne feront-elles pas évanoüir en vains desirs ses meilleures résolutions ? Que peut-on attendre d'un esprit rempli des maximes du siecle, ébloüi par l'éclat de sa fortune, & tout occupé des soins de sa personne ? Que doit-on attendre de celui à qui tout succede ? Pensera-t-il seulement à acquerir un autre bonheur ? Poura-t-il se

resoudre à quiter le present pour l'avenir ? & n'est-il pas plus croyable qu'il est entré dans le sentiment de ces impies, dont parle l'Ecriture sainte, qui contens de leur sort, & d'avoir en partage les biens de la terre, se mettent peu en peine de ceux du Ciel, où ils ne prétendent rien ? Or si cela est, un Chrêtien éclairé des lumieres de la foi, peut-il envier le bonheur de ces heureux du siecle ? peut-il même estimer heureux, celui qui est dans un si évident peril de son salut éternel ? ne doit-il pas plûtôt avoir des sentimens de compassion du malheur dont il est menacé? & le regarder comme une de ces infortunées victimes, qu'on laisse engraisser avant que de les presenter à l'autel, où elles doivent être immolées ?
Psal. 20. *Congrega eos tanquam gregem ad victimam.*

Ou bien comme celui, qui étant à un magnifique festin, parmi les vins les plus exquis, & les mets les plus délicieux, voyoit une épée nüe suspendüe sur sa tête par un filet : cet homme pouvoit-il s'imaginer être heureux à la vûë de cet objet effrayant ? hé ! celui-là le seroit-il davantage, parmi toutes les grandeurs & tous les plaisirs de cette vie, s'il voyoit le danger où il est de se perdre sans ressource ? s'il appercevoit l'épée de la divine justice qui lui pend sur la tête ? & s'il faisoit reflexion à quoi sa felicité presente aboutira un jour ? Non, & c'est pour cela qu'il n'y pense point, & qu'il en éloigne même la pensée le plus qu'il peut de son esprit. Mais en est-il moins malheureux pour ne pas voir le précipice, sur le bord duquel il se divertit ? Ah ! dit saint Augustin, de tous les misera-

bles celui-là est le plus malheureux, qui ne connoît pas même sa misere: & comme ajoûte Eusebe d'Emese : *An tu felicem vocas qui in mortem suam felix est, cui proventuum fallax umbra presentium, æternorum congregat causas malorum?* Appellerez-vous celui-là heureux, qui ne réüssit qu'à trouver les moyens de se perdre, à qui les grands revenus dont il joüit, ne servent qu'à lui amasser un trésor de la colere divine, & dont la fausse felicité sera la cause d'un malheur veritable & éternel?

Cet effet de la prosperité temporelle suffit à la verité pour rendre malheureux ceux qui joüissent pour peu de temps de ce bonheur apparent; mais il n'est pas le seul qui peut desabuser ceux qui les croyent heureux; car de cet attachement aux biens de la terre, il s'ensuit un dégoût & un mépris de ceux du Ciel, un oubli de Dieu, & de tout ce qui peut faire nôtre bonheur dans l'autre vie. Car c'est en second lieu ce que la prosperité produit dans l'esprit & dans le cœur de ces gens heureux dans l'opinion des hommes. Ils prennent ordinairement tout le contrepied de ceux qui sont dans l'affliction, & accablez de miseres; car ceux-ci ne trouvant aucun appui du côté des hommes, le cherchent uniquement dans Dieu, & levent les yeux au Ciel, par un instinct même naturel, quand ils se sentent dénüez de tout secours de la terre, ils conçoivent que c'est une necessité de se donner tout à Dieu, aprés avoir éprouvé l'infidelité qu'il y a au service du monde, & le peu de fondement qu'il y a à faire dans les biens de

cette vie. Je ne veux pas dire que ce soit toûjours par ce motif que les hommes s'attachent au service de Dieu ; mais je sçai bien que c'est souvent par ce moyen que Dieu lui-même les y attire, & qu'il arrive tout le contraire dans la prosperité, ou l'oubli de Dieu est une suite comme infaillible de l'attachement aux biens de ce monde.

Ce qui fait que saint Gregoire le Grand compare ces sortes de personnes aux arbres, qui étant chargez de l'abondance de leurs fruits, se courbent vers la terre, dont ils tirent leur suc & leur nourriture, en sorte qu'il faut les en dépoüiller pour les faire relever ; & d'autres nous assurent qu'ils ressemblent aux fontaines, qui par leur propre penchant coulent & se répandent sur la terre, où elles croupissent, & où elles se perdent, il faut les presser, & les resserrer en dés canaux pour les faire remonter aussi haut que leur source ; & enfin ces personnes si heureuses en cette vie sont semblables à ces peuples qu'on dit qui ne regardent jamais le Ciel ; parce que jamais ils n'ont besoin de ses pluyes & de ses rosées pour arroser leurs campagnes & leurs moissons, & que la boüe & le limon que laisse leur fleuve suffit pour les engraisser, & pour les rendre fertiles. Il n'est pas besoin, Messieurs, de tant de similitudes, ni de comparaisons, pour nous expliquer cet effet de la prosperité mondaine ; Dieu même s'en est plaint de tout temps dans la Loi ancienne, où nous voyons que lors qu'il combloit son peuple de toutes sortes de biens, ce peuple oubliant sa misere passée, oublioit en même

même temps l'autheur de tous ces biens, & la main dont ils les recevoient ; *Obliti sunt Dei sui. . . Obliti sunt Deum qui salvavit eos.* Il falloit que Dieu leur envoyât de nouvelles afflictions, qu'il leur suscitât de nouveaux ennemis, & qu'il les reduisît à la derniere necessité, pour les obliger de recourir à lui, & d'y mettre leur confiance ; tant il est vrai que la prosperité nous fait oublier l'Autheur de tous les biens, & qu'on s'éleve bien-tôt contre Dieu, quand on ne trouve point de contradiction de la part des hommes. Ce qui fait qu'un saint Pere appelle la prosperité : *novercam virtutis*, la maratre de toutes les vertus, parce qu'elle les étouffe dans leur naissance, qu'elle en est l'ennemie déclarée, & qu'elle a une espece d'opposition à la pieté, à la religion, & à toutes les maximes de l'Evangile.

Judic. 3.
Psal. 105.

Chrysol. l. 2. de Nug. Curial.

Cette opposition en effet ne frappe-t-elle pas d'abord les yeux, puisqu'il ne faut pour la voir qu'ouvrir l'Evangile d'un côté, & de l'autre faire reflexion sur la vie & sur la conduite de ces personnes, que le monde appelle heureuses, *Beati qui lugent. . . Beati qui persecutionem patiuntur... Beati pauperes spiritu... Beati estis cum maledixerint vobis homines, &c.* C'est ce que nous dit l'Evangile, & ce sont les maximes dont il est rempli, & qu'est-ce qui rend un homme du monde heureux & content ? il est riche & dans l'abondance, il rit, il se réjoüit, il passe agreablement son temps, & bien loin de soufrir aucune persecution de la part des hommes, tout le monde lui fait la cour ; l'opposition n'est-elle pas

Matth. 5.

visible ? & si vous comparez un homme dans la prosperité avec cet autre accablé de misere, & qui éprouve toutes les disgraces de la fortune, lequel des deux vous paroît le plus éloigné du veritable bonheur, auquel tout Chrétien doit aspirer ? l'un ne suit-il pas la voye large & spatieuse, qui conduit à la mort, & l'autre ne marche-t-il pas par ce sentier étroit qui mene à la vie ? L'un ne sçait ce que c'est que croix, que haine, & que renoncement de soi-même, & veut bien ignorer jusqu'au nom même de mortification, & de penitence; & l'autre en fait un exercice continuel; l'un étoufe toutes les graces interieures par lesquelles Dieu le sollicite de rentrer dans lui-même, méprise la voix exterieure des Predicateurs, & des Ministres du Seigneur, qui lui donnent de charitables avis: l'autre est dans une espece de necessité de ne penser qu'à Dieu, & de faire un saint usage de tous les fâcheux accidens qui lui arrivent: l'un enfin court évidemment à sa perte, & l'autre trouve les plus avantageux moyens de faire son salut. Il n'est donc question que de sçavoir lequel est dans l'erreur, & dans l'illusion, ou de la Sagesse éternelle, qui établit le bonheur d'un Chrêtien dans les adversitez & dans les souffrances, ou de la sagesse du monde, qui le fait consister dans la prosperité, & dans la joüissance de tous les biens de cette vie; & c'est en revenir au fameux dilemme de saint Bernard, *aut Christus fallitur, aut mundus errat, &c.* Et tout ce que l'on peut conclure en faveur de cette prosperité temporelle, est qu'elle seroit peut-être

une espece de bonheur, s'il n'y en avoit point d'autre à esperer ; mais qu'étant l'un des plus grands obstacles au bonheur souverain & éternel, où nous aspirons, on la doit compter entre les plus grands malheurs, qui puissent arriver à un Chrêtien en cette vie.

Car, Messieurs, outre l'attachement aux biens de la terre, & l'oubli de Dieu, dont elle est la cause ; ne voit-on pas en troisiéme lieu, qu'elle entretient les vices des méchans, qu'elle fomente leurs passions déréglées, & qu'elle leur fournit les moyens de les satisfaire. En effet, elle les plonge dans une oisiveté criminelle, qui ne leur laisse guere d'autres soins, ni d'autre employ que de goûter en repos tous les plaisirs d'une vie commode, voluptueuse, & criminelle. Si vous en doutez, je n'ai qu'à produire ici leur propre témoignage: c'est dans la Sagesse, où le saint Esprit nous a fait la peinture la plus achevée des déreglemens de ces sortes de gens, qui joüissent d'une prosperité constante. Ils éloignent d'abord de leur esprit toute pensée de l'avenir, & de ce qu'ils deviendront un jour ; ils se persuadent ensuite que tout doit finir pour eux avec la vie qu'ils menent: voila sans doute deux principes capables de les mener bien loin, & voici la conclusion qu'ils en tirent, *Venite ergo, & fruamur bonis quæ sunt, & utamur creaturâ tanquàm in juventute celeriter.* Joüissons, disent-ils, des biens que la fortune nous presente, faisons contribuer toutes les creatures à nos divertissemens, il faut que la multitude & la varieté de nos plaisirs nous dédommagent de

Sapient. c. 2.

leur peu de durée, ce sont à la vérité des fruits qui passent, mais qui ne laissent pas d'être agreables dans leur saison; nos jours s'écoulent insensiblement, & le temps nous échape; mais si nous ne pouvons l'arrêter, ni le fixer, tâchons du moins de le passer agreablement, & ne pouvant rien ajoûter au terme de nos jours, ajoûtons du moins tout ce que nous pourons aux plaisirs que nous goûtons pendant qu'ils durent. Dans cette vûë donc, & dans ce dessein, *coronemus nos rosis, antequam marcescant*, poursuivent-ils, *nullum pratum sit, quod non pertranseat luxuria nostra, ubique relinquamus signa lætitiæ*, couronnons-nous de roses, c'est-à-dire, menons une vie molle & délicieuse, que les campagnes, les mers, les rivieres, & les forêts fournissent à nôtre table, & à nôtre vêtement, ce qu'ils ont de plus exquis & de plus précieux; n'épargnons ni frais, ni dépense, ni industrie pour nous procurer du divertissement; que le luxe se trouve dans nos festins, & que le plaisir nous devienne fade, si la somptuosité ne l'assaisonne; *Nullum pratum sit, quod non prætereat luxuria nostra*, franchissons hardiment toutes les bornes de la pudeur, & de l'honnêteté, il nous importe peu que nos débauches soient dereglées, pourvû que nous y trouvions nôtre satisfaction. Loix de bienseance, d'honneur & de justice, tout doit ceder à nos plaisirs. Il faut que le jeu, les compagnies, les spectacles, & la bonne chere fassent une vicissitude agreable, qui nous ôte le dégoût, que l'habitude & l'usage ordinaire y pouroit faire naître,

Ibidem.

& ainsi nous ferons comme un cercle de plaisirs, & nous nous couronnerons de roses par ce moyen.

Vous voyez bien, Chrêtiens, qu'il n'y a que ceux qui joüissent de tous les avantages d'une fortune favorable, qui tiennent ce langage ; car il n'a garde de venir dans la pensée de ceux qui sont dans l'affliction, & dans la tristesse : comme c'est à quoi la prosperité porte & excite les hommes, c'est aussi de la sorte qu'elle les fait parler : & pour faire voir qu'elle ne les rend pas seulement voluptueux, mais encore injustes, & coupables des plus grands crimes. Voici les paroles que le Sage leur met en la bouche : *Opprimamus justum, & non parcamus viduæ, sit autem fortitudo nostra lex justitiæ, circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis* Voyez-vous comme les fourberies, les violences, & les injustices les plus criantes suivent les dissolutions, & les débauches outrées ausquelles s'abandonnent ces gens qu'on appelle heureux ; comme les concussions & les plus criminelles injustices suivent de prés le luxe & la somptuosité ; parce que pour soûtenir ce faste, qui semble attaché au rang, où la fortune les a élevez, les plus grands fonds s'épuisent enfin, il faut donc y fournir aux dépens des pauvres, & par l'oppression de la veuve & de l'orphelin ; alors leur pouvoir leur tient lieu de loi, & devient l'unique regle de leur conduite. Et voila, selon le saint Esprit, la vie que mene ordinairement un homme dans la prosperité : or si vous jugez de son bonheur sur ce pied-là, si vous enviez sa fortune, si le

Ibidem.

poſte avantageux où vous le voyez vous donne dans les yeux, il faut conclure que vous n'êtes pas moins aveuglé que lui, puiſque vous ne voyez pas qu'il achepte cette proſperité temporelle au prix de ſon bonheur éternel, en preferant ainſi la terre au Ciel, & le temps à l'éternité; ou bien il faut que vous entriez vous-mêmes dans les ſentimens de ces aveugles, *Hæc eſt pars noſtra, & hæc eſt ſors*, que c'eſt là vôtre partage, & tout le bonheur auquel vous aſpirez, & enfin que vous ne prétendez plus au ſouverain bonheur, puiſque vous eſtimez un état, où l'on eſt le plus expoſé au dernier de tous les malheurs.

Ainſi je veux que les ſages Payens ayent fait peu d'état de cette proſperité mondaine; pour ſon inconſtance, & pour ſa fragilité, que d'autres y ayent trouvé plus d'amertume que de douceur, à cauſe des chagrins & des cuiſans déplaiſirs qui ſont cachez ſous ces dehors ſi flateurs; je veux même qu'on ait vû des perſonnes élevées par la faveur, ou par leur merite, qui ont enſuite gemi ſous le poids des ſoins, & des fâcheuſes affaires, que cette élevation leur a attirées; que d'autres ayent mieux aimé y renoncer, que de vivre dans la crainte & dans l'embarras qu'elle leur cauſoit: je veux enfin que les Philoſophes ayent dit des merveilles du mépris qu'on doit faire de ce bonheur apparent, cela n'en a inſpiré du dégoût & du mépris qu'à fort peu de perſonnes, & n'empêche pas aujourd'hui qu'on ne le ſouhaite & qu'on ne le recherche encore avec empreſſement. Mais en le conſiderant par raport au malheur éternel, dont

la prosperité est souvent la cause, ou l'occasion : Ah ! il n'y a point de Chrêtien, qui ne la doive craindre, & qui ne doive regarder un homme qui en joüit, comme un homme exposé au plus grand, & au plus funeste de tous les malheurs. Ce qui doit suffire pour nous desabuser de l'erreur, & dissiper l'illusion où sont la plûpart des hommes, qui font les mêmes vœux, que faisoit autrefois un impie, *Utinam fortunatus fiam, nullam aliam virtutem desidero* ; que Dieu me rende heureux en ce monde, & je ne souhaite rien davantage. Mais c'est une seconde erreur, qui suit de la premiere, de compter la prosperité entre les plus grandes faveurs que Dieu fasse à ses amis. Je veux donc faire un second effort, pour vous en desabuser dans cette seconde Partie.

SECONDE PARTIE.

POur effacer d'abord, Messieurs, de vôtre esprit un si dangereux préjugé, il semble qu'il suffiroit de repeter ici, ce que nous avons supposé au commencement de ce discours, sçavoir que dans la loi de l'Evangile Dieu a changé la conduite qu'il a tenüe dans l'ancienne Loi, où les benedictions qu'il promettoit à son peuple, & qu'il donnoit en effet à ses plus chers amis, étoient pour les biens de la terre, par une prosperité temporelle, qui consistoit à multiplier leurs troupeaux, à leur donner en partage les terres les plus fertiles, de riches & abondantes moissons, une posterité nombreuse, une longue suite d'années paisibles & tranquiles ; & en un mot, de les combler de ces sortes de biens ;

qui sont encore maintenant le bonheur des impies : Mais il ne suffit pas de sçavoir ce changement de conduite, pour conclure de là, que la prosperité, absolument parlant, soit toujours aujourd'hui un effet de la malediction du Seigneur envers les hommes, parce qu'enfin les biens temporels sont des bienfaits de Dieu, même envers les gens de bien, une benediction sur leur famille, & sur tout ce qui les regarde, une recompense anticipée de leur fidelité, & de leur attachement au service de Dieu.

En effet, qui peut nier que Dieu ne favorise souvent les entreprises de ses fideles serviteurs ? qu'il ne leur donne d'heureux succés, & que la Providence ne s'étende sur leurs biens, aussi bien que sur leurs personnes ? Il faut seulement conclure avec saint Augustin, & saint Gregoire le Grand, que la conduite de Dieu n'est pas toujours uniforme en ce point, ni à l'égard des justes, ni à l'égard des pecheurs, de crainte que s'il combloit toujours les gens de bien de toutes sortes de faveurs, ils ne s'attachassent à son service dans cette vûë, & par ce motif : D'ailleurs si la prosperité n'étoit que pour les méchans, il y auroit à craindre que la fidelité des bons, & des veritables serviteurs de Dieu n'en fût ébranlée, comme celle du saint Roy David pensa l'être en considerant la paix des pecheurs, *Mei autem penè moti sunt pedes, pacem peccatorum videns.* Dieu n'a donc pas voulu, disent ces saints Docteurs, se faire une regle generale, ni d'affliger toujours les bons, ni les méchans en cette vie,

In Psalm 91. L. 10. Moral. c. 4.

Psal 72.

ni de combler toujours les uns ou les autres de prosperitez temporelles, pour ne pas laisser les uns sans quelque récompense du peu de bien qu'ils font, & les autres sans quelque espece de consolation, qui les animât à souffrir patiemment dans d'autres occasions, & à mettre toute leur confiance en Dieu.

Mais aussi, Chrêtiens, c'est de ce procedé si peu uniforme de la conduite de Dieu, que nous devons inferer premierement, que la prosperité constante, au lieu d'être une faveur speciale, par raport aux méchans, est souvent le plus grand châtiment dont il les punit en ce monde; & en second lieu, qu'il ne peut guere leur donner de preuves plus évidentes de son indignation, qu'en les reservant à la plus severe vangeance de sa Justice dans l'autre vie. Penetrez bien ces deux veritez, Chrêtiens Auditeurs, elles vous tireront sans doute de l'erreur où peut-être vous avez été jusqu'à present, que la prosperité de ces heureux du siecle soit une marque de l'affection particuliere, ou de quelque consideration que Dieu ait pour eux.

Car premierement, apprenez par là, la difference entre les châtimens dont Dieu punit ses ennemis dans ce monde, & l'épreuve qu'il y fait de ses amis, par les afflictions & les disgraces qu'il leur envoye: quand il semble favoriser les premiers, & qu'il leur donne avec abondance ces biens de fortune, qui font leur prosperité, il les traite comme des serviteurs rebelles, ou comme des enfans incorrigibles, pour qui il n'a plus que de l'indifference & de la froideur; au lieu qu'il prend

interêt dans la conservation des autres, comme de ses veritables enfans, à qui il reserve l'heritage de la gloire. C'est ce que le grand Apôtre nous apprend par ces paroles, *Quem enim diligit Dominus castigat, flagellat autem omnem filium quem recipit*, Dieu châtie ses enfans qu'il cherit, & sur lesquels il a de grands desseins; mais il regarde les autres, ajoûte saint Augustin, comme des enfans indociles, desobéïssans, & dénaturez, qu'il veut desheriter, il les abandonne à leur mauvaise conduite, & ne les regarde plus que comme des étrangers, pour lesquels il ne s'interesse plus; de maniere que les adversitez, dont il punit les justes, ou les pecheurs, qu'il n'a pas encore abandonnez, sont autant de gages de son affection, autant de coups de sa misericorde, pour m'exprimer ainsi, autant de graces qu'il leur fait, & par lesquelles il leur marque le desir qu'il a de les sauver.

Ad Hebr. 12.

August. in Psal. 93.

Mais pour ceux qu'il laisse joüir d'une longue prosperité, c'est une marque presque évidente qu'il ne les reconnoît plus pour ses enfans; puisqu'il ne les châtie point, & qu'il n'a plus pour eux les tendresses ordinaires & empressées d'un pere, qui corrige ceux qu'il apprehende de perdre, où plûtôt qu'ils ne se perdent eux-mêmes par le déreglement de leurs mœurs. Je sçai bien, Chrêtiens, que la raison humaine se revolte contre un si sage procedé; mais c'est à nous à le respecter, & à nous y soûmettre, puisqu'il est une verité dont l'Ecriture, & le sentiment universel de tous les Saints, ne nous permet pas de

douter ; & saint Augustin, pour nous le faire comprendre, ne se contente pas de l'exemple d'un pere, qui se dépoüillant de tout sentiment de tendresse envers un enfant rebelle, l'abandonne à son caprice, & à son mauvais naturel ; il y ajoûte l'exemple d'un sage Medecin, qui observe une differente conduite, selon la differente disposition des malades ; car quand il employe jusqu'aux remedes les plus violens, & les plus fâcheux pour sauver la vie à quelqu'un, & pour lui rendre la santé, quand il n'épargne ni le fer, ni le feu, pour guerir une playe, qui seroit capable de lui donner la mort : on n'appelle pas pour cela ce Medecin severe, impitoyable, ou cruel, parce qu'il traite de la sorte un pauvre affligé ? Bien loin de cela, vous concluiez qu'il a un grand desir de le sauver, & cette severité apparente marque mieux que toute l'indulgence qu'il pouroit avoir d'accorder au malade ce qui lui seroit préjudiciable, l'interest qu'il prend dans sa guerison. Le malade s'emporte, à la verité, quelquefois contre ce Medecin charitable ; mais il prend d'autres sentimens, quand il lui a heureusement rendu la santé. Mais que jugez-vous de ce même Medecin, qui ne prescrit à son malade aucun regime, & qui lui permettroit de vivre à sa phantaisie ? la pensée ne vous vient-elle pas aussi-tôt, que cette indulgence marque que sa vie est desesperée, & que le mal étant devenu plus fort que tous les remedes, il ne feroit que s'irriter davantage par tout ce qu'on pouroit ordonner : le Medecin, diriez-vous, laisse mourir avec

le moins de douleur qu'il peut, cet homme qu'il ne peut guerir.

Il ne nous est pas permis, je le sçai bien, de faire toujours le même jugement de la prosperité des méchans, parce que nous ne devons pas porter la vûë dans les desseins de la Providence, pour découvrir ce qu'elle a voulu tenir secret, ni juger de la conduite à l'égard de personne en particulier : mais parlant en general, Dieu agit souvent comme ce Medecin severe & inflexible, à l'égard de ceux qu'il veut sauveur, & tirer hors de danger d'une mort éternelle ; au lieu qu'il paroît indulgent envers ceux qui par leur malice ont rendu tous les remedes inutiles ; il les abandonne, ceux-ci aux desirs de leur cœur, ainsi que parle le saint Roi Prophete,
Psal. 80. *Dimisit eos post desideria cordis eorum.* Et l'on peut dire qu'en les laissant joüir d'une prosperité tranquile, il les traite comme des malades desesperez, avec cette difference neanmoins, que quand le Medecin permet au malade de vivre à sa volonté, on ne dit pas qu'il le punit, ni que cette indulgence est un châtiment : mais lorsque Dieu laisse les pecheurs dans la joüissance de leurs biens, & de leurs plaisirs, & qu'il semble, comme dit l'Ecriture, dissimuler leurs desordres, ou ne pas voir leurs iniquitez ; c'est souvent une veritable & une terrible punition. Ah ! que ces heureux criminels auroient de sujet de la craindre cette punition, si cette prosperité même leur permettoit d'ouvrir les yeux sur leur malheur ! ils apprehenderoient cette patience que Dieu témoigne à les souffrir, comme

une marque qu'il n'a plus pour eux les mêmes ſentimens de tendreſſe & d'affection, qu'il avoit auparavant : ils préfereroient la plus furieuſe tempête à ce calme ſi dangereux ; ils craindroient que la main de Dieu, qui les épargne en ce monde, ne s'apeſantiſſe un jour ſur eux, & ne les oblige d'en ſoûtenir tout le poids ; ils conſidereroient avec le Prophete Royal, que les jugemens de Dieu ſur les enfans des hommes ſont terribles ; & enfin ils tireroient une ſeconde conſequence de cette conduite de Dieu à leur égard, ſçavoir qu'il n'eſt jamais plus irrité contre-eux, que lorſqu'il les laiſſe joüir en paix d'une proſperité trompeuſe, qui leur cache le malheur dont ils ſont menacez.

Ce n'eſt point ici, mon cher Auditeur, une fauſſe alarme que je veüille vous donner ; je n'ai nul deſſein de vous jetter dans la défiance de la Providence de Dieu à vôtre égard, lorſque tant d'heureux ſuccés vous arrivent de tous côtez ; mais ſeulement de vous inſpirer la juſte crainte qu'ont eüe les plus grands Saints, lorſqu'ils ſe ſont vûs comblez des biens de la fortune ; puiſque c'eſt une ſeconde verité dont nous avons pour garant la parole de Dieu même ; que moins nous avons à craindre du côté des hommes, plus nous devons apprehender du côté de Dieu en fait de diſgrace & de bonheur ; ce qui regarde particuliérement ceux qui menent une vie déreglée dans la proſperité. Car Dieu les ſouffre, s'écrie l'Apôtre ſaint Paul, comme des vaſes de colere ; il la fera éclater ſur eux en l'autre vie, par une vangeance

redoutable à proportion de la patience qu'il a témoignée à les ménager, *Suistinuit in multa patientia vasa iræ in interitum.* Et saint Augustin nous apprend que cette colere est de la nature de celles, qu'on appelle froides, qui ne font paroître au dehors que de l'indifference, sans emportement, & sans aucune marque d'émotion, en attendant l'occasion propre d'en faire éclater les effets par la vengeance qu'on médite : Colere, dit ce Pere, mille fois plus à craindre que celle, dont tout le feu s'évapore en plaintes, en menaces, & en d'autres marques d'un vif ressentiment, mais dont on revient aisément par quelque soûmission qu'on nous fait, & qui calme toute l'agitation du cœur : au lieu qu'on a tout sujet d'apprehender les derniers excés d'une colere froide, qui reserve à se venger en son temps. Or telle est celle de Dieu contre les méchans qui sont dans la prosperité. Il s'est mis quelquefois en colere contre ceux qu'il cherissoit le plus tendrement, & il les a punis par les plus fâcheuses disgraces, comme un Moyse, un David, & quelques-autres de ses plus chers amis. Mais il ne conçoit cette colere froide, que lorsque toutes les peines de cette vie ne sont pas capables de corriger un grand pecheur, ni de le rappeller de son égarement ; ou bien lors qu'il juge que tous les châtimens de cette vie ne pouroient dompter une rebellion si opiniâtre.

C'est donc, à l'égard de ces pecheurs indociles, & endurcis par une longue & molle prosperité, que Dieu conçoit cette colere

froide : Car, comme ajoûte Tertullien, Dieu est patient, parce qu'il est éternel, *Patiens est Deus, quia æternus est.* C'est-à-dire qu'il les souffre, parce qu'il aura tout le temps necessaire pour les punir dans l'autre vie, pour laquelle ces malheureux amassent un trésor de colere, aprés avoir si long-temps méprisé les richesses de sa patience & de sa bonté. C'est encore saint Paul qui parle de la sorte, & qui donne sujet par là au même saint Augustin de se récrier, *Vis nosse, nulla pœna quanta pœna sit.* Voulez-vous sçavoir quel châtiment c'est en cette vie, que de vivre sans châtiment, & de voir que nos crimes demeurent comme impunis? Demandez-le au saint Roy Prophete, il vous répondra qu'un pecheur dans la prosperité, & dans le plus haut éclat de sa fortune s'étant attiré la juste colere de Dieu, Dieu la fera paroître, en le laissant en repos, sans l'inquieter, sans le rechercher, sans troubler sa paix, ni ses plaisirs : *Secundum magnitudinem iræ suæ non quærat*, il ne recherchera point cet homme dans sa plus grande colere, au contraire, il patientera, il le laissera joüir paisiblement du fruit de ses iniquitez. Voila la grande marque de sa colere : Ah! s'il ruinoit la fortune de cet homme si heureux en apparence, s'il renversoit toutes ses esperances, s'il déconcertoit tous ses desseins, s'il l'accabloit d'infortunes, de miseres, ou de maladies, s'il le faisoit tomber de ce haut rang qu'il occupe, dans l'opprobre & dans la confusion, il feroit voir qu'il est touché de quelque sentiment de misericorde; mais ce Dieu vengeur rémoi-

Serm. 37. de Verb. Dom.

Psal. 10.

gne sa colere en laissant cet homme en l'état d'aveuglement & d'endurcissement, où il s'est reduit lui-même, sans le troubler ni le rechercher. *Ideo nempe non exquirit, quia multum irascitur, parcendo lædit*, conclud nôtre saint Docteur. Laisser ce pecheur heureux, sans traverse, sans disgrace, sans punition en cette vie. Voila le grand & le terrible effet de la colere d'un Dieu. Etrange conduite! procedé surprenant de la Justice divine envers ceux qui se croyent si heureux! Permettre que ces personnes abusent de leur pouvoir, violent toutes les loix, & que leurs crimes demeurent impunis en ce monde, où ils ont établi leur felicité; c'est les punir dans sa grande colere, parce que c'est en reserver la punition en l'autre vie, qui est le temps destiné à sa justice.

C'est ce qui me fait dire en troisiéme lieu, que la constante prosperité des méchants, est la marque la plus visible de leur reprobation, puisque ç'en est ordinairement la cause, qui a une liaison étroite, & presqu'infaillible avec un tel effet: Car si, comme je vous ai fait voir, cette prosperité, qui n'est interrompuë par aucun fâcheux accident, les fait perseverer dans leurs crimes, & dans leurs desordres; si c'est ce qui les fomente, & qui les entretient, n'est-ce pas porter comme sur le front le caractere de sa reprobation, que d'être dans un état où l'on se plaît, & dont l'on ne peut sortir que par quelque revers de fortune, que Dieu semble lui-même éloigner, par un jugement aussi terrible qu'il est caché.

aux yeux des hommes. Ce qui est si constant, que nous ne voyons point dans l'Ecriture, qu'aucun de ceux que la prosperité a porté à quelque grand déreglement, en soient sortis & retournez à Dieu, que par les disgraces, & le renversement de leur fortune: David, Manassés, Nabuchodonosor, n'en sont-ils pas des exemples sensibles? Encore ce remede n'a-t-il pas toujours eu son effet; comme nous voyons dans un Pharaon, & dans une infinité d'autres, qui se sont endurcis sous les coups de la Justice divine. Mais que de grands pecheurs dans une prosperité continuelle, sans traverse, sans affliction, sans disgrace, soient rentrez dans eux-mêmes, & se soient veritablement convertis à Dieu; je ne sçai si l'on en a jamais vû. Le Prophete Royal en donne la raison, *In labore hominum non sunt, cum hominibus non flagellabuntur*, ils ne sont éprouvez par les accidens qui arrivent à tous les prédestinez; ils ne sont point punis des crimes qu'ils commettent à la vûë de tout le monde, ni châtiez comme des enfans qui ont manqué à leur devoir; & qu'arrive-t-il de là? ils s'enorgueillissent de cette impunité, ils continüent jusqu'à la fin de se plonger dans toutes sortes de désordres, *Ideò tenuit eos superbia, operti sunt iniquitate, & impietate suâ.* Mais quelle est enfin l'issuë & la catastrophe qu'ils doivent craindre aprés s'être mis au dessus de la fortune? la voici, *subitò defecerunt, perierunt propter iniquitatem suam*, ils ont fait une fin aussi déplorable, que le reste de

Psal. 72.

Psal. 72.

leur vie a paru heureux : Le Prophete pouvoit-il marquer plus clairement leur aveuglement, l'abandon de Dieu, & enfin le dernier des malheurs, qui semble attaché à la prosperité, qui est leur reprobation.

Conclusion. Ce qui me fait dire avec saint Bernard, pour conclusion de ce discours, *Hic est transitoriæ finis lætitiæ, hic fructus gloriæ temporalis*, voila le fruit & la fin de cette prosperité temporelle; qui est l'objet des vœux & des desirs les plus ardens de tant de personnes. Voila à quoi elle aboutit ordinairement, & un Chrêtien poura y établir son bonheur, ou croire heureux ceux qui la possedent? Les plus sages d'entre les Payens l'ont toujours regardée comme un enchantement qui séduit les hommes, & comme une trompeuse illusion, parce qu'elle ne peut être de longue durée; ils s'en sont desabusez en considerant les fâcheux retours ausquels elle est sujette; ils ont ensuite averti tout le monde de ne se pas laisser éblouir par ces beaux dehors, qu'ils ont appellez de specieux phantômes. J'avoüe, Messieurs, que ce motif, quoique purement humain, n'est point à rejetter: puisque le saint Esprit même s'en sert pour tirer les hommes de l'erreur où ils sont à cet égard, *Gaudium reputavi errorem, & gaudio dixi, quid frustra deciperis?* & il ne faut qu'être mediocrement éclairé, pour s'appercevoir, que ce faux éclat passe bientôt, que cette figure du monde disparoît, & que cette prosperité n'a rien de

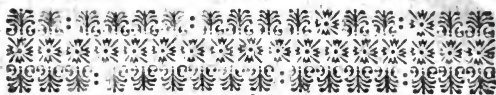
Eccles. 2. 5.

solide, ni de constant, & l'experience de tous les siecles nous doit avoir appris ce qu'on s'en doit promettre, & quel jugement on en doit faire.

Mais outre cela, nous avons des lumieres plus sûres pour nous desabuser de ce bonheur imaginaire : ce sont celles de la foi, les principes du Christianisme, & les maximes de l'Evangile, qui nous doivent faire envisager cette prosperité des méchans, comme une marque de l'abandon, de la colere, & de la vengeance de Dieu sur eux, comme la cause & l'occasion des plus grands crimes, comme le plus grand obstacle à leur salut, & enfin comme le caractere le plus visible de leur reprobation. C'est l'idée que le saint Esprit nous en donne, le sentiment qu'en ont eu tous les Saints, & le jugement qu'en doit faire un Chrêtien, qui juge des choses par les lumieres de la foi : que si nous étions d'un autre sentiment, desabusons-nous-en par les paroles du Fils de Dieu dans l'Evangile de ce jour. qui laisse la joye & la prosperité aux gens du monde, pendant qu'il n'a pour ses Apôtres, & pour tous les gens de bien, que des croix, des souffrances, & des afflictions dans cette vie, *Mundus gaudebit, vos verò contristabimini.* Mais n'oubliez pas qu'il engage sa parole, que les méchans qui semblent les plus heureux en ce monde, auront leur tour, & que les gens de bien auront aussi le leur : Or vous sçavez combien ce changement & se retour sera funeste pour les uns, & avantageux pour les autres. Ainsi donc contens

de nôtre sort n'envions point le partage des reprouvez. Défions-nous de ces caresses de la fortune qui nous trahissent, ne suivons point cettte fausse lueur qui nous conduit au précipice, & renonçons de bon cœur à ce faux bonheur sur la terre, pour en acquerir un veritable & éternel dans le Ciel, Je vous le souhaite, &c.





VINGT-SEPTIE'ME

SERMON,

POUR LE IV. DIMANCHE APRE'S PASQUES,

Des Pechez d'omission.

Cum venerit Paracletus, arguet mundum de peccato, de justitia, & de judicio. *Joan.* 16.

Lorsque le S. Esprit sera venu, il convaincra le monde de peché, de justice, & de jugement. En S. Jean, Chap. 16.



UEL est ce peché, Messieurs, dont le S. Esprit vient accuser le monde, & pour lequel ensuite le monde sera jugé plus rigoureusement, & plus irremissiblement condamné? Je vous avoüe qu'il y a peu de passages dans l'Ecriture auquel les Peres & les Interpretes donnent des sens plus

differens, & sur lequel ils ayent plus de peine à s'accorder. Les paroles mêmes que le Fils de Dieu ajoûte, étant toutes misterieuses, au lieu de nous en faciliter l'intelligence, semblent nous en cacher la verité, & nous jetter dans un nouvel embarras : il est cependant infiniment important que nous en soyons instruits, *Arguet mundum de peccato, de justitiâ, & de judicio.* Car enfin que signifie cette justice à quoi il trouvera tant à redire ? & qu'entend-il par ce jugement, qui rend ce même monde si coupable, qu'il merite d'en être accusé ?

Il est vrai, Chrêtiens, qu'il a des pechez qui sont specialement contre le saint Esprit, & qui ne se pardonnent ni dans cette vie, ni dans l'autre; tel est le desespoir de nôtre salut, & l'impenitence volontaire à la mort; mais ce ne sont pas ceux-là seuls, dont il accuse & condamne le monde; puisqu'il y a peu de personnes qui viennent jusqu'à cet excés d'impieté ; ce ne sera pas non plus la fausse justice des hommes en particulier, c'est-à-dire, leur hipocrisie, & leur probité apparente, qui aura imposé aux yeux des autres, ni enfin les jugemens, ou injustes qu'ils font les uns des autres, ou trop avantageux qu'ils forment d'eux-mêmes par un orgueil secret ? Quel est donc ce peché si caché, quelle est cette justice si peu équitable, qu'elle aura besoin d'être redressée ? quel est enfin ce jugement, que le divin Esprit viendra reformer ? J'approuve, Messieurs, toutes les explications que les Docteurs font de ces paroles, & toutes les veritez morales que

les Predicateurs ont coûtume d'en tirer ; mais permettez-moi de vous en apporter une nouvelle, qui ne sera pas moins utile, & qui me donne occasion de vous entretenir d'un sujet, dont peut-être vous n'avez jamais entendu parler, qui est cependant un des plus necessaires dont je puisse vous entretenir. Souffrez que j'ajoûte ma pensée à tant d'interpretations de ce passage, & que sans détourner le sens de l'Evangile, je vous fasse rentrer dans vous-mêmes, afin de vous faire éviter la condamnation d'un peché, dont tant de personnes sont coupables, auquel l'on fait si peu de reflexion, & qui est par consequent la cause de la damnation de la plus grande partie des hommes, de ceux-mêmes qui se croyent quelquefois les plus innocens.

Vous conviendrez avec moi de tout ceci, quand je vous aurai dit que c'est du peché d'omission dont je veux vous entretenir, il faut que ce soit le saint Esprit qui nous en accuse ordinairement ; parce que sans ses lumieres nous ne pouvons connoître les manquemens que nous commettons dans nos plus importans devoirs ; *Arguet mundum de peccato*. Il faut qu'il nous fasse connoître que cette justice est défectueuse, qui ne remplit pas toutes ses obligations, *Arguet mundum de justitiâ*. Et enfin il faut qu'il corrige nôtre jugement sur des choses que nous croyons souvent legeres ; mais qui nous rendent infiniment criminels devant Dieu. Esprit saint qui convaincrez un jour les hommes de ce peché qu'ils connoissent à peine maintenant, & auquel du moins ils pensent si peu ; dé-

couvrez-nous-en la griéveté & les effets, afin d'y apporter le remede necessaire. C'est ce que nous vous demandons par l'intercession de vôtre Epouse la glorieuse Vierge.

Ave Maria.

PUisque j'ai à vous traiter un sujet aussi peu ordinaire qu'il est important, permettez-moi, Chrêtiens, de vous bien faire entendre d'abord ce que c'est qu'un peché d'omission ; afin de mettre ordre de bonne heure à nôtre conscience, & de concevoir que c'est avec grande justice que l'Esprit de Dieu, qui sonde les secrets des cœurs, nous en accusera un jour.

Le peché donc qu'on appelle d'omission ; pour le distinguer de celui, que l'on commet par quelque action contre la Loi, & le precepte qui la défend, est un peché qu'on fait en n'agissant pas, l'orsqu'on est obligé d'agir; il ne consiste pas à penser, à dire, ou à faire quelque chose contre le commandement auquel nous sommes obligez d'obéïr; mais à ne penser pas à ce qu'on doit dire, faire, ou empêcher; d'où il arrive qu'en négligeant ses devoirs & ses obligations, on est souvent cause de la damnation d'autrui, & par une suite necessaire de la sienne propre : de celle d'autrui, parce qu'on n'a pas soin de faire faire aux autres leur devoir ; & de la sienne propre, parce qu'on ne s'acquite pas des choses ausquelles on est indispensablement obligé.

Pour entendre encore mieux ceci, il faut sçavoir qu'il y a deux sortes de preceptes, qui

qui imposent obligation, sous peine de peché; les uns que l'on appelle des preceptes affirmatifs, qui commandent quelque action en particulier, comme le precepte de l'aumône, qui ordonne de soûlager la misere du prochain; les autres se nomment negatifs, parce qu'ils obligent à s'abstenir des choses défenduës par la Loi: comme le precepte de ne point jurer en vain, ou de ne faire tort à personne par la médisance, ou par le larcin; les uns proprement commandent, & les autres défendent: on peche contre les premiers, en ne les observant pas, on va contre les seconds, en faisant tout le contraire: les uns, comme tout le monde sçait, n'obligent pas toujours, ni en tout temps, mais ont leurs occasions & leurs circonstances qui les déterminent, & qui les réglent; les autres obligent à tous momens, parce qu'il n'est jamais permis de les violer; c'est sur quoy est fondé la difference & la distinction des pechez d'omission, qui se commettent en manquant d'observer ce qui est prescrit par la Loi; & des pechez d'action, que l'on appelle même de commission, faute de terme, qui en explique mieux la nature.

C'est, chrêtienne compagnie, des premiers que j'ai dessein de vous entretenir, sçavoir des pechez d'omission. Mais parce qu'on ne peut pas les reduire à un certain nombre, ni même à une espece particuliere, comme les autres pechez que l'on commet par l'action, je n'en parlerai qu'en general, vous laissant à juger de leur grieveté par l'obligation plus ou moins étroite d'observer la Loi qui com-

mande, ou par l'importance qu'il y a de ne rien omettre de ses devoirs. Ce qui étant présupposé, pour l'intelligence de ce point de morale si necessaire à la conduite de nôtre vie, & d'où dépend le salut de la plus grande partie des hommes. Je renferme tout ce discours dans ces deux veritez, qui en feront tout le partage. La premiere, que les pechez d'omission sont ceux, dont plus de personnes sont coupables, & par consequent ceux qui seront la cause de la perte & de la damnation de plus d'ames, parce qu'on les commet plus facilement, avec moins de précaution, & en plus de manieres differentes; ce sera mon premier Point. Et la seconde verité, que ce peché si facile à commettre, est cependant le plus difficile à corriger; & qu'encore qu'on l'estime le plus leger, c'est pourtant le peché que Dieu pardonne le moins, & qu'il examinera avec plus de rigueur. C'est ce qui demande une particuliere attention.

PREMIERE PARTIE.

NE le dissimulons point, Chrêtiens Auditeurs, & disons-le d'abord hautement, que les omissions criminelles sont les pechez qui damneront la plûpart du monde, & cette seule proposition vous en fait déja entrevoir les raisons; dont la premiere est, qu'il est plus facile de pecher en omettant ses obligations, que d'aller directement contre la Loi par des actions contraires; c'est donc une consequence bien fondée, qu'on le commet aussi plus ordinairement. Je ne m'arrêterai pas ici à disputer avec les Philosophes, s'il peut y avoir un peché de pure

omission ; c'est une question qui ne fait rien à nôtre sujet ; & sur laquelle je les laisse contester; je ne parle que de l'omission de l'action qui est commandée par la Loi divine ou humaine, & je fais abstraction de ce qui la precede, & de ce qui est necessaire pour la rendre criminelle, parce que je la suppose telle.

Je dis seulement qu'il est plus facile & plus ordinaire de pecher par l'omission de ses devoirs, que d'aller contre la Loi, par une rebellion formelle, qui demande une volonté plus déterminée au mal, & plus endurcie au crime. Et comme il est plus aisé d'observer les préceptes negatifs, où il ne faut que s'abstenir de l'action qui est défenduë, que d'observer ceux que nous avons appellé affirmatifs, où il faut agir pour les accomplir : tout au contraire il est incomparablement plus aisé de pecher en obmettant ce qu'on doit faire par obligation, que d'aller au contraire par des actes qui leur sont opposez : parce que pour cela, il faut une volonté plus corrompuë, une passion plus violente qui nous y pousse, ou quelqu'autre interest qui nous y porte. De là vient que naturellement on n'en vient aux actions, qu'aprés avoir éteint & étoufé les remords de la conscience, qui est d'abord plus allarmée quand il s'agit de commettre une action criminelle, comme une vangeance outrée, une injustice criante, une noire calomnie, ou de contenter une passion honteuse, parce que cette conscience éfrayée resiste, & ne se rend qu'aprés bien des combats ; au lieu que dans l'omission d'un pré-

cepte, ou d'un devoir, pour pressant qu'il soit, comme on y peche sans agir, à peine se persuade-t-on qu'on y ait peché, à moins que l'omission ne soit suivie ou accompagnée de quelque action qui la fasse remarquer; comme dans le jeûne d'obligation, qu'on ne peut violer que par une action incompatible, qui est de manger plus que la Loi ne le permet; c'est pourquoi ces sortes de préceptes sont tout ensemble affirmatifs & negatifs, parce qu'ils défendent & ordonnent tout à la fois. Mais pour ceux dont la simple omission nous rend criminels devant Dieu, il y faut faire reflexion, & y apporter une attention toute particuliere pour s'en apercevoir, & souvent même ils nous échapent. Aussi y a-t-il peu de personnes qui n'en soient coupables, s'ils veulent un peu rentrer dans eux-mêmes; & on en voit plusieurs qui n'ont à s'accuser d'autre chose, dans le tribunal de la penitence: trop heureux s'ils aportoient ensuite autant de soin & de précaution pour ne plus tomber dans ces sortes de fautes, qu'ils ont eu de négligence à les éviter.

C'est ce qui fait qu'il y a des personnes qui passent pour innocentes, & qui peuvent dire sans présomption, ce que le Pharisien de l'Evangile disoit par un sentiment d'orgueil, qu'ils ne sont ni fourbes, ni voleurs, ni homicides, ni injustes, ni adulteres, ni vindicatifs, parce qu'ils ne commettent ni vol, ni meurtre, ni blasphêmes, ni fourberies, ni injustice; mais sont-ils justes & sans crime pour cela? ce n'en est pas une consequence; parce qu'éviter le mal n'est qu'une partie de

la justice, & qu'il faut de plus dans le Christianisme, faire le bien; ces personnes n'ont pas violé les preceptes qui défendent les actions criminelles, ils s'en souviendroient infailliblement, & ne manqueroient pas de s'en accuser, parce que ces pechez sont plus connus, plus visibles, & plus severement punis par les loix; & comme on y trouve souvent plusieurs obstacles, il est plus difficile de les commettre: mais pour l'autre partie de la justice, qui est de faire le bien, remplir ses devoirs, accomplir les préceptes qui ordonnent de bonnes actions, vous m'avoüerez qu'il est plus ordinaire d'y manquer, & qu'il est même difficile que plusieurs n'y manquent, vû la multitude des obligations, des loix, des regles, des devoirs, & des préceptes que nous avons, & à quoi nous sommes engagez de satisfaire.

Car quelle est la personne si reguliere, en qui l'on ne trouvât bien des choses à redire, si on l'étudioit, & si l'on examinoit tout ce qu'elle devroit faire? ou qui ne confessât elle-même, qu'elle manque à bien des choses, & tres-souvent, & l'on pouroit ajoûter, tres-griévement, quoi qu'elle ne se le persuade pas? puisque ces préceptes ne commandent pas sous de moindres peines que les autres; & que dans l'Evangile, le bien est aussi expressement ordonné, que le mal est defendu; que le serviteur inutile n'y est pas condamné pour avoir fait du mal, mais pour avoir manqué à son devoir; pour avoir omis de faire profiter le talent qu'on lui avoit mis

entre les mains, & pour n'avoir pas executé
Matth. 25. les ordres de son maître : *Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores.* Il n'a rien fait, il est vrai, en quoi a-t-il donc peché ? par omission ; il n'a pas fait ce qu'il devoit, & il en est justement puni. Ah ! Messieurs, qu'il y a de personnes qui seront un jour condamnées de la sorte, qui sont criminelles lors qu'elles se flatent d'une innocence imaginaire, & qui sont en état de damnation, lors qu'elles se croyent sans reproche ; parce qu'on ne regarde que ce qu'on a fait, & non pas ce qu'on a dû faire, & ce qu'on a toutefois omis! Ainsi lors qu'à l'instant de nôtre mort, Dieu nous mettra devant les yeux toute la suite de nôtre vie, qu'il portera le flambeau dans le fond de nôtre conscience, pour y découvrir ce qu'il y a de plus secret, & qu'il nous examinera sur nos obligations, & sur nos devoirs, pour voir si nous les avons remplis, & en quoy nous y avons manqué : Helas! qui poura paroître juste en sa presence ? s'é-
Psal. 129. crie le Prophete, *Si iniquitates observaveris Domine, Domine quis sustinebit?* Qui poura soûtenir la vûë de tant de pechez ? que nous appellons maintenant d'un nom moins odieux, des manquemens, pechez que nous n'appercevons qu'avec peine, & qui nous effrayeront alors, autant par leur griéveté, que par leur nombre ; parce qu'enfin c'est n'avoir pas observé la Loi, que d'y avoir manqué ; & de quelque façon qu'on l'ait violée, par action, ou par omission, la discussion en sera toujours exacte, la condamnation inévitable, & la punition terrible.

Quelque jugement que nous fassions maintenant de ces sortes de pechez, il est constant que ce ne seront pas les plus énormes qui feront la matiere de ce jugement, & qui le rendront si redoutable, mais ceux qui nous ont esté les plus cachez, & dont nous avons tenu moins de compte : Comme on n'apelle pas un Juge severe, qui condamne les plus grands crimes ; mais celui qui examine jusqu'aux moindres défauts, & aux moindres manquemens dans nos obligations. La griéveté des premiers se fait assez sentir, nous les condamnons nous-mêmes par avance ; mais le peu d'apprehension qu'on a des autres, nous empêche de les detester, & de les éviter ; de sorte qu'il y a peu de personnes qui ne soient coupables de quelque omission, & c'est ce qui doit donner un juste sujet de craindre le Jugement d'un Dieu.

Que s'il est si facile de commettre ces pechez, n'est-ce pas une juste consequence qu'ils sont donc la cause de la perte, & de la damnation de la plus grande partie des hommes ? à quoi il faut ajoûter que ces mêmes pechez se commettent encore en plus de manieres ; ce qui fait qu'ils en deviennent & plus ordinaires, & plus imperceptibles. Si nous considerons la multitude de nos devoirs, si nous reflechissons qu'il est incomparablement plus difficile de n'y pas manquer en quelques point, que de se permettre quelque action, qui aille à les violer ouvertement ; nous ne serons pas surpris de la proposition que j'avance ; car si dans tout le reste, la perfection consiste dans l'integrité, & dans l'assemblage de

tout ce qui convient à ſa nature ; & tout au contraire ſi l'imperfection & le défaut naît de chaque choſe en particulier qui lui manque, qui peut ignorer combien il eſt rare de voir une choſe achevée & parfaite en ſon eſpece, & combien il eſt aiſé au contraire qu'elle ſoit défectueuſe par quelque endroit ? De même donc qu'il n'y a qu'une voye qui conduiſe ordinairement à un terme, mais qu'il y en a une infinité qui en éloignent, & qui en détournent. Ainſi pour être juſte, fidele, & parfait Chrêtien, il faut remplir tous les devoirs de ſa religion : mais combien y en a-t-il? que de preceptes à obſerver ! que de vertus à pratiquer ! que de regles à ſuivre dans nôtre conduite! que de maximes de pieté, de charité, de juſtice! Combien qui regardent Dieu! combien d'autres qui nous engagent envers le prochain, & d'autres qui nous regardent nous-mêmes! or où trouverez-vous des perſonnes ſi regulieres, ſi fideles dans leurs obſervances, & ſi exactes en tous leurs devoirs qu'ils ne manquent à rien ? qui n'oublient rien, & qui ne ſe démentent jamais en rien? Cela ſe peut-il moralement dans la corruption de nôtre nature, & dans ce panchant que nous avons au mal ?

Ce n'eſt pas aſſez, car examinez chaque loi, chaque vertu, chaque maxime en particulier, en combien de parties ſe diviſent-elles, qui changent de nom & d'obligation, ſelon les ſujets, les rencontres, & les differens objets, où l'on les doit pratiquer? Combien donc de pechez, & en combien de façons les peut-on commettre par la ſeule omiſſion, quand on n'aporte pas tout le ſoin

qu'on devroit à les éviter, quand on ne se précautionne pas contre le danger d'y tomber, quand on ne se premunît pas pour s'en défendre?

Poursuivez; si des devoirs de nôtre Religion, vous passez à ceux de nôtre état, devoirs qui sont indispensables dans nôtre profession, combien y commettons-nous de pechez d'omission; dans la seule fonction de Juge & de Magistrat, je mets en fait qu'on y peut pecher en plus de cent façons differentes, qui toutes sont importantes, & dont ceux qui sont revestus de ces caracteres rendront un jour compte, au tribunal du Juge souverain; car combien de négligence à s'instruire, à bien examiner les parties, les témoins, les preuves, les raisons; combien du côté de la science, quand on n'a pas la capacité necessaire, ou qu'on néglige de l'acquerir.

A combien de devoirs un pere de famille n'est-il point obligé? au soin de ses enfans, de ses serviteurs, de ses affaires, de ses biens, & de tout ce qui regarde sa maison; puisque les devoirs de tous ceux qui la composent, deviennent les siens propres, parce qu'il est obligé de veiller à les leur faire remplir; de sorte que quand ils pechent, c'est sur son compte, s'il a manqué de les instruire, de les avertir, de les corriger, & d'employer tous les moyens qui pouvoient empêcher les desordres où ils tombent. Qui pourroit compter à combien de devoirs est obligé un Ecclesiastique? combien de temps il doit donner à la priere, & au service divin, quelle

édification, quel exemple, & quelle regularité n'attend-on pas de lui ? quelles bonnes œuvres ne doit-il pas pratiquer en vertu de son état ? mais combien d'omissions dans tout cela, sans parler en particulier de ceux qui sont chargez du soin des ames, comme les Pasteurs ? N'est-il pas vrai que pour un peché qu'ils commettent contre la Loi de Dieu, par quelque action criminelle, nul état n'étant exempt de la foiblesse commune à tous les hommes, n'est-il pas vrai, dis-je, que pour un peché d'action, ils en commettent cent d'omission ?

Parcourez maintenant tous les autres états, toutes les professions, & tous les differens devoirs qui y sont attachez ; si ceux qui y sont engagez manquent à les remplir, ce sont autant de pechez d'omission, dont ils rendront compte ; parce que pour faire son salut dans un état, ou dans un emploi, ce n'est pas assez de n'y point commettre les fourberies, les injustices, & les autres crimes, dont quelques-uns se rendent coupables ; mais il faut encore en accomplir les devoirs particuliers ; parce que Dieu ne nous y a pas appellez pour profiter de ce que les hommes y ont attachez de beau & d'utile, comme le rang, la qualité, & l'honneur : mais pour en faire les fonctions ; les charges, les dignitez, & les emplois ne serviront donc qu'à convaincre ceux qui les ont possedez, d'infidelité, de négligence, & d'omissions criminelles, dans l'examen que Dieu fera un jour de leur vie, & de leur conduite.

Mais ce qui doit davantage faire trembler,

tout le monde, est, en troisiéme lieu, que dans chaque état, & dans chaque condition, il y a non seulement des devoirs qu'il faut remplir, & ausquels il est facile de manquer, mais que de plus il y a une mesure & un degré de perfection, que Dieu exige de nous, & qu'autant de pas qu'on fait en deça de cette regle & decette mesure, sont autant d'omissions, parce que nous sommes obligez de travailler pour atteindre à ce degré de perfection : je m'explique, & une briéve induction vous fera concevoir ceci. Dans le Christianisme, qui est comme l'état general auquel Dieu nous a appellez, nous ne sommes pas seulement obligez d'y faire le bien, d'y pratiquer de bonnes œuvres, & de saintes actions, mais encore de les bien faire, d'en faire beaucoup, de les faire dans toute la perfection qu'il nous est possible, selon la grace, les talens, les forces, & les moyens que nous avons reçûs pour cela ; delà vient que Dieu nous oblige tantôt d'être Saints, *Sancti eritis, quia ego sanctus sum :* tantôt d'être parfaits, *Estote vos perfecti, sicut & Pater vester cœlestis perfectus est*, & tantôt le Fils de Dieu nous avertit, que si nôtre justice n'est plus abondante que celle des Scribes & des Pharisiens de l'ancienne Loi, nous ne devons pas prétendre au bonheur d'entrer en son Royaume : en un mot il nous déclare que nous ne devons point donner de bornes à nôtre vertu & à nôtre sainteté, mais croître toujours, & faire sans cesse de nouveaux progrés.

1. Petri 1.

Matth. 5.

De tout cela il faut conclure, que nous ne rendrons pas compte seulement du mal que

nous aurons fait, mais encore de tout le bien que nous pouvions faire, & que nous avons omis; & que les degrez de charité, de patience, & des autres vertus qui nous manquent, sont par consequent autant d'omissions; puisque l'on examinera si nous avons rempli la mesure de la sainteté & de la perfection que nous pouvions acquerir, & à quoi nous étions appellez. C'est le Fils de Dieu même qui nous en assûre: *Cui multùm dàtum est, multùm quæretur ab eo*. Or cette mesure de sainteté, cette plenitude de justice, & ce degré de perfection, à quoi nous sommes obligez d'aspirer, se doit regler sur les moyens & sur les avantages que nous avons reçûs, sur l'excellence de l'état, où Dieu nous a appellez, sur les occasions, les graces, & les secours, que nous avons eus pour faire le bien. Que si vous me dites que pour faire son salut, c'est assez d'accomplir les preceptes, entre lesquels ceux qui ordonnent la pratique du bien, n'obligent pas en tout temps, ni en tout lieu, & qu'ils souffrent de l'interruption; c'est-à-dire, que n'obligeant pas toujours, comme ceux que nous avons appellé negatifs, il semble qu'on ne peut y manquer qu'en les violant positivement par quelque action, qui les choque.

Luc. 12.

C'est une erreur, Chrêtiens, & par là, vous me donnez lieu de dire, que c'est contre ceux-là, que l'on peche le plus ordinairement par une omission criminelle. Nous avons, par exemple, un précepte exprés d'aimer Dieu d'un amour qu'on appelle affectif, & par une charité actüelle, le temps n'en est pas à la ve-

rité déterminé, mais il est constant que nous sommes obligez de l'aimer quelquefois, & que c'est un état de damnation d'y avoir manqué toute sa vie. Je laisse à décider aux Docteurs, en quel temps, & en quelle occasion on le doit faire, pour vous demander combien peu de personnes observent ce precepte dans toute son étenduë, & dans toute la perfection que portent les termes de la Loi? l'aimer de tout son cœur, de tout son esprit, & de toute la capacité de son ame: si cela étoit, il suffiroit seul, & il ne seroit point necessaire d'y en ajoûter d'autres; puisqu'on ne peche, que parce qu'on offense celui, que l'on doit uniquement aimer, qu'on préfere quelque bien-créé à celui que nous devons souverainement estimer, & qu'on ne sert pas celui, qui merite qu'on employe toutes ses forces à le servir; or s'il n'y a point de Chrêtien, qui n'exerce de temps en temps quelque acte interieur de cette charité divine, en quoi consistera direz-vous l'omission de ce precepte? Ce sera dans la perfection & dans la maniere de l'accomplir, puisque ce n'est pas de tout leur cœur, ni de toutes leurs forces, que la plûpart aiment Dieu.

Je dis la même chose de la charité du prochain, que le Fils de Dieu appelle en particulier son Commandement: il est constant que ce n'est l'observer qu'en partie, que de ne vouloir point de mal à son prochain, & de ne lui en faire jamais; puisqu'on nous oblige à lui faire du bien, quand nous le pouvons, & quand il en a besoin: or la plûpart des Chrêtiens se contentent d'observer la

premiere partie, & laissent l'autre, par une omission qui ne peut être sans peché; parce que ce n'est pas observer entierement ni parfaitement ce précepte comme Dieu nous y oblige. Et c'est l'omission de ce precepte, qui damnera la plus grande partie des riches, qui manquent à faire l'aumône dans les necessitez pressantes, & à proportion des biens qu'ils ont reçûs de Dieu. Que si nous examinons de la sorte tous les autres préceptes, & que nous considerions jusqu'à qu'elle perfection nous devons les accomplir, vous m'avoüerez, que l'omission, la négligence, le peu de soin de les observer, fait le nombre le plus considerable de nos pechez; puisque si nous n'avons pas fait tout le bien que nous devions; si nous n'avons pas acquis assez de vertus, si nous ne sommes pas parvenus à la perfection propre de nôtre état, si nous n'avons pas entierement rempli les devoirs qui y étoient attachez, tous ces manquemens sont des omissions d'un bien, que nous étions obligez de faire.

Ah Dieu! de combien de pechez sommes-nous donc chargez, lors même que nous nous flatons d'une vie plus sainte, plus reguliere, & plus innocente? *Væ etiam laudabili vitæ hominum, si remotâ misericordiâ discutias eam*, s'écrie saint Augustin, en parlant de la vertu de sa mere sainte Monique? Qu'est-ce que toute la sainteté des hommes, si vous venez, ô mon Dieu! à l'examiner à la rigueur, si vous comparez le peu de bien que l'on fait, avec celui que l'on pouroit, & que l'on devoit faire? nôtre vertu se trouvera-t-elle

Lib. 9. Confess. c. 13.

de poids, si vous la pesez dans la balance de vôtre justice ? ah que nous avons sujet de craindre qu'on ne nous dise un jour, comme à l'infortuné Balthazar, *Appensus es, & inventus es minus habens.* On nous a pesé, & nous avons été trouvez legers, parce qu'il nous manque bien des vertus, bien des merites, & beaucoup de bonnes actions ; de sorte que s'il y en a un grand nombre qui seront condamnez pour avoir fait des actions criminelles, j'ose dire qu'il y en aura encore infiniment davantage qui le seront, pour en avoir omis de bonnes, pour avoir négligé leurs devoirs, & manqué à leurs obligations: parce qu'autant qu'il est facile de tomber dans un peché d'omission, autant est-il rare & difficile de s'en corriger. Nous l'allons voir en cette seconde Partie.

Daniel. 5.

SECONDE PARTIE.

TOut mal, Messieurs, dont le remede est difficile, est toujours à craindre, & toujours fâcheux, & cette seule raison, qu'il n'est pas si aisé à guerir, nous doit faire employer tous nos soins & toutes nos précautions pour l'éviter. Cependant je ne sçai de quel aveuglement les hommes sont frapez, & à quelle insensibilité ils en viennent, en ce qui regarde le peché, qui est le seul mal de l'ame, puisque l'omission des préceptes, & de nos devoirs, que nous apprehendons si peu, est cependant ce dont on se corrige le moins, par des raisons tout opposées à celles qui nous la font commettre le plus souvent.

Car premierement, comme nous avons vû qu'il est plus ordinaire & plus facile d'omet-

tre une chose qui nous est ordonnée, que d'aller contre la Loi qui la défend, par une action qui la choque directement, aussi pour se corriger d'une omission, ou pour la réparer, il faut agir ensuite, & pratiquer avec plus d'exactitude le bien que l'on a omis; de sorte que la difficulté que nous avions à le faire, & qui est cause qu'on l'a omis, revient, & se fait sentir avec un nouveau poids, d'autant plus fâcheux, que nous y sommes moins accoûtumez. C'est pour cela qu'il est plus rare & plus difficile de sortir de l'état de langueur, à l'égard de son salut, & de devenir un fervent Chrétien, de lâche & de négligent qu'on étoit, que de devenir penitens, aprés avoir commis les plus grands pechez; & quelquefois même on passe plus aisément d'une extrémité à l'autre tout d'un coup, qu'on ne revient de ses défauts, en se corrigeant peu à peu, à cause que la longue négligence à s'acquiter de ses devoirs, s'étant changée en habitude, on a peine à quiter un état qui nous plaît, & qui nous est commode, & que les mêmes obstacles, ou les mêmes difficultez qui nous empêchoient de remplir nos obligations, sont cause que nous ne nous resolvons qu'à les accomplir le plus tard qu'on peut: une personne a disputé & contesté long-temps s'il rendroit visite à un autre, par un devoir, auquel il semble que la bienseance l'obligeoit; n'a-t-il pas plus de peine à s'en acquiter, aprés l'avoir omis & differé long-temps? il s'en tient comme dispensé, & croit que c'est une excuse legitime de ne le pas faire la seconde fois, que d'y avoir manqué la premiere.

C'est delà que l'on voit dans les Royaumes & dans les Etats, tant de loix qui avoient été si sagement instituées, & qui sont maintenant abolies, avec un notable préjudice du bien public, & du repos des particuliers; elles ont été en vigueur durant qu'on y a tenu la main, & qu'on a séverement puni les infracteurs: mais d'où vient qu'elles n'ont plus de force, & qu'on ne les connoît même plus? l'usage s'en est perdu peu à peu, par la licence du siecle; les particuliers ont cessé de les garder par la négligence qu'ont eu les Magistats à les faire observer; les uns ont omis & cessé d'y obéïr par libertinage, & les autres ont manqué à leur devoir, en ne s'opposant pas d'abord à ce desordre: ainsi l'omission de part & d'autre a fait que la licence a prévalu, & qu'il y a maintenant prescription.

Qui a fait que dans l'Eglise, qui est conduite par le saint Esprit dans ses loix, aussi bien que dans les veritez de la foi, tant de Canons, tant de sages Reglemens pour les mœurs, & tant de préceptes même pour le jeûne, pour la penitence, pour l'usage des Sacremens; qui a fait, dis-je, que tout cela ne se pratique plus? Les Docteurs vous répondront, que les Loix perdent leur force par la longue inobservation, & par l'omission continuée, & cette omission vient de la difficulté que l'on a senti à s'y soûmettre: or s'il n'y a plus maintenant de peché a les omettre, ne voyez-vous pas qu'il a fallu une multitude prodigieuse de pechez d'omission, pour en venir là. D'où vient enfin le relâchement qui s'est glissé peu à peu dans les Or-

dres Religieux les plus fervens, & les plus saintement établis ? ils ont conservé leur premier esprit, pendant qu'ils ont exactement gardé leurs observances, mais l'omission de leurs régles & de leurs devoirs, y a insensiblement aboli l'ancienne discipline, & introduit le déreglement; parce que l'exactitude & la regularité sont des choses difficiles & penibles, il a été aisé de se démentir, & de secoüer le joug d'une contrainte continuelle: mais pour revenir de cette lâcheté, réparer ces omissions, rendre la force & la vigueur aux loix & aux observances, pour reprendre le chemin que l'on a quitté, ah! qu'il en coûte de peine! la reformation d'un Etat, d'un Ordre, d'une Communauté, trouve souvent plus d'obstacles, que n'en a trouvé leur premier établissement, & même elle est si rare, que saint Bernard la regarde comme un miracle, qui merite nôtre admiration: *Ibo*, dit-il, *& videbo visionem hanc grandem*, en parlant d'un Ordre, qui avoit repris sa premiere ferveur. C'est là le doigt de Dieu, c'est un coup de sa toute-puissance, c'est un spectacle qui doit attirer les yeux de tout le monde; parce qu'en effet il est plus rare & plus difficile de réparer l'omission, de remedier au mal auquel on a donné cours, de rétablir une coûtume abolie, & de revenir de son égarement, & en un mot, il est plus rare de se corriger des pechez d'omission, que des autres. On se met même en une espece de possession & de droit, de ne plus faire du tout, ce qu'on a desisté de faire durant un notable espace de temps.

In quâdam Epist.

Ce qui me fournit une seconde raison du peu d'amandement qu'on voit des pechez d'omission; la difficulté de s'en corriger nous fait trouver des excuses & des prétextes, qui nous persuadent que nous sommes dispensez de faire le bien, qu'on a si souvent omis. Un homme riche, par exemple, ne fait point l'aumône à quoi il est obligé sous peine de damnation; ou bien en fait si peu, que cela ne suffit pas pour satisfaire au précepte de l'Evangile: A quoi prétendez-vous m'obliger, dira-t-il, j'ai toujours vêcu comme je vis presentement, ma devotion ou ma charité est bornée-là, & je n'ai pas coûtume d'en faire davantage: sa coûtume lui tient lieu d'une nouvelle loi, ou du moins semble le dispenser de la loi commune à tous les riches; car comme on ne peut déterminer précisément à quelle quantité l'aumône doit monter, il s'en fait l'arbitre & le Juge, & sa coûtume devient sa régle: si vous le pressez, si vous lui dites qu'on est obligé de donner selon ses moyens, de retrancher le superflu, de donner même du necessaire, en plusieurs occasions, & pour cela qu'il faut mettre des bornes à sa dépense ordinaire: Comme il est en possession de ne rien donner, ou de donner peu, il s'imagine, & souvent même il osera vous répondre, que comme il n'a jamais donné davantage, il croit être en droit de borner ses aumônes au peu qu'il donne.

Mais il n'en est pas de même dans les pechez qui se commettent par des actions défenduës, comme le larcin, l'injustice, la médisance, & d'autres semblables, on tâche

seulement d'en diminuer la griéveté, ou tout au plus de les excuser sur la violence de la passion, sur sa foiblesse, sur l'occasion ; mais l'on sçait bien que ces excuses ne sont point reçûës de Dieu, & l'on voit à travers ces fausses couleurs, la verité de son crime; au lieu que dans l'omission de ses devoirs, ou de quelque précepte, on se croit à couvert, lors qu'on allegue qu'on n'y a pas fait assez de refléxion, qu'on avoüe qu'il y a de la négligence, de l'ignorance, de l'oubli, dont on est souvent disculpé devant les hommes : mais le mal est, qu'on ne l'est pas devant Dieu; & quoi qu'il y ait des préceptes & des devoirs qui n'obligent pas à tous momens, ni en toutes sortes de rencontres, de la maniere que nous l'avons expliqué : l'omission cependant est toujours un peché, quand on y manque au temps qui est marqué, ou quand on ne les garde jamais, lorsque le temps n'en est pas déterminé.

C'est de cette nature qu'est le précepte d'aimer Dieu, de faire des actes de foi & d'esperance ; de prier, de faire l'aumône, & d'autres semblables, où le prétexte de l'ignorance ne nous excuse point, à moins quelle ne soit invincible : ce qui est assez rare ; car pour celle qui est volontaire ou affectée, elle augmente plûtôt le peché qu'elle ne le diminuë, parce qu'on est obligé de se faire instruire, de consulter dans les doutes qui peuvent naître sur les choses qui sont évidemment connuës. La négligence excuse encore moins, parce qu'elle est elle-même un peché, dans les choses où il y va du salut de

veiller & d'être sur ses gardes : non plus que l'exemple & la coûtume, qui ne peut jamais prescrire contre les loix divines. Car pour ce qui est de celles qui ont été intimées par les Souverains, ou par l'authorité de l'Eglise. Je sçai qu'ordinairement l'omission n'en est pas criminelle, quand elles ne sont plus universellement gardées : cela cependant se doit toujours entendre, quand l'inobservation de ces loix n'a pas de suites dangereuses : car si de l'extinction ou de l'inobservance de la loi, il naît des dereglemens publics, ou des inconveniens importans ; il est constant que la coûtume contraire ne doit être regardée que comme un abus, & une corruption de mœurs, & non pas comme une prescription ; & qu'ainsi elle n'excuse point l'omission, quelque generale qu'elle puisse être.

A plus forte raison, quand la coûtume contraire n'est qu'à l'égard de quelques personnes, & ne s'est glissée que dans quelque lieu particulier, ou quand elle authorise quelque mal, & quelque desordre, qui ne peut jamais être permis. D'où s'ensuit que les pechez d'omission, qu'on excuse le plus facilement devant les hommes, sont ordinairement les moins excusables devant Dieu, & que la multitude des prétextes qu'on aporte pour les justifier, fait qu'on ne s'en corrige presque jamais.

A quoi j'ajoûte pour derniere preuve de cette même verité, que ceux qui sont les plus à craindre sont ceux qu'on apprehende le moins, que l'on juge de moindre importance, & dont on espere plus facilement le par-

don, parce que de la maniere dont on les regarde, il ſemble qu'il y entre moins de rebellion, moins de mauvaiſe volonté, moins de mépris, & de paſſion. Ce qui fait que comme on ſe met moins en peine de les éviter, on travaille moins auſſi à les expier aprés les avoir commis, ou à s'en corriger quand on s'en ſent coupable. Je vous ai déja aporté la cauſe de cette dangereuſe illuſion, ſçavoir que ces pechez conſiſtent dans une ſimple omiſſion, qui ne porte pas le caractere odieux de la malice, qui ſemble attachée aux pechez, qui ſe commettent par une action contraire à la Loi; mais qui ſouvent ne ſont pas cependant moins grands aux yeux de Dieu, ils ſont ſouvent de même eſpece que les autres, & en ſont quelquefois même inſéparables. Comme manquer à reſtituer le bien d'autrui, eſt un larcin continüé, & non pas une ſimple omiſſion, ne point empêcher la médiſance quand on le peut, laiſſer prendre cours au mal, ou au déréglement des autres, quand on peut l'arrêter, ces ômiſſions ne ſont guere moins criminelles, que les actions de ceux qui commettent ces mêmes crimes. Et univerſellement parlant, c'eſt une erreur de s'imaginer qu'on ſoit moins coupable en manquant à ſes devoirs, qu'en les violant par une infraction poſitive; puiſque nous voyons que les omiſſions ſont les pechez que Dieu punit plus ordinairement, & par des châtimens plus rigoureux.

Saül manqua d'obéïr à Dieu, en épargnant les Amalecites, qu'il avoit eu ordre,

d'exterminer : le grand Prêtre Heli ne corrige pas ses enfans, des sacrileges qu'ils commettoient dans leur ministere : Moyse, ce grand Legislateur, ne lui rend pas la gloire qu'il attendoit, & ne sanctifie pas son nom dans une rencontre, où il y étoit obligé : les Juifs ne reçoivent pas leur Messie, & ne le veulent pas reconnoître, lors qu'il naît & vit parmi eux. Tous pechez d'omission, comme vous voyez, & semblables à ceux que nous apprehendons si peu, & que nous mettons au rang des pechez legers : Cependent où trouverez-vous des exemples d'un plus grand châtiment, que ceux dont ils ont été punis ? la reprobation des uns, la mort des autres, la privation de la dignité de ceux-ci, l'exclusion de la terre promise à l'égard de ceux-là, tout cela marque assez que les manquemens dans l'observation des préceptes, que la négligence à nous acquiter de nos obligations, que l'omission enfin de nos devoirs sont des pechez plus griefs que nous ne pensons : mais l'erreur dont nous sommes prévenus, qu'ils sont legers en comparaison des autres, fait que nous nous corrigeons aussi plus rarement.

Ah ! rectifions aujourd'hui, Chrêtiens, ce faux jugement, sur celui que Dieu en fera un jour, lorsqu'il fera une discussion si exacte de toutes nos actions, & de toute nôtre vie. Car ne seront-ce pas les pechez d'omission, dont il fera un plus sanglant reproche aux reprouvez, & sur quoi il appuyera particulierement l'Arrêt qu'il portera contr'eux : *Esurivi, & non dedistis mihi mandu-* Matth. 25.

care, nudus eram, & non cooperuistis me, hospes eram, & non collegistis me. Qui ne sera surpris de voir qu'il ne fonde la justice de la Sentence qu'il prononcera, & de l'execution qui s'en fera immediatement aprés, que sur l'omission des devoirs de la charité ? J'ai eu faim en la personne des pauvres, & vous ne m'avez pas donné à manger : j'étois en prison, & renfermé dans un cachot, & vous ne m'avez pas visité : J'étois nud, & je mourois de froid, & vous ne m'avez pas revêtu. Que veut dire ceci, demande saint Chrysostome ? ne dira-t-il rien aux homicides, aux blasphemateurs, à ceux qui ont ravi le bien d'autrui, ou qui ont flétri la reputation de leur prochain par les plus noires calomnies ? il ne faut pas douter qu'ils ne soient accusez & condamnez comme les autres, répond ce Pere ; mais c'est qu'il veut marquer par là, que les omissions, sur lesquelles nous ne comptons presque point, ausquelles nous faisons le moins de reflexion, & que nous apprehendons le moins, ferons un jour le principal sujet de nôtre condamnation.

Conclusion. Sur quoi je fais cette reflexion, qui doit être la conclusion & tout le fruit de ce discours. Que les pechez d'omission sont ceux qui nous doivent davantage faire trembler maintenant, dans la vûë & dans la pensée des formidables jugemens de Dieu, & que ce sont ceux sur lesquels nous devons nous examiner plus soigneusement nous-mêmes, persuadez que nous devons être, que la principale partie de la justice chrêtienne consiste dans la fidelité à s'acquiter de ses obligations,

&

& dans une regularité qui ne manque à rien de ce qu'on doit ; puisqu'une seule omission est capable de nous perdre, de rendre inutiles toutes nos bonnes actions : en un mot, puisqu'elle est capable de rendre nôtre vie criminelle devant Dieu, quelque belle apparence de probité qu'elle ait d'ailleurs.

De sorte que c'est par remplir nos obligations qu'il faut commencer ; & certes c'est une des choses les plus capables de nous confondre, & de reprimer ces sentimens de vanité, & de propre estime, que nous pourrions concevoir dans la vûë du bien que nous avons fait, de penser au bien que nous avons omis, afin de vivre toujours dans la défiance de nous-mêmes, & dans la crainte des jugemens de Dieu, dont nous devons être tous pénetrez, comme le saint Roi David : *Confige timore tuo carnes meas, à judiciis enim tuis timui:* Psal. 118.
Car Dieu juge bien autrement que nous de nôtre innocence & de nôtre fidelité, & tel qui s'attend de recevoir un jour la recompense de ses bonnes actions, ne recevra peut-être que des reproches & des châtimens, pour avoir manqué à ses obligations les plus essentielles. Ah ! mon cher Auditeur, ne poura-t-on point dire alors de vous, ce que l'Ecriture raporte si souvent, au sujet des Rois de Juda, dont plusieurs avoient fait d'assez belles actions, & mené une vie, qui sembloit irreprochable : mais le Texte sacré en faisant leur éloge, y ajoûte une clause, & une exception, qui nous fait douter de leur salut : *Verumtamen excelsa* 3. Reg. 22.
non abstulit. Il n'a pas détruit les Temples des Idoles, que ses predecesseurs avoient fait

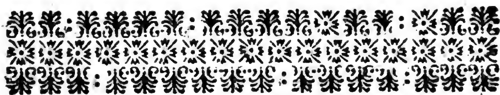
élever, il n'a pas ôté le ſcandale, que le peuple prenoit delà : oüi celui-là a été pieux, & ſa vie a été fort reglée. Cet autre a protegé ſon peuple : celui-ci a été charitable, moderé, il a puni les crimes, *Verumtamen*, *&c.* Ah ! fâcheuſe exception ! funeſte negligence ! criminelle omiſſion ! *Verumtamen excelſa non abſtulit*, n'en eſt-il point de même de vous ?

Celui-ci eſt un Magiſtrat integre, zelé pour le bien public, & qui fait mille bonnes actions, qui meritent les loüanges de tout le monde, *Verumtamen* : mais il ne s'applique pas aſſez aux devoirs de ſa charge; il ſouffre des deſordres qu'il pourroit, & par conſequent qu'il devroit empêcher ; cette omiſſion gâte tout ce qu'il fait de bien, & il lui ſervira peu d'avoir fait de bonnes actions, s'il a manqué à s'acquiter de celles auſquelles il étoit le plus obligé. Cet autre eſt un homme de bien, & de grand exemple, pieux, regulier, qui s'adonne à toutes les bonnes œuvres ; mais il ne prend nul ſoin de ſes enfans, ni de ſes domeſtiques, à qui il donne toute liberté ; & par cette négligence il eſt cauſe de leurs deſordres, & de mille pechez qu'ils commettent. Ah Dieu ! quelle omiſſion dans un devoir ſi preſſant ! il vaudroit mieux cent fois qu'il ne ſe mêlât point de tant d'affaires au dehors, qu'il n'entrât point dans toutes les bonnes œuvres qui ſe font dans la Ville, & qu'il donnât une partie de ſon temps & de ſon zele à ſa propre maiſon : Car quand il ne ſeroit coupable que de ce ſeul peché d'omiſſion, & qu'il obſerveroit toute la loi ; à cela prés, cette ſeule loi négligée, & violée par ce manquement, aura

toujours plus de force devant Dieu pour le faire condamner, que toutes ses vertus & toutes ses bonnes œuvres n'en auront pour le justifier ; Souvenons-nous que les pechez d'omission étant plus aisez à commettre, & plus difficiles à éviter & à corriger, ce sera ce qu'on examinera un jour avec plus de rigueur, & ce qui sera peut-être le sujet de nôtre condamnation.

Enfin, puisque nous avons vû, que c'est de cette sorte de pechez, dont le S. Esprit est venu reprendre & accuser les hommes, écoûtons sa voix en ouvrant nos yeux à ses lumieres, afin de les découvrir & de les éviter : c'est par ce moyen que nous aurons part aux benedictions que Dieu donne à ses fideles serviteurs, & à la recompense qu'il leur destine dans l'Eternité bienheureuse, &c.





VINGT-HUITIE'ME

SERMON,

POUR LE V. DIMANCHE

APRE'S PASQUES.

De la Priere.

Usque modo non petistis quidquam in nomine meo, petite & accipietis. *Joan.* 16.

Jusques ici vous n'avez rien demandé en mon nom, demandez & vous recevrez. En S. Jean, Chap. 16.



C'Est un aimable reproche que le Fils de Dieu dans nôtre Evangile fait à ses Apôtres, de n'avoir encore rien demandé en son nom; parce qu'il ne peut venir que d'un excés de tendresse, & d'un desir sincere de les rendre heureux, en leur en suggerant le moyen, qui est la priere faite en son nom;

Usque modo non petistis quidquam in nomine meo. C'étoit cependant, Messieurs, leur reprocher assez ouvertement leur peu de foi; puisque s'ils eussent été bien persuadez de ce qu'il étoit, ils n'eussent pas manqué de se servir de l'accés qu'ils avoient auprés de lui, pour obtenir ce qu'ils pouvoient souhaiter: c'étoit leur dire qu'ils avoient jusqu'alors marqué peu de confiance en lui, puisqu'ils avoient craint que leurs prieres ne fussent pas favorablement reçûës, aprés le choix qu'il avoit fait de leurs personnes, & les marques qu'il leur avoit données de son affection: c'étoit enfin leur faire entendre, qu'ils avoient peu d'adresse & d'intelligence, de ne sçavoir pas se prévaloir de l'occasion qu'ils avoient de devenir grands & considerables, puisque celui qu'ils pouvoient employer pour cela, étoit tout-puissant.

Je veux croire, Chrêtiens, que les Apôtres ne manquerent pas d'avoir toutes ces vûës: mais il y a plus d'apparence, que n'étant pas encore éclairez des lumieres du saint Esprit, comme ils le furent depuis, ils ne sçavoient ce qu'ils lui devoient demander, n'y comment ils s'y devoient prendre, pour demander d'une maniere à n'être point refusez; car ce sont les deux choses dont le Sauveur a pris soin de les instruire, & en leur personnes tous les Chrêtiens, de ce qu'il faut demander à Dieu en nos prieres, & de quelle maniere il faut le lui demander.

En effet, aprés une promesse si ample, & une assûrance si certaine, je ne puis assez m'étonner qu'il y ait toujours eu, & qu'il y ait

encore des miserables dans le monde ; puisqu'ils ont un moyen si certain, si facile & si puissant tout à la fois de pourvoir à tous leurs besoins, & d'impetrer tout ce qui est en la puissance d'un Dieu de nous accorder ; & comme ce défaut ne peut venir que de l'une de ces deux causes, ou de ce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ou de ce que nous ne le demandons pas comme il faut. Je veux tâcher de remedier à ce desordre, aprés que nous aurons imploré les lumieres de cet Esprit saint, qui prie dans nous-mêmes, & qui demande pour nous, comme parle le Texte sacré. Ce sera par l'intercession de Marie.

Ave Maria.

IL faut l'avoüer de bonne foy, chrêtienne compagnie, jamais il n'y a eu de si amples & de si magnifiques promesses, que celles qui ont été faites à la priere, & peut-être n'en a-t-on jamais moins vû d'effets. D'un côté Dieu n'use d'aucune réserve, il ouvre tous ses trésors, il est prêt de nous accorder toutes nos demandes, il est assez puissant pour nous combler de biens ; il n'a point de plus sensible plaisir que de nous enrichir, il s'engage même à ne nous rien refuser ; d'ailleurs autant que l'homme est indigeant de lui-même, autant est-il ardent dans ses desirs, infatigable dans ses poursuites, insatiable dans l'acquisition & la possession de ce qu'il souhaite. Ah ! d'où vient donc que nous sommes si souvent frustrez de nos demandes ? & que de mille & mille persônnes qui prient, qui

pressent, & qui sollicitent Dieu sans cesse, & sans relâche, si peu cependant sont exaucez ?

C'a été, Messieurs, une des choses que les Infidéles ont le plus souvent objecté aux Chrêtiens, & l'une des raisons qui leur a semblé la plus plausible pour s'inscrire en faux contre l'Evangile, en leur reprochant que s'il étoit veritable, ils n'avoient qu'à demander, & qu'ils seroient tous grands, tous riches, tous puissans, tous maîtres des temps & des saisons, tous arbitres de la fortune, & de tous les évenemens. Ils ajoûtoient même par une raillerie piquante, qu'on les devoit regarder comme les autheurs de tous les malheurs qui arrivoient dans le monde, puisque pouvant si facilement les prévenir, & en arrêter le cours par leurs prieres, ils en étoient si peu touchez, & se mettoient si peu en peine d'y remedier. Je ne puis croire, Messieurs, que cette pensée si impie puisse venir maintenant dans l'esprit d'un Chrêtien ; mais j'ai tout sujet de craindre, que ce peu de fruit de la priere ne vienne du peu de foi & de confiance que la plûpart des hommes ont dans un moyen, auquel le Fils de Dieu même n'a point voulu mettre de bornes : Je me suis efforcé de vous convaincre de l'étenduë du pouvoir de la priere dans un autre Discours, aujourd'huy je croirai avoir satisfait à ma promesse, si je vous fait voir que le Sauveur se sent dégagé de la sienne, dés-lors qu'on n'assortît pas la priere des conditions qu'il y a mises.

C'est pourquoy avant que de s'engager à

nous accorder si infailliblement tout ce que nous lui demanderons, avant que d'employer son nom, sa parole, & son jurement même pour nous affermir dans cette confiance, il a voulu nous instruire en la personne de ses Apôtres, de la maniere dont il falloit prier. Car ce fut là, la demande qu'il permît qu'ils lui fissent, afin qu'ils ne manquassent pas d'être écoûtez dans toutes leurs autres demandes: *Domine, doce nos orare.* Aussi cet Homme-Dieu eût-il la bonté de leur enseigner en particulier cette science si admirable, & si utile, dont tous les preceptes se reduisent à deux Points, qui feront tout le partage de ce discours. De sçavoir ce qu'il faut demander, c'est ce qu'il a fait amplement dans l'Oraison Dominicale, qui est comme le modele de toutes les autres: & ensuite la maniere dont il faut demander. C'est ce qu'il a expliqué en détail, tantôt par des regles certaines qu'il a données, & tantôt par des paraboles, & des similitudes, pour ne laisser aucun doute sur un sujet si important. Commençons donc par le premier, qui regarde ce qu'il faut demander.

Luc. 11.

PREMIERE PARTIE.

NOus pourrions en être en peine, chrêtienne compagnie, si celui que nous devons prier, ne nous avoit point lui-même dressé nôtre requête, comme dit S. Chrysostome, *Supplicandi normam, ipse tibi qui exorandus est, indulsit.* En quoi, selon le raisonnement de ce pere, ce Roi de gloire, qui est entré dans le Ciel, pour y exercer un pouvoir souverain, & nous accorder tout

Chrysost. serm. 7.

ce que nous lui demanderons, a bien voulu faire sur la terre l'office d'Avocat, en nous dictant les demandes qu'il devoit un jour enterriner; & certes pouvoit-il davantage nous marquer le desir qu'il a de nous exaucer, qu'en nous apprenant lui-même ce qu'il faut demander: *Ad amoris indicium, Rex ipse functus est officicio Advocati, ut preces, quibus ipse responsurus erat dictaret.* Ibidem. Or les demandes que nous lui devons faire, sont differentes selon nos besoins; & l'on peut dire, que comme nous sommes un vuide infini de toutes sortes de biens, de nature, de grace, & de gloire; autant de choses qui nous manquent, sont autant de biens que nous avons droit de demander, en vertu de la promesse qu'il nous a faite de nous accorder tout.

Mais aussi nous devons être persuadez, que comme il ne peut être contraire à lui-même, il n'a jamais prétendu employer sa puissance à nôtre ruine, ou à nôtre dommage; comme c'est l'amour qu'il a pour nous, qui l'a porté à nous promettre tout; ce même amour lui fait limiter sa promesse, aux biens qui nous sont avantageux, & en exclut tout ce qui seroit mauvais en soi, & tout ce qui nous seroit préjudiciable ou inutile. Or tant s'en faut que cette restriction donne des bornes à sa bonté, ou à l'étenduë de sa promesse, que c'est ce qui nous la doit rendre plus aimable, mais allons par ordre.

Il en exclud premierement ce qui est injuste, & ce qu'on ne peut souhaiter sans crime, ni demander sans commettre un nouveau peché: Et c'est en ce sens que le Sage

nous assûre, que Dieu a en horreur & en execration la priere de celui qui viole la Loi; non pas d'un pecheur simplement, lequel peut demander sa conversion, & la grace de vaincre ses vices, & de quitter ses desordres; mais de celui qui demande ce qui est contraire à la Loi, ou ce que Dieu défend par sa Loi même: *Qui declinat à lege, ejus oratio erit execrabilis.* C'étoit la priere la plus ordinaire des Gentils, lesquels, au raport de Tertullien, entroient dans les Temples, pour demander à leurs Dieux l'accomplissement de leurs desirs les plus injustes, & les plus criminels; l'un la mort de son ennemi, l'autre celle d'un parent pour entrer en possession de ses biens: celui-ci l'heureux succés d'une trahison, & d'un mauvais dessein prémedité depuis long-temps, & celui-là, la joüissance de ces plaisirs infames. Ces prieres qui pouvoient bien être faites à des divinitez chimeriques, & à des Dieux aussi vicieux, que ceux-là mêmes qui les réclamoient, ne laissoient pas de choquer ceux qui avoient un peu de bon sens; puisque leurs Poëtes en ont fait le sujet de leurs Satyres, & de leurs railleries.

Proverb. 28.

Juvenal. in Satyr.

Mais de voir encore aujourd'hui des Chrêtiens, qui imitent ces idolâtres, qui s'adressent à un Dieu, qui est la sainteté même, pour lui demander le moyen de satisfaire leur avarice, leur vangeance, & leurs passions les plus criminelles, c'est proprement cette priere que le Sage appelle execrable, parce qu'au lieu d'honorer Dieu par la priere, en le reconnoissant pour l'autheur de tous les biens,

On choque ses perfections les plus essentielles, & les plus aimables par des demandes injurieuses, qui le rendroient complice de nos crimes, s'il nous les accordoit : *Servire me fecistis in peccatis vestris.* C'est le reproche qu'il faisoit autrefois à son peuple : Quoi, vous prétendez que je favorise vos injustes desseins ? que je consente à vos crimes ? que j'autorise mille injustices, que vous exercez ? *Servire me fecistis peccatis vestris.* C'est demander que je ne sois plus Dieu, en devenant le fauteur & le partisan de vos crimes. *Isaïe 43.*

Prenez donc garde, mon cher Auditeur, au sujet de vos prieres, vous demandez à un Dieu juste, le gain de ce procés injuste, l'abaissement & l'humiliation de cette personne qui vous fait ombre, ou qui est un obstacle à vôtre ambition ; vous voulez que Dieu favorise cette entreprise, qui va manifestement à la ruïne de vôtre prochain, vous prétendez qu'il authorise vôtre libertinage, en exauçant vos desirs. Ah ! quel phantôme de divinité vous figurez-vous, en vous imaginant qu'un Dieu puisse écoûter de semblables demandes ? C'est donc une prétention injuste & criminelle de penser seulement obtenir des choses de cette nature, puisque c'est un crime même de les demander ; & c'est à ces sortes de personnes que s'adresse l'imprécation du Prophete, *Oratio ejus fiat in peccatum,* que leur priere devienne un nouveau peché, au lieu qu'elle a coûtume d'attirer la misericorde, & de fléchir la colere de Dieu. *Psal. 108.*

Que si le propre interêt de Dieu l'empêche de nous accorder nos demandes, quand elles sont injustes, le nôtre l'engage à nous refuser ce qui nous seroit préjudiciable. Ce qui a fait dire à saint Augustin, que jamais Dieu n'écoûte plus avantageusement une personne, que lors qu'il lui refuse ce qui lui pouroit nuire : or comme il seroit contre la charité d'accorder des armes, que demanderoit un frenetique, lors qu'on prévoit qu'il s'en serviroit contre lui-même, & que cet homme revenu en son bon sens, devroit avoir un sentiment de reconnoissance d'autant plus particuliere de ce refus, qu'il les a demandées avec plus d'instance, & qu'on lui a resisté avec plus d'opiniâtreté ; de même il y auroit quelque sorte d'injustice dans Dieu s'il nous accordoit des demandes, qu'il sçait nous devoir être nuisibles. Car combien en voit-on à qui le Fils de Dieu pouroit dire ce qu'il répondit autrefois à une mere ambitieuse, qui lui demandoit les deux premieres places dans son Royaume pour ses deux enfans, qui alors n'avoient pas moins de vanité que leur mere, *nescitis quid petatis*, vous ne sçavez ce que vous demandez. Matth. 10.

Car je veux que la plûpart ne fassent pas ces prieres impies, dont nous venons de parler, en demandant des choses mauvaises, n'y en a-t-il pas, qui, quoi qu'indifferentes d'elles-mêmes, leurs seroient préjudiciables, par le mauvais usage qu'ils en feroient ; & de cette nature sont tous les biens de la terre, l'honneur, les richesses, la santé, l'élevation, un établissement avantageux, une for-

tune aisée, un heureux succés de leurs entreprises, ou de leurs affaires, tout cela n'est pas mauvais en soi, je l'avoüe ; on le peut donc demander à Dieu, j'en tombe d'accord ; blâmeriez-vous donc une personne, qui borneroit là ses prieres, ou qui en feroit de ces biens le principal objet de ses vœux & de ses demandes ? oüi, & avec juste raison ; car enfin ce n'est pas assez que les choses soient indifferentes, ou même bonnes en elles-mêmes, il faut qu'elles soient encore bonnes par raport à celui qui les demande à Dieu ; & Dieu, qui nous aime, & qui a pour nous les tendresses d'un pere, n'a garde de nous les accorder autrement. C'est pourquoi c'est toujours bienfait d'avoir recours à lui pour quelque chose que ce soit, que nous jugions nous être necessaire ; mais comme nous nous trompons souvent dans le jugement que nous en faisons, que nous ne sçavons pas même ce qu'il nous faut, non plus que ce que nous demandons avec le plus d'ardeur. Dieu nous traite comme des enfans qui ne peuvent faire ce juste discernement, il nous refuse ce qu'il prévoit devoir être un obstacle à nôtre bonheur éternel.

En effet, Chrêtiens, qu'elles sont vos prieres ordinaires, & les demandes que vous lui faites ? quel est cet abus, qui est presque general, de ne s'adresser à Dieu que dans les necessitez extrémes, quand toutes les autres ressources sont taries, & que nous ne pouvons rien esperer d'ailleurs ; de sorte que s'adresser à Dieu, semble être comme une marque & une preuve que tout est desesperé ;

au lieu que c'est plûtôt un témoignage certain de nôtre peu de confiance en Dieu, à qui nous ne nous adressons que quand la derniere necessité nous y oblige ; il est bien aisé alors de juger ce que nous prétendons en obtenir ; c'est le gain de ce procés, où il y va de tout nôtre bien, c'est la guerison de cette dangereuse maladie, dont il y a peu d'apparence que l'on se puisse tirer par les secours humains ; c'est de se tirer de cette necessité qui nous accable, ou de cette oppression, qui nous fait gémir sous la tyrannie d'un homme puissant ; c'est de prévenir la ruïne de nôtre fortune, dont nous menace le mauvais état de nos affaires ; voila ce qui nous fait offrir tant de vœux, & pousser tant de prieres vers le Ciel, & même solliciter toutes les personnes de pieté de nous aider auprés de Dieu par leurs ferventes oraisons : car comme ces biens nous sont chers, la crainte de les perdre, ou le desir de les conserver, nous apprennent un art que nous ignorions auparavant, qui est celui de prier & de recourir à Dieu.

Mais aprés tout, que demande-t-on ? helas ! souvent des choses dont le refus nous seroit plus avantageux, parce que chacun regle ses vœux & ses demandes selon ses passions, & non pas selon la volonté de Dieu. Vous demandez la santé, & vous vous croyez d'autant mieux fondé de faire cette demande, que vous la voyez authorisée par la priere même de l'Eglise, par l'exemple des plus gens de bien ; ajoûtez encore par celui des Saints, dont les uns l'ont obtenuë pour eux-mêmes, ou

bien demandée pour les autres; je ne m'oppose pas à vôtre demande ; mais Dieu, qui prévoit que vous abuserez de cette santé en toutes sortes de débauches, vous donnera-t-il les moyens de vous perdre en vous accordant vôtre demande ? écoûtera-t-il une priere si contraire au bien qu'il vous souhaite, & qu'il est prêt de vous faire ? vous qui n'avez en tête que l'ambition, vous voulez parvenir à cette Charge, c'est un établissement que vous voulez faire pour le reste de vos jours ; il n'y a rien de plus important que de consulter Dieu sur cette affaire, d'où dépend le bonheur de vôtre vie, & peut-être de vôtre éternité : Si dans cette veuë vous adressez vos prieres à Dieu pour sçavoir sa volonté & pour le prier de vous inspirer ce qui est de sa gloire & pour vôtre salut ; cette priere ne peut être plus juste ni plus agreable à Dieu ; mais si vous cherchez par là, à vous pousser dans le monde, & à vous mettre dans un poste considerable ; Dieu qui voit combien cette dignité, où vous aspirez, vous enfleroit le cœur, n'a garde de favoriser cette ambition, qui fomenteroit vôtre orgueil, c'est pourquoi au lieu de vous exaucer, il rompt vos mesures, ou plûtôt, comme parle saint Augustin, il n'écoûte pas vôtre desir, pour ne mettre pas un obstacle à vôtre salut : *Non exaudit ad voluntatem, ut exaudiat ad salutem.* *Tract. 6. in Epist. Joannis*

J'en vois un autre qui fait regulierement tant de prieres par jour, & comme l'on connoît l'attachement qu'il a pour les choses de la terre, il n'est pas difficile de deviner ce qu'il demande à Dieu ; car tantôt c'est un

temps favorable pour ses moissons, parce qu'une grande partie de son bien consiste dans des heritages qui en ont besoin ; tantôt c'est un riche parti pour un de ses enfans, car il a une famille assez nombreuse à pourvoir; tantôt c'est l'heureux succés d'une affaire, dont il lui reviendra un profit considerable. Il demande enfin des bien temporels ; car ceux de l'éternité ne le touchent pas tant à beaucoup prés. Mais Dieu, qui voit à quoi cet homme les emploiroit, le luxe qui regneroit dans sa maison, pendant qu'il auroit de quoi l'entretenir : le jeu, qui feroit sa plus ordinaire occupation, cette profusion dans les festins, & dans la bonne chere qui croîtroit à proportion de son revenu : Dieu, dis-je, l'écoûtera-t-il, ou le doit-il écoûter ? ouï, s'il veut le punir, & l'abandonner aux desirs de son cœur, & au déreglement de ses passions : parce qu'il y a des biens de la terre, qui nous viennent de la main de sa justice, comme il y en a qui nous sont donnez de la main de sa bonté: mais comme dans nos prieres il a plus d'égard à nôtre veritable bonheur, qu'à celui que nous nous formons en idée, c'est sur cela qu'il se regle pour nous accorder nos demandes. Il nous donne ce qui ne nous peut nuire, & nous refuse ce qui pouroit nous exposer au danger de nous perdre. Mais que dois-je donc lui demander afin d'être exaucé ? Pour cela, Messieurs, aprés en avoir exclus les choses mauvaises, qui rendroient nos prieres criminelles, & tout ce qui pouroit nous être préjudiciable, pour ne pas contribuer à nôtre perte ; ajoûtons les

choses inutiles, qui ne nous serviroient de rien, il nous reste d'apprendre ce qui nous est necessaire de la bouche du Fils de Dieu même, lequel s'est particulierement appliqué à nous enseigner cet art admirable de prier.

Premierement en general, & par cette grande maxime, qui doit être la regle de toutes nos prieres, c'est de chercher & demander d'abord ce qui regarde nôtre salut, & le Royaume de Dieu, avec assûrance que tout le reste, qui n'y sera point contraire, nous sera ajoûté, comme un surcroît de liberalité, que nos prieres attirerent: *Quærite primùm regnum Dei, & justitiam ejus, & hæc omnia adjicientur vobis.* De maniere que Dieu en use à nôtre égard, comme il en usa autrefois envers Salomon, à qui il laissa le choix de demander tout ce qu'il souhaiteroit, avec promesse de le lui accorder sans exception, & sans reserve: ce sage Prince ne lui demanda point de grands trésors, qui pouvoient sans doute être necessaires pour les besoins d'un grand Etat, dont il lui avoit confié le gouvernement; ni une grande puissance pour se rendre redoutable à ses ennemis, ou à ses sujets rebelles, afin de regner en paix; ni une grande gloire pour s'attirer le respect de ses peuples, & l'estime des étrangers; ni des plaisirs, à quoi il ne se sentoit que trop de panchant, dans un âge où l'on ne pense guere à autre chose: ni toutes les autres sortes de biens, pour lesquels les hommes sont passionnez, mais seulement une sagesse consommée, pour conduire ceux qui lui étoient soûmis, & les tenir dans le devoir

Matth. 6.

par une legitime authorité ; persuadé qu'il étoit, que dans le rang où Dieu l'avoit élevé, tous les autres avantages lui serviroient de peu, sans la capacité & la prudence : aussi cette priere fut-elle si agreable à Dieu, qu'il lui accorda ce qu'il demandoit, & y ajoûta ce qu'il ne demandoit pas ; & comme il avoit préferé son devoir à son inclination, Dieu ne laissa pas d'y avoir autant d'égard, que s'il ne lui avoit demandé uniquement que cela.

Voila, Chrêtiens, le modele d'une sainte priere ; Dieu veut que nous lui demandions cet unique necessaire, qui nous touche de plus prés, & qui doit être préferé à tout le reste, sçavoir nôtre salut & nôtre bonheur éternel, c'est à quoi il n'a point voulu mettre de condition ; car c'est la fin où tout doit tendre, & à quoi tout se doit raporter : de sorte que tout le reste ne peut être qu'un fardeau inutile dés-lors qu'il n'y contribuë en rien, & un veritable mal, dés-lors qu'il y aporte quelque obstacle : c'est donc ce salut qu'un Chrêtien doit souhaiter preferablement à tout le reste, & qu'il doit demander à Dieu, dans la vûë & dans l'esperance que le reste ne peut lui manquer, étant comme contenu & renfermé dans cet unique bien, *& hæc omnia adjicientur vobis.*

Mais outre cela, deux raisons semblent nous obliger, de faire du salut ou l'unique, ou du moins le principal objet de nos prieres. La premiere, est la grandeur de Dieu, à qui nous ne devons rien demander qui soit indigne de lui : Et la seconde est la vûë de

nôtre veritable necessité: car un Chrêtien qui doit connoître le prix des choses de ce monde, & de celles du Ciel, doit en même temps reflêchir sur le vuide où il est, & sur le besoin essentiel qu'il a de ces dernieres. Si vous vous adressiez à un Souverain, auprés duquel vous auriez trouvé accés avec bien de la peine, & qu'en étant receu avec bonté, & avec un accueil qui vous répondroit du succés de vôtre requeste. Vous le conjuriez avec les instances, & les sollicitations les plus pressantes de vous accorder une bagatelle, qui ne vaudroit pas la peine d'être demandée à un de ses sujets, ne s'entiendroit-il pas offensé? & ne rejetteroit-il pas cette priere avec mépris, ou du moins ne seroit-ce pas lui marquer le peu d'idée qu'on auroit de la grandeur de son ame, & de sa generosité? Ah! Dieu vous met en main la clef de ses trésors, il vous offre tout son Royaume, ses graces, qui sont le moyen de l'acquerir, en un mot, il se donne lui-même avec tous ses biens, & vous ne pensez pas seulement à les lui demander? Connoissez-vous celui à qui vous demandez? & y faites-vous reflexion? est-ce un honneur ou un affront que vous lui faites par de semblables demandes? que ne demandez-vous quelque chose digne de la grandeur & de la liberalité de celui à qui vous demandez?

Que si les biens de cette vie, à quoi vous bornez tous vos desirs, sont indignes de celui que vous priez, ils ne sont pas moins indignes de vous, puis qu'étant Chrêtien, vous devez sçavoir la fin pour laquelle vous êtes au

monde, le prix infini des graces d'un Dieu, qui vous sont si necessaires, les vertus qui vous manquent, les ennemis que vous avez à combattre, les tentations qu'il vous faut vaincre, les dangers où vous êtes exposé, & enfin la grandeur & la multitude des obstacles qui s'opposent à vôtre salut. Tout cela doit être naturellement l'objet de vos prieres, la victoire de vos passions, la perseverance dans le bien, les graces fortes & choisies, tout cela ne s'accorde qu'à la priere, & vous demandez toute autre chose? Non, vous ne sçavez pas ce qu'il vous faut, non plus que ce que vous demandez. Vous ne comprenez pas quels sont vos veritables interêts, & vous ne priez pas en Chrêtien.

Au lieu que si vous demandiez les biens du Ciel, ceux de la terre vous seroient ajoûtez, selon la promesse du Fils de Dieu, qui en donne la raison, *Scit enim Pater vester, quia iis omnibus indigetis.* Dieu sçait bien que vous ne pouvez pas vous passer des choses necessaires à la vie. Mais ce qui merite son indignation, & qui l'oblige souvent à vous les refuser, c'est que vous les preferez aux autres biens plus solides, puisque vous êtes plus empressez à les demander. D'où vous devez inferer, Chrêtiens auditeurs, que pour demander à Dieu ce qu'il faut dans vos prieres, on ne vous défend pas absolument de demander du secours dans vos besoins, du succés dans vos affaires, & dans les necessitez de cette vie; mais il faut les demander avec l'ordre & la subordination que le Sauveur y a mis lui-même, c'est-à-dire, qu'il faut que

Matth. 6.

le salut de l'ame l'emporte sur le soin du corps, dont tant de personnes sont si indignement occupez; que les biens de la terre ne tiennent pas le premier rang dans nôtre esprit, & dans nôtre cœur: C'est ce bel ordre qu'il a établi dans la formule de nos prieres, qu'il a bien voulu nous tracer, où nous voyons qu'entre ces biens, nous devons demander les uns absolument, comme sa gloire, son Royaume, l'accomplissement de sa volonté; & les autres avec indifference, selon les differens besoins de chaque personne en particulier. Voila, Chrêtiens, la premiere chose que comprend l'art de prier, que le Fils de Dieu nous est venu apprendre, & qui regarde le sujet & la matiere de nos prieres, la maniere de prier, & de demander à Dieu, en est comme la forme, qu'il n'est pas moins necessaire de sçavoir. C'est ce que nous allons apprendre en cette seconde Partie.

SECONDE PARTIE.

NOn, Chrêtiens, ce n'est pas assez que nos prieres soient justes, pour être bien reçûës de la personne qui est en pouvoir de nous accorder la grace que nous lui demandons, il faut de plus sçavoir comment on lui doit demander cette grace, & sur tout, de quelle maniere il s'y faut prendre, pour s'insinüer dans son esprit, & pour lui toucher le cœur. Que si cela est necessaire à l'égard des hommes, qui peut douter qu'il ne le soit encore davantage à l'égard de Dieu, qui en attachant un si grand pouvoir à l'oraison, a voulu qu'elle fût assortie de certaines conditions, qui la rendent efficace, & toute-puis-

sante ? en sorte que comme les hommes, & particulierement les grands, se choquent de la maniere incivile, malhonnête, trop libre & trop hardie, dont l'on en use avec eux, quand on ne garde pas toutes les mesures de la bienseance, ou qu'on manque au respect qu'on leur doit : de même Dieu ne trouve que trop souvent des défauts essentiels dans nos prieres, lesquels l'obligent à nous rebuter ; & c'est assez de dire que l'Apôtre saint Jacques n'aporte point d'autre raison du peu d'effet qu'ont nos prieres, sinon que nous ne demandons pas comme il faut : *Petitis & non accipitis, eò quod malè petatis.* C'est pourquoi les prieres qu'on adresse à Dieu doivent avoir des conditions, qui se trouvent en bien peu de personnes, & qui sont la cause pourquoi, parmi cette multitude qui prient, & qui demandent, il y en a si peu qui soient exaucez. Voici, Messieurs, celles qu'il nous a lui-même marquées ; il faut que la priere ait du raport à ce qu'on demande, à celui qui demande, & à celui auquel on demande. Je ne fais que les parcourir pour nôtre instruction.

Jacobi 4.

Car premierement, comme les choses que nous demandons doivent regarder le Ciel, & nôtre bonheur éternel, ainsi que nous l'avons expliqué : si donc nous en connoissons bien le merite & le prix, nous les demanderons avec toute la ferveur possible, comme nous devons les souhaiter avec toute l'ardeur de nos desirs, qui se doivent regler sur la grandeur du bien que nous esperons. Vous demandez l'heritage du Ciel, de la gloire, &

la possession de Dieu même, qui fait nôtre souverain bien : Si vous voulez sçavoir comment il faut le demander, c'est de concevoir un desir de ce bonheur, à proportion de sa grandeur, & de son importance ; que si vous n'avez que des desirs froids & languissans pour ces sortes de biens, vous ne les demanderez aussi qu'avec froideur & avec indifference, & vos prieres seront languissantes à proportion de vos desirs. Or Dieu vous exaucera-t-il, en voyant que vous souhaitez si peu ce que vous lui demandez ? non sans doute, & pour l'obtenir de lui, la ferveur est la premiere condition que lui-même y demande : Car c'est dans le stile de l'Ecriture, ce que veulent dire ces paroles, *Petite,* *Ioan. 16.*
& accipietis, pulsate, & aperietur vobis. Demandez, pressez, frapez à la porte, comme si Dieu vouloit nous apprendre par là, que ses graces & ses bienfaits vallent bien la peine de les demander avec instance, & avec empressement. Or c'est l'un des défauts qui se rencontrent le plus ordinairement dans les prieres que nous faisons à Dieu, & qui est aussi le plus souvent la cause du refus qu'il nous fait ; nous demandons les biens du corps avec ardeur, & quand il s'agit de ceux de l'ame, nôtre froideur & nôtre indifference marque que nous ne voulons pas les obtenir : semblables en ce point à saint Augustin, lequel avant que d'être tout à Dieu, lui demandoit quelquefois la victoire de ses passions, & de ses vices, mais il craignoit d'être exaucé. De maniere que nous agissons contre nous-mêmes, soit lorsque nous demandons avec ar-

deur les biens temporels, qui attirent souvent nôtre perte & nôtre damnation ; soit lorsque nous demandons les biens éternels, avec tant d'indifference & de froideur ; nos paroles combattent nos sentimens, puisque nous ne voulons pas que Dieu nous accorde ce que nous lui demandons. Car pourquoi tant d'ardeur pour les uns, & tant de froideur pour les autres ? sinon parce que nous desirons veritablement les premiers, & que nous ne voulons pas les autres, comme dit ensuite le même saint Augustin, *Pugnas contra te, quando oras, nam qui timet ne adveniat regnum Christi, timet, ne exaudiatur.* Et n'est-ce pas en quelque maniere obliger Dieu à vous refuser, puisque s'il vous accorde ce que vous souhaitez avec tant d'empressement, il ne peut mieux vous punir, ni plus rigoureusement, qu'en vous donnant le moyen de vous perdre, par ces sortes de biens, qui sont l'objet de vos plus ardentes passions ; & s'il vous refuse ce que vous lui demandez si froidement, il condescend à vos desirs, puisque vous ne sçauriez mieux témoigner le peu d'état que vous faites des biens éternels, & le peu d'envie que vous avez de les obtenir ? Soyez donc d'accord avec vous-mêmes, en demandant avec resignation des biens, que vous ne sçavez s'ils vous seront utiles ou dommageables ; mais demandez avec toute la ferveur qu'un desir ardent peut inspirer, ce qui ne peut tourner qu'à vôtre avantage, comme sont les biens éternels, les vertus, & tout ce qui peut aider l'ame à acquerir le souverain bien.

Or comme la marque de cette ferveur est la perseverance dans la priere, c'est aussi à quoi Dieu attache plus particulierement son effet : *Petite & accipietis , pulsate & aperietur vobis.* Ces deux choses sont toujours jointes ensemble, & l'on juge de l'une par l'autre. Ce qu'on souhaite avec passion, on ne se lasse point de le poursuivre, & de le demander : *Orate sine intermissione , orationi instate. . . Oportet semper orare*, insistez, priez sans cesse, demandez avec perseverance. Et pourquoi presser Dieu d'une maniere si forte ? c'est que luy-même veut être ardemment prié, & que la perseverance, que la ferveur nous inspire, est toujours victorieuse. Mais tel est le naturel de la plûpart des hommes, si Dieu ne les exauce pas suivant leurs desirs, ou s'il differe un peu à leur accorder ce qu'ils demandent, ils changent aussi-tôt leurs prieres en plaintes & en murmures ; sans penser que si Dieu ne vouloit pas les écoûter , il ne les exhorteroit pas à prier sans cesse, & ne voudroit pas même être si instamment pressé : Comme nous voyons dans l'Ecriture qu'il empêcha le Prophete Samüel de l'importuner, pour faire grace à Saül, qu'il avoit resolu d'abandonner, *Vsque quo tu luges Saül , cum ego projecerim eum ?*

Supra. Act. 12. ad Coloss. 4. Luc. 18. 1. Reg. 16.

Que si nous considerons maintenant la priere par raport à celui qui la fait, elle doit avoir une seconde condition, qui n'est pas moins necessaire, c'est de demander avec l'humilité, & la soûmission qui est propre d'un suppliant, à qui sa propre necessité inspire des sentimens d'abaissemens : C'est pour

cela qu'il ne faut point d'instruction aux pauvres & aux miserables pour representer leurs besoins, & pour demander du soulagement dans leurs miseres. C'est une science que la nature leur enseigne ; ils s'humilient, ils reconnoissent la dépendance qu'ils ont de vous, ils se contentent du peu que vous leur donnez, ils le reçoivent avec mille actions de graces, & la seule posture qu'ils tiennent, donne souvent de la compassion. C'est sur ce modele, dit saint Chrysostome, que nous devons adresser nos prieres à Dieu, qui ne rejette jamais la demande des humbles, comme parle le Prophete : Ce qui fait ajoûter à saint Ambroise, que l'humilité est comme la recommandation de nos prieres, *Humilitas orationem commendat.* C'est donc une condition necessaire, & qui est ce semble la plus facile, puisque nous n'avons qu'à considerer qui nous sommes, le fond de nôtre neant, nôtre propre misere, & le besoin que nous avons d'une infinité de biens qui nous manquent.

Lib. 1. de Caën & Abel, c. 9.

Il est vrai que la priere est une élevation de nôtre esprit vers Dieu, comme on l'appelle communément, qui fait que le cœur suit l'esprit, & se porte aussi-tôt vers le même objet : mais en même temps que nous élevons l'un & l'autre, par les mouvemens d'une vive foi, d'une ferme esperance, & d'une ardente charité, il faut que nous les abaissions vers nous-mêmes, par la connoissance de nôtre bassesse & de nôtre neant. C'est du fond de nôtre misere que nous devons élever nôtre voix, comme faisoit le saint Roy

David, parce que c'est sur le pauvre & sur l'humble que Dieu répand ses graces, & que l'humble priere est le veritable moyen de les attirer. Or c'est un sentiment que la connoissance de nos miseres, & la propre experience que nous en avons, excitera sans doute, si nous comprenons bien, que nous n'avons rien de nous-mêmes. Car c'est sur quoi est établie la necessité de la priere. Comme Dieu est un abîme de biens, & que nous sommes un abîme de miseres, il faut que cet abîme de miseres invoque & appelle à son secours l'abîme de tous les biens, comme parle le Prophete Royal, *Abyssus abyssum invocat.* Il faut que *Psal. 41.* l'un se verse & se répande dans l'autre: ce qui fait que l'oraison n'est proprement qu'un commerce, & un épanchement, de Dieu d'un côté, par ses bienfaits, & par ses graces; & des hommes de l'autre, par le recours qu'ils ont à Dieu dans leurs besoins. Mais il faut que celui qui est dans l'indigence reconnoisse son bienfacteur; ce qui se fait par l'humble priere, par l'aveu de nos miseres, & par le sentiment de nôtre bassesse, & de nôtre neant. De maniere que l'humiliation est essentielle à la priere, & c'est le grand secret de la rendre toute-puissante auprés de Dieu: mais aussi c'est ce qui nous rend inexcusables si nous ne prions pas comme il faut, puisque pour cela nous n'avons besoin ni d'une science profonde, ni d'une grande penetration d'esprit, & que c'est assez d'être miserable, pour s'humilier devant Dieu, & par consequent de sçavoir comme il faut lui demander.

J'ajoûte cependant une troisiéme condition, à laquelle nous manquons plus ordinairement ; c'est l'égard que nous devons avoir pour celui que nous prions, le respect avec lequel nous devons nous presenter devant lui. Or nos prieres s'adressent à Dieu, à cette souveraine Majesté qui nous voit, qui nous écoûte, & qui nous est intimement presente. On manque cependant à ce respect, quand on prie sans attention d'esprit, & sans reflexion sur ce que nous disons, contre l'avis, & la premiere regle que nous donne saint Paul, de penser que c'est à un Dieu que nous parlons, & qui est present. Si l'on en étoit bien persuadé on ne pouroit prier que dans cette vûë, & avec cette vive foi, qui seule nous apprendroit de quelle maniere il nous faut comporter dans une si sainte action : Ad Heb. 11. *Oportet accedentem ad Deum, credere quia est.* Car il n'en faudroit pas davantage pour nous tenir dans un profond recueillement, pour prier avec toute l'attention possible, & pour apporter à l'oraison toute l'application de nôtre esprit : C'est un Dieu que nous prions; mais helas ! que la plûpart des hommes sont peu penetrez de cette pensée ! Voyez en quel état ils se tiennent en sa presence? de combien d'autres pensées inutiles, & le plus souvent extravagantes cette priere est-elle interrompuë ? avec quelle indécence, & quelle immodestie les voit-on dans les Temples, & jusque devant les Autels ? Mais laissons ce sujet, qui demande un discours à part.

Je dis seulement que le peu de respect & d'attention que nous apportons dans nos

prieres, est la cause la plus ordinaire de ce que Dieu les rebute; parce que c'est lui parler d'une maniere, dont une personne d'honneur se tiendroit choquée: *Si ego Dominus; ubi est honor meus?* Ah! si je suis vôtre Dieu, *Malach. 2.*
qui puis vous accorder vos demandes, où est l'honneur & le respect qui m'est dû? Quoi? vous ne pensez pas souvent à ce que vous dites, & vous voulez que je m'y rende attentif? Vous me bravez par vos indécences, & par vos mépris, & vous attendez de moi des faveurs & des bienfaits? Si vous demandez pourquoi je ne vous écoute pas, comme mon peuple me demandoit autrefois, je vous répondrai, comme je répondis alors, comment est-ce que vous m'avez prié? avec quelle attention & quel recueillement d'esprit? vous m'avez honoré des lévres, mais vôtre cœur étoit bien éloigné de moi; c'est le reproche que le Sauveur faisoit aux Pharisiens de son temps, mais qu'il pouroit encore faire à la plûpart des Chrêtiens d'aujourd'hui.

Ainsi, mon cher Auditeur, que je crains, que ce que vous mettez au nombre de vos bonnes actions, ne soit compté un jour parmi vos pechez! d'où vous infererez que pour faire une bonne priere, il faut que le corps & l'esprit y concourent, que le respect exterieur accompagne l'application interieure, il faut que la priere soit la voix du cœur, qui parle, & qui explique lui-même ses sentimens & ses besoins. Car si c'est le cœur qui demande, il banira de la priere, la lâcheté, l'indolence, la langueur & la distraction; il

composera le dehors, il donnera le mouvement aux yeux, aux mains, à la langue; il formera des paroles éloquentes, qui toucheront le cœur de Dieu, afin d'en obtenir infailliblement tout ce qu'il lui demandera pour son bien, & pour son salut, puisque ce Dieu si bon s'est engagé de l'accorder à la priere ardente, humble, & respectueuse de ses creatures, *Amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis.*

Conclusion. Aprés donc avoir vû, ce qu'il faut demander à Dieu, & de quelle maniere il le lui faut demander, il me semble, Chrêtienne compagnie, que vous ne devez plus être en peine de chercher les causes du peu d'effet de tant de prieres, que vous faites tous les jours, & qu'elle réponse j'ai à faire aux plaintes, & peut-être aux murmures secrets qui vous échapent si souvent : C'est en vain, dites-vous, que l'on vante tant la force & le pouvoir de l'oraison, en vain nous rebat-on tous les jours, qu'elle commande aux élemens, qu'elle calme les flots & les tempêtes de la mer, qu'elle triomphe même de la mort; en vain nous dit-on qu'elle détourne tous les desastres, & remedie à tous les malheurs; je ne suis pas le seul qui languis dans la misere depuis tant de temps, plus je redouble mes prieres, plus j'éprouve que le Ciel est sourd à mes vœux & à mes demandes. Ah! ne voit-on pas les plus gens de bien les plus delaissez, & les plus persecutez? manquent-ils de prier, puisqu'ils n'ont presque point d'autre occupation? Cependant sont-ils exaucez? ils sont comme David, ils regardent de tous côtez

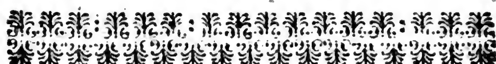
d'où leur viendra le secours qu'ils attendent depuis si long-temps, *Levavi oculos in montes, unde veniet auxilium mihi?* *Psal. 120.*

Ah! j'ai à vous répondre avec ce même saint Roi, *auxilium meum à Domino*, que c'est de Dieu, dont vous & eux devez attendre ce secours. Vous le demandez, dites-vous, & il ne vient point; mais je vous répond que vous mettez vous-mêmes un obstacle au pouvoir de vôtre priere: &, comme parle l'Ecriture, vous mettez un nüage, qui empêche que vôtre oraison ne monte jusqu'au Ciel: *Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio.* Or *Thren. 3.* ce nüage est formé des vapeurs de la terre, vous ne demandez que des biens terrestres, vous ne pensez qu'aux besoins de vôtre corps, pendant que vous négligez ceux de l'ame, & peut-être demandez-vous ce qui est le plus préjudiciable à vôtre salut. Alors, dit S. Augustin, Dieu vous exauce en vous refusant, & l'effet de vôtre priere est, que Dieu n'a pas tant d'égard à ce que vous demandez, qu'à ce qui vous est veritablement necessaire, & qu'il est toujours prêt d'accorder à l'oraison.

En second lieu, pour répondre à vos plaintes, & à vos murmures injustes, je dis que vous opposez encore un autre nüage, qui empêche que vôtre priere ne monte jusqu'à Dieu, & ce nüage épais est celui de vos vices & de vos passions, que vous ne voulez pas vaincre; on ne fait nul état des biens éternels qu'on lui demande, & on ne desire pas même les obtenir; puisqu'on les demande avec si peu de ferveur. On demande sa grace, & l'on ne veut pas quitter le peché; on deman-

de une vertu, & on ne fait nul effort pour se défaire du vice, qui lui est contraire : on demande le Ciel, & l'on ne veut pas prendre les moyens de le meriter ; quel plus puissant obstacle peut-on opposer aux desseins & aux bontez de Dieu sur nous ? *Opposuisti nubem tibi ne transeat oratio.* Ainsi donc au lieu d'accuser la priere, ou de vous en prendre à Dieu, c'est sur vous-mêmes que vous devez rejetter la faute du peu d'effet qu'à cette priere en vôtre faveur ; parce que vous ne demandez ni ce qu'il faut, ni comme il faut. Vous n'avez donc, à l'égard de Dieu, que des graces à lui rendre, si vous lui faites justice, vous ne sçauriez trop lui marquer vôtre reconnoissance de vous avoir laissé un moyen si facile & si seur d'être heureux dans cette vie, & dans l'Eternité, que je vous souhaite, &c.





VINGT-NEUVIE'ME

SERMON,

POUR LE DIMANCHE APRE'S L'ASCENSION.

De la Priere Mentale.

Cum venerit Paraclitus, quem ego mittam vobis à Patre, ille testimonium perhibebit de me, & vos testimonium perhibebitis. *Joan.* 15.

Lorsque l'Esprit consolateur, que je vous envoyerai de la part de mon Pere, sera venu, il rendra témoignage de moi, & vous en rendrez aussi témoignage. En S. Jean, Chap. 15.



E Fils de Dieu, Messieurs, ne se contente pas dans l'Evangile de ce jour, de promettre aux hommes le premier & le plus grand de tous les dons, en leur promettant de leur donner son S. Esprit; il les

instruit encore des marques de sa venuë, par les effets qu'il doit produire. Il rendra témoignage de moi, dit-il à ses Apôtres, par la force qu'il inspirera de confesser & de publier ma Divinité devant tout le monde; mais il vous convainquera tous les premiers des veritez qu'il enseigne, par une operation secrete & interieure, qui vous portera à les mediter sans cesse, & à régler ensuite vôtre vie selon ses lumieres. De sorte, Messieurs, que le premier signe & le plus assuré témoignage que nous ayons encore maintenant, d'avoir reçû ce divin Esprit, aussi bien que la meilleure disposition pour le recevoir, est la meditation des Mysteres & des veritez de nôtre Religion, qu'on appelle communément Priere Mentale, & Esprit d'Oraison, par laquelle nous goûtons les choses divines, les maximes & les veritez qu'un Homme-Dieu est venu nous apprendre, & dont le S. Esprit
Joan. 16. nous instruit par ses lumieres: *Ille docebit vos omnem veritatem.*

C'est de cette oraison de cœur & d'esprit, qui devroit être l'exercice ordinaire d'un Chrêtien; de cette oraison que les Saints appellent la nourriture de l'ame, qui l'éleve à Dieu, qui l'y unit, & qui l'y lie par un saint commerce; de cette oraison, qui est en même temps le principe du salut, & le moyen d'acquerir la plus haute sainteté; c'est, dis-je, de cette oraison en particulier, que j'ai dessein de vous parler aujourd'hui, aprés vous avoir entretenu de la priere en general.

Je sçai bien, Messieurs, que c'est parler un langage inconnu à la plus grande partie

des gens du monde, que de leur parler de faire oraison; je sçai qu'il semble que cet exercice n'est propre que des Cloîtres, ou des personnes qui font une profession ouverte de devotion; mais c'est de quoi je prétens vous desabuser, & vous faisant voir qu'on ne peut vivre en Chrêtien, ni servir Dieu en quelque état que ce soit, sans cet exercice, qui est aussi négligé, qu'il est necessaire à ceux qui veulent veritablement travailler à leur salut. Or comme l'oraison est un effet, & même un don de ce divin Esprit, dont nous attendons la venuë; adressons-nous à lui pour l'obtenir, & employons pour cela le credit de celle, qui a pratiqué ce saint exercice dans la plus haute perfection. C'est la glorieuse Vierge, à qui nous dirons.

Ave Maria.

COmme la Religion Chrêtienne, que nous avons embrassée, est toute divine dans son institution, dans ses mysteres, dans ses veritez, & dans ses maximes; il ne faut pas s'étonner, Chrêtienne compagnie, si le Fils de Dieu, qui en est l'Autheur, a voulu qu'elle le fût encore dans ses exercices, & que le plus ordinaire de ses emplois, fût de converser avec Dieu par le moyen de l'oraison; jusque-là qu'il ordonne que cet exercice soit continuel, & ne soit interrompu, que pour mettre en pratique ce que l'on y a appris & medité, *Oportet semper orare, & nunquam deficere.* En quoi je vous avoüe que je ne puis assez déplorer l'aveuglement & l'insensibilité Luc. 18.

de la plûpart des hommes, de faire si peu d'état d'une chose qu'ils devroient regarder comme le plus grand bonheur de la vie, s'ils en connoissoient les avantages, & s'ils sçavoient l'estimer comme elle le merite. En effet, si Dieu avoit seulement destiné en chaque année une heure, pendant laquelle il daignât nous donner audience, & nous permît de lui exposer nos besoins, avec quelle ardeur ne devrions-nous pas soûpirer aprés cet heureux moment ? quelle préparation ne devrions-nous point apporter pour traiter avec cette Divine majesté ? avec quelle attention n'écoûterions-nous point ses paroles ? & quels bienfaits ne devrions-nous pas esperer de cet entretien, qui pouroit nous servir ensuite de consolation pour tout le reste de l'année, en attendant le retour de cette heure si favorable & si avantageuse pour nous ?

Faut-il donc qu'ayant un accés infiniment plus facile auprés de Dieu, qui est la source de tous les biens, nous nous en éloignions de nôtre propre inclination, & que nous n'en approchions que par contrainte ? Faut-il que pouvant converser avec lui à tout moment, non seulement nous passions les journées, mais peut-être les mois & les années sans lui parler à cœur ouvert, comme à un ami de toutes les heures, d'un commerce aisé, & à qui nous pouvons avoir recours dans tous nos doutes, & dans toutes nos affaires ? vû particulierement que sa conversation, bien loin de causer du dégoût & de l'ennui, est au contraire pleine de douceurs & de charmes;

vû qu'il ne se rebute jamais ni de nôtre ignorance, ni de nôtre grossiereté ; vû même, comme marque le Texte sacré, que ce sont les personnes les plus simples, avec lesquelles il s'entretient le plus volontiers ; en un mot, vû qu'il a toujours le loisir de nous écoûter, sans que le gouvernement de tout le monde, ni le soin de toutes les creatures le détourne de nos affaires, ni que la grandeur de sa majesté l'empêche de penser à nous. Ne faut-il donc pas ou ignorer le bien que nous possedons par l'oraison, ou être tout-à-fait insensible à nôtre propre bonheur, pour négliger un bien qui fait la felicité des Anges, & des Bienheureux dans le Ciel !

Car c'est là ce qui a fait que les Saints ont toujours regardé cet exercice, comme le remede de tous les malheurs, la consolation de toutes les disgraces, la source de la veritable joye ; & le moyen de commencer sur la terre le bonheur dont nous joüirons dans l'autre vie ; puisque c'est déja jouir de Dieu, que de lui parler, que de l'écoûter, que d'être éclairé de ses lumieres, & embrasé de son amour. Ce n'est pas cependant par ces motifs que je veux vous animer à un exercice si saint & si agreable tout à la fois ; ni par cet endroit que je prétend exciter vos cœurs froids & languissans ; mais par le besoin que nous avons de l'oraison, en quelque état que nous puissions être, ou pecheurs, ou justes ; dans l'un pour retourner à Dieu, en quitant nos vices & nos desordres ; & dans l'autre pour ne pas retomber dans l'état du peché, & pour perseverer dans le bien : Or

je soûtiens que sans la priere mentale, prise pour la meditation des veritez divines, & des Mysteres de nôtre Religion; sans l'oraison, dis-je, prise en ce sens, je soûtiens que l'on ne peut ni devenir juste, ni perseverer en état de grace; & en deux mots, que l'exercice de l'oraison mentale est necessaire pour le salut, & pour la perfection que le Christianisme demande de nous. Ce sera le sujet & le partage de ce Discours.

PREMIERE PARTIE.

Dire, Messieurs, que l'exercice de la Priere mentale, c'est-à-dire, la meditation des veritez de nôtre Foi, & de nôtre Religion, soit necessaire, & même d'une obligation indispensable aux personnes qui vivent dans la liberté du siecle; il semble que ce soit un de ces paradoxes, qui revoltent d'abord l'esprit, & sur lesquels il faut faire une particuliere reflexion, pour concevoir en quel sens on les doit entendre: mais je soûtiens que c'est plûtôt une de ces veritez qui sont claires par elles-mêmes, & qui n'ont pas besoin de preuves pour être conçûës; je veux cependant, pour vous en convaincre davantage, ou du moins pour vous y faire penser plus serieusement, vous en aporter deux ou trois raisons, qui se presentent, je m'assûre, d'abord à vôtre esprit.

La premiere est prise du Prophete, qui nous assûre, que tous les desordres, & ensuite tous les maux, dont la terre est remplie, n'ont point d'autre source, que ce manque de reflexion sur les veritez éternelles, qu'on ne peche que parce que personne ne rentre dans

ſoi-même, pour penſer à la fin, à laquelle Dieu l'a deſtiné, & aux moyens d'y parvenir ; ce qui eſt dire aſſez ouvertement que perſonne ne médite les grandes veritez de nôtre foi: *Deſolatione deſolata eſt terra, quia nemo eſt qui recogitet corde.* D'où il s'enſuit par une conſequence évidente, qu'autant que l'obligation eſt étroite d'éviter les crimes & les deſordres, qui ſe commettent dans le monde; ou nos paſſions, l'exemples des autres, & le poids même de nôtre nature nous entraînent; autant ſommes-nous obligez de nous ſervir des remedes les plus capables de nous en garantir, & ſans leſquels nous ne pouvons les éviter. Donc comme les perſonnes les plus engagées dans le monde ſont, ſans contredit, les plus expoſez aux dangers de ſe perdre, comme ils trouvent plus de charmes dans les plaiſirs, qu'ils ont plus de penchant de s'y laiſſer aller, & qu'il y a enfin plus de peril dans cette route, que l'Evangile appelle le chemin large & ſpacieux, qui conduit à la mort; ils ont une neceſſité beaucoup plus preſſante de ſe précautionner contre le peril, de ſe deſabuſer des maximes qui les ont ſéduits, de découvrir les pieges, que leur tendent les ennemis de leur ſalut; & en un mot, de marcher avec plus de vigilance dans une voye ſi daugereuſe, & ſi pleine d'écueils?

Ierem. 12.

Or il eſt évident que ces perſonnes ne ſe retireront de ce chemin de perdition, où le monde les engage, ſans être bien perſuadez des veritez & des maximes de l'Evangile, ſi oppoſées à ce qu'enſeigne le monde; elles

pourront bien faire quelques prieres, s'aprocher des sacremens, & s'acquiter exterieurement de quelques devoirs de religion; elles pourront méme quelquefois penser à leur conscience, afin de joüir de quelque repos; car je suppose que les personnes ont des principes de Christianisme, & qu'elles ne sont pas tout-à-fait dans un libertinage declaré ni de creance, ni de mœurs; mais n'est-ce rien de n'être pas bien penetrez de ces grandes & fondamentales veritez, d'un jugement, d'une éternité de bonheur ou de peine dans l'autre vie, & de la vanité des biens de celle-ci? tous ces bons mouvemens qu'ils sentent par intervalle, & tous ces exercices d'une pieté superficielle, peuvent-ils produire un changement durable dans leur conduite? pourquoi donc leur pieté n'a-t-elle rien de constant ni de solide? c'est parce qu'il faut être vivement & puissamment touché de Dieu, pour aller contre le torrent de la coûtume, pour revenir des amusemens du monde, & pour renoncer aux biens présens, en vûë de ceux de l'avenir. C'est, Messieurs, ce qui est absolument necessaire; car de penser accorder Dieu & le monde ensemble, se sauver en suivant les maximes du siecle, c'est une chimere, & une pure illusion.

Or comment se desabuser de ces fausses idées des grandeurs, & des faux biens de cette vie, qu'on a prises souvent dés la naissance, & qui se sont fortifiées par l'usage, & par la longue habitude qu'on y a contractée: comment, dis-je, s'en desabuser sans la meditation? Il y a des veritez dans la nature,

leſquelles ſont ſenſibles, & qui ſe font voir par elles-mêmes; ſi-tôt qu'elles ſe preſentent à nôtre eſprit, elles y ſont reçûës ſans autre examen, & ſans une plus longue conſideration: mais les veritez qui regardent le ſalut, l'éternité, & qui vont à nous faire changer de vie, ah! celles-là ſont toutes ſurnaturelles, toutes au deſſus de la vûë de l'eſprit humain: elles n'y trouvent d'accés qu'à force de reflexion, d'étude, & de meditation; c'eſt-à-dire, que pour bien connoître tous ces objets, pour juger de l'eſtime qu'on en doit faire, il les faut conſiderer attentivement, & de prés, avec le ſecours de la grace, & les lumieres de la foi, il faut lever le voile qui les couvre, qui nous les dérobe; & pour cela, il ne ſuffit pas d'y penſer légérement, & de dire qu'on les croît, & qu'on n'en doute point; car c'eſt ce que diſent tous les Chrêtiens, qui ne laiſſent pas pour cela de demeurer dans le deſordre, & dans le crime; il en faut penetrer le fond, en enviſager les circonſtances; s'en faire l'application, en être non ſeulement convaincu, mais les avoir ſouvent devant les yeux. Car comment être vivement perſuadé de ces veritez de l'Evangile, ſi contraires aux ſens & aux inclinations de la nature corrompuë? Comment les goûter, les approfondir, s'en convaincre, & les avoir preſentes dans les occaſions dangereuſes, & comment enfin veut-on qu'elles faſſent une forte impreſſion ſur l'eſprit, ſi l'on ne les repaſſe ſouvent par une meditation profonde & frequente? Si l'on ne fait comme le Prophete, *In corde meo abſcondi eloquia tua.* J'ai medité, ô mon Dieu! Pſal. 118.

vos paroles, qui ont été pour moi des paroles de vie ; elles sont entrées bien avant dans mon cœur, & elles s'y sont s'y fortement imprimées, qu'ensuite ni le faux éclat des grandeurs du monde, ni ce dehors pompeux, qui séduit tous ceux qui s'y attachent, ni les plaisirs qui nous enchantent, n'ont point été capables de les effacer. C'est dans l'entretien que j'ai eu avec vous, que j'ai été éclairé, comme vous l'aviez promis, *Accedite ad eum, & illuminamini*. C'est là où vous m'avez appris, que tout ce qui se voit ici bas, & qui frappe nos yeux, passe comme un éclair, & s'en va en fumée ; au lieu que le bonheur qui est promis à ceux qui vous servent, s'étend dans la durée de tous les siecles: *Quæ enim videntur temporalia sunt, quæ non videntur æterna*. C'est dans ces reflexions serieuses que j'ai faites sur vous & sur moi, que j'ai connu & compris, que je n'étois fait que pour vous, & par consequent, que je ne pouvois être heureux & content, que par la possession de vous-même, qui êtes mon souverain bien.

Psal. 33.

2. ad Corinth. 4.

Donc, Chrêtiens, puisque ce n'est que dans la meditation, que Dieu se communique de la sorte, & qu'il découvre à une ame ces grandes veritez, sans lesquelles l'on ne peut ni rompre les liens, par lesquels on tient au monde, ni être touché de Dieu comme il faut ; la meditation est un moyen necessaire à tous ceux qui veulent tout de bon penser à leur salut ? Car enfin quelle est la cause pourquoi ce monde a tant d'esclaves, qui y sont si indignement attachez ? Pour-

quoi tant de personnes courent-elles aprés la vanité, cherchent-elles les plaisirs, sont-elles entêtez de l'honneur, & s'engagent-elles dans cette specieuse servitude? n'est-ce pas parce qu'ils en ont conçû une haute idée? qu'ils ne voyent rien plus digne d'attirer leur estime & leurs desirs? Voila ce qui cause ces passions ardentes, & cet attachement si difficile à rompre; Voila ce qui engage tant de gens dans cette voye large du monde, dont l'issuë ne peut manquer de leur être funeste. Il faut donc, pour s'en détacher, prendre une idée du monde toute contraire, envisager ces faux biens dans un autre point de vûë, en bien penetrer la vanité, l'inconstance & le neant, & découvrir les dangers où nous sommes exposez dans la vie que nous menons. Mais où puiser ailleurs ces lumieres & ces connoissances, que dans la meditation? puisque c'est là que Dieu en remplit l'esprit? & qu'il nous en convainc fortement!

C'est à la verité un grand ouvrage de passer ainsi d'une extremité à l'autre, d'un homme du siecle, de divertissement & de plaisirs, d'en faire un veritable Chrêtien; c'est l'ouvrage de la grace, l'on n'en doute point; mais cette grace, dans toutes ses operations, demande nôtre cooperation; il faut que l'homme travaille de sa part, de toutes ses forces: or qu'est-ce que l'homme peut encore contribuer davantage, que d'appliquer son esprit aux veritez que Dieu lui découvre, que d'ouvrir les yeux à la lumiere qui les frape, & que d'écoûter enfin ce que Dieu lui dit au fond du cœur? & c'est juste-

ment en quoi consiste l'Oraison mentale, & la meditation des veritez éternelles, dont je vous parle, puisque c'est par là que Dieu nous instruit des choses les plus importantes du salut.

D'autant plus, que sans ce moyen, l'on peut dire que tous les autres sont ou inutiles, ou du moins font peu d'effet; car encore une fois, Chrêtiens, il faut demeurer d'accord, que ce n'est pas une chose si facile, qu'on pourroit s'imaginer, de quitter la maniere de vie que l'on a prise, & de prendre une resolution ferme & constante de se convertir. Car pour cela, comme la corruption des mœurs, & le déreglement du cœur ne vient que de l'erreur de l'esprit, il faut que cet esprit reconnoisse son égarement, se desabuse de ses erreurs, & de ses fausses opinions. Mais il y a bien des causes, me direz-vous, qui peuvent produire ce grand effet, & la grace qui en est toujours la premiere & la principale, peut se servir de divers instrumens pour faire ce changement de vie: C'est quelquefois la parole de Dieu, qui a fait impression sur l'esprit, en nous découvrant le miserable état de nôtre conscience; c'est dans une autre occasion la lecture d'un bon Livre, ou les discours d'un homme saint & zelé, tantôt c'est un exemple de la justice divine, la mort funeste & imprévûë d'un de nos compagnons de débauche, & tantôt un renversement de fortune, qui nous fait connoître par une experience sensible, la vanité des choses de ce monde. Je vous avoüe tout cela, Chrétiens, mais aussi, il faut que vous m'avoüiez, que si l'on ne médite la parole de Dieu, que l'on a lûë ou en-

tenduë, si l'on ne reflechit sur les avis salutaires d'un homme de bien, si l'on ne repasse souvent dans son esprit, les accidens qui nous ont touché; ces lumieres & ces saints mouvemens, qui sont autant d'attaques, que la grace donne à une ame mondaine, se dissiperont, & ne feront pas une impression assez forte, pour lui faire tourner ses vûës & ses pensées vers le Ciel; mais à force de méditer, elles entrent bien avant dans l'esprit & dans le cœur, & c'est l'avantage qu'à cette maniere d'oraison, sur tous les autres moyens, que la grace emploïe; qu'elle peut bien agir sans eux, & commencer cette grande affaire: mais que les autres ne peuvent rien sans elle; jusque-là qu'un grand Saint n'a point craint de dire, que sans la priere mentale, il est impossible de mener une vie chrêtienne, & l'on peut ajoûter, que dans la conduite ordinaire de Dieu, il est même impossible de l'entreprendre, de s'y resoudre, & de la commencer.

C'est ce que l'experience nous fait comme toucher au doigt tous les jours; car, par exemple, combien la parole de Dieu, qui est l'un des plus ordinaires, & des plus puissans moyens pour convertir les ames; combien, dis-je, cette parole est-elle commune aujourd'hui? avec quel zele ne la prêche-t-on pas? Y eut-il jamais de plus habiles Predicateurs? jamais y eut-il plus de foule pour venir les entendre? & cependant quel fruit en voyons-nous? un Predicateur inspire bien sur l'heure quelque saint mouvement à un homme engagé dans les desordres du siecle,

& dans la voye des maximes du monde ; on avoüe que ce que dit ce Predicateur est tres-veritable ; on reconnoît même qu'il faut être bien aveuglé de penser si peu à son salut ; mais quel est le fruit de ces bons sentimens, en voit-on plus de conversions & de changemens de vie ? en voit-on plus de pieté ? en voit-on moins de desordres, & de dereglement ? D'où vient cela ? c'est que la grace, qui est attachée à la parole de Dieu, est à la verité une divine semence, que le pecheur reçoit dans son cœur, qui est une terre propre à la recevoir, & à lui faire porter du fruit ; mais, comme dit le Fils de Dieu, on ne lui donne pas le temps de prendre racine, elle fait quelque impression ; mais avant qu'elle ait penetré, mille autres entretiens profanes, mille divertissemens, mille occupations vaines & inutiles l'arrachent, l'étouffent, & l'enlevent.

Or, faites qu'un pecheur, qui a reçû cette divine semence, la conserve, la sépare de la foule, & du commerce du monde, faites qu'il médite ce qu'il a entendu, qu'il y fasse une serieuse reflexion, & qu'il en conçoive l'importance, je vous répond qu'elle produira son fruit, qu'elle fera rentrer cet homme dans lui-même, pour examiner sa conduite ; qu'elle lui fera ouvrir les yeux, chercher les moyens de sortir de l'état où il est, & enfin qu'elle lui fera faire une veritable conversion. D'où vous voyez que sans la meditation, les autres moyens de salut n'ont pas grand effet, & que c'est celui-là qui donne, si j'ose le dire, la force à tous les autres,

Ainsi prieres vocales, sacremens, parole de Dieu, & tout ce qui peut porter à la pieté, & au changement de vie, ne fera rien sans la meditation des veritez que tous ces divers mouvemens nous inspirent; au lieu qu'elle seule est capable de faire agir tout le reste; elle est donc le moyen le plus necessaire pour le salut.

Et ce qui nous doit enfin davantage convaincre de cette verité, est enfin, que la meditation des veritez chrêtiennes, qu'on appelle Oraison mentale, ne consiste pas dans la seule speculation de ces grandes veritez, mais produit les affections, les desirs, & les resolutions de les mettre en pratique, & d'y conformer sa vie; puisque c'est la fin de cette Oraison, dont la meilleure partie doit se passer dans les actes de la volonté, telles que sont les sentimens de reconnoissance des bienfaits de Dieu, la douleur de ses pechez, & sur tout une ferme & constante résolution de mener une vie plus reguliere, & de remplir à l'avenir les devoirs de son état. Ce qui fait que saint Augustin applique à ce sujet l'axiome du Philosophe, qu'un esprit qui médite, & qui refléchit sur ce qu'il voit, & sur ce qu'il apprend, a dans lui-même le principe de tout le bien; parce que la découverte qu'il en fait, le porte à le rechercher, & à tenter toutes les voyes de l'acquerir: *Intellectus cogitabundus principium omnis boni.* Ainsi la meditation nous ayant fait connoître ce que nous devons aimer ou haïr, les vertus qui nous manquent, les vices à quoi nous sommes sujets, les dangers que nous devons éviter,

Arist. in Ethic.

les biens que nous devons pourſuivre, elle nous excite fortement aux uns, & nous détourne effectivement des autres.

Et par là, Meſſieurs, quelle ſource de biens ne nous attire-t-elle point ? peut-on penſer comme il faut à la Juſtice de Dieu, ſans être penetré d'une crainte ſalutaire qui nous en faſſe éviter la rigueur ? Peut-on concevoir la grandeur de ſa miſericorde, & ce qu'il a fait pour nous, ſans être embraſé de ſon amour ? Peut-on enviſager ſes propres miſeres ſans s'en humilier ? & conſiderer le peu que l'on a fait pour Dieu juſqu'à preſent, ſans ſe confondre ? Enfin peut-on penſer au bonheur éternel & infini, qui doit être la recompenſe des bonnes actions, ſans s'efforcer de le meriter ? C'eſt donc avec raiſon qu'on appelle la meditation le principe de tout le bien, puiſqu'elle eſt le moyen de l'obtenir, non ſeulement conſiderée comme une demande que l'on fait à Dieu, ce qui eſt propre de la priere en general, à laquelle Dieu a attaché les graces les plus neceſſaires, & qu'il n'accorde ordinairement qu'à ceux qui les lui demandent ; mais encore plus particulierement de cette priere dont nous parlons, parce qu'elle nous rend capables de les recevoir, & nous fait apporter de nôtre côté la fidelité, les ſoins, & la diligence que Dieu demande de nous pour les attirer.

Or je vous demande, Chrêtiens, qui ſont ceux qui ont plus beſoin de ces lumieres, de ces ſaintes affections, & ſur tout de ces reſolutions conſtantes de ſe donner à Dieu, qui ont plus beſoin de quitter leurs vices, & de

mener

mener une vie plus chrêtienne ? ne m'avoüerez-vous pas que ce sont ceux qui vivent dans un plus grand déréglement ? que ce sont les personnes les plus attachées au monde, & qui sont dans de plus dangereuses occasions ? puisque ce sont les plus malades qui ont plus besoin des remedes ? puisque ceux qui sont en plus grand danger, doivent prendre le plus de précaution, & se prémunir davantage contre les malheurs qui les menacent ; en un mot puisque ceux qui sont les plus éloignez de la voye du salut, sont plus obligez de chercher une route qui les y rameine ? En effet, les personnes religieuses, & celles qui menent une vie retirée, connoissent assez par leur propre experience, ce que fait l'exercice de l'oraison, à laquelle ils sont redevables de tout le bien qu'ils font, & de tout le mal qu'ils évitent ; & la raison ce me semble devroit persuader ceux qui vivent selon les loix du monde, que jamais ils ne se desabuseront des fausses maximes dont ils sont entêtez, que par la meditation des veritez celestes, & par consequent que négligeant de se servir de ce moyen, ils demeureront toujours dans la voye de perdition, & dans une impossibilité de faire leur salut ; & certes ils sont en cela d'autant plus digne de compassion, qu'ils apportent mille excuses, & qu'ils cherchent mille pretextes pour se dispenser d'un exercice si salutaire & si saint, sans faire reflexion que toutes ces excuses sont vaines, que tous ces pretextes sont frivoles, & ne peuvent être recevables devant Dieu.

Celui qui leur paroît le plus raisonnable, & sur lequel ils s'appuyent le plus ordinairement, est leurs affaires : comme s'ils en pouvoient avoir une plus importante, ou plus épineuse que celle de leur salut : affaire pour laquelle ils sont uniquement au monde ; affaire où il s'agit d'un bonheur ou d'un malheur éternel ; affaire dont le succés est si douteux, & à laquelle il faut apporter un si grand soin parmi tant de pieges, d'embûches, d'obstacles, & d'ennemis. Encore si pour cela on leur demandoit la plus grande partie de leur vie, des années entieres, ou de longues veilles, comme y en ont employé tant de Saints, ce pretexte paroîtroit moins surprenant ; mais donner les journées entieres aux affaires du siecle, trouver assez de temps pour le repos & pour le repas, pour le jeu & pour les autres divertissemens, & refuser une demi-heure le jour à cette grande & unique affaire qui regarde l'éternité, n'est-ce pas témoigner qu'on l'abandonne entierement ? puisqu'on s'oste l'oraison, qui est la derniere ressource, & le moyen absolument necessaire pour en venir à bout : comme l'insinuë le Prophete Royal : *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam, & misericordiam suam à me.* Selon l'interpretation que donne saint Augustin à ces paroles, si Dieu n'a pas retiré de vous l'esprit d'oraison, soyez assûré qu'il n'a pas encore retiré sa misericorde ; que rien n'est encore desesperé, puisque vous avez un si puissant moyen de sortir de vos desordres, que les lumieres & les saints mouvemens qui l'accompagnent, ne peuvent

Psal. 65.

manquer de produire quelque bon effet ; que les graces, qui y ſont attachées ne ſeront pas inutiles, au lieu que ſi vous négligez ce moyen, ſi vous n'avez nul uſage, & nulle pratique de cette oraiſon, que peut-on attendre de vous ; & qu'elle eſperance peut-on concevoir de vôtre converſion, & enſuite de la miſericorde de Dieu à vôtre égard ? Que ſi cette Oraiſon Mentale, priſe pour la meditation des veritez de nôtre foi, eſt un moyen ſi neceſſaire au ſalut ; elle eſt auſſi pour les juſtes un moyen de ſainteté & de perfection, que tout Chrêtien ſe doit efforcer d'acquerir. C'eſt le ſujet de ma ſeconde Partie.

SECONDE PARTIE.

DIeu, Meſſieurs, veut que les hommes ſoient ſaints & parfaits, & le Sauveur s'eſt expliqué là-deſſus ; juſque-là qu'il ne leur donne point d'autre regle, ni d'autres bornes de leur perfection, que celle de Dieu même, qui eſt ſans bornes. Mais comme il ne deſtine & n'éleve jamais perſonne à une fin, ſans lui donner les moyens d'y parvenir ; il n'a pas manqué de leur laiſſer un moyen propre & infaillible pour arriver à cette haute & éminente ſainteté, qu'il attend & qu'il demande d'eux : & quel eſt ce moyen ? Je dis, Meſſieurs, que c'eſt l'Oraiſon Mentale, & qu'on s'y éleve peu à peu. Je dis de plus, que ſans ce moyen on n'y parviendra jamais, pourquoi ? parce que la ſainteté conſiſte en trois choſes, qui ſont autant d'effets, & de ſuites neceſſaires de l'eſprit d'oraiſon. La premiere, dans une pureté de cœur, c'eſt-à-dire, dans un dégagement de toutes les cho-

ses de la terre, dont le commerce nous soüille. La seconde, dans une union intime avec Dieu, qui est la sainteté même. Et la troisiéme enfin, dans la pratique des actions toutes saintes, qui sont les marques par où l'on doit juger de la sainteté. Voyons donc ceci un peu plus en détail, & apprenons dans le reste de ce Discours, le moyen de devenir saints & parfaits.

Premierement, puisque la sainteté & la perfection commence par la pureté de cœur, c'est-à-dire par l'éloignement & le dégagement de tout ce qui le peut soüiller, comme le nom même de sainteté le signifie : qui a-t-il à vôtre avis de plus capable de nous en détacher, que la meditation des veritez éternelles ? Si nôtre conversation est dans le Ciel, comme parle S. Paul, elle ne peut pas être sur la terre ; les approches de l'un nous éloignent de l'autre, puisque ce sont deux termes opposez ; & si l'Evangile nous assûre qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois, à cause qu'en donnant à l'un son affection & ses services, on les refuse necessairement à l'autre. Ne voyons-nous pas qu'en nous appliquant à l'oraison nous ne pensons qu'à Dieu, nous ne méditons que les choses divines, nous ne nous occupons l'esprit que des veritez de l'autre vie, nous ne soûpirons qu'aprés les biens du Ciel ; & par consequent rien n'est plus évident, ni plus certain, que nous ne pensons plus aux choses de la terre ? Que nôtre trésor est où est nôtre cœur ; & que nous ne nous attachons plus aux objets, pour lesquels nous n'avons plus d'affection. Voila donc le

plus grand obstacle à la sainteté & à la perfection, levé par l'exercice de l'oraison, qui en nous découvrant la vanité & l'inconstance des choses de cette vie, éleve nôtre esprit vers les biens éternels.

Cet obstacle est difficile à rompre, je l'avouë; nôtre cœur, qui a pris son penchant vers la terre, ne s'en détache qu'avec de puissans efforts, il faut se faire de grandes violences pour tourner ce cœur d'un autre côté, & pour lui faire haïr ce qu'il aimoit le plus auparavant: comment donc en venir à bout? Je sçai bien que quand Dieu apelle une ame, sur laquelle il a de hauts desseins, il l'éclaire de si vives lumieres, & il l'attire avec de si puissans charmes, qu'il lui fait rompre ses liens tout d'un coup, comme nous voyons dans un saint Paul, & dans une Magdelaine; en sorte qu'on diroit qu'ils auroient passé d'une extremité à l'autre sans milieu, & qu'ils auroient entierement changé de naturel, de sentiment & de desirs: Ce sont des miracles de sa grace, qui ne sont pas ordinaires, & sur lesquels on ne doit pas toujours compter: Mais la voye commune par laquelle Dieu conduit les ames, est l'oraison, qui embrasant le cœur de son amour, y consume peu à peu ce qui restoit des affections de la terre, & l'épure de toutes les soüillures, que le commerce des creatures y avoit laissées.

Car comme la meditation a desabusé l'esprit de toutes les vanitez du siecle, qu'on ne regarde plus que comme des amusemens, & de faux biens; elle en détache le cœur par

une suite necessaire. Que si ce peu de commerce, que la necessité oblige d'entretenir avec le monde, est encore capable d'infecter un cœur, l'oraison même l'en garentit, & lui sert de preservatif contre le poison qu'il y pouroit prendre, en conservant la pureté de ce cœur, qui est le premier degré de la sainteté. Ce qui découvre l'illusion, où sont ces personnes qui prétendent être dans la devotion, & mener une vie plus sainte & plus parfaite que le commun des hommes, en retenant les mêmes liaisons, les mêmes habitudes, & les mêmes intrigues qu'ils ont toujours euës, & qu'ils s'imaginent pouvoir allier avec le service de Dieu. C'est une pure illusion, & si ces personnes semblent s'adonner à l'oraison, j'ose dire qu'ils n'en sçavent ni la pratique, ni la methode, parce qu'elle les détacheroit bien-tôt de toutes les choses qui possedent encore leur cœur, & qui le soüillent: Je sçai bien qu'il y en a qui ont un temps reglé pour la priere, d'autres qui passent des heures entieres dans les Eglises; mais ou elles n'y méditent pas toujours les veritez chrêtiennes; ou elles ne les penetrent pas comme il faut, parce qu'étant bien approfondies, elles leur feroient bien-tôt acquerir la pureté, qui consiste dans le détachement de tout ce qui pouroit les empêcher d'être tout à Dieu; parce que l'oraison bien faite porte à l'humilité, à la confusion de ses defauts, & à l'éloignement de tout ce qui peut soüiller le cœur, afin de nous unir ensuite plus étroitement à Dieu, seconde chose en quoi consiste la sainteté, & qui ne s'ac-

quiert que par l'exercice de l'oraison.

En effet, comme Dieu est la sainteté même, qui sanctifie tout ce qui l'approche, & tout ce qui lui est consacré, il est constant que celui qui s'en approchera de plus prés, & qui s'y unira plus étroitement, sera plus parfait & plus saint. Or il n'est pas moins constamment vrai, que c'est par la priere mentale que ce fait cette intime union avec Dieu, puisque c'est elle qui nous tient en sa presence, qui nous fait penser à lui, l'entretenir familierement, traiter & converser avec lui, comme si nous le voyïons de nos yeux, ainsi que saint Paul raporte du grand Legislateur Moïse, *Invisibilem tanquam videns sustinuit*: Et certes il ne faut qu'entendre saint Chrysostome sur ce sujet, qu'il a divinement traité, pour avoüer que c'est par le moyen de cet exercice, que nous commençons à joüir sur la terre, du bonheur que les Saints possedent dans le Ciel; & que c'est avec cet avantage, que nous pouvons sans cesse nous élever à un plus haut degré de perfection; que nous pouvons aller de lumiere en lumiere, de vertu en vertu, avancer toujours & faire continuellement de nouveaux progrés. Car si dans la conversation des personnes d'une sagesse & d'une prudence consommée on se forme l'esprit de plus en plus; si l'on acquiert de la science avec les personnes sçavantes, si l'on devient vertueux en pratiquant les gens de bien, cette frequente & ordinaire communication avec Dieu, nous rend aussi plus semblables à Dieu.

Ad Hebr. 11.

Homil. de Orat.

C'est ce qui fait qu'on a vû quelquefois des

personnes simples, sans étude, & sans speculation, avoir plus de lumieres, & de plus hautes connoissances de nos Mysteres, que les plus grands Theologiens du monde : Ensuite de quelles ardeurs le cœur n'est-il point enflâmé ? Car c'est la difference des lumieres, que l'on puise dans l'entretien avec Dieu, & de celle que l'on acquiert par l'étude, & par le travail ; que celles-ci sont ordinairement steriles, enflent le cœur, le remplissent d'un orgueil secret ; ou du moins ne le rendent pas toujours plus saint : mais celles que Dieu communique dans l'oraison, en nous découvrant ses grandeurs, nous font connoître nôtre bassesse & nôtre neant, elles nous échauffent le cœur, en nous éclairant l'esprit ; enfin elles nous unissent à Dieu de toutes les puissances de nôtre ame, pour n'avoir plus d'autre volonté que la sienne, plus d'autre amour que pour lui, ni d'autres desirs que de lui plaire ; & voila ce qui fait la veritable devotion, dont on parle tant, & que si peu connoissent, l'union avec Dieu, l'attachement à son service, un dévouëment entier à tous ses interêts, en sorte qu'on ne cherche que Dieu, qu'on raporte tout à Dieu, qu'on n'a en veuë que de procurer sa gloire, & de lui rendre service par une prompte charité, que l'on n'acquiert que dans la communication avec lui.

In Homil. de Orat. Il se fait en nous dés cette vie par l'oraison, dit saint Chrysostome, quelque chose d'approchant, de ce qui se fait dans le Ciel, elle nous unit à Dieu, elle produit en nous une ressemblance de sainteté par la commu-

nication d'un même esprit, d'un même cœur, des mêmes sentimens, & des mêmes affections; de sorte que si saint Augustin nous assûre que celuy-là sçait bien vivre qui sçait bien prier; l'on peut bien ajoûter sans crainte, que celui-là vit en Saint & en homme parfait, qui s'adonne à l'oraison, & qui en fait son occupation principale.

Or, Chrêtiens, quand je parle d'union avec Dieu, & que je dis que l'Oraison est comme le lien qui nous y attache; je n'entend point parler de ce haut degré de contemplation, où Dieu éleve quelques ames, qui semblent mener une vie plus divine qu'humaine; ni de ces manieres d'oraison sublimes & extraordinaires, dont parlent les mistiques, & qu'ils s'efforcent inutilement de nous faire comprendre. Ce sont des faveurs que Dieu fait à qui il lui plaît, qu'on ne doit pas même souhaiter, & dont l'on ne peut donner de regles; mais j'entend par cette union, ce que tout le monde peut comprendre, qu'on aime Dieu ardemment, qu'on se conforme & qu'on se soûmet à toutes ses volontez, qu'on reçoit de bon cœur tout ce qui nous arrive de sa part, qu'on se donne en un mot, & qu'on se consacre entierement à son service, comme si l'on avoit qu'un même cœur & qu'un même esprit avec lui, ainsi que dit saint Paul, *Qui adhæret Domino unus spiritus est cum eo.* 1. ad Corint. 6.

Car c'est encore en cela que consiste cette sainteté consommée, où l'on n'arrive que par le moyen de l'oraison, laquelle nous porte en troisiéme lieu à toutes les bonnes actions

qui rendent les hommes ſaints ; car c'eſt la fin & le fruit de l'oraiſon, qui ne doit pas s'arrêter à la connoiſſance des veritez qu'on y découvre ; mais qui doit faire enſuite paſſer à la pratique des maximes chrêtiennes, que l'on y a meditées, & dont on a l'eſprit tout penetré : C'eſt ce que l'on voyoit dans les premiers Chrêtiens, qui compoſoient l'Egliſe naiſſante ; ils s'aſſemblerent dans le même logis, pour y attendre la venuë du S. Eſprit, qu'ils attirerent par leurs ferventes prieres ; & en étant tout remplis enſuite, c'eſt-à-dire ayant l'eſprit éclairé des lumieres de cet eſprit, & le cœur embraſé de ſes ardeurs, ils en donnerent des marques au dehors par leurs actions, ſelon ces paroles de l'Evangile : *Ille teſtimonium perhibebit de me, & vos teſtimonium perhibebitis.* Leur charité s'embraſoit donc par l'oraiſon, & l'oraiſon donnant une nouvelle ardeur à leur charité, leurs œuvres en rendoient enſuite témoignage devant les hommes ; car les uns confeſſoient le Fils de Dieu devant les Juges, & dans les Tribunaux, où ils étoient citez ; les autres vendoient leurs heritages, & en apportoient le prix aux pieds des Apôtres, pour le diſtribuer aux pauvres, & les autres paſſoient leur vie dans les travaux Apoſtoliques : il n'y avoit rien de ſi rude, ny de ſi auſtere dans le Chriſtianiſme, qu'ils n'embraſſaſſent courageuſement, animez d'une ſainte ferveur, qu'ils puiſoient dans l'oraiſon : auſſi ne l'interrompoient-ils que pour s'employer aux exercices de la charité, à quoi les portoit cette oraiſon même, ſans la-

Joan. 15.

quelle on ne marche que lâchement dans le ſervice de Dieu.

Que ſi c'eſt l'oraiſon qui fait de la ſorte les hommes ſaints, en les portant à toutes les actions de vertu ; c'eſt auſſi ce saint exercice qui les entretient en cette ferveur, en cette ſainte diſpoſition d'eſprit, & qui les y fait perſeverer. Ce qui faiſoit dire au grand ſaint François, que ſans l'oraiſon, l'on ne peut faire nul progrés dans la ſainteté, mais auſſi qu'avec l'oraiſon il n'y a point de ſi haut degré de vertu & de perfection, auquel on ne doive prétendre ; parce que c'eſt de là que l'on tire les forces, & le ſecours du Ciel pour remplir tous les devoirs, & toutes les obligations de ſon état : C'eſt cette divine onction qui adoucit toutes les peines qui ſe trouvent au ſervice du Seigneur, & qui en rend même le joug doux & agreable ; c'eſt ce qui nous fait courir, comme parle le Prophete, dans la voye des commandemens & des conſeils de l'Evangile, & par conſequent ce qui nous fait avancer dans la perfection & dans la ſainteté. Ainſi je ne m'étonne plus ſi les gens du monde ſont ſi foibles pour le bien, s'ils tombent ſi aiſément dans le peché, & s'ils s'en relevent avec tant de difficulté : enfin s'ils trouvent tous les exercices de pieté, & tous les devoirs du Chriſtianiſme ſi gehennans ; c'eſt non ſeulement parce qu'ils ne demandent pas les graces par la priere, mais encore parce qu'ils ne goûtent point les douceurs de l'oraiſon, & qu'ils ne reſſentent point cette onction, qui facilite tout, & qui fait même trouver du goût &

du plaisir à tout ce qu'il y a de plus rude & de plus fâcheux dans la pratique de la vertu.

Conclusion. Enfin, si vous me demandez pourquoi il y a aujourd'hui si peu de Saints sur la terre, je vous répondrai avec le Prophete, que c'est parce qu'il y a peu de personnes d'oraison, c'est-à-dire, peu qui méditent les grandes veritez de nôtre Religion, veritez qui seroient capables d'élever les hommes à la plus haute sainteté, s'ils les avoient souvent dans l'esprit, & s'ils les approfondissoient par une serieuse meditation, *Defecit sanctus, quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum.* Aussi l'Eglise n'a-t-elle point de plus puissant moyen à présenter à ses enfans pour devenir Saints que cette oraison, l'exercice le plus ordinaire des premiers Chrétiens, & la nourriture dont elle leur entretenoit l'esprit de sainteté, que le sang du Sauveur, encore tout boüillant, leur avoit communiqué. Mais qu'est devenu ce temps heureux ! Faut-il s'étonner si la corruption s'est si fort glissée dans le Christianisme, puisque cet exercice est presque inconnu parmi les gens du monde ? car qui voyez-vous qui s'y applique ? est-ce cette femme mondaine, qui demeure au lit toute la matinée, qui passe le reste du jour en visites & en conversations agreables, & une grande partie de la nuit au jeu, ou à courir les assemblées ? Où trouveroit-elle du temps pour méditer ? & comment cette vie molle & sensuelle s'accorderoit-elle avec la meditation des choses divines ? Elle croit avoir beaucoup fait, si elle

Psal. 11.

peut se contraindre à faire quelque legere priere le soir & le matin, & à assister au sacrifice divin les jours d'obligation. Seront-ce les gens d'affaires ? ils ont l'esprit trop occupé, les uns de leur negoce, les autres de leurs procés, les autres de leurs intrigues, & il semble que ce soit se mocquer que de leur parler de faire oraison ; ne seront-ce point les artisans, ou les personnes qui menent une vie plus tranquille dans leur ménage, & dans le soin de leur famille ? ils me répondront que je ne connois pas leurs embarras, qu'il y a mille choses qui les en détournent, mille accidens à quoi il faut mettre ordre, des enfans & des domestiques sur qui il faut veiller. Ces devotions, diront-ils, ne nous regardent point, & ne sont pas faites pour nous : de sorte que cet exercice, qui est le moyen de devenir Saint, n'est plus que pour le Clergé, & pour quelques personnes devotes, qui même ont à soûtenir les railleries, la censure, & souvent les médisances & les calomnies, à quoi la devotion est exposée aujourd'hui, par un artifice tout visible de l'ennemi de nôtre salut, & de la sainteté, lequel met tout en œuvre pour nous détourner d'une pratique qui nous y conduiroit immanquablement.

Pour cela, me direz-vous, il faudroit sçavoir comment il faut méditer, & faire oraison : Mais si je puis gagner sur vous de vous y porter par l'interêt de vôtre salut, le saint Esprit qui prie & qui demande pour nous, comme assûre l'Apô-

tre, & qui s'appelle dans l'Ecriture, un Esprit de prieres, vous instruira bien-tôt sur ce point ; outre qu'on en a fait un art & une science, & que tous les Livres de devotion ne parlent presque d'autre chose. Le seul avis que j'ai à vous donner sur ce sujet, est de ne point vous jetter d'abord dans ces contemplations sublimes, où Dieu éleve les ames choisies, & de n'affecter point ces nouvelles methodes, qui prétendent laisser agir l'Esprit de Dieu, sans rien faire de nous-mêmes. La plus sûre & la plus ordinaire, est, d'employer les puissances de nôtre ame sur un sujet, c'est-à-dire, sur un mystere, sur une verité, sur une maxime de l'Evangile, en rappeller le souvenir, en concevoir les raisons, en penetrer l'importance par le raisonnement : ensuite prendre des resolutions conformes, & en tirer les consequences necessaires ; Toute la peine est dans l'application qu'il y faut apporter, avant que d'en avoir pris l'habitude ; ce qui fait que de tous les exercices de pieté, qui sont dans la Religion Chrêtienne, celui-ci passe constamment pour le plus difficile, à cause du recueillement & de l'attention d'esprit qui y sont necessaires. Mais aimons Dieu veritablement, ayons une haute estime des choses divines, & un desir de nôtre salut, & de la sainteté à laquelle tout le moinde doit aspirer, & nous ferons de cet exercice, que nous regardons maintenant comme le plus gehennant, la plus douce conso-

lation de cette vie, & le moyen d'acquerir le bonheur éternel, & un haut degré de gloire dans le Ciel, que je vous souhaite, &c.

Fin du II. Tome de la Dominicale.



7-2-2

